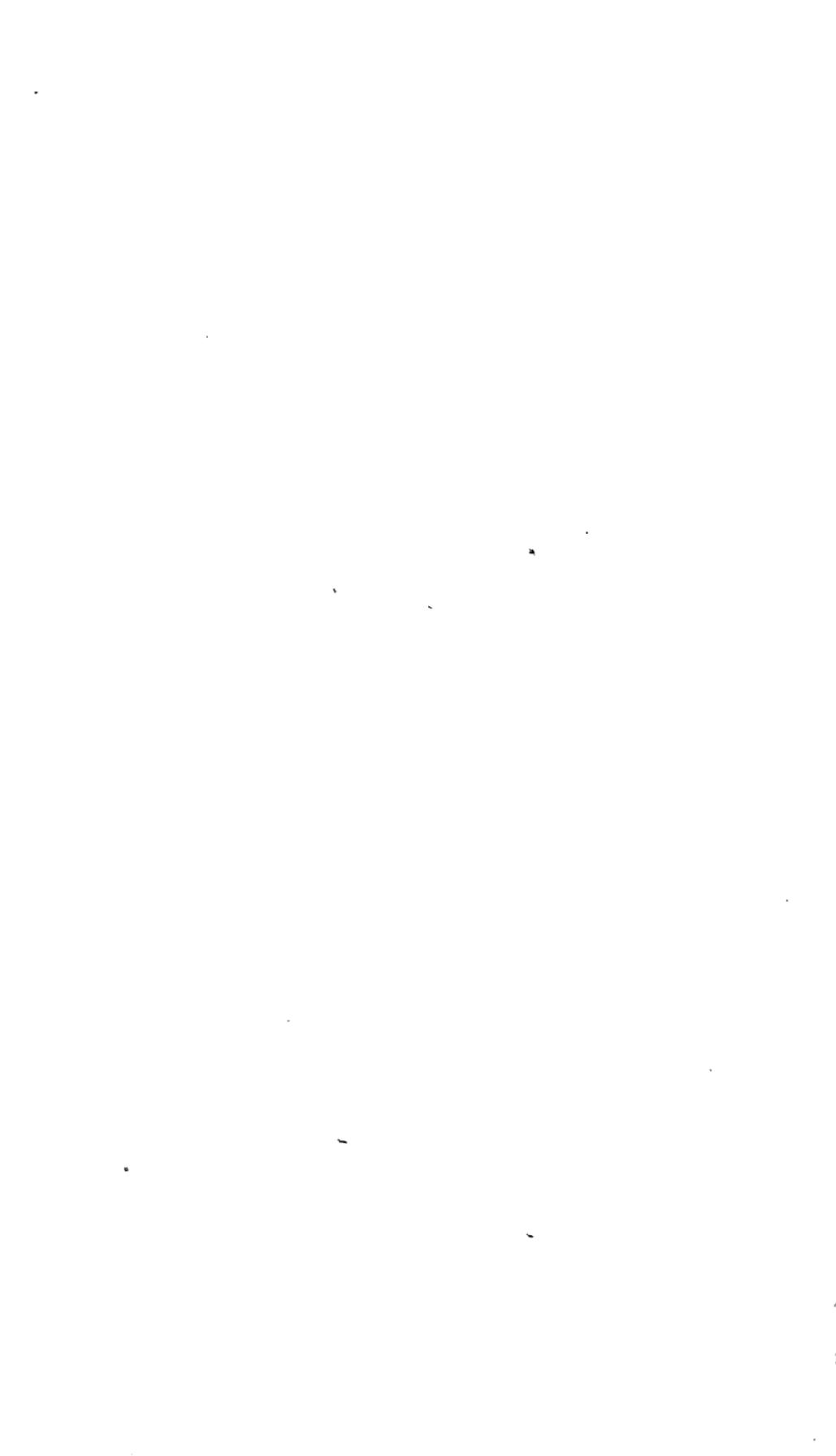


GOVERNMENT OF INDIA
ARCHAEOLOGICAL SURVEY OF INDIA
CENTRAL
ARCHAEOLOGICAL
LIBRARY

ACCESSION NO. 26099

CALL No. 059.095/J.A. T.10





JOURNAL ASIATIQUE,

OU

RECUEIL DE MEMOIRES, D'EXTRAITS ET DE NOTICES

RELATIFS

A l'Histoire, à la Philosophie, aux Sciences, à la Littérature
et aux Langues des Peuples Orientaux;

Rédigé par MM. CHÉZY, — COQUEBERT DE MONTBRET, —
DEGÉRANDO, — FAURIEL, — GARCIN DE TASSY, — GRAN-
GERET DE LAGRANGE, — HASE, — KLAPROTH, — RAOUL-
ROCHETTE, — ABEL - RÉMUSAT, — SAINT - MARTIN,
— SILVESTRE DE SACY, et autres Académiciens et Pro-
fesseurs français et étrangers;

ET PUBLIÉ

PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

TOME X.

26099

059.075

J. A.



PARIS,

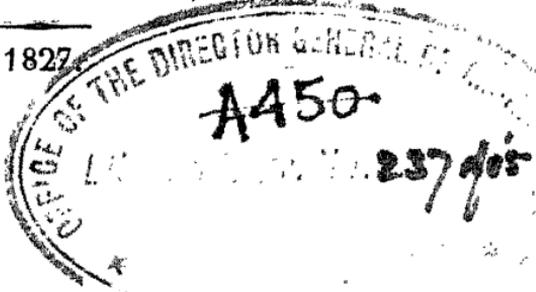
A LA LIBRAIRIE ORIENTALE DE DONDEY-DUPRÉ PÈRE ET FILS,

IMP.-LIB. ET MEMB. DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE PARIS,

Et Lib. de la Société Royale Asiat. de Grande-Bretagne et d'Irlande, sur le Continent

Rue Richelieu, No 47 bis, et rue Saint-Louis, No 46, au Marais.

1827



CENTRAL ARCHAEOLOGICAL
LIBRARY, NEW DELHI.

Acc. No. 26099

Date. 27. 3. 57

Call No. 059.095 J.A.

IMPRIMERIE DE DONDEY-DUPRE.

021-A

1957

(Janvier 1827.)

JOURNAL ASIATIQUE.

*Extrait des prolégomènes historiques d'Ibn-Khal-
doun, liv. V, chap. 24, traduit de l'arabe, par
M. E. Coquebert de Montbret fils.*

DE L'ART DE L'ARCHITECTURE.

Cet art est le premier et le plus important de tous pour le genre humain en société ; c'est lui qui enseigne aux hommes ce qu'ils ont à faire pour la construction des maisons et des édifices qui leur servent de demeures.

On conçoit que l'homme étant une fois doué de la faculté de réfléchir sur sa position (en ce monde), il ne peut se dispenser de songer aux moyens de se préserver des incommodités de la chaleur et du froid, en élevant des maisons munies de murailles et de toits qui le protègent.

Toutes les peuplades, à la vérité, ne possèdent pas au même degré les facultés intellectuelles qui sont l'attribut particulier de la race humaine ; mais celles qui habitent les régions tempérées des deuxième, troisième, quatrième, cinquième et sixième climats, savent s'y prendre bien pour la construction de leurs demeures, nonobstant quelques différences entr'elles à cet égard.

Quant aux habitans des premier et septième cli-

mats, dont la température s'écarte d'un juste milieu (par un excès de chaleur d'un côté, et par un trop grand froid de l'autre), ils ne songent pas à élever des maisons, attendu que le cercle de leurs idées est trop borné pour qu'ils soient capables d'entreprendre rien de ce qui tient à l'industrie. Il suit de là qu'ils résident dans des antres et des cavernes, comme aussi qu'ils ne se nourrissent que d'alimens sans apprêt ni cuisson.

D'un autre côté, les hommes des climats tempérés qui demeurent dans des maisons, se multiplient, et leurs habitations suivent la même progression, dans un espace quelconque, de manière à former des aggrégations dont les habitans ne se connaissent pas mutuellement.

Comme ils redoutent réciproquement les incursions nocturnes les uns des autres, il est nécessaire que chacune de ces réunions cherche à s'en garantir, en s'entourant d'une enceinte de muraille qui la protège. Cette masse de maisons agglomérées donne naissance à une ville qui les réunit toutes, et dans laquelle sont des hommes revêtus de l'autorité, pour empêcher les habitans de se nuire réciproquement. Ensuite ces chefs sentent le besoin de se défendre contre leurs ennemis extérieurs, et ils élèvent à cet effet des retranchemens et des citadelles pour leur propre sûreté, et pour celle des individus soumis à leur pouvoir. Nous voulons parler ici des rois et des autres personnages qui ont une autorité analogue, tels que les émirs et les princes des tribus.

Entre les diverses villes, chacune présente des différences sous le rapport de sa construction, et a une physionomie particulière, suivant ce qui est le plus adapté au goût des habitans, au climat sous lequel ils vivent, et à leur degré de richesse ou de pauvreté.

Il s'en trouve où l'on a construit des palais et de vastes édifices renfermant un grand nombre de corps-de-logis et d'appartemens destinés à loger les enfans de chaque propriétaire, ses serviteurs, ses femmes et tous ses gens. Les murs de ces édifices sont construits en pierres cimentées avec de la chaux, et on les badigeonne dans toute leur hauteur. On met beaucoup d'attention à ces divers travaux, et on s'attache aussi à orner magnifiquement, et avec soin, ces demeures. On y joint des caves, des celliers, pour conserver les comestibles; des écuries, pour recevoir les chevaux du propriétaire et de ses cliens, si c'est un chef militaire, ou s'il a une nombreuse suite logée chez lui, comme les émirs et autres personnes de ce rang.

Il y a aussi d'autres villes dont les habitans n'élèvent que de petits édifices et des maisons peu étendues, pour s'y loger eux et leurs familles seulement, sans porter leurs vues plus loin, à cause de l'impossibilité où ils se trouvent d'en faire davantage; de telle sorte qu'ils se contentent de l'abri dont l'homme a absolument besoin.

Entre ces deux extrêmes, on remarque bien des degrés intermédiaires.

On voit combien l'art de l'architecture est nécessaire aux rois et aux hommes revêtus de l'autorité,

lorsqu'ils entreprennent de fonder des villes et d'élever de grands édifices. En effet, ils doivent naturellement chercher à asseoir ces constructions sur des fondations bien solides, et à en élever les masses d'une manière bien entendue, de telle façon qu'elles atteignent le but d'utilité qu'on en attend.

C'est l'art dont nous parlons qui a fait connaître les mesures à prendre pour arriver à ce but.

Les habitans des climats tempérés, tels que le quatrième, et ceux qui en sont le plus immédiatement rapprochés, sont ceux qu'on voit surtout se livrer à ces grandes entreprises de constructions, car les peuples qui résident dans les autres climats plus éloignés n'élèvent point de bâtimens durables. Ils n'ont que des abris façonnés avec des roseaux et de la boue, ou bien ils résident dans des antres et des cavernes.

Tous ceux qui se livrent à l'architecture ne se ressemblent pas, car il y a parmi eux des gens habiles et des hommes incapables. Il y a aussi bien des genres différens de construction.

On peut d'abord citer celle qui a lieu en pierres de taille ou en briques, qui sont cimentées ensemble avec de la terre et de la chaux, de telle façon qu'elles forment comme un seul corps.

Il existe pareillement une manière d'élever des murs en employant uniquement de la terre. On se sert pour cela de deux ais de bois, dont la longueur et la largeur varient suivant les usages locaux; mais leurs dimensions moyennes sont de quatre coudées sur deux. On place ces deux ais sur les fondations, en

observant de les espacer entr'eux, suivant la largeur que l'architecte a jugé à propos de donner à ces mêmes fondations. On joint ces deux ais avec des traverses et des montans de bois, qu'on serre avec de grosses et de petites cordes. Les deux extrémités de l'espace qui se trouve entr'eux sont bouchées avec deux autres pièces de bois plus petites. Ensuite on met dans cette espèce de moule de la terre mêlée de chaux, et on la frappe avec des pilons faits exprès pour cela, jusqu'à ce qu'elle soit bien comprimée, et que les particules en soient bien mêlées avec celles de la chaux. Puis on met encore de la terre une seconde et une troisième fois, et on répète la même opération jusqu'à ce que tout l'espace renfermé entre les deux ais soit plein, et que la chaux et la terre soient bien incorporées ensemble. Ensuite on replace ailleurs ces deux ais, et on continue de battre la terre de la même manière, en observant que l'on élève ainsi le bâtiment par lits ou assises, jusqu'à ce qu'il soit entièrement achevé. Les murs en sont alors aussi solides que s'ils étaient d'une seule pièce.

Ce genre de construction s'appelle *pisé* (*tabyya*), et on donne à celui qui en fait son occupation le nom de *piseur* (*taououâb*).

Il faut aussi compter parmi les diverses sortes de travaux qui se rapportent à l'architecture, la manière dont on recouvre les murs avec de la chaux, après que cette dernière a été délayée dans l'eau et y a fermenté durant une ou deux semaines, de manière à lui ôter un excès d'ardeur qui empêcherait qu'elle ne pût bien prendre corps. Lorsqu'on voit qu'elle est au point

convenable, on l'applique sur les murs, en frottant de manière à lisser ces derniers, jusqu'à ce que cet enduit soit bien consolidé.

Un autre travail encore auquel se livrent les architectes, c'est celui de construire des toits en terrasses, en plaçant en travers, sur les murs d'une maison, des pièces de bois de charpente, que l'on recouvre d'ais bien unis ensemble ou un peu plus grossièrement. On répand ensuite sur ces derniers de la terre et de la chaux, que l'on comprime avec des pilons, jusqu'à ce que ces deux substances se pénètrent mutuellement, de manière à former un tout bien affermi, que l'on recouvre ensuite de chaux, de la même manière que pour le crépissage des murs.

On doit en outre envisager comme tenant à l'art de bâtir, la manière dont on pratique sur les murs des ornemens en relief, avec du plâtre gâché dans l'eau, et ensuite appliqué avec soin. On lui donne, lorsqu'il conserve encore un reste d'humidité, la forme que l'on désire, et on le modèle avec des instrumens de fer, jusqu'à ce qu'il présente un coup d'œil agréable.

Il y a plusieurs autres manières d'orner les murs, avec des morceaux de marbre, des briques ou carreaux d'argile cuite, et des coquilles de différentes couleurs, en combinant des objets, soit semblables, soit dissemblables. Ces diverses espèces d'ornemens sont incrustées dans la chaux, selon une symétrie adoptée par les peuples chez qui ces ornemens sont usités, de sorte qu'un mur a, de cette manière, l'aspect d'un jardin d'agrément entrecoupé de carreaux variés.

Une autre branche de l'architecture, c'est celle qui

est relative à la construction des puits et des citernes, pour la conservation de l'eau. On prépare pour cela, dans les maisons, des réservoirs construits avec de grandes pierres creusées profondément et bien polies, au milieu desquelles on pratique des trous, pour laisser le passage libre à l'eau courante, laquelle arrive de l'extérieur par des canaux souterrains qui la conduisent vers les maisons.

Il existe encore d'autres genres de construction, sur lesquels ce n'est pas ici le lieu de s'étendre.

Il faut observer que les arts nécessaires pour l'accomplissement de ces divers travaux sont plus ou moins perfectionnés parmi les divers peuples, suivant leur degré de culture intellectuelle, et qu'à mesure qu'une ville se civilise, les arts y prennent plus d'extension.

D'ordinaire les souverains s'en occupent plus ou moins, à proportion de l'attention qu'ils font à tout ce qui se rapporte à la bâtisse; car il est à remarquer que dans les grandes villes, où la population est comme entassée, les hommes se disputent même la jouissance de l'air, et ont des démêlés en justice pour le degré d'élévation des murs et pour les jouissances extérieures des bâtisses, à cause du dommage qui peut en résulter pour les (autres) constructions (à proximité). Chacun empêche son voisin de faire à cet égard autre chose que ce qui est strictement juste.

Une autre cause de démêlés est dans la direction des eaux courantes et des canaux souterrains, servant de décharge à celles qui surabondent.

Il arrive donc souvent que des particuliers s'appellent les uns les autres en justice, pour des différends relatifs à un mur (mitoyen), à son degré d'élévation, ou à un canal (d'eau), à cause du dommage qu'ils en éprouvent par suite du voisinage.

On voit aussi par fois un homme intenter un procès à son voisin, parce que le mur de ce dernier est faible ou menace ruine. Alors il est nécessaire que celui-ci soit condamné à le détruire, afin que l'autre propriétaire n'en éprouve point de dommage.

Il peut arriver encore qu'il devienne nécessaire de partager une maison ou un emplacement (de terrain) entre deux (possesseurs) associés, de façon que (par suite des discussions qui peuvent survenir entr'eux) la maison n'en soit pas endommagée et n'en souffre pas, et qu'il n'en résulte pas d'autres inconvénients.

Il n'y a que ceux qui ont des connaissances en architecture qui puissent constater le véritable état des choses (dans ces sortes de contestations), parce que ce sont les seuls qui connaissent bien ce qui se rapporte aux constructions.

Ce sont eux qui, avec des aplombs et des niveaux de bois, règlent le degré de talus des murs, en assurent la position verticale, établissent le partage des habitations, selon leur position et le parti que l'on peut en tirer, font écouler les eaux dans des conduits souterrains bien dirigés, de façon qu'elles ne nuisent pas aux maisons et aux murailles, à côté desquelles se dirige leur cours, et exécutent encore bien d'autres choses analogues.

Ils possèdent sur ces divers points une théorie et une pratique qu'eux seuls peuvent avoir.

Tous les architectes n'ont cependant pas le même degré d'habileté. Cela dépend beaucoup du point de splendeur et de puissance où sont parvenues les diverses nations auxquelles ils appartiennent ; car nous avons déjà remarqué que le perfectionnement des arts dépend des progrès de la civilisation plus avancée des habitans des villes, et que le nombre de ceux que l'on cultive est d'autant plus grand qu'il y a plus de personnes qui les recherchent.

On observe en effet que les peuples nomades, chez lesquels la civilisation ne fait que de commencer, sont obligés d'avoir recours à d'autres pays, pour trouver des personnes versées dans l'architecture.

C'est ce qu'on a vu du tems du khalife Oualid, fils d'Abdalmelek, lorsqu'il voulut élever une mosquée à Médine, une autre à Jérusalem et une autre à Damas, où cette dernière porte encore son nom.

Il fut obligé d'envoyer à Constantinople demander à l'empereur grec des ouvriers habiles dans la bâtisse, et ce souverain lui adressa effectivement des gens en état de remplir ses vues.

Un architecte est obligé, pour son art, de se servir des mathématiques. Elles lui sont nécessaires pour qu'il puisse donner aux murs les dimensions convenables, et diriger les eaux par le moyen des niveaux, ainsi que pour bien d'autres travaux analogues. Une bonne théorie lui est indispensable pour cela. Il en a besoin aussi pour ce qui concerne le transport et l'élé-

vation des matériaux, car lorsque les édifices remarquables sont construits avec de grandes pierres, les ouvriers n'ont pas assez de force pour élever de telles masses jusqu'à l'endroit de la muraille où elles doivent être placées.

On trouve moyen d'accroître la force corporelle des hommes, en l'appliquant, par le moyen de la mécanique, à des instrumens de suspension capables de recevoir ces fardeaux, et avec le secours desquels on parvient à les élever. On appelle ces sortes d'instrumens *al-míkhal* (ou peut-être *al-mihíál*), et c'est avec leur aide qu'on atteint ce but sans fatigue. Mais pour en diriger l'emploi il faut bien connaître les principes des mathématiques, tels qu'ils sont cultivés parmi les hommes.

C'est par la juste application de cette science que les anciens sont parvenus à élever ces grands édifices, dont on voit encore de nos jours les restes, et que l'on attribue au tems du paganisme. Le vulgaire s' imagine que les hommes de l'antiquité étaient d'une stature proportionnée à ces vastes constructions, mais il n'en est pas ainsi, et ce n'a été qu'à l'aide des forces bien dirigées de la mécanique que ces anciens peuples ont pu exécuter de tels travaux, ainsi que nous l'avons déjà dit ailleurs, et que le lecteur peut le concevoir.

Au surplus, Dieu produit ce qu'il veut.

* فصل فى صناعة البناء *

هذه اول صنایع العیران الحضری واقدمها وهى معرفة العمل فى اتخاذ البيوت والمنازل للكتن والماوى وذلك ان الاسبان بما جبل عليه من الفكر فى عواقب احواله لا بد له ان يفكر فى موانع اذية الحر والبرد عنه باتخاذ البيوت ذوات الحيطان والسقف الحامية دون من جهاته والبشر مختلفون فى هذه الحيلة الفكرية التى هى معنى الانسانية فالمعتدلون فيها ولو على التفاوت يتخذون ذلك باعتماد كاهل الاقليم الثانى وما بعك الى الاقليم السادس واما اهل الاول والسابع فيبغدون عن اتخاذ ذلك لانحرافهم وقصور افكارهم عن كيفية العمل فى الصنایع الانسانية فيأوون الى العیران والكهوف كما يتناولون الاعدية من غير علاج ولاضج ثم المعتدلون المتخذون البيوت للماوى قد يتكاثرون فتكثر بيوتهم فى البسيط الواحد بحيث يتناكرون ولا يتعارفون فيخشى من طروق بعضهم بعضا يائناً فيحتاجون الى حفظ مجتمعهم بادارة سياج الاسوار التى تحوطهم ويصير جميعها مدينة ومصرى واحدا يحوطهم فيه الحمام بدفاع

بعضهم عن بعض وقد يحتاجون الى الاعتصام من العدو
 فيتخذون المعاقل والحصون لهم ولمن تحت ايديهم وهؤلاء
 مثل الهلوك ومن في معناهم من الامرا وكبرا القبائل ثم
 يختلف احوال البنا في المدن كل مدينة على ما يتعارفونه
 وبصطاحون عليه ويناسب مزاج هوايهم واختلاف احوالهم
 في الغنا والفقرو كذا حال اهل الهدينة الواحدة فمنهم من
 يتخذ القصور والحصان العظيمة الساحة الهشيلة على
 علة الدور والبيوت والغرف لكثيرة ولك وحشه وعياله
 وتابعه ويوتس جدرانها بالحجارة يلحم بنبيها بالكلس
 وبعالي عليها بالاصبغة والجص ويبالغ في كل ذلك
 بالتنجيد والتنبيق اظهارا للسطة في العناية بشان الهوى
 ويهي مع ذلك الاسراب والمطامير لاختزان اقواته
 والاسطبلات لربط مقرباته ان كان من اهل الجنود كثرة
 التابع والغاشية كالامرا ومن في معناهم ومنهم من يبني
 الدويرة والبويت لنفسه وسكنه وذلك لا يتتعى ما وراء
 ذلك لقصور حاله عنه واقتصاره على الكن الطبيعي للبشر
 وبين ذلك مراتب غير منحصرة وقد يحتاج الى هذه
 الصناعة ايضا عند تاسيس الهلوك واهل الدول المدن
 العظيمة والهيكل المرتفعة ويبالغون في اتقان الاوضاع
 وعلو الاجرام مع الاحكام لتبلغ الصناعة مبلغها وهذه الصناعة

هى التى تحصل الدواعى لذلك كله واكثر ما يكون فى
 الاقاليم المعتدلة من الرابع وما حوله اذ الاقاليم المنحرفة
 لا بناء فيها وانها يتخذون البيوت حظائر من القصب
 والطين او يابون الى الكهوف والعيان واهل هذه الصناعة
 القايمون عليها متفاوتون فمنهم البصير الياهر ومنهم القاصر
 ثم هى تنوع انواعا كثيرة فيها البناء بالحجارة الهجلة او
 بالآجر يقام بها الجدران ملصقا بعضها الى بعض بالطين
 والكلس الذى يعقد معها فتلتحم كأنها جسم واحد ومنها
 البناء بالتراب خاصة تقام منه الهيئات بان يتخذ له لوحان
 من الخشب مقدران طولاً وعرضاً باختلاف العادات فى
 التقدير واوسطه اربعة اذرع فى ذارعين فينصبان على
 اساس وقد بوعد ما بينهما على ما يراه صاحب البناء فى
 عرض الاساس ويوصل بينهما باذرع من الخشب يربط
 عليها بالحبال والجدر وتسد الجهتان الباقيتان من ذلك
 الفضا بينهما بلوحيين آخرين صغرين ثم يوضع فيه التراب
 مختلطا بالكلس ويبلط بالهراكل الهجة لذلك حتى ينعم
 ركزة وتختلط اجزاؤه بالكلس ثم يزداد التراب ثانيا وثالثا
 الى ان يمتلى ذلك الفضا بين اللوحيين وقد تداخلت
 اجزاء الكلس والتراب وصارت جسماً واحداً ثم يعاد
 نصب اللوحيين على الصورة الاولى ويترك كذلك الى ان

يتم وتنتظم الالواح كلها سطرًا من فوق سطر الى ان ينتظم
الحايط كله ملتصحا كماه قطعه واحده ويسمى الطاييه وصانعه
الطواب ومن صنایع البنا ايضا ان تجبل الحيطان
بالكاس بعد ان يحل بالهاء ويحمر اسبوعًا او اسبوعين على
قدر ما يعتدل مزاجه عن افراط الناريه المفسدة لللاحام
فاذا تم له ما يرضاه من ذلك علاه من فوق الحايط
ودلكه الى ان يلتحم ومن صنایع البنا عمل السقف بان
تمد الخشب المحكمه النجاره او السادجه على حايطي
البيت ومن فوقها الالواح كذلك موصولة بالدساتر
وبصب عليها التراب والكلس ويبلط بالمراكز حتى تتداخل
اجزأوهما وتلتحم ويغالا عليه الكلس كما عولى على الحايط
ومن صناعه البنا ما يرجع الى التميميق والتزيين كما تصنع
من فوق الحيطان الاشكال المجسمه من الجص يعقد
بالماء ثم يرفع مجدا وفيه بقية البلل فيشكل على التناسب
تجريبًا بمثاقب الحديد الى ان يبقى له رونق وروا وربما
عولى على الحيطان ايضا بقطع الرخام او الآجر او الخرف
او الصدف او السبع يفصل اجزاء متجانسه او مختلفه
ويوضع فى الكلس على نسب واوزاع مقدرة عندهم
يبدو به الحايط للعيان كانه قطع الرياض المنمنمة الى غير
ذلك من بنا الجباب والمصهاريج لسبع الماء بعد ان تعد

في البيوت قصاع (١) الرخام القور (٢) المحكمة الخرط
 بالفوهات في وسطها لتبع الماء الجارى الى الصهريج
 يجلب اليها من خارج في القنوات المفضية به الى
 البيوت وامثال ذلك من انواع البناء وتختلف الصنایع
 في جميع ذلك باختلاف الخندق والبصر ويعظم عمران
 المدينة ويتسع فيكثرون وربما يرجع الحكام الى نظر هولاء
 فيما هم ابصر به من احوال البناء وذلك ان الناس في
 الهدن الكثيرة الازدحام والعمران يتشاحون حتى في
 الفضا والهوا للاعلى والاسفل وفي الانتفاع بظاهر البناء مما
 يتوقع معه حصول الضرر في الحيطان فيمنع جارة من ذلك
 الا ما كان له فيه حق ويختلفون ايضا في استحقاق
 الطرق والمنافذ للمياه الجارية والفضلات المسربة في
 القنوات وربما يدعى بعضهم على بعض في حايط او علوة او
 قناية لتضايق الجوار او يدعى بعض على جارة اعتلال
 حايطه وخشية سقوطه ويحتاج الى الحكم عليه بهدمه ودفع
 ضرره عن جارة عند من يراه او يحتاج الى قسمة دار او
 عرصه بين شريكين بحيث لا يقع معهما فساد في الدار ولا
 اهمال لمنفعتها وامثال ذلك ويخفى جميع ذلك الاعلى

(١) Le manuscrit de M. de Sacy porte فسام.

(٢) Le même manuscrit porte الغور.

أهل البصر بالبنا العارفين بأحواله المستدلين عليها
 بالمعاقد والقط وسراكن الحشب وميل الحيطان واعتدالها
 وقسم المساكن على نسبة اوضاعها ومنافعها وتسريب
 المياه في القنوات مجلوبة ومدفوعة بحيث لا تضربها مرت
 عليه من البيوت والحيطان وغير ذلك فلهم بهذا كله
 البصر والخبرة التي ليست لغيرهم وهم مع ذلك يختلفون
 بالجوذة والقصور في الاجيال باعتبار الدول وقوتها فانا قدمنا
 ان الصنائع وكيالها انها هو بكيال الحضارة وكثرتها بكثرة
 الطالب لها فلذلك عندما تكون الدولة بدوية في اول
 امرها تفتقر في امر البنا الى غير قطرها كما وقع للوليد بن
 عبد الملك حين اجع بنا مسجد المدينة والقدس
 ومسجده بالشام فبعث الى ملك الروم بالقسطنطينة في
 الفعلة المهرة في البنا فبعث اليه منهم بمن كمل له عرضه
 من تلك المساجد وقد يصرف صاحب هذه الصناعة
 اشياء من الهندسة مثل تسوية الحيطان بالوزن واجرا
 المياه باخذ الارتفاع وامثال ذلك فيحتاج الى البصر
 بشئ من مسايله وكذلك في جرا الاثقال بالهندام فان
 الاجرام العظيمة اذا شيدت بالحجارة الكبيرة تعجز قدر
 الفعلة عن رفعها الى مكانها من الحايط فيتحميل لذلك
 بمضاعفة قوة الحميل بادخاله في المعالق من اثقاب

مقدرة على نسب هندسية تصير الثقيل عند معاناة الرفع خفيفا وتسمى الآلة لذلك بالمبخال (١) فيتم المراد من ذلك بغير كلفة وهذا إنما يتم باصول هندسية معروفة متداولة بين البشر ومثلها كان بنا الهياكل الماثلة لهذا العهد التي يحسب الناس انها من بنا الجاهلية وان ابدانهم كانت على نسبتها في عظم الجثمان وليس كذلك وانما يتم لهم ذلك بالحيل الهندسية كما ذكرناه فتفهم ذلك والله يخلق ما يشاء *

Nota. On souhaiterait que les savans qui sont à portée de consulter d'autres manuscrits d'Ibn-Khaldoun, voulussent collationner sur leurs exemplaires ce chapitre, et les autres morceaux qui pourront être insérés dans le *Journal Asiatique*, et indiquer les variantes au Président de la Société. On attacherait surtout de l'intérêt à connaître celles des manuscrits de Vienne, de Rome, de Pétersbourg et de Leyde : on prend la liberté d'appeler sur cet objet l'attention de M. de Hammer, de M. l'abbé Lanci, de M. Fræhn et de M. Hamaker.

*Mémoire sur les premières relations diplomatiques
entre la France et la Porte.*

Dans l'Histoire générale et raisonnée de la diplomatie française de M. de Flassan, il n'est question d'aucune mission française à Constantinople avant

(١) M. de Sacy pense qu'il faut lire *مخيل instrument de mécanique*, علم الحيل *la science de la mécanique.*

l'an 1535 où, d'après cet écrivain, le premier traité de commerce aurait été conclu entre la France et la Porte, par M. Laforest. Le résumé de ce traité n'est point tiré des archives de la secrétairerie d'état ; il est extrait d'un manuscrit de la bibliothèque de l' Arsenal, intitulé *Traités faits avec les Turcs*.

Il est à supposer que, dans les archives du royaume, il n'existe aucune pièce diplomatique de ce tems, car M. de Flassan, qui avait l'occasion de les consulter, en aurait tiré sans doute les éclaircissemens nécessaires pour donner la véritable date de ce traité, et surtout pour vérifier l'existence supposée d'un traité d'alliance, « traité, est-il dit dans la note » de l'histoire générale, dont on n'a point la minute » ou l'instrument original, et qui n'est connu que par » ses effets (1) ».

C'est par les archives vénitiennes et par les historiens ottomans, qui s'accordent parfaitement avec les rapports des ambassadeurs vénitiens, que je vais suppléer au silence, sinon des archives françaises, du moins de M. de Flassan, et que je vais montrer,

Premièrement : Que le traité dont M. de Flassan a donné le précis, et qui offre au reste tous les caractères de l'authenticité, porte cependant une fausse date ; qu'il n'a jamais pu être conclu en 1535, à Constantinople, avec le grand-visir Ibrahim, qui se

(1) *Histoire générale et raisonnée de la Diplomatie française*, première édition, p. 363. Il n'y a rien de changé dans la seconde édition, que j'ai consultée, mais que je n'ai pas sous la main.

trouvait alors en Perse, et que sa véritable date est février 1536;

En second lieu : Que le traité d'alliance qu'on suppose avoir été conclu en 1537, et qui n'est connu, dit-on, que par ses effets, n'est d'après toutes les probabilités que le traité de 1536;

Troisièmement : Qu'avant la mission de Laforest; il y en a eu trois autres de François I^{er} à Souleïman I, (et non pas II, car le prince de ce nom, fils de *Bayazid* ou Bajazeth, n'a jamais été reconnu pour sultan par les Turcs), et deux autres encore entre la mission de *Laforest* et celle de *Rincon* (en 1540), de sorte qu'à dater de l'an 1525 jusqu'en 1540, il y a eu au moins six missions de François I^{er} à Souleïman au lieu des deux seulement dont l'Histoire de la diplomatie française fait mention.

Avant d'entrer en matière, je dois parler d'une source de l'histoire vénitienne de ces tems, source du plus grand prix, et dont l'existence même a échappé à la connaissance de M. le comte Daru. C'est le grand ouvrage de *Marino Sanudo* (1), en cinquante-

(1) Il y a eu trois *Marino Sanudo*, historiens vénitiens; le premier est l'auteur du *Liber secretorum fidelium crucis*, publié par Bongars dans le second volume des *Gesta Dei per Francos, Hano-viæ* 1611, in fol.

Le second était fils de Léonard et de Lucrece Venier, et est auteur d'une Chronique des Doges, qui va jusqu'au doge Barbarigo, élevé à cette dignité en 1496; cet ouvrage a été publié par Muratori, et inséré dans le xxiii^e tome des *Script. rer. italicarum*.

Le troisième, également fils de Léonard, mais né de Barbarella Memmo, est l'auteur des Commentaires de l'histoire de son tems,

huit grès volumes *in-folio*, dans lequel se trouvent les extraits de tous les rapports des ambassadeurs vénitiens, les protocoles des conseils des dix et *deipregadi*, les instructions données aux ambassadeurs, les rapports des consuls, les traités publics et secrets, depuis l'an 1496 jusqu'en 1533. Cet ouvrage, d'une importance majeure, a passé des archives de Venise dans celles de Vienne, où il se trouve actuellement. Ce n'est que par rapport à l'histoire ottomane que j'ai parcouru pendant trois années consécutives, les cinquante-huit volumes de ce précieux recueil, lequel renferme sans doute des matériaux tout aussi neufs, pour l'histoire contemporaine des autres états, qu'il en renferme pour l'histoire de la Turquie. J'y ai rencontré, entre autres choses, plusieurs traités, dont l'existence même a été ignorée par les historiens contemporains, et dont il ne se trouve pas de traces dans

qui commencent précisément à la même année 1496, où l'histoire des doges se termine, et va jusqu'à l'an 1533. « Questa opera voluminosa (pour me servir des propres termes de mon digne ami, M. le conseiller Rebrio, bibliothécaire de Saint-Marc, qui m'a donné cette notice), Questa opera voluminosa, circonscritta al breve periodo di » 38 anni, abbraccia le cose tutte, che succedevano à Venezia giornalmente, non escluze le più minuziore, oltre le importante governative e le carte pubbliche, e con le discussioni che succedeano nel » senato e nel gran consiglio. L'autografo si conserva sino all' anno » 1797 negli archivi, dai quali passò nella biblioteca à merito del consigliere Morelli, che cerco salvarlo, onde non passasse in mani » privati, siccome erasi tentato, e nell' anno 1805, 4 giugno, in ubbidienza al governativo decreto, 16 maggio dell' anno istesso, passò » in cotesti archivi Cesarei (di Vienna) dove fu attualmente ritrovato. » Niente però esiste à stampa di questo autore. »

le guide diplomatique de Martens. Enfin, je suis persuadé que non-seulement l'écrivain futur d'une histoire vénitienne, mais quiconque s'occupe de recherches historiques sur le demi-siècle que cet ouvrage embrasse, ne le consultera pas avec moins de fruit que je ne l'ai consulté pour l'histoire ottomane.

La première mission de François I^{er} à Souleïman, eut lieu en 1525, immédiatement après la bataille de Pavie. En passant par la Bosnie l'envoyé fut assassiné avec douze hommes qui l'accompagnaient, comme on va le voir par les plaintes que le second envoyé adressa à la Porte, contre le gouverneur de Bosnie, quand il fut arrivé à Constantinople vers la fin de la même année. Voici les propres termes du précis du rapport officiel fait par Pierro Bragadin, ambassadeur vénitien à Constantinople, le 6 décembre 1525, et qui se lit dans le onzième volume du recueil de Marino Sanudo.

« Zonse di là uno ambador del rè di Franza, venuto senza presenti, qual avuto audienza dal signor; »
 » intende ha ditto che veniva uno altro ambador »
 » del detto rè, il qual dal sangiac di Bessina erra sta »
 » morto, e toltoli il presente che portava, e amazzato »
 » con 12 uomini, di cui erra il bastardo di Cypro (1). »
 » aveva à donar al signore uno carbon (*escarboucle* »
 » *ou rubis*) di gran valuta, una cintura zorilada e due

(1) J'ignore qui peut avoir été le bâtard de Chypre qui se trouvait parmi les douze personnes assassinées : peut-être les histoires contemporaines de France donnent-elles là-dessus quelques lumières.

» candelluri d'oro , che portava ducati X mile , e un
 » paio di cavalli di 2000 duc. »

Avant de rapporter le passage de la correspondance vénitienne, qui regarde l'audience donnée à l'envoyé qui portait cette plainte, nous observerons que les historiens ottomans gardent un profond silence sur cet assassinat du premier envoyé de François I^{er}, mais que dans le rapport officiel des deux ambassadeurs de Ferdinand I^{er} à la Porte, en 1533, il y a deux passages extrêmement remarquables, dont l'un non-seulement confirme la vérité de la mission, que nous voyons avoir eu lieu immédiatement après la bataille de Pavie, mais donne même des détails sur son objet, et l'autre jette quelque lumière sur le sort de ce précieux rubis, dont le premier ambassadeur était porteur, et qui lui avait été pris avec les autres présens dont il était chargé. Dans la relation générale des deux ambassadeurs, qui étaient *Jérôme de Zara*, frère de *Niclas Jurissich*, le brave défenseur de *Guns* et *Cornelius Scepper*, natif, à ce qu'il dit dans une conversation avec le grand-visir, d'une province limitrophe de la France, il y a une très-longue et très-intéressante conversation avec le grand-visir *Ibrahim*, le même qui a porté les armes de Souleïman jusque devant les murs de Vienne. En faisant le récit des causes qui avaient amené la campagne de *Mohacz*, Ibrahim dit :

« *Post hæc tempora accidit, quod rex Franciæ*
 » *captus fuit. Tunc mater regis ad ipsius Cæsaris*
 » *Turcarum majestatem scripsit hoc modo : Filius*

» *meus rex Franciæ captus est à Carolo rege His-*
 » *paniæ, speravique ipse liberaliter ipsum dimitteret,*
 » *quod non fecit, sed injuste cum eo egit. Confugi-*
 » *mus ad te magnum Cæsarem, ut tu liberalitatem*
 » *tuam ostendas, et filium meum redimas. Tunc*
 » *magnus Cæsar commotus et iratus Carolo Cæsari*
 » *cogitavit omni modo ipsi inferre bellum. »*

Le second passage, qui regarde le rubis, est le suivant, proféré également dans la suite de la conversation par Ibrahim Pacha : « *Etiam, inquit, iste rubinus,*
 » *et ostendit quendam rubinum magnum, fuit in*
 » *dextra Regis Francorum, quando fuit captus, et*
 » *ego illum emi. »*

Il est plus que probable que ce rubis est le même dont le premier ambassadeur avait été dépouillé ; et, à en juger par l'impunité du beg de Bosnie, qui fut cité à Constantinople sur les plaintes du second ambassadeur, il n'est point invraisemblable que le grand-visir ait partagé avec le gouverneur le butin de l'assassinat, ou que le gouverneur ait acheté avec ce rubis son impunité.

Par ce que le grand-visir a dit aux ambassadeurs de Ferdinand, relativement à la première ambassade, il paraît qu'elle avait été envoyée par la reine-mère, et non par le roi, ce qui d'ailleurs est très-probable, parce que François I^{er}, prisonnier, aurait difficilement pu envoyer, à l'insu de Charles V, une ambassade en Turquie avec d'aussi riches présens.

L'autre passage des rapports vénitiens qui regarde la mission de l'envoyé français, chargé de porter des

plaintes de l'assassinat du premier, se trouve dans le rapport de l'ambassadeur *Pierro Bragadin*, du 2 février 1326, dans le XLI volume du recueil de Marino Sanudo :

« L'ambasador di Franza e sta expedito ; li hanno »
 » donato aspri X^m, et una veste d'oro, e fatto li il »
 » scritto con bolla d'oro, inconsueto, in uno sacho »
 » di Carmesin, cosa inaudita à farsi. El Sangiaco di »
 » Bossina che doveva venir di qui, per caussa dipen- »
 » dente del ditto ambasador, è zonto, e hà fatto bona »
 » scusa ».

Voici donc le premier ambassadeur de François I^{er}, qui soit venu jusqu'à Constantinople, distingué d'une manière si éclatante dans la forme de ses expéditions, que l'ambassadeur de Venise en réfère à son gouvernement comme d'une chose inusitée et inouïe; le don de dix mille aspres, c'est-à-dire, de deux cents ducats, d'après le cours d'alors (1), devait peut-être servir aussi à faire agréer les excuses du Sandjak de Bosnie.

Voyons maintenant les passages des historiens otto-

(1) Menavino; Hier. Lazky, *historia arcana legationis nomine regis ad Solymanum Turc. imper. suscepta*, a. 1557, dans Bel. *Apparatus ad hist. Hung.* 1735, p. 159, et Steph. Katona, *Histor. crit. regum. Hung.* vol. xx, p. 260. Ibrahim y est représenté calculant les dépenses de chaque mois, à 28 *yuk*, c'est-à-dire 2,800,000 aspres, ce qui fait, ajoute-t-il, 56,000 ducats. C'est faute d'avoir devant les yeux, le changement continuël du cours de l'argent, que les auteurs des écrits qui traitent de la Turquie, donnent tant de fausses évaluations de monnaie, parce qu'ils les calculent sur le pied d'une époque postérieure ou antérieure à celle dont il s'agit.

mans, qui parlent de la première ambassade française arrivée jusqu'à Constantinople.

Solakzadé, après avoir parlé tout au commencement du chapitre qui traite de la bataille de *Mohacz*, des guerres de Ferdinand I^{er}, de Charles V et de François I^{er}, continue en ces termes : « Enfin, le roi de France » ayant été battu (par Ferdinand), avec l'aide du roi » d'Espagne, et ayant perdu quelques châteaux, il se » mit à fuir, et fut enfermé (par Charles) dans un » de ses châteaux forts. Pour se venger de son en- » nemi, il (François) ne trouva point d'autre remède, » que d'avoir recours au Padichah de l'islamisme. Il » envoya à la Porte fortunée un ambassadeur, et le » contenu de sa très-humble lettre portait : « *Si le roi* » *d'Hongrie essayait quelque échec de la part du* » *grand empereur, nous nous opposerions au roi* » *d'Espagne, et nous prendrions notre revanche.* » *Nous prions et souhaitons que le grand empereur* » *du monde nous fasse la grâce de repousser cet or-* » *gueilleux, et nous serons dorénavant le serviteur* » *obligé par les grâces du grand empereur, maître* » *du siècle.* » Le grand Padichah, ému de miséricor- » de, résolut de faire la guerre à ce roi rempli de » mauvaises dispositions, comme on va voir (1). »

(1) آخر الامر اسپانیہ قرالی معاونتی ایله فرانسه قرالی منہزم اولوب نجه قلعه لری آلوب خرار ایدرک بر حصار استواری وار ایدی ناچار کلوب انی تحص ایلدی و خصمندن انتقام

La troisième ambassade de François I^{er} à Souleïman, également attestée par les archives vénitiennes et les historiens ottomans, est celle du capitaine Rincon, le même qui, envoyé pour la seconde fois en 1540, fut enfin assassiné avec son compagnon Frégoso, sur le Pô, lorsqu'il devait retourner pour la troisième fois vers Souleïman. Comme l'ambassadeur de Venise, *Pierro Zen*, a mis par écrit une conversation qu'il a eue avec Rincon relativement à la réception de celui-ci à Belgrade, nous renvoyons ce récit à la fin de nos recherches sur cette troisième ambassade, et nous commençons par les extraits des historiens ottomans, qui comme de raison, attachent un haut prix aux honneurs extraordinaires avec lesquels cet ambassadeur

الهجرة پادشاه اسلام استانه سنه التجان غيرى بر چاره
بولميوپ سده سعادته اياچى كوندروب عبوديت نامه سنده
تحرير اولنان بوكه انكروس قرالى پادشاه با اقبال طرفندن
بر كوشمال كورمك اولورسه پيز اسپانيه قرالنه مقابل اولوب
انتقاميز آلوردق رجا و نهنامز اولدركه اول مغرورك دفعنه
سلطان جهانندن عنايث اوله بعير اليوم بز دخى صاحب
قران زمان اولان پادشاه سامى مكان حضر تلىرينك بنده
احسانى اوله لم ديوتضرع ونياز ايتيكين سلطان كريم اتشان
دخى ترقم ايدوب مئوال آتية البيان اوزره اول بدمكانك
اوزرينه سفر ايتيكى مقرر قيلدى *

fut reçu au camp de Souleïman qui marchait alors au siège de Guns en 1532. Nous ne craignons pas qu'on nous reproche de multiplier sans nécessité ces témoignages, vu l'importance de quelques-unes de nos sources et du cérémonial qui fut observé, ainsi qu'elles l'attestent, dans cette occasion.

Voici d'abord ce qu'en dit le même Solakzadé au chapitre qui a pour titre : *Expédition du sultan en Allemagne*, عزم سلطان بالامان en 1532.

« C'est là (à Belgrade), qu'arriva un ambassadeur » de la part de François, *Padichah* de la France, et » comme il persistait dans son ancien dévouement » pour la sublime Porte, on redoubla d'égards pour » lui (1). »

Aali, un des historiens les plus estimables par son impartialité, racontant la campagne de Guns, dit de même :

« Le 18 du mois de *zilkadé* (21 juin), arrivèrent » des ambassadeurs du roi de France, François, qui » était maître de grands biens et de braves cham- » pions, et possédait un vaste pays; il avait un pou- » voir considérable sur mer. Ils furent témoins de » cette grandeur et de cette magnificence, de tant

(1) اول محلده فرانسہ پادشاہی اولان فرانچسکوون دخی
ایچی کلوب قدیمی آستانہ علیایہ صداقت و اخلاص اوزرہ
اولیغین اصعاف و مصاعف رعایتلر قیاندی *

» de gloire et de puissance, et après qu'ils eurent reçu
 » leur réponse, on entra à Belgrade (1).»

Mustafa Djelalzé, nommé *le grand Nichandji*
 (secrétaire d'état pour le chiffre du sultan), pour le
 distinguer de deux autres *Nichandji* qui ont écrit une
 histoire ottomane, dont l'un est appelé *le petit* et
 l'autre *le moyen*, dit, dans le chapitre où il traite de
 la même guerre d'Allemagne :

« En attendant, arriva l'ambassadeur du susdit
 » *Padichah* de France, au camp impérial, et il fut
 » reçu suivant les formes usitées, de S. A. le Pacha
 » (le grand-visir Ibrahim) rempli de bonnes qua-
 » lités et distingué par d'excellentes actions. Après
 » qu'on eut pris connaissance de l'objet de sa mis-
 » sion, un divan impérial fut ordonné (2). »

(1) ماه مزبورک (ذی القعدة) اون سکزنجی کونی
 فرانسہ قرالی فرانسجو نام صاحب ملک و مال و مالک
 ابطال رجال بحر جانبدن ید طولاسی و بر طرفندن مملکت
 عظامی اولان قرالک دخی ایچپیری کدی آنلردخی
 بو عظمت وزیب وزینت کوروب و بوشوکت و مکننت
 و قدرتی مشاهده ایدوب جوابلرین آلپ چکلدکن صکره
 بلعراده کلندی *

On ne voit pas bien, par ce passage, ce que c'est que *cette magnifi-
 cence et cette puissance* dont veut parler l'historien ; mais l'obscurité
 de ce passage sera éclaircie par les extraits suivans.

(2) بوانتاده مسفور فرانجه پادشاهنگ ایچسی کلوب

Après la description des solennités extraordinaires et de la pompe du camp, le texte de *Djelalzadé* continue ainsi :

« Les ambassadeurs étaient assis hors la tente du » divan.

» S. A. le Pacha commandant (le grand - visir) » parla à l'ambassadeur de France en ami, et aux autres (à ceux de Ferdinand) en lion (1). »

Et puis, après la description de l'entrée du sultan, il ajoute :

« Le roi de France étant sincèrement attaché à la » sublime Porte, généreuse comme la mer; et l'autre

وردوی هایبونه ملحق اولوب رسم معهود اوزره حضرت
پاشای محمود النحصال و مقبول الفعال ایله ملاقات ایدوب
خبرلری معلوم اولد قد نضکره دیوان هایبون اولماق امر
اولنوب *

Il ajoute ensuite que les Beglerbegs de Romélie et d'Anatolie n'ayant pas encore eu l'avantage de baiser la main du sultan dans cette campagne, furent admis à cet honneur dans cette occasion, et que l'autre ambassadeur (il s'agit des comtes *Lamberg* et *Nogarola*, envoyés de la part de Ferdinand pour arrêter, s'il était possible, la marche rapide de Souleïman), reçut aussi l'ordre de paraître devant le trône. La description de la magnificence du Divan remplit deux grandes pages de mon exemplaire *in-folio*.

(1) ایلیچیلره طشره دیوان خاندده اوتوروب حضرت
پاشای امور فرما فرانجه ایلیچیسپیله دوستانه اول بیربسپیله
شیرانه کلیات ایدوب *

» roi (Ferdinand) n'y cherchant point son refuge , le
 » traitement qu'éprouvèrent leurs envoyés respectifs
 » fut aussi différent. L'ambassadeur de France fut
 » l'objet des regards et des discours grâcieux de l'em-
 » pereur , qui s'abaissa au point de traiter son maître
 » de frère , de *chah* , dans les lettres impériales , avec
 » lesquelles l'ambassadeur fut congédié. L'autre am-
 » bassadeur reçut aussi la permission de partir , mais
 » son départ fut de rechef différé (1) (c'est-à-dire
 » que les ambassadeurs de Ferdinand furent gardés
 » prisonniers). »

La description fleurie de l'historien Ottoman , que
 j'ai omise dans ces extraits , est d'autant moins à re-
 gretter qu'un autre témoignage beaucoup moins sus-

(1) مسفور فرانجه قرالنك عتبه دريا نوال جانبنه اخلاصی
 صداقت اوزره اولوب اول بيورينك التجاسی غيری واقع
 اوليغين فرانجه ايلچيسي بخطاب عنايت شمول شاهانه
 ايله مشمول ومنظور اولوب منزله خلت ودر به اخونده تنزبل
 اولوب نامه ميمون نامیده خطاب مستطاب شاهانه دن
 بهره وار قلنوب حسن اجازت هايون ايله کندوبه ارسال
 اولندی اول برسینه دجی اجازت بيور لهشیدی لکن کبرو
 تاخير اولندی ❀

Il y a un article tout aussi long dans *Solakzadé*, sur cette audience
 solennelle donnée à Belgrade ; je le passe sous silence , d'abord parce
 que *Solakzadé* se trouve aussi à la Bibliothèque du Roi à Paris , et
 ensuite parce qu'il ne dit rien autre chose que *Djelalzadé*.

pect, parce que l'écrivain n'a consigné que des faits, sans les amplifier par des fleurs de rhétorique, atteste la même chose, mais avec beaucoup plus de simplicité. Je veux parler d'une des sources les plus rares et les plus précieuses de l'histoire du règne de Souleïman : c'est le Journal de ses campagnes, dans lequel, jour par jour et marche par marche, les noms des stations se trouvent consignés avec les principaux évènemens (1). Il contient en outre tous les *fath-namé*, qui répondent aux *litteræ laureatæ* des Romains, écrits après les principales victoires à différens souverains, et aux gouverneurs ottomans; enfin toutes les lettres échangées par les différentes ambassades turques et persannes, entre le sultan et le schah, à l'occasion de la guerre civile qui avait éclaté entre le premier et son fils.

Voici ce que le journal de la cinquième campagne de Souleïman, en 938 et 939 de l'hég. (1532 de J.-C.), contient sous la date du 5 et du 6 juillet, à Belgrade.

Vendredi, le 2 zilhidjé (5 juillet).

« On tint un divan, avec le même cérémonial avec lequel fut reçu, lors de la campagne de Mohacz, le roi Zapolya, qui baisa la main de l'empereur : tout

(1) Le superbe exemplaire que j'en possède est du plus grand *in-folio* (18 pouces de longueur sur 12 de largeur). Il contient 278 feuilles : il en manque une trentaine, parce que l'ouvrage complet en avait, comme on le voit, par la pagination des deux derniers feuillets, 309; il est de la plus belle écriture. On peut juger par ce volume que la masse des matériaux qu'il contient égale leur importance.

» fut arrangé de la même manière. L'ambassadeur de
 » France baisa la main, et les ambassadeurs envoyés
 » par Ferdinand (MM. de Nogarola et de Lamberg)
 » eurent aussi les baise - mains du congé ; on fit cepen-
 » dant plus de musique (qu'à la réception de Zapolya).
 » Toutes les pièces de campagne furent portées à la
 » tente du divan, et déchargées en réjouissance. »

Samedi, le 3 zilhijé (6 juillet).

« Divan pour l'audience de congé de l'ambassadeur
 » de France, dans le même ordre que celui d'hier.
 » Cet ambassadeur baisa la main et s'en alla (1). »

۲ ذی الحجّة يوم الجمعة (1)

دیوان ایلدیلر سابقا بیج سفرنده مهاج اراسنده قرال یانوش
 ال اوپدکده نیچه ترتیب اولنیش ایسه اول اسلوب اوزره
 ترتیب اولنور فرانجه ایلیچیسسی کلوب ال اوپوب وفرن دوشدن
 کلان ایلیچلره اجازت وپریموب انلر دخی ال اوپدی
 اولکی ترتیبیدن زیاده طبل خانه چالنوب ونه قرد ضرب
 زسلر وارسه دیوان خانه یه کتور یلوب اتبلوب شنلک اولدی

۳ ذی الحجّة يوم السبت

فرانجه ایلیچیسنه اجازت و بریلدیکی اجلدن دیوان
 اولوب دونکی ترتیب اوزره ترتیب اولنوب ایلیچی مدکور

کلوب ال اوپدی کلدی *

Pour ce qui regarde le cérémonial avec lequel Zapolya fut reçu

L'ambassadeur de France (Rincon) (1) fut donc reçu avec des honneurs royaux, et dans les lettres de créance le roi François fut traité, par le sultan, de frère et de *padichah*. C'est de ces lettres, et de celles auxquelles elles servirent de réponse, que parla le grand visir Ibrahim, dans la conférence ci-dessus citée, qu'il eut avec les ambassadeurs de Ferdinand, lesquels, l'année suivante (1533), conclurent la paix avec la Porte, non pas au nom de Ferdinand, mais au nom de Charles V, dont ils avaient aussi apporté des lettres. Le grand visir se formalisant au nom du sultan, de ce que non seulement Charles V prenait dans ces lettres le titre de roi de Jérusalem, mais encore avait mis le nom de Ferdinand avant celui de Souleïman, leur dit ces paroles :

« Rex autem Franciæ, inquit, longe majore modestia
 » usus est, et vere regali, eo quod in litteris suis *novi-*
 » *ter* (l'année précédente) scriptis, dum essent in Hun-
 » garia, ad dominum suum magnum Cæsarem, sub illis
 » subsignet solum *Franciscus rex Franciæ*. Unde ma-
 » gnus Cæsar, ut ulli honorem faciat, ne nobilitate et
 » generositate ab eo vinceretur, nomen suum non po-

comme roi de Hongrie, on peut le voir dans les historiens de Hongrie, dans Istuanfi, *lib. X* ; dans Zermeghy *apud* Schwandtner *scriptores minores*, et après eux dans le plus récent, *Fessler*, t. VII, p. 425.

(1) Istuanfi, *lib. XI*, nomme aussi *Rincon* en passant, à l'occasion de la campagne de *Guns* ; mais il se trompe en croyant que ce ne fut que dix ans plus tard (1542), qu'il excita Souleïman à porter ses armes en Hongrie.

» suit in litteris suis, sed simpliciter ad eum scripsit
 » tanquam ad intimum fratrem. Præterea jussimus
 » Barbarossam, ut non solum non molestet subditos
 » regis Franciæ, sed ipsi regi Franciæ tam sit obediens
 » quam est magno Cæsari, viaque qua ipse jusserit
 » exequatur. »

De retour à Constantinople, Rincon eut une conversation avec l'ambassadeur de Venise, lequel joignit à son rapport un précis de cette conversation, qui se trouve dans le LVI^e volume du *Recueil* de Marino Sanudo. Je le transcris ici tel qu'il se trouve dans le manuscrit, sans rien changer au langage ni à l'orthographe, à quelques mots près qu'il m'a été impossible de déchiffrer, car la main de l'auteur est une des plus mauvaises mains d'Italie que j'aie jamais vues.

*Summario della relatione del capitano Rinconi stato oratore
 del Rè X^{mo} al Sgr. Turco fatta familiarmente.*

Che havendo il Turcho havuto notitia ch' era à Ragusi arrivato, mandato ebbe carri con molti cavalli, e che nel camino vicino al campo fù incontrato dalli senza chi, e che giunto in campo trovo che sopra tutti i padiglioni et tende erano stati posti; poi andarono un l' uno per segno di honorarlo, et poi per la medesima causa furono sbarrati 4^m (4000) archebusi, che tanta l'archibuseria della guardia del Turcho, et tutte le artillerie grosse e minute che dice essere grandissimi, e che el tirare durò per bon pezo; che la matina seguente essendo condotto al padiglione del Turco, lo trova sedente in maestà, circondato dà più

di sosanta Turchi di grande extraction, che erano tutti Viziri Bacha, e poi che esso havuto indosso una veste da Turco che se erra messo guel giorno, essendo cosi costume che chi v`a la prima volta alla presenza di quel signore, et in capo havea la baretta el suscritto alla Christiana, e per che paresse difforme il vestito cosi, o pur forse per altu mosse, nel appresentarsi; reso il Turcho el..... le debite ceremonie; gli fù dato un interpretro al quale expose la commission sua; lo inierpetro la reze ad Abrainbassa et Abraim al Turco; et che la risposta, gli fu resa per il medesimo ordine, cioè in Turcho, tradotta al Abraim, et Abraim allo interpretro, et lo interpose lui, et cosi negotiò quel giorno, quanto ebbe dà negotiar. Dà poi se ne andò per el campo turchesco, quale riferisse che piglia nello alloggiamento delle miglie XXX di paese, per la moltitudine della gente, e ch' el ordine loro e bellissimo nel alloggiare, e che ivi non si faceva danno ne disonesta alcuna, talchè li vivandieri poi fino alle donne portarono per intro con quella sigurezza e andavano.... le coze sue, che si andassino in questa città di Venezia, e che nel caminare, nel quale oservano bon ordine, non facile danno pur di una spiga di grano, et trovi che il vivero era più largo et più abondante d' ogni cosa che non è quì in Venezia, e che quelli che erano diputati alla justizia, la mantenevano di sorte, che non si potea desiderar meglio, concludendo che, nelli costumi e nelli boni portamenti, a lui pare che li christiani siano li Turchi, e li Turchi li christiani.

Riferisse anche che trà loro non si senti otrepito ne rumore al mondo, e che trà loro è tanta grande la obediencia, che maggior non si potrebbe dir; della cavaleria, dice, hanno assai, et il. delli homini da. tanto circa lo rumore quanto allo aspetto, e che suo. e che della cavaleria non sia meno di 500^m (500,000) cavalli, e che il Turco si trova avere da 8000 cameli, di quali disegna valersi in fronto della cavaleria di.sapendo per esperienza, che dà cavalli non usi a vederli si spaventano mirabilmente del aspetto loro e che si sollicitava il caminar per esser il Turcho.credere che Cesare non fosse provisto, e che il più che si fermarebbe in Buda sarebbe un giorno, per andare di lungo a Vienna alle quale trovandola. che lascierebbe un asedio discreto, che quella gente non potesse esser, e che forse anderebbe alla volta di Austria con intenzione di andare a trovare in persona di Cesare col quale designava, secondo si era lasciato intendere, voler far una bona guerra, purchè sua maestà uscisse alla campagna; ma altramente volea far al peggio che el sapesse et potesse, e che finalmente tanto era grosso l' esercito, che non potea si non tener non solo per difficile ma per impossibile, che Cesare restasse.alla campagna; ben dice, parerli impossibile che un tanto esercito si possa incaminare in quelli paesi; questo e tutto quello che ho parlato (*ajoute l'ambassadeur*) col oratore di Franza; ho ritirato la sustanza; si scorse alcuni altri particolarità la quale non facendo à proposito non scrivo: il

qual capitano ricurre soprà sodetto una sera quì col oratore di S. M. col quale venuto à parlamento delle cose turchesche, gli hà trà altre cose riportato questo annotato di sopra.

Aux 50,000 chevaux près, qui doivent être réduits tout au plus à la moitié, ce rapport n'a rien d'exagéré; il s'accorde parfaitement, même pour ce qui regarde la bonne discipline de l'armée de Souleïman, avec ce qu'en disent Paul Jove et les autres historiens du tems. Le Journal des campagnes de Souleïman marque à différentes reprises, les exécutions des soldats, qui avaient volé, gâté des moissons ou fourragé sans permission. Les troupes réglées de l'armée de Souleïman étaient mieux exercées, mieux disciplinées et mieux approvisionnées que les armées de Ferdinand, composées d'Espagnols, d'Allemands, d'Italiens et de Hongrois mal disciplinés, et quelquefois aussi mutins que l'étaient, même sous Souleïman, les janissaires; aussi Souleïman a-t-il conquis la plus belle partie de la Hongrie, et poussé ses courses jusqu'aux portes de Vienne.

Nous arrivons à l'an 1535, dans lequel, d'après la date erronée du manuscrit de l'Arsenal, le premier traité d'amitié aurait été conclu entre François I^{er} et Souleïman, par l'ambassadeur Laforest et le grand visir Ibrahim. Le Journal de la sixième campagne de Souleïman contient deux preuves du contraire, l'une négative, l'autre positive. Ce Journal raconte tous les évènements de la marche et de la campagne, jour par jour, depuis la sortie du sultan de Constantinople,

jusqu'à sa rentrée, c'est-à-dire pendant l'espace de deux ans et demi, depuis le 11 zilhidjé 940 (11 juillet 1533), jusqu'au samedi 14 redjeb 942 (8 janvier 1536), jour où le sultan et le grand visir rentrèrent ensemble à Constantinople. Pendant tous le mois de février 1535, où ce traité, suivant M. de Flassan, aurait été conclu à Constantinople avec Ibrahim, celui-ci et le sultan se trouvaient dans leurs quartiers d'hiver à Bagdad. Ceci est la preuve négative, voici maintenant la preuve positive. Le mercredi, 23 de zilhidjé de l'an 941, c'est-à-dire le 26 mai 1535, il est dit au défilé d'Imanchah (en Azerbeïdjan) (1) :

« Des courriers arrivèrent de la part du *beglerbeg* » de Roumili, qui amenèrent l'ambassadeur du roi » de France. » Or l'ambassadeur de France, ou l'un de ses secrétaires, n'étant arrivé au camp du sultan et du grand visir qu'au 26 mai 1535, le traité en question n'a pu être conclu avec ce dernier en février.

Le traité dont parle le manuscrit de l'Arsenal, conclu avec Ibrahim, n'a donc pu être conclu avec ce dernier qu'au mois de février 1536. Ce fut même le dernier acte historique de ce grand homme d'état, Grec de naissance, qui porta les armes victorieuses de Souleïman jusque devant les murs de Vienne. Il fut assassiné comme César, dont il connaissait les

(1) روم ایلی بکلیر بگسی طرفندن اولاقکر کلوب فرانجه

ایلیچیبیسی کتوردی *

Commentaires, et auquel il aimait tant être comparé, le 15 mars de la même année.

Ayant prouvé que la véritable date de ce traité d'amitié est celle de l'an 1536, et non pas 1535, je vais montrer le peu de vraisemblance qu'il y ait eu un nouveau traité d'alliance conclu l'année suivante, *traité qui n'est connu que par ses effets*, dit M. de Flassan. D'abord il n'y en a pas de traces dans les historiens ottomans, lesquels racontent avec tant de fidélité les premières liaisons entre François I^{er} et Souleïman, commencées dès l'an 1525, puis cimentées par tant de distinctions pendant la campagne de 1532; mais voyons quels sont les effets dont les historiens ont cru pouvoir déduire l'existence de ce traité; ce sont l'armement de la flotte turque et son débarquement dans la Pouille. Nous avons vu, par les extraits précédens, que Souleïman, dès l'an 1526, avait fait entrer dans les raisons de la guerre d'Hongrie, la demande de secours de François I^{er}, avec lequel il n'était pas même lié alors par un traité. Il y a plus, l'an 1534, c'est-à-dire deux ans après la mission de Rincon, et deux ans avant celle de Laforest, Barberousse sortit avec quatre-vingts galères de Constantinople, et ravagea les côtes de Sicile et de Naples jusqu'à Fondi. Les mêmes raisons politiques qui avaient engagé Souleïman à faire une descente sur les côtes de Naples, en 1534, suffisaient pour l'y déterminer aussi en 1537, sans qu'il soit nécessaire de supposer l'existence d'un autre traité, que le traité connu d'amitié; on ne saurait donc considérer le ravage des côtes sujettes à la

domination de Charles V, avec lequel Souleïman était en état de guerre, comme l'effet nécessaire du prétendu traité d'alliance. Dans les archives turques de Venise il existe un Mémoire rédigé dans la seconde moitié du siècle passé, sur toutes les missions turques qui aient jamais été à Venise, avec leur liste, portant ce titre : *Catalogo delle persone spedite à Venezia per parte del gran signore o di qualche commandante ottomano*. A l'an 1536, à la date du 15 janvier, il y est question de la mission de l'interprète de la Porte, Younisbeg. « *Per sollecitare a far lega col Rè di Francia contro lo imperatore.* » Cette mission coïncide tout-à-fait avec la négociation du traité d'amitié conclu à Constantinople, au mois de février de la même année. Si l'on doit juger de l'existence ou non existence des traités d'alliance par des effets, on doit inférer de cette ambassade de Younisbeg, que Souleïman, excitant la république à se liguier contre l'empereur, avec François I^{er}, le prétendu traité d'alliance devait déjà alors avoir été conclu, ou avoir été sur le point d'être conclu. Toutefois, pour produire cet effet, il suffisait de la politique naturelle de Souleïman, ou bien du traité d'amitié, lequel se concluait à Constantinople en même tems. Il est enfin très-naturel que les historiens qui avaient des notions vagues sur l'existence d'un traité, sans en connaître précisément ni la date, ni la teneur, aient transformé le traité d'amitié, en un traité d'alliance, et en aient transporté la date de l'an 1536, où il a été conclu, à l'an 1537, où le ravage des côtes d'Italie eut lieu. La

date de 1537 est trop tardive d'une année, comme celle du manuscrit de l'Arsenal devance d'une année la véritable date, qui est 1536. Si en 1537 un traité quelconque avait été conclu entre la France et la Porte, il y aurait dû avoir alors un ambassadeur français à Constantinople, et les annales turques en auraient fait mention, tandis qu'elles n'en disent mot.

De tout ceci, je crois pouvoir conclure qu'il n'y a pas eu de traité d'alliance signé en 1537, et que le traité en question, donné par les historiens comme un traité d'alliance, n'est autre que le traité d'amitié conclu l'année précédente à Constantinople. Selon l'auteur du *Précis des relations de la cour ottomane avec les puissances étrangères*, dans le *Tableau général de l'empire ottoman*, par M. d'Ohsson, l'alliance projetée en 1537 n'aurait eu effectivement lieu qu'en 1542 (1), et aurait été négociée par le capitaine Paulin, qui s'embarqua ensuite sur la flotte de Souleïman, pour faire, conjointement avec Barberousse, une descente en Sicile et le siège de Nice. M. de Flassan n'en dit rien, non plus que les historiens ottomans, et l'existence de ce traité d'alliance, qui devait avoir été conclu en 1542, paraît tout aussi imaginaire que celle du traité qui aurait dû être conclu en 1537. C'est probablement encore par les effets qu'on en a voulu déduire l'existence; mais Paulin n'était pas le premier ambassadeur embarqué sur la flotte ottomane. L'historien vénitien *Paruta* nous apprend que, dès

(1) *Tableau de l'empire ottoman*, édit. in-8° vol. VII, p. 471.

l'an 1539, il y en avait eu un embarqué sur les galères turques, qui se rendaient au siège de Castelnuovo (1). Un nommé *Cantelmi* accompagnait cet ambassadeur, qui était probablement M. de Laforest qui retournait. Ce même *Cantelmi*, émigré napolitain (2), revenu de sa première mission, fut envoyé une seconde fois à Constantinople, et passa par Venise pour recevoir les commissions du sénat, qui ne lui en donna aucune (3).

Pour prouver donc le troisième point de ce Mémoire, c'est-à-dire qu'à dater de l'an 1525 jusqu'en 1540, il y a eu au moins six missions de François I^{er} à Souleïman I^{er}, au lieu de deux seulement, dont M. de Flassan fait mention, je n'ai qu'à résumer l'ordre des ambassades et missions mentionnées, dont l'existence est attestée par les historiens ottomans et vénitiens, par les archives de Venise et d'Autriche :

1° L'ambassadeur envoyé par la reine-mère, et assassiné avec toute sa suite en Bosnie, en 1525 ;

2° L'ambassadeur envoyé pour déterminer le sultan à la guerre de Mohacz, en 1526 ;

3° Le capitaine Rincon, reçu avec des honneurs extraordinaires au camp de Belgrade, en 1532 ;

(1) Essendo à ciò sollecitati dal Cantelmi, huomo mandato dal Rè di Francia à Costantinopoli, et dall' ambasciatore francese, che si ritrovava sopra queste galee. Paruta, *historia Venetiana*. lib. X. Venetia, 1605, p. 713.

(2) Essere questo huomo (Cantelmi) Napolitano fuoruscito. Paruta, lib. X, p. 718.

(3) Et il Cantelmi si diparti senza alcuna commissione. Paruta, lib. X, p. 719.

4° L'ambassade du chevalier Laforest, qui a conclu le traité d'amitié, - en 1536;

5° et 6° Les deux missions de Cantelmi, en 1539 et en 1540.

Il est possible qu'il y en ait eu une septième, en supposant que l'ambassadeur dont *Paruta* fait mention soit un autre que M. de *Laforest*.

Les historiens ottomans attestent le fait de l'embarquement de l'ambassadeur *Paulin* sur la flotte ottomane, tout aussi bien que les écrivains chrétiens de ce tems; seulement les premiers ne savent rien du long discours que l'historien anglais *Knolles* met dans la bouche du grand visir Souleïman-Pacha, à l'occasion de l'audience de *Paulin* (1). Le même historien, assez véridique, à ses longs discours près, nous apprend que les présens que l'ambassadeur *Paulin* porta au sultan, consistaient en un service de table du poids de six cents livres (2), et cinq cents robes et habits destinés à être distribués parmi les pachas.

Il m'a paru inutile, pour l'objet de ce Mémoire, de recueillir ici tous les passages des historiens ottomans qui ont rapport à l'ambassade de *Paulin*, ambassade dont l'existence n'est point à établir, comme était à établir celle des ambassades antérieures.

(1) The sharp oration of Solyman the Eunuc Bassa to Polinus the French Ambassador. *Knolles*; *History the turkish*, I, p. 491.

(2) A cuptoord of plate curiously wroughts in weight 600 pounds, and five hundred rich garments of all sorts of silk and scarlet to be bestowed upon the bassals and other great courtier. *Knolles*, I, p. 490.

Miroir des pays ou relation des Voyages de Sidi Aly fils d'Housain, nommé ordinairement Katibi Roumi, amiral de Soliman II, traduite sur la version allemande de M. de Diez, par M. MORIS.

(Suite.)

XIV. *Récit de ce qui s'est passé dans l'Yrak persan.*

Enfin nous entrâmes dans le pays d'Yrak عراق, pour venir à Bistam بسطام, sur le penchant de la montagne Damawend دماوند, c'est-à-dire dans le Mazanderan مازندران, où nous allâmes visiter les tombeaux de l'imam Aftakh, du scheikh Bayazid-Bistami et du scheikh Abou'l-Hasan-Khourkani. Le jour suivant, nous étant remis en route, nous arrivâmes à Dakhan داخان (1). La nuit de notre arrivée, un de nos compagnons, nommé Ramazan-Boulouk-Baschi, homme religieux et consciencieux, eut un songe où il vit le scheikh Bayazid-Bistam accompagné de quarante derwiches, qui disait : « Prions, afin que Mirza » Sidi-Aly (2), avec ses compagnons, retourne dans » sa patrie en bonne santé. » Ils firent en effet la prière, et Ramazan-Boulouk, dans son rêve, imita leur

(1) *Dakhan* est nommée aussi *Damaghan*, comme on le voit par la suite de la relation. Voyez ce que j'ai dit au sujet de ce lieu dans ma traduction du livre de Kabous, p. 623, note 1.

(2) On doit remarquer que l'auteur qui n'a porté jusqu'à présent, que le titre de *mir*, est appelé ici *mirza*, ce qui signifie *prince* ou *seigneur*.

exemple. Il le vit aussi écrire des passeports et les cacheter ; ces passeports contenaient l'ordre de ne point nous inquiéter sur la route. Le lendemain matin je fus prévenu de cette vision, et nous remerciâmes Dieu d'une pareille grâce.

En effet, ces douces paroles donnèrent une nouvelle vie à nos cœurs défaillans. A *Damaghan* دماغان, nous nous rendîmes auprès du tombeau de l'imam Zadeh-Djafar. Nous allâmes ensuite à *Semnan* سمنان, et nous y visitâmes le tombeau du scheikh Ala-eddewlet-Samani.

Nous éprouvâmes en ce lieu beaucoup de désagrémens, parce qu'on voulait nous engager dans des controverses religieuses. Mais je dis à mes compagnons :

« Conduisez-vous suivant le dire : Cache ton or,
» ton départ et ta foi.

» Celui qui a du jugement

» Ne fera jamais connaître sa foi, ni sa marche, ni
» son trésor. »

Ils suivirent mes conseils, et nous partîmes le lendemain. Sur la route je fis encore plusieurs recommandations à mes compagnons, et je les consolai, chacun d'après son caractère et son esprit : « Si vous
» vous rappelez l'expression de Menla-Roumi (1) :

(1) Ce Menla ou Molla Roumi est plus connu sous le nom de Djelal-eddin ; on a de lui un grand ouvrage ascétique, écrit en vers persans. Il vécut à Kouniah sous Ala-eddin, prince Seldjoukide, et mourut en 1273, environ vingt ans avant l'établissement de la monarchie ottomane. Son fils devint également célèbre sous les premiers sultans tures.

« L'homme pieux ne devient pas pur s'il n'a pas
» vidé la coupe.

» Il faut beaucoup de voyages pour mûrir ce qui
» est encore acide ;

» Vous verrez que personne n'a plus voyagé que
» vous. Puisqu'il en est ainsi vous devez être mûrs.
» Il n'est donc pas convenable que des personnes d'un
» esprit aussi élevé s'arrêtent aux discours d'hommes
» abjects et obscurs ? » Ils prirent aussi en bonne part
ce que je leur disais, et suivirent mon conseil.

Nous arrivâmes ainsi à *Rey-Scheheriar* (1), où nous allâmes visiter les tombeaux de imam Abd-oul-Azim et Seyi-Schehriban, épouse de l'imam Housaïn ; que Dieu leur soit favorable. Nous y eûmes des entrevues avec Mohammed-Khodabendé Mirza, fils du schah, et avec le chef des troupes Souwendek-Agha. Le schah avait envoyé auparavant Ismaïl, mirza de Kazwin, dans le Khorasan, c'est-à-dire à *Heri* هری (Herat) ; mais il fut obligé de le rappeler à *Kazwin* قزوین ; car Ismaïl mirza (fils du schah) s'était conduit dans le Khorasan de telle façon que le schah à Kazwin avait fait exécuter un sultan plein de capacité, et que par son ordre le khan Mohammed, à *Herat* هرات, c'est-à-dire à *Heri*, avait aussi fait mourir plusieurs hommes de mérite, appartenant à Ismaïl mirza.

Le schah désirant revoir Mohammed-Khodaben-

(1) *Rey Scheheriar* est proprement la ville royale de Rey dans le Khorasan ; on l'appelle simplement *Rey*, et on y ajoute l'épithète *Scheheriar* pour le distinguer d'une autre *Rey*, qui est dans l'Irak persan.

deh, lui avait envoyé le chef des troupes Souwendek-Agha, dont nous avons déjà parlé, et en même tems il rappela Ismaïl-mirza à la cour. Pendant que tout ceci se passait, j'eus une entrevue avec Mohammed-Khodabendeh ; il me parla des bonnes intentions du schah envers le sublime empereur (Soliman I^{er}) ; ce qui calma un peu nos esprits agités. Le lendemain nous continuâmes notre voyage, et dans l'espace d'un demi-mois, c'est-à-dire vers la fin du mois de safar, nous arrivâmes devant la capitale de l'Yrak, c'est-à-dire à la ville de Kazwin. Après avoir été annoncés au schah, aucun de nous n'obtint la permission d'entrer dans la ville, mais il nous envoya dans une campagne (un village), connu sous le nom de *Sebzéghiran* سبزه کران. L'administrateur du khan, c'est-à-dire son grand visir Masoutm-Begh, nous y mit sous la garde du divan beg (juge criminel), nommé Mahmoud-Begh. L'ischik agha (1) vint écrire nos noms, et prendre note, combien nous étions ; il enregistra jusqu'aux chevaux qui nous appartenaient, et recommanda à ses gens : « Tenez-vous sur vos gardes pendant la nuit ; » nous verrons ce qui arrivera ! » Le schah destitua l'administrateur de Meschehed, Gheuktché-Khalfa, et le visir Mir-Mounschi, étant très en colère de ce qu'ils ne lui avaient pas annoncé plus tôt notre arrivée.

En ces circonstances, le chef des Kiptchaks, Aly-begh, qui avait été notre compagnon de voyage, m'envoya le fourrier Pir-Aly, pour me dire : « On ne

(1) C'est une espèce de Chambellan, Voy. plus haut, t. IX. p. 194, n. 2.

» conçoit rien aux procédés du schah. Si vous avez
 » quelq'argent comptant sur vous, donnez-le moi en
 » dépôt. Si Dieu vous accorde la délivrance, il vous
 » sera restitué ; et s'il vous arrive malheur, il vaut
 » mieux que ce soit moi qui l'ait que vos ennemis. »
 Je répondis : « Des hommes qui ont tant voyagé ne
 » portent point de richesses avec eux, et s'ils avaient
 » craint la mort, ils ne seraient pas venus jusqu'ici.
 » Dans les paroles éternelles du sublime koran, il est
 » dit : *Lorsque le terme de leur vie sera atteint, ils*
 » *ne pourront ni le retarder d'une heure, ni l'avancer.*
 » *Nous avons cru en lui, et lui avons été fidèles* (1).
 » De même, dans cette circonstance, Dieu ne lais-
 » sera pas succomber celui qui ne doit pas mourir. »
 Je fis faire cette réponse à Aly-Begh, et m'adressai
 ensuite à Dieu. Il s'en suivit que le schah vit dans la
 bourse les ordres supérieurs et les lettres que les em-
 pereurs nous avaient données. En outre, les prin-
 cesses augustes qui nous avaient accompagnés dans
 notre voyage, c'est-à-dire l'épouse du schah et l'épouse
 de Bahram-Mirza, interposèrent pour nous leur té-
 moignage. « Ces gens souffrent à tort, disaient-elles ;
 » nous avons appris à les connaître tous, pendant la
 » route. » Moi-même je composai une pièce de vers
 que j'envoyai au schah :

« Si le schah (le roi) des héros s'était élancé sur le
 Duldul (2) fougueux un jour de bataille,

(1) Koran, sur. 7, v. 35.

(2) *Duldul* était le nom d'un cheval de Mahomet; quelques-uns
 prétendent que c'était un mulet. Voy. le liv. de Kabous, p. 565, n. 1.

» Ni les Roustems, ni les Isfendiars n'auraient pu résister au Zou'lfikar (1).

» Qui est-ce qui empêche de dire que Dieu le protège ?

» Personne n'est généreux qu'Aly ; il n'y a pas d'autre épée que le Zou'lfikar.

» Chaque fois que le schah du pays lance son coursier contre les ennemis,

» Tous les chefs superbes sont vaincus, en voyant les coups de son cimeterre.

» Pour décrire ses qualités, il faudrait le nommer la gloire des créatures.

» Personne n'est généreux qu'Aly ; il n'y a pas d'autre épée que le Zou'lfikar.

» Il a juré de détruire les mécréans dans les combats.

» En brandissant son glaive redoutable, il a soudain plongé la terre dans des flots de sang.

» L'ange Gabriel a donné aussi en sa faveur le meilleur témoignage.

» Personne n'est généreux qu'Aly ; il n'y a pas d'autre épée que le Zou'lfikar.

» Dieu lui a fait présent de la robe précieuse de la valeur.

» Lorsque son sabre dégoutte de sang, le jour qui éclaire le combat en est lui-même étonné.

(1) *Zou'lfikar* est le nom de l'épée de Mahomet dont Aly hérita. Katibi, composant son ode dans le dessein de flatter le schah de Perse, fait semblant de croire que ce souverain, qui appartenait à la secte d'Aly, était aussi en possession de son épée. C'est également par le désir de se rendre agréable au roi de Perse, que le poète mentionne Aly et son glaive dans le refrain de chaque strophe.

» Tous les anges ont fait des vœux pour lui.

» Personne n'est généreux qu'Aly ; il n'y a pas d'autre épée que le Zou'lfikar.

» Des tigres farouches ont dépouillé leur audace, et se sont enfuis devant le lion de Dieu (1).

» Les héros ont demandé grâce devant son épée sanglante.

» Celui qui ceint le sabre pour marcher contre lui, court à une mort inévitable.

» Personne n'est généreux qu'Aly ; il n'y a pas d'autre épée que le Zou'lfikar.

» Tout homme qui marche au combat contre le schah de l'Yrak, doit pousser des cris lamentables.

» Lorsqu'il brandit son épée tranchante, les rochers et les pierres même ne peuvent la rassasier.

» Les peuples lui obéissent, et abaissent leur tête jusqu'à la terre.

» Personne n'est généreux qu'Aly ; il n'y a pas d'autre épée que le Zou'lfikar.

» Il s'est fait une renommée, et il a acquis à sa porte auguste un nom glorieux dans le monde.

» Il a attaché son épée au ciel ; tous les nobles et tous les peuples se sont réjouis (2).

(1) Aly fut nommé par Mahomet le *Lion de Dieu*. C'est sans doute à cause de ce surnom que les Persans ont pris pour emblème, la figure d'un lion avec un soleil au-dessus de son dos ; on voit souvent ce lion sur leurs monnaies. Le vers de Katibi renferme donc une allusion en l'honneur du schah, protecteur de la secte d'Aly.

(2) Voyez le livre de Kabous, p. 265, noter.

» Il est devenu le bien aimé de Mourtéza (Aly)!
Voilà ce que Katibi dira toujours :

» Personne n'est généreux qu'Aly ; il n'y a pas d'autre épée que le Zou'lfikar. »

(La fin à un prochain Numéro.)

Sur les noms de la Chine.

Le nom de Chine que nous donnons au plus vaste pays de l'Asie orientale, n'y est pas d'un usage général ; nous le tenons des Malais, qui appellent cet empire چین *Tchina*. Les pilotes et une partie des matelots qui conduisirent les premiers navires portugais en Chine, étant d'origine malaise, il était tout naturel que les Portugais adoptassent le nom que leurs guides donnaient à la Chine. Les Malais avaient connu les Chinois dès la dernière moitié du troisième siècle avant notre ère, quand *Tshin shi hoang ti* soumit la partie méridionale de la Chine avec le Tonquin, et poussa ses conquêtes jusqu'en Cochinchine. Les peuples des îles Malaises ayant des relations directes avec ces pays, connurent donc dès cette époque les Chinois, qui portaient alors le nom de *Thsin* : les Malais n'ayant pas la lettre *ts* aspirée, prononcèrent ce mot *Tchina*, en y ajoutant un *a*. Il est également constant que les premières relations des Chinois avec l'Inde datent du tems de la dynastie Thsin. Ce nom fut changé par les Hindous en चीन, *Tchina*, pour la même raison que chez les Malais, car l'alphabet dé-

vanagari et ses dérivés n'ont également pas la consonne *ts* aspirée, et en cas de besoin, elle est remplacée par le च *tch*. Dans les livres bouddhistes, la Chine porte aussi le nom de *Tchina*; on l'a même adopté dans les traductions chinoises qui ont été faites de ces livres, et les Chinois ont affecté les deux caractères *Tchina* (1) à la transcription de cette dénomination étrangère à leur pays. C'est aussi de l'Inde que les Arabes reçurent le mot دجين *djin*, comme ils devaient l'écrire n'ayant pas le چ *tch* persan; cependant ils s'aperçurent bientôt, que cette lettre n'était pas tout-à-fait propre pour exprimer le nom de *Thsin*, ils la remplacèrent pour un ص et écrivirent صين *sin*. C'est de cette orthographe que quelques savans allemands, peu au fait de la matière, ont conclu qu'il fallait plutôt appeler la Chine *Sina*, oubliant que dans leur langue maternelle la lettre *S* représentait le *Z* des idiomes dérivés du latin, et qu'elle est beaucoup trop douce pour exprimer le son du *ths* chinois, qui est un *Z* allemand aspiré.

Le nom samscrit de महाचीन, *Maha Tchina*, abrégé dans les dialectes de l'*Hindoustan* en *Matchin* (ماچین), et adopté sous cette dernière forme par les Persans, n'est pas fort ancien; il ne paraît dater que du milieu du XII^e siècle, époque à laquelle les empereurs de la dynastie de *Soung* furent forcés de se retirer dans la partie méridionale de leur empire, et de

(1) Voyez le dictionnaire chinois, imprimé à Paris en 1813, *tchi* (n^o. 3,718) et *nd* (n^o. 3,356).

céder les provinces du nord aux *Kin* ou *Djourdjeh*, ancêtres des Mandchoux de nos jours. La partie septentrionale de la Chine garda alors, chez les peuples étrangers, l'ancien nom de *Tchina* ou *Tchin*; tandis qu'auparavant elle avait aussi été appelée *Káthai*, du nom des *Khitan*, peuple mongols-tongouse, qui y dominaient.

Malgré la configuration informe que Ptolémée donne à la partie sud-est de l'Asie, on reconnaît aisément sur ses cartes la presque île au-delà du Gange, le golfe de Tonquin et la côte méridionale de la Chine. Il appelle les habitans de la dernière et ceux du Tonquin *Σιναι*, *Sinae*, parce qu'ils se trouvaient alors sous la domination chinoise. Leur capitale *Thinae* (ἡ μητρόπολις Θείναι) est très-vraisemblablement Canton de nos jours, ou du moins une ville qui existait dans son voisinage, car Canton a changé plusieurs fois de place, comme on le voit par l'histoire de la Chine. Ptolémée a prolongé la côte méridionale de la Chine au sud, tandis qu'elle se dirige de l'ouest à l'est; telle est la cause pour laquelle sa carte est toute bouleversée; il suffit de la retourner pour reconnaître la position de Canton dans *Thinae*, et le *Bocca Tigris* ou l'estuaire du Tigre dans le *golfe des Sinae* (τῶν Σινῶν κόλπος). On y voit même le *Ta kiang* ou *Si kiang*, sur la rive septentrionale duquel *Canton*, ou la capitale des *Sinae*, est située. Les notions que Ptolémée avait sur ce pays étaient vraisemblablement plus anciennes que son siècle; ou, ce qui est également probable, le nom de *Thsin* donné à la Chine était déjà général dans

l'Inde , au-delà du Gange et chez les habitans des îles de la Sonde. Cosmas Indicopleustès, chrétien de l'église latine, qui parcourut l'Inde dans la première moitié du VI^e siècle, nous a laissé une cosmographie chrétienne très curieuse; il y nomme la Chine *Τζουίτζα*, *Tsinitsa*, la compare avec l'Inde, la Perse et les états romains, et assure qu'on ne naviguait pas au-delà de ce pays; toutefois, dans un autre endroit de son livre, il dit que *Tsinitsa* était entourée de la mer du côté de l'est.

Quoique les anciens, les navigateurs arabes, et les premiers Portugais qui allaient dans l'Inde, eussent adopté le nom samskrit et malais de *Tchina* pour la Chine méridionale, la partie septentrionale de ce pays ne portant pas le même nom chez les peuples voisins, fut aussi appelée différemment dans l'occident. Sous la dynastie de Han, c'est-à-dire dans les deux siècles avant et après notre ère, les Chinois avaient conquis toute l'Asie centrale, jusqu'aux bords de l'Oxus et du Jaxartes. Ils y avaient établi des colonies militaires, et leurs négocians parcouraient ces contrées pour y échanger leurs marchandises contre d'autres produits venus de la Perse et de l'empire romain. Ils apportaient principalement de la soie et des tissus de cette matière, qui trouvaient un excellent débouché en Perse et en Europe. D'après les auteurs grecs, le mot *σίρ* désigne le ver à soie, et les habitans de la *Serica*, pays duquel venait la soie. Ce fait démontre que le nom de *Seres* leur venait de la marchandise précieuse que les peuples de l'Occident allaient chercher chez eux. En

arménien , l'insecte qui produit la soie s'appelle *she-ram* , nom qui ressemble assez au *σῆρ* des Grecs. Il est naturel de croire que ces deux mots avaient été empruntés à des peuples plus orientaux. C'est ce que les langues mongole et mandchoue nous donnent la facilité de démontrer. Il en résultera que le nom de la soie, chez les anciens, est véritablement originaire de la partie orientale de l'Asie. La soie s'appelle *sirkek* chez les Mongols, et *sirghé* chez les Mandchoux: ces deux nations habitaient au nord et au nord-est de la Chine. Est-il présumable qu'elles eussent reçu ces dénominations des peuples de l'Occident? D'un autre côté, le mot chinois *see* ou *szu*, qui désigne la soie, montre non seulement de la ressemblance avec *sirkek* et *sirghé*, mais principalement avec le *σῆρ* des Grecs. Cette analogie frappera d'autant plus, quand on saura que dans la langue mandarine le *r* ne se prononce pas, tandis que cette finale se trouvait vraisemblablement dans les anciens dialectes de la Chine. Mais le mot coréen *sir*, qui désigne la soie, est tout-à-fait identique avec le *σῆρ* des Grecs, qui se prononçait aussi *sir* (1). La soie a donc donné son nom au peuple qui la fabriquait et l'envoyait dans l'Occident. Ainsi les *Seres* sont évidemment les Chinois, dont l'empire était autrefois séparé par l'Oxus de celui de la Perse, quoi qu'en puissent

(1) Il serait curieux de rechercher à quelle époque le mot *silk* a été introduit dans la langue anglaise. Il paraît être le même que le Russe *chelk*, que je crois dérivé du Mongol *sirkek*, fait qui est d'autant plus probable que la Russie est restée pendant long-temps sous le joug des Mongols.

dire des géographes, qui ne savent qu'employer le compas pour chercher l'emplacement des nations.

Les premières colonies chinoises qui vinrent du nord-ouest peupler les pays situés le long du Houang-ho, se trouvaient entourées de peuples presque sauvages, et beaucoup moins civilisés qu'elles ne l'étaient. Elles donnèrent alors à l'état qu'elles venaient de fonder, le nom de *Tchoung koue*, c'est-à-dire *royaume ou empire du milieu*. Quelques écrivains chinois assurent que la dénomination de *Tchoung koue* ou royaume du milieu, datait du tems de *Tchhing wang*, second empereur de la dynastie de Tcheou, qui régna à la fin du XII^e siècle avant notre ère. A cette époque, la Chine était divisée en plusieurs principautés, qui prenaient toutes le titre de royaumes. *Tcheou koung*, oncle de l'empereur, donna au pays de *Lo yang*, dans le Ho nan, où était la résidence du monarque chinois, le nom de *Tchoung koue*, parce qu'il se trouvait au milieu des autres royaumes, qui formaient alors la Chine. Depuis ce tems, ajoutent les mêmes auteurs, la portion de l'empire ou sa totalité, possédée par les empereurs, a toujours porté ce titre.

Cette dénomination s'est conservée jusqu'à présent, et les nations voisines de la Chine l'ont traduite dans leur langues respectives. Les Mandchoux disent *Doulimba-i Gouroun*; les Mongols, *Dounda-in oulous*; les Tonquinois, *Djoua kwok*; les Japonais, *Tsiou kokou*, et les Birmans *Alai praï dai*; tous ces noms signifient *royaume du milieu*.

On pourrait cependant expliquer d'une manière

différente cette épithète donnée à la Chine : *Tchoung*, en chinois, signifie aussi *le parfait milieu moral, qui ne dévie en rien de la rectitude*. Dans cette acception de ce mot, *Tchoung koue* serait le *royaume parfaitement bien gouverné*. Je n'ai pas besoin de réfuter ici l'idée absurde de ceux qui prétendent que les Chinois croient que leur pays est situé au milieu du monde, et que c'est pour cette raison qu'ils l'appellent *Tchoung koue*. Un matelot ou un *couli* de Canton peut, à la vérité, donner une pareille explication, mais c'est à l'intelligence de celui qui le questionne, de l'adopter ou de la rejeter.

Un autre nom par lequel les Chinois désignent souvent leur pays, est celui de *Szu hai* ou des *quatre mers*. On pourrait l'appeler poétique, car il suppose quatre grands amas d'eau environnant la Chine, tandis qu'elle n'est baignée par la mer qu'à l'est et au sud. Des notions vagues de la mer Caspienne, du lac Baikal, et même de l'Océan glacial, peuvent avoir donné lieu à cette dénomination dans l'antiquité.

Le mot *Thian hia*, ce qui est *sous le ciel*, le monde, en mandchou *Abkai fedjezghi*, et en mongol *Tegriïn dozihn*, est ordinairement appliqué à la Chine, par amplification, comme le mot *orbis* le fut par les Romains à leur empire. Les Japonais prononcent *Tenka* pour *Thian hia*, et donnent ce nom à leur propre pays.

Une autre dénomination de la Chine est *Chin tan*, c'est-à-dire *aurore orientale*. Elle se trouve dans les livres bouddhistes, et elle est principalement en usage

chez les Japonais, qui la traduisent par *Morou kossi*. D'autres noms chinois de la Chine sont *Tchoung houa* ou la *fleur du milieu*; *Thian tchhao*, l'empire céleste; *Tchoung yuan*, le vaste plateau du milieu.

Les Mahométans de la Chine appliquent à ce pays le nom de *Toung thou* ou *terre orientale*, et donnent celui de *Tchoung koue* à l'Arabie, patrie du fondateur de leur religion.

Communément les Chinois appellent leur empire d'après le nom de la dynastie régnante. C'est ainsi que, dans les tems les plus reculés, ils lui donnaient les noms de *Thang*, de *Yu* et de *Hia*. Les hauts faits des empereurs de la dynastie des *Han* mirent ce dernier nom en usage, et depuis ce tems les Chinois portent celui de *Han jin* (hommes de Han); il est encore aujourd'hui très-commun : les Japonais le prononcent *Kan*. La dynastie des *Thang* s'étant encore plus illustrée par des conquêtes que celle des *Han*, le nom *Thang jin* (homme de Thang), fut pendant plusieurs siècles en usage pour désigner les Chinois; il l'est encore au Japon, mais on l'y traduit par *kara*, qui, comme *Thang* en chinois, signifie glorieux (*gloribundus*), et il s'écrit avec le même caractère.

Actuellement la Chine étant gouvernée par la dynastie mandchoue, qui a adopté le titre de *Thsing* ou de *Thai thsing*, les Chinois s'appellent *Thsing jin*, (hommes de Thsing), comme ils portaient le nom de *Ming jin*, sous celle des Ming.

Les Mongols appellent les Chinois *Kitat* et *Nangghiat*. Les Mandchoux leur donnent le nom de *Nikan*;

les Tonquinois et les habitans de la Cochinchine, les appellent par mépris *Ngo*, et leur royaume *Noo oek ngo*. Les Tubetains donnent à la Chine le nom de *Ioulbou*, et à ses habitans celui de *Djanag* ou *Ghianag*, qui signifie *Dja* ou *Ghia blancs*, en opposition avec les *Dja gar* ou *Ghia gar*, c'est-à-dire les *Dja* ou *Ghia noirs*, qui sont les Hindous.

KLAPROTH.

Note du rédacteur sur le précédent Mémoire.

Plusieurs points de l'intéressante notice que l'on vient de lire seront, dans le prochain numéro, l'objet de quelques remarques et de diverses observations, presque toutes supplémentaires. Nous aurions préféré les insérer dans ce numéro, à la suite du mémoire de M. Klaproth, mais la composition était trop avancée lorsque ce morceau nous est parvenu. L'auteur de ces observations est le rédacteur du Journal Asiatique, qui a déjà publié, en 1819, une dissertation dans laquelle il a donné de fort grands détails sur le même sujet. Cette dissertation, relative aux colonies chinoises établies à une époque très-ancienne dans l'Arménie et la Géorgie, se trouve dans le second volume de ses *Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie*, Paris 1819, pages 15-55.

J. S. M.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 9 janvier 1827.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et admises en qualité de membres de la Société :

MM. Le colonel TOD.

Le docteur BOEKEL.

Le docteur MUNCH.

PONS-DEJEAN, répétiteur des élèves en langues orientales au collège de Louis-le-Grand.

RADIGUEL.

PUSICH, ancien interprète du Roi dans le Levant.

DURSCH (Georges Martin), docteur de philosophie à Tubingue.

M. l'abbé Beuzelin adresse un exemplaire d'un ouvrage qu'il vient de publier, sous le titre de : *Nouvelle méthode pour étudier l'hébreu des saintes Ecritures.*

M. Fræhn écrit de Saint-Pétersbourg, en envoyant au nom de la famille de feu M. le comte de Romanzoff, un exemplaire de l'édition de *l'Histoire généalogique des Tatars d'Aboulghazi*, imprimée à Cazan.

M. le Président rend compte de la visite que le bureau de la Société a faite à S. A. R. Monseigneur le duc d'Orléans, à l'occasion de la nouvelle année, et des paroles pleines de bonté que S. A. R. a bien voulu lui adresser.

M. Dondey-Dupré lit un extrait d'un drame indien, d'après M. Wilson.

M. Brosset lit un morceau tiré du Sse-ki de Sse-ma thsian.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Par M. Garcin de Tassy : *Prospectus du Mémorial scientifique et industriel*, recueil mensuel rédigé en arabe, brochure in-8°. — Par le même : *Doctrine et devoirs de la religion musulmane*, tirés textuellement du Koran, suivis de *l'Écologue musulman*; 1 vol. in-18. — Par M. L. J. Schmidt : *Réfutation de l'ouvrage de M. Klaproth*, intitulé : *Recherches sur l'histoire des peuples de l'Asie centrale*, in-8°, en allemand. — Par M. Fræhn : *Sur les médailles kufiques du musée Sprewitz, de Moscou, Pétersbourg, 1825*, in-4°. — Par M. Toulouzan : *L'Ami du bien*, n° 7, br. in-8°. — Par M. de Chezy : *Yadjnadattabada*, in-4°. — Par M. L. V. Letellier : *Choix de Fables*, traduites en turc par un effendi de Constantinople, et publiées avec une version française par Letellier, in-8°, 1826. — Par M. le baron de Sacy : *De metris carminum arabicorum*, etc. — Par le même : *Chrestomathie arabe*, nouv. éd. tome II, in-8°, 1826. — Par M. le Colonel Fitz-Clarence : *Journal of a route a cross India through Egypt to England*, etc., in-4°. — Par Mr. C. J. C. Reuvens : *Verhandeling over drie groote*, etc., avec un cahier de planches. — Par Mr. Joseph Hammer : *Les mille et une nuits*, en allemand. — Par M. G. de Humboldt : *Über den auten den namen Bhagavad Gita bekaante Episode den Mahabharata.*

* التذكرة الشهرية في العلوم البشرية والصنایع الهندية *

MÉMORIAL SCIENTIFIQUE ET INDUSTRIEL,

RECUEIL MENSUEL RÉDIGÉ EN ARABE,

Et Publié par M. GARCIN DE TASSY, des Sociétés Asiatiques de Paris, de Londres et de Calcutta, et M. BABINET, de la Société Asiatique de Paris, ancien élève de l'École Polytechnique.

EXTRAIT DU PROSPECTUS ARABE (1).

Tandis que, dans les derniers siècles, les peuples Européens voyaient s'agrandir chaque jour la sphère de leurs connaissances, et croître la masse de tous ces instrumens de bonheur et de puissance que donne le savoir, les Musulmans languissaient dans le sommeil funeste de l'insouciance. Mais enfin ils semblent se réveiller aujourd'hui à la voix de quelques chefs généreux, et viennent redemander à l'Europe ces sciences, ces arts, cette civilisation que l'Europe reçut d'eux autrefois.

En effet quand le trône d'Haroun-errachid, entouré de savans et de poètes, brillait de tout son éclat, quand Mamoun et tant d'autres Khalifes illustres faisaient fleurir sous le beau ciel de l'Orient, à côté des arts de la guerre qui protègent les peuples, les arts non moins précieux de la paix qui les éclairent, les consolent et les fortifient, l'Europe, cette Europe aujourd'hui si éclatante de gloire, était enveloppée de ténèbres bien plus épaisses, bien plus difficiles à dissiper que les nuages dont l'horizon de l'Orient s'est couvert depuis.

Les relations que nos aïeux avaient alors avec les Musulmans, leur permirent de puiser chez eux ces belles sciences, ces arts admirables. C'est dans leurs livres qu'ils étudièrent d'abord la chimie, les mathématiques, l'astronomie; c'est dans leurs traductions qu'ils commencèrent à lire Aristote, Hippocrate, Euclide, Ptolémée. Ils firent venir de l'Orient des hommes habiles dans tous les genres. A cette époque des médecins arabes traitaient nos souverains, des architectes Musulmans construisaient ces beaux édifices religieux qui excitent encore notre admiration. A notre tour nous nous élevâmes peu à peu à l'apogée des connaissances humaines, tandis que les Musulmans jadis nos maîtres abandonnèrent insensiblement les études qui avaient illustré leurs ancêtres, sans s'apercevoir que cette négligence les entraînait dans la décadence de tous les genres de gloire. Mais le moment est venu sans doute où les nations musulmanes vont se mettre au niveau de la civilisation Européenne, comme jadis nous nous mêmes au niveau de celle de l'Orient. Déjà le signal est donné, l'organisation militaire des

(1) On peut se procurer des exemplaires du texte chez M. Garcin de Tassy, rue Saint-André-des-Arcs, N° 55, à Paris.

Européens est adoptée dans une partie des contrées musulmanes ; plusieurs de nos inventions utiles y sont accueillies ; on y voit des écoles à l'instar de celles de l'Europe ; des imprimeries s'y élèvent et mettent au jour des ouvrages remarquables sur des sciences dont l'étude avait été, depuis long-temps négligée chez les peuples de Mahomet. Le pacha d'Égypte a envoyé en France de jeunes musulmans pour étudier au foyer de nos connaissances des sciences inconnues en Orient. De leur côté des Persans et des Indiens accourent en Angleterre pour y recevoir une éducation morale et scientifique. Ces jeunes gens retourneront dans leur pays, pleins d'idées saines et élevées ; ils communiqueront à leurs compatriotes les connaissances qu'ils auront acquises, réformeront les préjugés et propageront les bienfaits de la civilisation. Toutefois dans beaucoup de contrées, cet essor, qui promet de si nobles résultats, n'est pas encore donné.

Secourir en certains pays, les hautes vues d'un gouvernement généreux, les provoquer dans d'autres, populariser partout les connaissances utiles, voilà le but que nous nous proposons en publiant un recueil mensuel sur les sciences et les arts, destiné aux peuples musulmans. Ce journal, intitulé *Mémorial scientifique et industriel*, paraîtra chaque mois, à dater de juillet 1827, par cahiers de trois feuilles d'impression. Chaque numéro sera orné d'une gravure représentant les objets scientifiques décrits dans les dissertations qu'il contiendra.

Cette publication sera imprimée à Paris, et rédigée en arabe d'après les meilleurs ouvrages et journaux Européens. Nous y traiterons des Mathématiques (où se trouve comprise l'Astronomie), de la Géographie, de la Physique, de la Chimie, des Sciences naturelles, de la Géologie (où se trouve comprise la Minéralogie) ; de la Médecine, de la Chirurgie et de l'Anatomie ; de l'Agriculture, et de tous les arts utiles de la paix. Nous donnerons en outre les nouvelles qui pourront intéresser les savans de l'Orient.

Le désir de propager les connaissances utiles a seul dirigé nos vues ; aussi avons-nous tout lieu d'espérer que les souverains musulmans se feront un plaisir de favoriser la circulation de nos cahiers mensuels dans les pays soumis à leur empire, qu'ils protégeront notre entreprise, qu'ils l'encourageront même. Nous espérons encore que les amis des sciences et des lettres orientales, à quelque nation, à quelque religion qu'ils appartiennent, souscriront à notre journal, qui s'enrichira de nos relations avec des contrées jusqu'ici peu explorées.

Nous avons invité les savans orientaux à nous envoyer des observations sur les vents régnants dans leurs contrées à chaque saison de l'année, sur la pluie, sur les tremblemens de terre, sur les animaux, les végétaux, les minéraux ; en un mot sur tout ce qui a rapport aux sciences naturelles. Lorsque ces communications nous paraîtront de nature à intéresser les lecteurs du journal, elles y seront insérées.

N. B. Le prix de l'abonnement est de 50 francs, par an. On souscrit chez M. GARCIN DE TASSY, à Paris, rue Saint-André-des-Ares, N° 55 ; et à Marseille, rue Dauphine, N° 49.

(Février 1827.)

JOURNAL ASIATIQUE.

Observations sur l'emploi des mercenaires mahométans dans les armées chrétiennes, par M. le Colonel G. Fitz-Clarence.

Anjourd'hui que les possessions de plusieurs souverains d'Europe avoisinent les pays musulmans, ou qu'ils étendent leur autorité dans l'Orient sur plusieurs millions d'hommes, et qu'ils comptent parmi leurs soldats des sujets attachés non seulement au mahométisme, mais même à d'autres religions, il n'est pas sans intérêt de suivre dès l'origine les différentes époques où les sectateurs du Coran ont, même sans motif religieux, combattu pour ces princes à la fois étrangers et contempteurs de leur prophète et de leur foi.

Le Coran recommande sans cesse et d'une manière non équivoque, aux sectateurs de Mahomet, d'étendre par le glaive la foi de leur prophète (1); il loue ce

(1) جهاد . Ce mot indique une guerre sacrée contre ceux qui ne sont pas orthodoxes, soit pour les convertir, soit pour les subjuguier

prosélytisme comme l'action la plus belle et la plus honorable, et il promet pour récompense la couronne du martyr à ceux qui succomberont dans cette cause sacrée (1).

Cependant nous voyons par l'histoire, que ce dogme guerrier ne les a pas empêchés de diriger contre d'autres objets leur valeur militaire, et de l'employer à défendre des principes bien différens de ceux que le législateur avait en vue.

Non seulement ils ont combattu en bataille rangée les uns contre les autres, souverain contre souverain, attachés aux mêmes croyances; souvent même des motifs suggérés par le voisinage, l'espoir du gain, la soif du pillage, ou la crainte de manquer d'emploi ou de provisions, les ont fait enrôler dans les rangs et sous les drapeaux des sectateurs du Christ, de Boudda et de Brahma.

Ces sortes d'exemples, qui se sont déjà présentés tant de fois, ont fait dire aux commentateurs du Coran, qu'il y a obligation légale de résister à leurs frères, s'ils combattent du côté des infidèles.

Le premier devoir d'un musulman est d'épargner ses frères, et le soldat qui, quoiqu'armé contr'eux,

et les rendre tributaires; car quoique cette guerre ait pour motif leur condition d'infidèles, elle n'a pas toujours leur conversion pour résultat.

(1) Pendant les Croisades, les papes animaient les soldats chrétiens par des espérances et des promesses semblables.

en tue un sciemment, est condamné à perdre la vie; s'il l'a tué sans le savoir, il est obligé de se racheter de l'homicide qu'il a commis, à moins qu'il soit impossible de différer le combat, et qu'on ait pris tous les soins nécessaires pour éviter la honte de la défaite.

La vie pillarde et les habitudes des anciens Arabes, ainsi que des Tartares leurs premiers modèles, s'accordaient particulièrement avec les goûts d'un peuple soldat, et les premiers, venus du midi, et les seconds du nord, se sont, dès les premiers tems, attachés comme mercénaires au service des empires puissans dont ils étaient voisins.

Les armées des nations voisines de l'Arabie virent leurs rangs remplis de ses fils intrépides, soit à l'époque de la race des Kaïanides, soit du tems des Hébreux, des Grecs, des Romains, ou des différentes dynasties de la Perse, depuis la conquête d'Alexandre, jusqu'à l'époque où cette contrée tomba sous le joug des successeurs de Mahomet.

Durant les cent années qui suivirent la mort de Mahomet, leur esprit martial fut exalté et enflammé par l'enthousiasme de la religion, et leurs armées victorieuses obtinrent des succès qui (si l'on en considère la rapidité) étaient jusqu'alors sans exemple.

A la voix de leurs imams, ils employèrent, pendant plusieurs siècles, cette ardeur belliqueuse à défendre l'immense étendue de leurs frontières, au-delà du *Djihoun*, contre les Turcs, et dans les défilés du mont Taurus contre les Romains, qui presque chaque ar-

née (1) avaient à souffrir des campagnes (2) d'été de leur éternel ennemi (3).

Cette guerre continuelle contre les Romains surtout, fut soutenue autant dans un but politique, pour entretenir parmi les soldats cette ardeur guerrière, que par des motifs religieux; quoique cependant l'occasion favorable pour accomplir les vœux d'une armée fanatique remplissait ce double but.

Les faibles monarques de l'empire de Byzance, qui firent venir même de *Thule* (4) des soldats mercenaires, auraient bien voulu payer les services des hommes attachés à cette secte belliqueuse; mais les sentimens religieux étaient encore trop récents dans leurs cœurs pour qu'ils les abjurassent si promptement, et d'ailleurs de continuelles hostilités entretenaient l'aversion (5) qu'ils avaient pour eux.

(1) Les docteurs de la loi recommandent de faire la guerre, au moins une fois par an, aux infidèles, excepté lorsqu'il y a de puisans motifs pour s'en dispenser.

(2) صائفة Ces campagnes d'été contre les Romains revenaient si constamment chaque année, qu'on employa un terme particulier pour désigner ces incursions qui s'étendaient à travers les défilés du mont Taurus, et مدرية dérivé de درب (*défilé étroit*) devint synonyme d'*agression ennemie* sur le territoire des successeurs de Constantin.

(3) L'empereur Léon, qui jette beaucoup de jour sur la manière de combattre des nations qui étaient voisines de l'empire, au dixième siècle, qualifie ainsi les Sarrasins.

(4) Ville-Hardoïn nous apprend que la résistance la plus opiniâtre qu'éprouvèrent les croisés français, en 1202, leur fut opposée par un corps de Saxons qui avaient quitté l'Angleterre à l'époque de sa conquête par les Normands.

(5) Il y avait une ligne de signaux qui s'étendait depuis Tarse jus-

Les succès maritimes des Mahométans, depuis l'occupation de l'île de Chypre par Moawiah (1), les mirent successivement en possession des principales îles de la Méditerranée, leur permirent de ravager les côtes de l'Italie et de la France, et même quelquefois de s'établir pour toujours sur le continent de l'Europe, tandis que leurs brigandages s'étendaient au loin dans l'intérieur, qu'un détachement franchissait le mont Saint-Bernard, et brûlait Saint-Maurice dans le Valais, et que la Sicile tombait entre leurs mains, de 827 à 851.

Leur caractère militaire était universellement connu, et pouvait inspirer à quelque peuple, réduit au désespoir sur le continent, la pensée d'implorer leur secours, et cette occasion se présenta dans la lutte des Napolitains contre les ducs de Bénévent (2).

Leur conduite digne d'éloges les fit employer quelques années après au service de ces ducs, leurs premiers ennemis (3), qui en cantonnèrent un corps nombreux dans le voisinage de Bari, dont ils s'emparèrent (4) bientôt après.

qu'à l'Hellespont; on a dû employer, pour cet objet, une immense quantité de combustibles, si l'on allumait ces signaux à chaque moment d'alarme.

(1) En l'an de 36 de l'hégire (656 et 657 de J.-C.).

(2) Andrea, no avendo altro ripiego per salvarsi, mandò in Sicilia a far venire una grossa flotta di Saraceni. An 837 de J.-C. *Muratori*

(3) Cioè chiamo in ajuto suo alquante brigate de' Saraceni postati nella Calabria. An 842 de J.-C. *Muratori*.

(4) Ils s'emparèrent de cette place par trahison. — Ebbe ordine da

Le rival de cette famille de ducs, dans le midi, le duc de Salerne, forma le projet de repousser son ennemi avec les mêmes armes, et il fit venir des musulmans de l'Espagne, pour les opposer à ceux d'Afrique, et les établit à Tarente (1).

Ces soldats étaient la lie de leur nation, et ils exerçaient constamment d'atroces (2) brigandages, tandis que ces ducs n'osaient ni les uns, ni les autres, mettre un frein à des troupes qui étaient leur unique soutien.

Ils furent toujours ardemment attachés à leur croyance religieuse, et ne manquèrent jamais d'insulter et de détruire les objets de la vénération des chrétiens (3).

Lorsqu'ils eurent en main la puissance, ils se rendirent presque indépendans, et s'emparèrent d'un grand nombre de places fortes sur les côtes de la mer Adriatique et dans la Calabre, savoir : de Bari, de

lui Pandone governatore di Bari di dar quartiere a quegli' Infideli fuori della città dalla parte del mare, ma i Saraceni, gente la più furba del mondo, andarono tanti spiando le fortificazioni della città che trovarono modo una notte di arrampicarsi e di entrarvi dentro senza resistenza d'alcuno. An 842 de J.-C. *Muratori*. Gianone ajoute : così Bari da' Longobardi passo sotto la signoria de' Saraceni, ed i Greci ve discacciarono poi i Saraceni, e per lungo tempo la dominarono.

(1) En parlant des ducs de Salerne, Gianone s'écrie : e perchè niente mancasse ad accellerar la ruina d'amendue, con peggior consiglio chiamò anche in suo ajuto da Spagna i Saraceni.

(2) Gran parte di quel paese restava disabitato. An 863 de J.-C. *Muratori*.

(3) Presa per forza dalla cattedrale di Salerno gran copia d'oro, se ne servi per impegnare alla difesa de' suoi stati il comandante saraceno de Tarento, chiamato Apolfar. An 842 de J.-C. *Muratori*.

Cunés, d'Acripoli, du cap de Matera, de Vénosa, de Canosa, etc., et ravagèrent tout le pays, depuis le fort redoutable situé sur les bords du Garigliano, jusqu'aux murs de Rome.

Les revers que les Sarrasins firent éprouver aux Lombards, furent une des principales causes qui engagèrent Louis II à faire son expédition en Italie (1). Après une guerre de plusieurs années, et qui présentait souvent une issue douteuse, ce prince réprima leurs excès, et, avec l'aide de l'empereur grec, réduisit en son pouvoir Bari, leur place la plus importante, après un siège et un blocus de cinq ans.

Ce fut dans le siècle suivant, lorsque la maison de Saxe devint prépondérante en Italie, que les empereurs grecs, Basile et Constantin, reçurent pour la première fois sous leurs drapeaux des mahométans de l'Afrique, de la Sicile et de l'Asie (2).

Ils combattirent successivement l'empereur d'Allemagne, Othon I^{er} et son successeur, et à la victoire de Bazentillo (qui rendit pour quelques années le sud de l'Italie aux empereurs de Constantinople) la valeur des Allemands succomba sous l'effort des Sarrasins (3).

(1) Louis était, dit Muratori, risoluto di sterminare dal ducato Beneventano la pessima generazione de' Saraceni, che tanti affanni recava a quelle contrade.

(2) A nullo avendo servito le loro esortazioni e preghiere si rivolsero per ajuto a' Mori de Sicilia e d'Affrica promettendo loro buon soldo e regali. An 932 de J.-C. *Muratori*.

(3) Cependant Muratori dit que les Sarrasins ressaisirent la victoire, et restèrent maîtres du champ de bataille; mais que les Chrétiens sbandati son dietro a raccogliere le spoglie del campo, eccoti a mio

De même que les Normands s'élevèrent sur les débris de la puissance des Français, des Allemands, des Grecs et des Sarrasins, ces derniers, par leur valeur accoutumée, jouèrent encore un rôle brillant, quoique secondaire, dans l'armée de Robert Guiscard, et l'aidèrent à conquérir la Calabre (1), province qui avait failli de tomber au pouvoir de leurs compatriotes.

Durant les cent cinquante années qui suivirent cette époque, les mahométans, comme soldats mercenaires, ne marquent pas assez dans l'histoire d'Italie pour fixer l'attention; mais il est nécessaire d'examiner quelle fut pendant ce tems leur conduite à une distance plus éloignée, et dans une contrée de l'occident dont les côtes sont également baignées par la Méditerranée.

Les immenses possessions gouvernées par les khalifes Ommiades, depuis le cap de Racca, jusqu'aux pieds des monts Himalaya; ne restèrent pas long-tems unies ensemble.

Après le partage du khalifat entre les Abbassides, en Asie; les Aglabites, en Afrique, et le dernier rejeton des Ommiades réfugié en Espagne; cette contrée, à l'époque où s'éteignit cette famille, en 1038, fut divisée en plusieurs royaumes.

Les Visigoths dégénérés se voyant vaincus et repoussés jusqu'à leurs montagnes, recouvrèrent bientôt

credere comparir di nuovo raccolti e schierati i Saraceni che senza trovare resistenza, misero a fil di spada quanti de' Cristiani vennero loro alle mani, e restarono padroni del medesimo campo.

(1) An 1060 de J.-C.

leur première valeur, et ne désespérèrent jamais de reconquérir pour toujours l'affranchissement de leur pays.

Bientôt descendant des montagnes des Asturies et de la Biscaye, ils ressaisirent par degrés leur territoire, et en chassèrent les premiers conquérans (1) qui l'avaient envahi. Le changement continu de limites, et de mutuelles incursions, formèrent le long des frontières un corps de soldats mahométans, qui, tour à tour, devinrent la terreur de leurs amis et de leurs ennemis.

Ces soldats ont été tellement méconnus, et si souvent confondus avec une autre espèce de troupes musulmanes, que des observations préliminaires sur les derniers peuvent seules présenter les premiers dans leur vrai jour, et dissiper les doutes qui, jusqu'à présent, les ont tenus dans l'oubli.

La race qui opposa aux premières armées arabes la résistance la plus prononcée, soit en Europe, en Asie ou en Afrique, fut celle des intrépides Berbères (2), qui s'étaient établis dans le désert situé dans la partie nord-ouest du dernier de ces continens, et dont le nom existe encore dans la moderne Barbarie (3).

(1) Pero luego su antigo valor y esfueron que el regalo y delicias tenian sepultados, con el trabajo y fatiga se restauro. *Moncada.*

(2) بزبر

(3) بزبريه Masoudi les considère comme originaires de Syrie, de Palestine et d'Égypte; il montre qu'ils s'étendirent à l'ouest immédiatement après le tems d'Alexandre-le-Grand, pour piller et conquérir.

Pendant un assez long espace de *temps*, après leur défaite et leur conversion, ils se montrèrent souvent rebelles et insubordonnés, et inquiétèrent également toutes les dynasties qui gouvernèrent l'occident de l'Afrique.

Les Arabes, ainsi que tous les conquérans, depuis Alexandre jusqu'aux vainqueurs européens du dernier siècle et du siècle actuel, apprirent bientôt à employer, comme instrumens de conquête, les habitans des pays qu'ils avaient déjà soumis.

L'usage d'admettre des sujets infidèles dans les troupes musulmanes a constamment régné; les commentateurs du Coran le considèrent comme licite, quoiqu'on puisse le supprimer sans encourir de reproche (1).

Des esclaves noirs ou Abyssins, et des Coptes (2), furent employés de bonne heure par les Musulmans pour remplir les rangs éclaircis par des guerres opiniâtres entre les Arabes d'origine; et les Berbères, si renommés par leur valeur, furent aussi bientôt appelés à fournir leur contingent.

Ces peuples, sous le nom de Mogrébins (3) ou Occidentaux (dérivé de *Mogrib* (4), Occident), à cause de

(1) صباح

(2) Dans une guerre contre une nation nègre d'Afrique, en l'an 124 de l'hég. 741 et 742 de J.-C., il est fait mention de la cavalerie égyptienne. Roderic de Tolède, de rebus *Hispaniæ*.

(3) مغاربة

(4) مغرب

leur position relativement à Damas ou à l'Égypte, figurèrent de bonne heure autour du palais des khalifes (1).

Un corps nombreux de ces sauvages intrépides traversa le détroit de Gibraltar, sous la conduite de Tarik et de Mousa (2), et leur nom devint célèbre pendant les siècles suivans, dans les annales de tous les peuples, depuis l'Ebre jusqu'au Nil, depuis le Nil jusqu'au Tigre, et au-delà des bords lointains du *Djihoun* (3).

Depuis, ils ont servi sous les différens gouvernemens qui se sont succédés dans l'Orient, tantôt comme soldats des Fatémites, tantôt comme compagnons d'armes des Othomans, en l'an 840 de l'hég. (4). Le pacha de Jaffa (surnommé *le Boucher*) en avait à son service un corps nombreux, parce qu'ils étaient les plus dociles, et les plus prompts instrumens de cette cruauté qui arrêta ses *delis* et ses autres troupes (5).

(1) دار الحلافت و دار السعادت ou در. Le mot *der* s'emploie toujours pour désigner le palais des princes mahométaris, des descendans de Timour dans l'Inde, et des Othomans à Constantinople. Les Français ont traduit ce mot par *porte*; il a passé en anglais; mais dans cette dernière langue, le mot *door* (porte) rappelle l'expression originale *der*. Il y avait à Haleb un palais appelé دار الزكاة et un jardin بستان الدر (Il ne faut pas confondre le mot persan در *der*, une porte; et دار *dâr*, qui est arabe et signifie demeure. *Obs. du Réd.*)

(2) Mousa passa le détroit avec 18,000 hommes.

(3) Un d'eux tua, en l'an 32 de l'hég. 932 de J.-C., le khalife Moutader dans une sédition.

(4) Voyez Hadji Khalfa.

(5) Voyez les voyages de Brown.

Ali bey en trouva au même endroit une forte garnison, en 1809.

Les Maures, conquérans appelés ainsi en Espagne, pour avoir traversé et conquis l'ancienne Mauritanie, suivirent dans ce pays le même système; et les principales forces de leurs souverains se composaient de Berbères, qui étaient le pendant des Suisses et des Allemands en Europe, durant le XIV^e et le XV^e siècles (1). A mesure que les chrétiens gagnaient du terrain, ce fut sur ces étrangers que les rois de Cordoue et de Grenade, de Séville et de Tolède, jetèrent les yeux. Ils les appelèrent à leur secours, quoiqu'ils comptassent déjà dans leurs troupes un grand nombre de Goths (2), leurs sujets (3) chrétiens.

Après le partage du khalifat d'Occident, ils furent distingués par les noms de leurs quatre principales (4) tribus, et ils servirent en qualité de troupes auxiliaires sous leurs propres cheikhs, et ayant pour commandant un parent du monarque africain (5).

(1) En Espagne, les Berbères se servirent, par occasion, de massues appelées *أمراض* (cordes), elles étaient faites avec les racines noueuses du grand palmier nommé *قدف*. Les branches de cet arbre ont fourni le nom du *Djerid* *جريد*.

(2) Cardonne remarque que les Mosarabes formaient la moitié des armées mahométanes.

(3) Casiri, dans son catalogue des manuscrits arabes de l'Escurial, dit que leurs troupes étaient espagnoles et berbères *اندلس و بربري*.

(4) *المرينية والتجانية والعجيسية والعرب الغرية*

(5) Sous le règne d'Abd-errahman, qui mourut en l'an 951 de J.-C., il y avait dans ses armées de la cavalerie turque venue de l'Asie centrale.

Ce sont ces troupes dont Mariana fait mention, en 1232, dans le passage suivant : *Algunos de los Moros llamados vulgarmente Almogares fueron presos in esta cabalgada. Almogares se llamaban los soldados viejos y que estaban puestos en los Castillos de guarnicion*, c'est-à-dire : « Quelques Maures, vulgairement » appelés *Almogares*, furent pris dans cette chevauchée. On appelait *Almogares* les vieux soldats qui » étaient en garnison dans les forteresses. »

C'était à cette époque l'élite des armées maures, et c'est à eux qu'étaient confiées les places fortes.

Le mot *Almogares* vient évidemment de *Mogrebi*, en y joignant l'article, comme c'est l'usage constant dans les mots d'origine arabe (1), et en adoucissant en un *g* la prononciation désespérante de la lettre arabe ġ (*ghain*), comme nous le voyons encore dans la province au sud-ouest du Portugal, du mot *Almogreb* (Occident), l'on forme *Algarve*.

Cette longue digression qui a mis hors de doute l'origine et le caractère des troupes dont parle Mariana, nous permet maintenant de citer ces peuples moins dignes d'attention, mais plus généralement connus, sans courir le risque de les confondre.

La description de la guerre si énergiquement retracée dans la chronique du Cid, se composait de ravages et d'incursions réciproques, où les Espagnols aussi bien que les Musulmans, brûlaient les moissons,

(1) Alkali, Aldée, Alcove et le livre de la foi mahométane, l'Alcoran.

enlevaient les troupeaux (1), et condamnaient à l'esclavage les prisonniers de leur ennemi.

Les frontières exposées à ces continuelles irruptions, étaient le rendez-vous de tous les bandits des deux nations, toujours prêts à se réunir pour se révolter ou pour faire une incursion.

Le *Cid* (2) lui-même, dans sa querelle avec le roi don *Alfonse*, rassembla une armée formidable composée de Maures et de chrétiens, et entra dans le territoire du roi don *Alfonse*, brûlant et saccageant tout ce qu'il trouva sur son passage (3).

Les Maures devinrent à la longue d'excellens soldats (4), et se rendirent célèbres, non seulement en Espagne, mais même en Sicile, en Italie, dans l'Asie mineure et en Grèce, où ils étendirent leur renommée

(1) Cette guerre sur la frontière, et la nécessité de se tenir sans cesse sur ses gardes pour repousser une attaque imprévue, fit donner à tous les lieux élevés le nom de *atalaya*, et aux tours où se tenaient les sentinelles, celui de *atalayadon*. Les Espagnols ont, dans leur langue, le verbe *atalayar*, (faire sentinelle sur un lieu élevé); ces mots sont dérivés du verbe arabe *طلع* voir d'une hauteur. De là *طلايد* et *طلاعه* un piquet ou poste avancé. On rencontre souvent, dans les historiens arabes les mots *طلاعه المسلمين* les piquets ou les postes avancés des Mahométans.

(2) *القائد* signifie soit un commandant de dix hommes *قائد العشر* soit un chef d'une armée *قائد الجيش*.

(3) Voyez la Chronique du *Cid*.

(4) Les troupes mahométanes étaient, dans l'origine, placées sur des lieux d'observation appelés *رباط* de *ربا* (une personne qui observe, qui fait sentinelle). Il y avait un peu plus de ces postes que de corps-de-gardes. Les petites tours rondes élevées dans le nord de

et leurs exploits, à la fin du XIII^e siècle et au commencement du XIV^e.

Ceux-ci s'appelaient *Almogavares* et au singulier *Almogavar* (1). Leur nom ne diffère que d'une lettre de ceux dont nous venons de parler, mais leur origine et leur occupation étaient tout-à-fait différentes. Cette dernière (leur occupation) est exprimée en entier dans la racine de leur nom غار (gar), qui en arabe signifie pillage, غارة (garet), excursion pour le pillage sur un territoire ennemi; d'où les Persans ont formé le mot غارتیدن (gartiden), piller. Ajoutez au substantif مغاور (mougawer) (celui qui pille), l'article *al*, vous complèterez l'étymologie, et vous aurez un mot du plus pur arabe.

Ces peuples, comme les *Pindaries* de l'Inde, reçurent leur nom du genre de vie qui faisait leur principale occupation (2).

la Perse, pour surveiller les Tartares, portent encore ce même nom. De là l'usage fréquent de *rabia* (par corruption pour *rebat*) comme terminaison des noms de ville d'Espagne. Ainsi *Calatrava* كلة رباط château fort sur la frontière; *Fuenterabia* (Fontarabie), la fontaine du corps-de-garde de la frontière.

Il est remarquable que les noms de deux ordres militaires et religieux d'Espagne sont dérivés de la langue de leur ennemi. *Calatrava* et *Alcantara*, ou du pont القنطرة

(1) *Monçada, expedición de los Catalanes y Aragoneses.*

(2) *Miedes (Historia del rey D. Jayme el conquistador)*, suivant la citation de M. South, cherche leur origine comme Ducange dans le mot *poussière*, hommes sortant de la poussière ou foulant leurs ennemis dans la poussière. Il est vrai qu'en arabe غبر et غبرت ainsi que عبار signifient *poussière*, mais *Miedes* aurait approché davan-

Ce sont les seuls qui furent, en qualité de troupes mercenaires, au service du roi d'Espagne et des nobles, dans le XI^e siècle et les suivans. Ce sont aussi les premiers mahométans que je puisse découvrir dans les armées chrétiennes.

Une ancienne chronique espagnole, décrivant une incursion des Espagnols à la fin du XII^e siècle, nous apprend que *Alvar Fanez* prit avec lui une compagnie nombreuse de *Desperados mores* et d'autres *Almogavares mores*. Cette remarque nous porterait à croire que cet emploi honorable était, dans quelques occasions, rempli par des Espagnols, avant que ce mot ne fût devenu synonyme de soldat armé à la légère (1).

Une anecdote nous apprend (2) que dans le siècle suivant, au siège de Grenade, trois chevaliers et deux *Almogavares* se distinguèrent d'une manière brillante. L'historien ajoute : « *Los Almogavares eran peones, » labradores y hombres del campo, »* c'est-à-dire : « *Les Almogavares étaient des pionniers, des cultivateurs et des hommes de la campagne, »* ce qui suppose que cette expression était devenue générale pour désigner tous les sujets maures appartenant aux classes inférieures.

tage du but qu'il se proposait, si, lorsqu'il conclut que *Almogouria* (excursion de pillage) est dérivé du nom de ce peuple, il eût décomposé ce mot et considéré ses élémens comme le principe de son étymologie.

(1) Al mismo tempo los almogavares sueltos i desenbarcados, con sus dardos y espadas se arrojaron sobre los que cargados de hierro se revolcavan en el lodo i ciento con sus cavallos. *Monçada.*

(2) *Las antiguidas de las ciuidas de España, 1775.*

Bientôt ils entrèrent dans les armées des princes chrétiens, qui pensèrent probablement, selon le vieux proverbe, que *contre son ennemi on peut faire flèches de tout bois*. Ces princes devaient se trouver heureux de les (1) recevoir dans leurs troupes, n'ayant que des feudataires peu dévoués, et la fidélité incertaine de leurs nobles, à opposer aux forces permanentes des mahométans, dont la garde (2) royale se composait de plusieurs milliers d'hommes (3).

Les Espagnols semblent avoir emprunté ce nom des étrangers, comme les modernes ont tiré celui de husards de la Hongrie, et ils l'employaient pour désigner un corps de naturels chrétiens, quoique je sois d'avis que, jusqu'au quatorzième siècle, ils comptaient parmi eux un grand nombre de Maures. Ceux-ci, familiarisés avec le pays, qu'ils avaient appris à connaître dans leurs expéditions sur la frontière, fournissaient aux Espagnols, pour leurs corps ou compagnies, des recrues de guides à pied et à cheval, prises parmi les Maures, et qui pouvaient être comparées à la classe appelée *Hircarah* dans l'Inde (4).

Il était sans doute absolument nécessaire d'avoir servi dans la cavalerie des *Almogavares* pour pré-

(1) Quand l'Ecosse et l'Angleterre se réunirent, à l'époque où Jacques I^{er} monta sur le trône de cette dernière contrée, les troupes des deux frontières (*the borderers*) furent supprimées, et l'on en forma un régiment destiné à servir les Provinces Unies.

(2) شرطة

(3) Abd-errahman avait pour sa garde un corps de 12,000 hommes.

(4) هرکاره

tendre à ces places. Ce serait une chose curieuse, que de constater s'il est vrai que les *ricos hombres* aient servi par occasion au milieu d'eux.

Les premiers d'entre eux étaient appelés *Adalides*, et les autres *Almocadems*; ces deux noms sont tous deux d'origine arabe. Ils font voir que l'expression de *guides* (1), employée dans le *Partida*, est d'une exactitude rigoureuse, puisque ces deux mots ont dans la langue originale une signification équivalente.

Ces soldats étaient, dans l'armée, de la plus haute importance, et ils y jouaient un rôle qui les chargeait d'une très-grande responsabilité.

Ils devaient connaître et indiquer les endroits où l'on pouvait trouver des vivres, du bois, de l'avoine et du fourrage, et où l'on devait placer des sentinelles avancées, et enfin diriger par leurs avis et leur connaissance des lieux, chaque incursion sur le territoire ennemi.

Ils étaient nommés par le roi seul, après avoir subi un examen devant un conseil composé des *Adalides* ou des *Almocadems* les plus habiles. Ceux-ci devaient les présenter comme doués de toutes les qualités requises, et parfaitement versés dans la connaissance, absolument nécessaire, des localités du pays, et donner des témoignages honorables sur leur courage, leur bon naturel, leur prudence et leur fidélité.

Pour les pénétrer de l'importance des fonctions qu'ils allaient remplir, des formalités particulières signalaient leur nomination solennelle, et le nouvel

(1) *Un guide* الدليل et الدلال et un chef المقدم

Adalid recevait un habillement, une épée, un cheval et deux sortes d'armures. Un *rico hombre* lui attachait l'épée ; ensuite on l'élevait sur un bouclier. Alors il tirait son épée, et la faisait tourner d'un mouvement circulaire, exprimant par là sa ferme résolution de défier les ennemis de la foi. Les mêmes cérémonies avaient lieu pour l'élection des *Almocadems*.

L'*Adalid* était alors considéré comme peu inférieur, si toutefois il l'était, à un chevalier (les cérémonies observées à sa nomination ne différant point de celles qui avaient signalé l'élévation de ce dernier), et il avait comme lui le privilège de porter des armoiries et une bannière (1). Les chevaliers et les *ricos hombres* recherchaient ardemment ces fonctions, à cause de l'honneur qui les accompagnait ; mais elles les exposaient au plus grand péril, car s'ils étaient une fois pris, l'état les rachetait et ensuite leur faisait subir une mort cruelle (2).

La peine qu'on se donnait pour les ressaisir était telle, quoiqu'ils fussent souvent en Barbarie, que chaque homme du district donnait une récompense à celui qui les avait pris, afin qu'ils fussent exterminés.

Ces lois rigoureuses étaient nécessaires, parce que (vu la confiance qu'on était forcé de leur accorder) leur trahison ou leur désertion pouvait perdre l'armée. Ainsi l'excuse tirée de ce qu'ils avaient été pris n'était pas recevable, parce que, comme la femme de César, ils ne devaient pas même être soupçonnés.

(1) *Partida*. Je cite d'après M. Southey.

(2) *Milagros de N. Señora de Montserrat*. Barcelona, 1574, cité par M. Southey.

Cette même classe d'hommes, ou, si l'on veut, ce système de chevalerie, existe universellement dans l'Inde. Je ne saurais mieux éclaircir ce sujet, ou chercher un parallèle plus juste, qu'en rapportant ce que j'ai noté dans mon journal, il y a huit ans, lorsque je revins en Europe à travers l'Inde, en parlant des quartiers généraux des gouverneurs en chef.

« Le major O'brien est chargé de ce qu'on appelle dans ce pays *the intelligence department*, et il est convaincu que l'ennemi ne nous attaquera pas, à moins qu'il n'ait reçu les renforts puissans qu'il attend du sud. Ce *department*, et la manière particulière dont on obtient des renseignemens dans ce pays, en présence de l'ennemi, ainsi que le frêle appui sur lequel il repose, me causèrent une extrême surprise.

» Le major O'brien a cent vingt *Hircarah*, qui sont des hommes d'une basse condition, mais très-entreprenans. Ils reçoivent chacun cinq roupies par mois; quand ils rendent quelque service signalé, on leur accorde des gratifications. C'est d'eux, et d'eux seuls, qu'on obtient des renseignemens positifs, sur la situation, la force et les mouvemens de l'ennemi; et après avoir mûrement examiné leurs différens rapports, on fait marcher les troupes, suivant l'idée qu'on se forme du résultat.

» Ces pauvres gens courent les plus grands dangers; mais ils reçoivent de fortes récompenses s'ils réussissent à porter des lettres à un poste d'un accès difficile, ou s'ils rapportent d'utiles renseignemens.

» Comme je témoignais des craintes sur la possibilité de les voir passer à l'ennemi et nous trahir, pour

peu que leur faible salaire y fût intéressé, on m'assura qu'on pouvait leur accorder une confiance sans bornes. Cela est si vrai, que le général ne place point la nuit de piquets avancés au dehors du camp, il se contente d'une ligne de sentinelles distribuées à cent pas à la ronde.

» Les premières nouvelles que nous aurons de l'ennemi, nous les devons à ces éclaireurs intrépides, qui se portent dans les bois et sur les routes, et ne manquent jamais d'apercevoir les moindres mouvements de l'ennemi.

» Ils voyagent toujours deux ensemble, et sont souvent obligés d'avoir recours aux stratagèmes les plus extraordinaires, pour échapper à l'ennemi et sauver leurs dépêches (1). »

On ne doit pas s'étonner que les Espagnols aient emprunté ce système aux Maures ; ils ont emprunté aux Arabes un grand nombre d'usages, surtout pour ce qui regarde l'art militaire.

Les Goths et les Espagnols, à l'époque de la conquête, étaient accoutumés aux armes des Romains, à leur plastron complet (2), à leur bouclier (3) suspendu, aux casques (4) d'airain, aux lances (5) à larges

(1) *Journ. of a route across India, through Egypt to England*, p. 75.

(2) اسباغ الدروع

(3) تعليق الترسة

(4) نغار

(5) اتحاذ عرض الاسنة

lames, aux selles arabes avec leurs arçons (1) incommodes, et ils portaient aussi sur leurs drapeaux des marques (2) distinctives. Néanmoins, pour lutter contre un ennemi que sa légèreté rendait presque invincible, ils se virent obligés de changer leurs selles (3) arabes, et de diminuer leurs plastrons (4).

Ils ne prirent aucune part aux exercices continuels des autres classes militaires en Europe, parce qu'il était inutile chez eux d'accoutumer le chevalier et l'homme d'armes à porter une pesante armure.

Cet usage dura jusqu'après la décadence des Maures, et les guerres qu'ils eurent à soutenir contre les Français. Cela faisait que les chevaliers espagnols avaient de la peine à lutter contre les chevaliers qui étaient leurs contemporains.

L'agilité et la vitesse avaient été dans l'origine leur principal objet, et pour y parvenir ils s'étaient accoutumés au *Djerid* (5) *bazi* (jeu de Djérid) des Persans, qu'ils connaissaient aussi bien que le *Juego de cannas*, espèce de joute que des voyageurs persans ont naguère exécutée devant nous en Europe, et qui consiste à lancer un léger javelot (6).

(1) قرابيس السروج

(2) سنية

(3) السروج العربية

(4) الجواشن المختصرة

(5) جريد بازي

(6) Cet usage est très-ancien dans l'Orient. Je crois que cet exercice est le même que le *كوباري* (jeu militaire) dont parle *Mirkhond*.

Ces armes légères et cet équipage des Espagnols furent en usage jusqu'au commencement du XVI^e siècle, où ils eurent à lutter en Italie contre la cavalerie des Français, qui les traitèrent avec mépris, et plaisantèrent sur la prétendue infériorité de leur système militaire et de leur cavalerie, qui n'étaient propres qu'à faire la guerre aux Maures.

Ce fut peut-être là un des motifs qui engagèrent Gonzalve de Cordoue à former cette infanterie renommée, qui mit l'Espagne au premier rang des nations guerrières de l'Europe, pendant près d'un siècle et demi, jusqu'à la fatale bataille de Rocroi, en 1643.

Cette infanterie se servit d'abord du tambour inventé par les Arabes. Les autres peuples d'Europe apprirent l'usage des cymbales pour la cavalerie; ils l'empruntèrent des Allemands, qui eux-mêmes le devaient aux Othomans.

Je ne puis m'empêcher (quoique ce soit m'écarter de l'ordre chronologique qui convient à mon sujet) de suivre ces soldats durant le XIII^e siècle et le commencement du XIV^e, quand ils passèrent d'Espagne en Sicile, pour prendre part aux guerres de la maison d'Aràgon contre les Français.

Durant ces campagnes, ils se distinguèrent d'une manière éclatante, et les Français les estimèrent autant que les *Almogavares* irréguliers et armés à la légère, comme ils avaient fait les guerriers espagnols appelés *hombres de armas*.

Dans les guerres de Sicile, à la fin du XIII^e siècle, un d'entr'eux ayant été fait prisonnier, les Français le prirent pour un monstre, et au lieu de le faire

mourir, ils l'envoyèrent au prince de la Morée, leur commandant, comme un objet de curiosité. Cet *Almogavare* indigné de quelques réflexions que l'on avait faites sur son extérieur, offrit, si on voulait lui rendre ses armes, et que quelque chevalier voulût se hasarder à le combattre, armé de toutes pièces et à cheval, d'entrer en lice avec lui, à condition qu'on lui rendrait sa liberté, s'il était vainqueur, ou, qu'autrement, on le mettrait à mort.

Ce défi fut accepté par un jeune Français, qui se présenta de lui-même, et ils se rendirent au champ de bataille. Le chevalier, la lance en arrêt, fond sur son ennemi; celui-ci esquivé le choc, et, en même tems, lance son javelot d'une main sûre, et l'enfonce jusqu'à l'extrémité dans le poitrail du cheval; le cheval tombe, et en un clin d'œil l'*Almogavare* s'était élancé sur son ennemi, le couteau à la main; il avait déjà coupé les cordons de son casque, et allait lui trancher la tête, si le prince ne fût intervenu. Le prince alors fit habiller cet *Almogavare* et l'envoya à Messine. Quand le roi d'Aragon apprit cette nouvelle, il conçut pour eux une telle estime, qu'il fit habiller dix Français et les envoya au prince, ajoutant que pour chaque *Almogavare* qu'il mettrait en liberté, il donnerait dix Français en échange.

Lorsque cette guerre fut terminée, les *Almogavares* passèrent au service de l'empereur grec Andronic, avec la célèbre compagnie des Catalans et des mercenaires aragonais; la première était formée de ces corps d'aventuriers qui, au XIV^e siècle, devinrent si nombreux dans le sud de l'Europe.

Le grand Othman venait de recueillir les débris du sultanat de Konieh (1), et avait déjà jeté les fondemens de cette puissance imposante, qui devait, cent cinquante ans après, éteindre le reste de l'empire des Césars, et menacer de la servitude tout l'orient de l'Europe.

Les *Almogavares* étaient maîtres de leur personne, et ils servaient en qualité de volontaires. Quelques-uns se répandirent en Italie, et prirent part aux guerres qui eurent lieu au commencement du XIV^e siècle; d'autres, après s'être réunis aux compagnies de St.-George, dans l'Asie mineure, ne voulurent point rendre les forts qu'ils possédaient dans la Calabre, jusqu'à ce qu'ils eussent reçu leur paie arriérée (2).

Monçada rapporte que quatre mille *Almogavares*, tous soldats d'infanterie, accompagnèrent Roger de Flor sur une première flotte, et qu'ils furent ensuite rejoints par deux mille Maures.

L'arrivée opportune de ce corps ranima les espérances de l'empereur, qui les reçut avec les témoignages de la joie (3) la plus vive, quoique leur con-

(1) Ou Iconium. Cet état comprenait les provinces de l'Anatolie, situées au nord-ouest du mont Taurus, et il s'étendait jusqu'à l'Helléspot. Ces provinces furent conquises par les Mahométans, du tems de Melik-schah.

(2) *Aviendo cobrado ya del rey Carlos el dinero que le devea, i restituído los Castillos de Calabria que estavan en su poder.*—Je pense qu'il y a ici une erreur. Les Catalans étaient au service de Frédéric, et comme il fit réparer toutes les places qu'il obtint en Calabre par un traité, il est probable que ce sont-là les places dont il s'agit.

(3) *Fuete tan agradable al emperador como si veniva del cielo. Monçada.*

duite désordonnée et la jalousie des alliés génois et des cavaliers tartares qu'il avait à son service, remplit les rues de Constantinople de confusion et de carnage.

Ils trouvèrent au service de l'empereur un corps nombreux de *Turcoples*, qui, au rapport de *Monçada*, avaient quitté le sultan *Azam* (1) et s'étaient faits chrétiens (2). Le nom de *Melich* (3) que portait leur chef rend cependant cette dernière assertion très-douteuse. C'est ce même chef qui fut un des complices des perfides meurtriers de Roger de Flor (4).

La question de l'origine des *Almogavares* se trouve discutée dans les historiens byzantins, mais la différence d'opinion entre eux est fort grande (5). Ceci établit jusqu'à un certain point que leur origine était distincte de celle des Catalans et des Aragonais; mais l'idée qu'ils considèrent comme la plus concluante, c'est qu'ils étaient des descendans des Avars (6), ou des barbares du Nord qui conquièrent l'Espagne.

Quoique l'histoire ne parle nullement de leur reli-

(1) *Hassan*? c'était probablement un de ces chefs subalternes qui possédaient des fiefs dépendans du sultan de *Konieh*, et qui se rendirent ensuite indépendans, et furent soumis par Othman.

(2) *Muchas companias de Turcoples que dixeron a sultan Azam, i se bautizaron. Monçada* ajoute ensuite : *Los Turcoples con Meleco su capitan era cristianos, pero mas en el nombre que en los hechos.*

(3) ملك

(4) *Entraron en la pieca donde se comia George Alano, Meleco Turcople, con muchos de los suyos, i Gregorio el primero cerró con Roger, i despues de muchas heridas con ayuda de los suyos le cortó la cabeça. Monçada.*

(5) Entre otros que nos dexo confusas. *Monçada.*

(6) Ils les appellent *Αμυγαβαρι*.

gion , quelques-uns d'entr'eux devaient être encore mahométans , et c'est une chose digne de remarque que , dans les différens qui s'élevèrent entr'eux , après leurs débats avec l'empire grec , les Turcs , les Turcoples et les Almogavares , eurent toujours une aversion commune pour les Catalans et les Aragonais. En traversant l'Hellespont , ils partagèrent l'honneur de retarder , comme l'avaient fait les croisés , deux siècles auparavant , la ruine de la maison des Césars ; mais ils se portèrent à de tels excès , que les Grecs trouvèrent qu'ils étaient pires que les ennemis qu'ils venaient leur aider à combattre (1).

Ils se brouillèrent avec l'empereur , après qu'il eut fait massacrer leur chef par la plus indigne trahison , et ils ne songèrent plus qu'à la vengeance. D'abord ils entraînérent dans leur parti trois mille Turcoples attachés au service de l'empereur , et invoquèrent le secours des Mahométans , qui , par suite d'un traité , leur envoyèrent quinze cents hommes de cavalerie et deux mille d'infanterie (2) , sous les ordres d'un chef appelé *Xemélich* (3) ; enfin ce furent eux qui montrèrent aux Mahométans le chemin de l'Europe (4).

Ils accompagnèrent l'étendard de Saint-Georges à travers la Macédoine et la Thrace , et entrèrent au ser-

(1) Que hizieron mas danno en las ciudades de Asia que los Turcos enimigos del nombre Cristiano.

(2) *Anales de la Corona de Aragon*. Monçada réduit ce nombre à 300 chevaux et à 2,000 hommes de pied.

(3) Schah Melik ?

(4) Monçada les justifie fort mal sur ce point.

vice du duc d'Athènes, descendant des croisés français de 1202, qui possédèrent pendant plusieurs années Constantinople, et divisèrent la Grèce en de vastes fiefs. Ils prirent part à cette guerre qui rendit pendant quelque tems le duc d'Athènes, le plus puissant prince de la Morée, et se couvrirent d'honneur en l'anéantissant ensuite, lui et son armée, lorsqu'il leur fit des difficultés au sujet du salaire qu'ils attendaient.

A sa mort, cette principauté tomba entre leurs mains. Ils s'y établirent en qualité de conquérans, et la gouvernèrent pendant quelques années, sous le nom des gouverneurs aragonais de la Sicile.

Les Turcs et les Turcoples qui les avaient accompagnés, se souciant peu de s'établir dans les terres qu'on leur offrait, essayèrent de s'ouvrir un chemin vers l'Asie, en s'en retournant à travers la Thrace, et saccagèrent tout le pays par où ils passèrent.

Ce dessein était extravagant, si l'on considère qu'ils étaient obligés de traverser tout le territoire de l'empereur irrité contr'eux, et de trouver des vaisseaux pour traverser les détroits où voguaient les galères triomphantes des Génois, leurs anciens ennemis; aussi éprouvèrent-ils des obstacles insurmontables.

Les Turcoples désespérant de réussir dans leur projet, offrirent leurs services au prince de *Servie*, qui les admit dans ses troupes, à des conditions qui les forçaient de rester en paix et de vivre tranquilles (1).

(1) En vida sossegada i quieta, bien diferente de la quella hasla allituvieron. *Monçada.*

Les Turcs, au nombre de treize cents hommes de cavalerie et de huit cents d'infanterie, sous la conduite de *Catel* (1) leur chef, entrèrent en négociation avec l'empereur grec, dans le but d'obtenir le droit de traverser son territoire, et pour avoir les vaisseaux nécessaires pour passer l'Hellespont. Ce prince agréa leur demande, mais suivant la politique qui avait causé le meurtre de Roger de Flor, l'on chercha une occasion favorable pour les anéantir.

Ils défirèrent alors une armée envoyée contre eux, et s'emparèrent d'une partie de la Thrace qu'ils ravagèrent pendant près de trois ans ; et quoiqu'ils ne fussent que deux mille, ils bravèrent long-tems tout l'empire grec. Mais à la fin ils furent surpris chargés de butin, et furent défaits et taillés en pièces. Ceux qui s'étaient sauvés du carnage eurent bientôt après le même sort. Il reste à ajouter qu'un corps d'*Almogavares*, probablement tout composé de chrétiens, exista en Espagne, au service du roi d'Aragon, jusqu'après la moitié du XIV^e siècle.

Les preuves les plus intéressantes et les plus curieuses de l'emploi des mercenaires mahométans en Italie, sous la maison de Souabe, dans le XIII^e siècle, seront le sujet d'une autre dissertation, si ces observations jetées à la hâte reçoivent un accueil favorable de mes honorables confrères de la Société Asiatique de Paris.

G. FITZ CLARENCE.

(1) Khaled ?

Miroir des pays ou relation des Voyages de Sidi Aly fils d'Housain, nommé ordinairement Katibi Roumi, amiral de Soliman II, traduite sur la version allemande de M. de Diez, par M. MORIS.

(Suite.)

XV. *Le schah prend pitié de la situation de Katibi-Roumi.*

Aussitôt que le schah eut vu l'ode qu'on vient de lire, il ordonna à son administrateur Massoum-Begh, de m'inviter pour le jour suivant, et de préparer un repas. « Après demain, dit-il, je l'appellerai moi-même à un banquet. Donne-lui aussi l'agréable nouvelle que je le laisserai partir par la route qu'il choisira lui-même. »

En effet, Massoum-Begh m'invita le jour suivant ; et pendant un repas magnifique qu'il avait préparé, il me donna la nouvelle de mon congé, en me disant : « Notre ambassadeur est sur le point de se rendre à la sublime Porte (à la cour de Constantinople) ; s'il est possible de voyager sur la route de l'*Azerbaïdjan* اذربايجان, c'est-à-dire sur la route de *Tebriz* تبريز et de *Van* وان, on partira sûrement bientôt. » Je répliquai : « Nous sommes en hiver, et il nous serait impossible de supporter les fatigues de cette route ; permettez-nous plutôt de prendre le chemin de *Bagdad* بغداد. » Il répondit : « On en fera l'observation au schah. » Le jour suivant le schah m'invita

chez lui , et j'apportai à cette entrevue nos chétifs présens. Il me fit servir ; et pendant cette réunion , plusieurs entretiens et des concours poétiques eurent lieu. Le schah étant mieux informé de ce qui nous concernait , dit alors à ses courtisans : « Leur caractère se manifeste sur leur figure ; on y voit l'expression de la piété. » Sa pensée était : Ces personnes n'ont aucune apparence de fourberie ou d'imposture. Ce sont des pèlerins opprimés et des guerriers. Gheuktché-Khalfa , administrateur d'Ibrâhîm-Mirza ; et Mir-Mundschi , qui avaient été destitués , furent rétablis dans leurs emplois. Je reçus en présent un cheval , deux habits d'honneur , une charge de soieries et quelques autres objets. Quant aux deux Serdars (chefs militaires , et compagnons de l'auteur) , on leur donna deux habits d'honneur à chacun , et cinq autres de nous en reçurent chacun un. Le schah témoigna la plus grande sincérité et le plus vif attachement , ainsi qu'une obéissance absolue envers le sérénissime empereur. Un autre jour le schah ordonna qu'il me fût donné un repas dans l'appartement du grand chambellan. Il y avait envoyé ses principaux officiers , lesquels , pour me faire connaître la puissance de leur maître , étalèrent devant moi de grandes pièces d'étoffe , dont chacune était de la valeur de cinq à six cents tomans ; des tissus de soie brodés et peints , des tapis brochés , et un nombre infini de tapis de pied ; des monumens curieux (objets d'art) , des tentes peintes ou unies et des draperies. Je dis au *iouzbaschi* (commandant de cent hommes) , Hasan-Begh , qui

avait à la cour la dignité de *compagnon du schah* (1), que le sérénissime empereur (Soliman I^{er}) (2), non seulement possédait un trésor semblable, mais encore un palais entier rempli d'armes de guerre, faites d'argent et d'or massifs. A ces mots il se tut, et n'eut plus la force de proférer une seule parole.

L'envoyé Tabout-Agha avait pris les devans sur la route de Tebriz, et je ne pus partir qu'un mois après. Pendant ce tems, je fus encore invité plusieurs fois, et on fit de longues conversations.

Le schah (3) en me parlant, dit un jour : « On a » envoyé du pays de Roum (la Turquie) trois cents » janissaires au secours du khan Birak. » Je répondis : « Ces trois cents hommes ne sont pas allés au secours » du khan Birak ; on les a envoyés sur la route de » *Haschterkhan* (Astracan) هشتدرخان (4), parce que » Baba scheikh, descendant du Khodjah Ahmed-Ye- » saouy (que sa tombe soit sanctifiée!), est devenu » martyr dans le pays des Tcherkesses جرکس ; et » comme le chemin est fort long, ces janissaires sont » partis pour servir d'escorte au défunt scheikh Abd-

(1) L'emploi indiqué ici est expliqué dans le livre de Kabous, pag. 743-749.

(2) Les mots *le sérénissime empereur*, terme par lequel l'auteur désigne toujours Soliman I, manquent dans mon manuscrit, mais l'ensemble du discours prouve qu'ils doivent être rétablis dans le texte.

(3) Le schah de Perse s'appelait alors Thamasp ; ses deux fils Ismaïl et Mohammed Khodabendeh lui succédèrent l'un après l'autre.

(4) Le nom de cette ville est écrit d'une manière fautive, ce doit être *Hadjy terkhan* حاجی ترخان ou *Haschderkhan* هشتدرخان N. du R.

» allatif. Si on avait voulu envoyer un secours mili-
 » taire, on aurait mis en campagne plusieurs milliers
 » d'hommes. »

Le schah crut cela (1). Un jour, dans une réunion, un de ses docteurs et de ses commensaux, Mirad Berahim Séfewy, m'avait demandé, quelle était la raison pour laquelle les docteurs du pays de Roum regardaient les Persans comme des mécréans. Je répondis : « D'a-
 » près ce que j'ai entendu, c'est à cause des malédic-
 » tions prononcées contre les disciples de Mahomet (2).
 » Or, dans les livres de droit canon, les malédictions
 » dont on accable les docteurs de la loi, sont regardées
 » comme preuve d'hérésie. » Il dit : « C'est ainsi suivant
 » l'opinion de l'imam Azem (Hanéfy); mais d'après le
 » jugement de l'imam Schafey, cela n'appartient qu'aux
 » petits péchés (3). » Je répliquai : « D'après l'opi-
 » nion de Schafey, ce qui appartient aux petits péchés
 » est traité trop légèrement. Outre cela, on a oui-
 » dire que nos adversaires tiennent des propos fort
 » injurieux contre Aïéscha (que Dieu lui soit favora-
 » ble !) (4). Alors le déshonneur est retombé sur l'en-

(1) Voy. ci-dev., t. IX, p. 206, un récit plus exact de ces événemens.

(2) Sous le nom de *disciples de Mahomet*, sont compris tous ceux qui empêchèrent Aly et les siens, de recueillir l'héritage du prophète, et principalement Abou-bekr, Omar et Othman qui furent les premiers successeurs de Mahomet.

(3) Les *petits péchés* sont les péchés véniels.

(4) Aïéscha, épouse de Mahomet, fut accusée dans un voyage d'être descendue de son chameau, et de s'être arrêtée, pendant quelque tems, auprès d'un homme de la compagnie; Aly était regardé comme l'inventeur de cette accusation. Mahomet, dans le Coran, maudit ceux

» voyé de Dieu (Mahomet) lui-même, au point qu'il
 » a été obligé de prononcer des malédictions telles,
 » que les gens (qui avaient tenu de pareils discours)
 » sont réputés apostats. Il est permis de les mettre à
 » mort ; les biens qu'ils ont acquis pendant leur apos-
 » tasie, sont considérés comme biens de guerre (1).
 » Leurs épouses et leurs enfans doivent être esclaves,
 » et s'ils ne veulent pas changer leurs opinions, ils
 » doivent être emprisonnés ; on peut insulter impu-
 » nément leurs femmes et leurs filles. » Il ne convint
 pas de la nécessité de pareilles rigueurs, et déclara :
 « Sans doute, celui qui accuserait Aïescha (que Dieu
 » lui soit favorable !) d'actions peu honnêtes, doit
 » être considéré comme mécréant, et non seulement
 » nous le mandissons, mais nous prétendons aussi qu'il
 » révoque en doute la véracité du Coran. Car c'est pour
 » imposer silence à de pareils calomniateurs, que le
 » Dieu très-haut et glorieux, dans plusieurs passages
 » des paroles éternelles et du sublime Coran, s'est
 » porté garant de la vertu et des mœurs irréprocha-
 » bles d'Aïescha. Mais cependant nous n'avons pas un
 » amour bien vif pour l'épouse du prophète, parce
 » qu'elle fut l'ennemie d'Aly. »

Comme il avait cela, je dis : « Comment pouvez-
 » vous vous justifier, quand vous injuriez les docteurs

qui médiaient de sa femme, sans toutefois nommer Aly, qui lui était
 cher ; mais Aïescha ne put pardonner ces calomnies à Aly, pendant le
 reste de sa vie.

(1) Les *biens de guerre* sont ceux qui peuvent être dévastés ou en-
 levés par le premier venu.

» de la loi, tandis que dans la tradition révéree il est
 » dit : *Les docteurs de mon peuple sont comme les*
 » *prophètes des enfans d'Israel* (1). » Il répliqua :
 « Parmi les docteurs dont il est parlé, ne faut-il pas
 » aussi comprendre les nôtres ? » Je répondis en plai-
 santant (2) : « Tous les docteurs qui appartiennent
 » au peuple musulman y sont compris. » J'ajoutai :
 « Ne savons-nous pas que c'est par rapport aux doc-
 » teurs qu'il a été dit : *La chair des docteurs est em-*
 » *poisonnée ; celui qui en ressent l'odeur devient ma-*
 » *lade, et celui qui en mange meurt* (3). Puisqu'il en est
 » ainsi, il est certain que ceux qui les blâment seront
 » malheureux dans ce monde et dans l'éternité. » Il
 ne put rien répondre à cela, et se contenta de dire
 en général : « De semblables discours sont des accusa-
 » tions. » Sur ces mots je pensai, voilà un autre cha-
 pitre ! Et je changeai de conversation. Un jour le
 schah me demanda : « Quelle ville du monde as-tu
 » trouvée la plus agréable, parmi toutes celles que tu
 » as visitées ? » Je répondis :

« J'ai en effet parcouru et visité toutes les villes de
 » cet univers ,

(1) Aïescha est ici comptée parmi les docteurs, parce qu'elle a fourni quelques faits aux traditions concernant Mahomet et qui ont été recueillies par plusieurs personnes.

(2) Il le dit en plaisantant, car les Osmanlis étant Hanéfites ne reconnaissent pas les docteurs persans, à cause de leur qualité de Schiïtes.

(3) Le sens de ce proverbe est qu'il ne faut ni opprimer ni condamner à mort les interprètes de la loi.

» Mais je n'ai rien vu de semblable à *Stamboul* et à
 » *Kalata* قلاتا (1). »

Le schah fut de cet avis, et m'ayant demandé combien de *tomans* de traitement on payait aux *beghlerbeghs* et aux préfets de l'empereur de Roum, je répondis : « Les *beghlerbeghs* et les gouverneurs de l'empire de Roum ont leur traitement fixe, ainsi que les troupes. Les appointemens des gouverneurs des autres empereurs, sont réglés suivant le nombre des guerriers qu'ils ont sous leurs ordres. Lors donc que les *beghlerbeghs* et les préfets de notre empereur sont considérés de cette manière, et lorsque les traitemens des guerriers sous leurs ordres, sont additionnés et joints à ceux des préfets, la somme se monte non seulement à mille, mais à plusieurs millions de *tomans*. Par exemple, la solde des guerriers qui sont sous les ordres des *beghlerbeghs* de Romélie, de Natolie, d'Égypte, de Bude, de Diarbekir, de Bagdad, de l'Yemen et d'Alger, surpasse la solde de tous les soldats des autres empereurs. Avec les autres préfets et *beghlerbeghs*, il en est de même.

» Les empereurs des autres pays sont obligés d'user d'indulgence envers les khans et les sultans, parce que les troupes appartiennent à ces derniers (2). Mais

(1) *Kalata*, ordinairement *Ghalata*, est un faubourg de Constantinople.

(2) Les khans et les sultans, en Perse, étaient alors moins de simples sujets que des vassaux du Schah; ce ne fut que sous le schah Abbas le Grand, que l'on imita en plusieurs points l'organisation de l'empire Ottoman.

dans le pays de Roum , les soldats ne dépendent que du sérénissime empereur ; ainsi ses *beghlerbeghs* et ses préfets ne sont comptés que comme ses autres serviteurs, et jamais il ne peut arriver qu'ils s'écartent le moins du monde des ordres de la cour. »

Dans cette réunion, un certain employé du schah représenta qu'Ibrahim mirza m'avait enlevé des livres à Meschehed. Le schah ordonna aussitôt de les faire chercher ; mais j'agis suivant le proverbe :

La discorde dort, Dieu maudit celui qui la réveille.

Je répondis donc : « Ne pensons plus à ce qui est » passé ; » et je tournai la conversation sur un autre objet.

Enfin je composai une ode érotique pour le schah, afin d'obtenir la permission de partir. Le schah fut charmé de ce poème, et me donna mon congé. Il écrivit une lettre à Sa Majesté le sérénissime empereur, pour lui exprimer la plus complète sincérité, et lui témoigner beaucoup d'affection. Il nous donna Nazar-Begh, frère de l'*iouzbaschi* Hak-Begh, avec quelques hommes pour nous accompagner (1), et nous fit de nouveau présent de robes d'honneur. A Kazwin nous allâmes en pèlerinage au tombeau de l'imam scheikh Zadé-Housain ; et dans les premiers jours du mois béni de rebi 1^{er}, nous commençâmes notre route pour nous rendre à Bagdad-la-bien-gardée. Étant auprès de *Sultaniéh* سلطانیه, devant la ville nommée *Ebher* ابهر,

(1) L'*iouzbaschi* Hak begh est probablement le même qui, au commencement de cette section, a été nommé Hasan Begh.

nous allâmes aussi visiter le tombeau de Pir-Hasan , fils d'Akhi-Ewran.

Nous montâmes ensuite le *Kerkan* قرقان, et fîmes un pèlerinage au tombeau du scheikh Mohammed-Yesouï. Nous nous rendîmes ensuite à la ville de *Derghazin* درگزین; puis à la ville de *Hamadan* همدان, où nous allâmes visiter les tombeaux d'Ain-el-Kouzat-Hamadani et de Pir-Abou'lala-Mouhadjir-Mekky, porte-enseigne de l'envoyé de Dieu: que le salut soit avec eux!

De là nous arrivâmes à *Koutbeh-Saad-abad* قطبه سعدآباد, et nous eûmes une entrevue avec un des gouverneurs de la frontière, le Begh-oghrou Hasan-Begh, lequel nous témoigna toutes sortes de politesses, et nous donna des festins.

Ensuite nous vîmes à la montagne *Elwend* الوند, et à la montagne *Bisoutoun* بی ستون, qui est sur le flanc des hautes chaînes du *Nehawend* نهاوند, sur les frontières du *Louristan* لورستان, où nous allâmes voir le tombeau de l'imam Kasem. De là nous entrâmes à *Weis-el-Karn Ghendin* ویس القرن کندن, et nous visitâmes le monument de Weis-el-Karn; que Dieu lui soit favorable! Bientôt après, en suivant la route de *Kasr-Schirin* قصر شیرین, nous traversâmes la province de *Kourdistan* کوردستان, jusqu'à la forteresse de *Zendjir* زنجیر. Ce jour-là nous aperçûmes dans l'air un oiseau de paradis. On s'en réjouit comme d'un fortuné présage (1). Pleins d'allégresse, nous le

(1) Celui qui voit un oiseau de paradis, en Asie, le considère comme un signe favorable; la description de cet oiseau se trouve dans Clusius et dans d'autres écrivains.

considérations; les uns parlaient des prospérités que son apparition annonce, les autres célébraient les qualités qui le distinguent. Le scheikh Sadi (que Dieu lui soit favorable !) a dit :

« L'oiseau de paradis est le plus noble de tous les » oiseaux ;

» Car comme il ne se nourrit que d'os, il n'offense » aucun être vivant. »

D'après cette sentence, on dit qu'il ne se nourrit que d'os, et qu'il ne cherche que des ossemens blanchis. D'autres racontent que l'oiseau de paradis au moment de prendre sa nourriture, enlève des os et les emporte jusqu'au ciel. Ensuite il les laisse tomber à terre pour les mettre en pièces, et après avoir mesuré sur son corps tous ces petits fragmens, il les mange. C'est donc une locution fort commune en Perse, que lorsqu'un des officiers de l'état prend plus qu'il ne peut garder, on dit de lui qu'il aurait dû manger avec mesure comme l'oiseau de paradis (1).

Ce même jour nous nous séparâmes de Nazar-Begh, qui retourna en Perse. Le jour suivant, de bonne heure, étant partis de la forteresse de *Zendjir*, nous nous embarquâmes sur le grand fleuve nommé *Dokouz oloum* طقوز الووم (2), et nous arrivâmes à *Schehirban*

(1) Ceci a rapport aux employés infidèles qui commettent tant d'avaries, qu'enfin ils se perdent. On dit aussi des grues, qu'elles ne mangent pas d'os avant de les avoir mesurés à la partie inférieure de leur corps, pour savoir s'ils pourront en sortir.

(2) A en juger d'après le nom de cette rivière, qui veut dire *neuf morts*, elle doit être dangereuse à traverser.

شهران. En sortant des limites de cette ville, nous atteignîmes enfin Bagdad-la-bien gardée, où nous trouvâmes Khizr-Pacha, qui nous combla de politesses. Immédiatement après nous partîmes pour le pays de Roum.

XVI. *Fin du voyage.*

Dans les premiers jours du mois de djoumady-el-awel nous passâmes en bateau le *Didjel* دجل, c'est-à-dire le *Tigre de Bagdad* شط بغداد, et nous fîmes un second pèlerinage vers les saints tombeaux que nous avons déjà visités. Nous continuâmes ensuite notre route, et nous nous rendîmes de *Kasr-Samkeh* قصر سمكه, et de *Harbi* حربى, à *Ietekirend* يتكيراند. De là nous passâmes par *Mousoul* موصل, puis nous prîmes la route d'*Eski-Mousoul* (l'ancien Mousoul) اسكى موصل, de *Djerzeh* جزه (1) et de *Nisibin* نصيبين. Enfin nous arrivâmes par la route de *Mardin* ماردين, à *Amid* آمد (Diarbekir), où nous eûmes une entrevue avec Iskander-Pascha, et nous en reçûmes toutes sortes d'honnêtetés. Nous fîmes plusieurs fois dans sa société ; lorsqu'il entendit la relation de nos aventures, il en fut étonné et dit : « Les malheurs que vous avez » éprouvés ne sont pas arrivés à Temim-Dari ; les cu- » riosités et choses rares que vous avez vues, Belkia et » Djihan-schah ne les ont pas même aperçues en son- » ge (2). » Il s'informa des souverains et des troupes

(1) Il y a ici une faute, il faut جزيرة *Djezireh* : il s'agit de *Djezireh ibn Omar*, ou *l'Ile du fils d'Omar*, ville de Mésopotamie sur le Tigre, au nord de Mousoul. N. du R.

(2) Ces personnages sont des héros de romans orientaux.

des pays que nous avons parcourus. Je lui dis : « Dans » les paroles éternelles et dans le sublime Coran, il est » écrit : *Les Grecs ont été vaincus dans le pays voisin,* » *mais, après leur défaite, ils triompheront à leur tour,* » *dans dix ans d'ici. C'est la volonté de Dieu avant* » *et après. Et en ce jour les vrais croyans se réjouiront* » *avec le secours de Dieu. Il assiste ceux qu'il* » *veut ; il est tout puissant et miséricordieux* (1). Puis- » qu'il en est ainsi, il n'y a pas de pays sur la terre » que l'on puisse comparer avec le pays de Roum, ni » un empereur qui puisse être semblable à l'empereur » protecteur des royaumes.

» En comparaison de l'empereur de Roum, les autres rois sont comme des personnes qui auraient été » élues rois parmi les nains.

» Il n'y a pas non plus, dans le monde, de troupes » qui puissent égaler celles du pays de Roum.

» Dans l'Occident et dans l'Orient les guerriers du » pays de Roum sont célèbres ;

» Partout où ils tournent leurs pas, la victoire les » accompagne toujours.

» Puisse le Dieu plein de gloire, faire fleurir le » pays de Roum jusqu'à la résurrection ; puisse-t-il » prolonger la vie et augmenter encore la fortune de » notre empereur, favoriser toujours ses armées triomphantes, et faire que ses ennemis, vaincus et gémis-

(1) Coran, sur. 30, v. 1-5. Ce que Mahomet dit des Grecs (*Roumi*) et des Perses de son tems, Kaïbi semble le citer comme une prédiction applicable aux Osmanlis et aux Persans de son époque, d'autant plus que le sultan de Constantinople était souvent appelé empereur de Roum.

» sans, restent dans le mépris. Ainsi soit-il pour la
» gloire du seigneur des envoyés (Mahomet)! » Le
pacha applaudit à ces paroles, en ajoutant : « Moi
» aussi j'ai parcouru les diverses contrées du monde,
» mais ce que tu m'as raconté surpasse mille fois mes
» connaissances. ». Pendant cette conversation, j'ap-
pris qu'à la Porte on avait reçu la nouvelle que j'étais
mort, et qu'ensuite de ce bruit la place d'amiral
d'Égypte avait été donnée à Rous - Sandjak - Begh
Kourd - Zadeh. « Pourvu que l'empereur se porte
» bien ! répliquai-je, ce qui concerne mon emploi
» sera facile à arranger (1). » Toutefois pour conso-
ler mon cœur oppressé, je dis :

« Celui qui est homme, désirerait-il encore de
vivre dans ce monde trompeur ?

» Ne tombe pas comme une proie facile dans ses
lacets, ô mon cœur ! Ne te laisse pas séduire par ce
perfide !

» Tu sais que la flèche du destin atteint toujours
son but.

» Ne tends pas l'arc de la douleur contre toi-même,
pendant le cours de ta vie.

» Tu vois que le tems n'a point cédé à tes désirs ;
cède donc au tems.

» Pourquoi veux-tu toujours soupirer et gémir
comme la flûte percante ?

(1) Le sens est que l'empereur, s'il vivait, pouvait facilement don-
ner à l'auteur un autre emploi.

» Le monde s'est fait pour règle de jouer du luth sur tes épaules.

» Si le tems ne danse pas d'après ta mélodie, n'en sois pas chagrin, observe seulement la mesure de la course des heures.

» Tu vois que le tems n'a point cédé à tes désirs ; cède donc au tems.

» Ne courbe pas la tête devant le sort, et ne te change pas par ambition.

» Comme dit le proverbe, chacun sa part.

» Mais quand la fortune te favorise, garde-toi de l'éviter.

» Reçois mes conseils, écoute mes paroles.

» Tu vois que le tems n'a point cédé à tes désirs ; cède donc au tems.

» Supposons que le monde t'appartient, qu'en voudrais-tu faire ?

» Il est raisonnable, celui qui ne se consume pas en efforts inutiles.

» Ne crois pas que le sort tournera toujours suivant tes désirs.

» Ne néglige pas le conseil que je te donne.

» Tu vois que le tems n'a point cédé à tes désirs ; cède donc au tems.

» Ce que le roseau du destin a tracé sur le tableau doit t'arriver tel qu'il est écrit.

» Ne te réjouis pas des honneurs, et ne te chagrine pas lorsque tu les perds.

» O Katibi ! quelles sont les misères que tu as souffertes dans ce monde !

» Tu vois que le tems n'a point cédé à tes désirs ; cède donc au tems. »

Je me confiais ainsi à la grâce infinie de Dieu ; mais le désir de voir la ville de commerce Hormouz et le pays de Guzarate réunis à l'empire de Roum, ne me sortait pas de l'esprit. A la fin, je fus obligé de m'adresser à moi-même l'exhortation suivante, en me rappelant ces paroles de Lamouy (1).

« Ces désirs ne sortiront point de ta tête,

» Jusqu'à ce que ton crâne soit rempli de poussière.

» Ce vertige n'aura pas de borne,

» Jusqu'à ce que ton être soit tout-à-fait rendu à la terre. »

Sur cela je continuai ma route vers le pays de Roum, dans l'espoir de me prosterner devant la sublime Porte. A *Arghana* أرغنى, je visitai la tombe de *Dsou'lkefl* (2), et de là je me rendis par la route de *Kharpout* خربوت, à *Malathia* ملاطيه, où je fis un pèlerinage au lieu où sont enterrés les disciples de *Seid-Ghazi*. Nous entrâmes enfin dans le pays de Roum, c'est-à-dire dans la ville de *Sivas* سيواس. Nous y eûmes une entrevue avec *Aly pacha*, qui nous témoigna beaucoup de bienveillance. Dans ce même lieu,

(1) Lamouy, écrivain distingué sous Soliman I, mourut en l'an 1551 ; il a publié beaucoup d'ouvrages qui tous ont un certain mérite.

(2) *Dsou'lkefl* était un faux prophète arabe qui, dit-on, avait été exterminé avec sa tribu, les Beni Asad, par Job. Voyez plus haut, § II, t. VIII, p. 159.

après avoir visité le tombeau d'Abd-oulwalieb Ghazi, nous rencontrâmes Aly-Baba et reçûmes sa bénédiction. Prenant ensuite la route d'Islamboul, nous passâmes par *Kara-hisar* قرة حصار, qui est une dépendance de Siwas, par *Bahranschah* بهرام شاه, par *Bouzak* بوزاق, et par *Hadji-pektasch* حاجی پکناش, où nous visitâmes les tombeaux de sultan Hadji-Pektasch et de sultan Baloum.

Ensuite nous vîmes à *Kirschehr* قرشهر, et nous allâmes prier au tombeau de sultan Akhi-Ewran et de Aschouk pacha. De là, nous avançant sur la route d'*Aiasch* ایاش, par *Warsak* وارصق, et en traversant le pont de *Tchaschghiz* چاشکینز, nous passâmes le fleuve *Kizil-Irmak* (1) قرل ارمق. Nous nous rendîmes ensuite dans la ville d'*Anghouri* انکوری (Angora), où nous visitâmes la tombe de Hadji-Baïram sultan, et celles de ses enfans, ainsi que la demeure de Khizr : que le salut de Dieu soit avec eux ! Nous eûmes aussi une entrevue avec Djenani pacha, et il nous témoigna une bienveillance peu commune. Nous dirigeant ensuite par la route de *Begh-Bazari* بک بازاری, nous allâmes par *Boli* بولی à *Modourin* مودورین, et de là à *Koïnuk* کونک, où nous nous empressâmes de visiter le tombeau du scheikh Ak-Schems-eddin. Puis nous entrâmes à *Tarakli-Ienghidjeh* ترقلی یکینجه et à *Ghiweh* کبوه.

Ayant passé bientôt après le pont du fleuve *Saka-*

(1) Le *Kizil Irmak* est l'Halys des anciens, mentionné par Hérodote et par Strabon.

ria صاقريه , et l'Aghadj - Dengliz دكز اغاج , nous atteignîmes, sur la route de Sabandja صبانجي , Nicomédie ازنيكيد , où nous visitâmes la tombe de Beni-Khodja. De là nous arrivâmes à Ghenghiwizeh ككيويزه ; continuant notre chemin , nous passâmes le détroit de Skoudari اوسكدار , et nous eûmes enfin le bonheur d'atteindre, sains et saufs, la ville impériale d'Istamboul استنبول la bien-gardée. Dieu soit loué, qui nous a délivrés de tant de périls, et nous a conduits dans cette terre de félicité ! Bref, quatre années étant révolues, nous vîmes le terme de nos peines, de nos fatigues et de nos souffrances. L'an 964 (1556), au commencement du mois révééré de redjeb, nous fûmes réunis à nos amis, à nos frères et à nos parens. Dieu soit loué, que Dieu soit glorifié, pour tous les bienfaits et les grâces dont il nous a comblés ! Cependant le sérénissime empereur étant à Andrinople avec la cour, nous nous remîmes en route le surlendemain de notre arrivée, et ce fut à Andrinople qu'il nous fut permis de nous prosterner devant le trône impérial. Louanges soient rendues à la divinité de nous avoir accordé ce bonheur !

En un mot, nous éprouvâmes les grâces et les bienfaits du sérénissime empereur. Les grands, parmi les visirs, nous témoignèrent également beaucoup de bienveillance et surtout le grand visir Roustem-Pacha, que Dieu accomplisse ses desirs, nous combla de ses faveurs ; et d'après le proverbe : *Les hommes sont esclaves des bienfaits* ; honteux de sa générosité, nous lui fûmes dévoués de cœur et d'ame.

On m'accorda une solde journalière de quatre-vingts *aktché*, et la place de *moutefferika* auprès de la sublime Porte; on paya une augmentation de huit *aktchés* (par jour) à chacun des *kiayas* qui m'avaient accompagné, et ils eurent également une place de *moutefferika* en Égypte; un *bolukbaschi* eut une augmentation de huit *aktché*, et mes autres compagnons une de six; l'un d'eux fut nommé *tchaousch* en Égypte, et les autres furent incorporés dans la milice des *ghónghoullou* (volontaires). Enfin on nous compta aussi les appointemens arriérés des quatre dernières années, et on envoya en Égypte l'ordre de nous tenir compte du *ghersten* (gratification pour le fourrage) et de nos indemnités.

Dans les derniers jours du mois béni de redjeb, le sérénissime empereur, partit avec bonheur, avec grandeur et avec majesté, pour la résidence de Constantinople قسطنطينيه. Le jour où l'on arriva à la station de *Tchenaldjeh* چنالجه, on me conféra la place de *defterdar* (chef de finances) sur les fiefs du Diarbekr, que Dieu en soit loué et remercié! Par la protection propice du sérénissime empereur, nous fûmes tous placés à notre satisfaction. Que le Seigneur des mondes augmente chaque jour la vie et l'élévation, la renommée et les succès de notre illustre monarque! Que ses ennemis soient toujours vaincus, et qu'ils gémissent dans l'abjection! Qu'il en soit ainsi, ô le meilleur des aides (Dieu), en l'honneur du seigneur des premiers et derniers. (Mahomet)!

O Dieu! tu nous a tous réjouis dans ce monde,

Accorde-nous aussi la béatitude éternelle, par miséricorde!

Cette histoire sera utile aux hommes qui pensent, en leur faisant voir que l'homme ne doit pas se livrer à des passions désordonnées, ni à de vastes désirs. Agissant suivant le proverbe : *La modération est un trésor qui ne se dissipe pas*, il doit calmer son ardeur. S'il arrive pourtant que, d'après les desseins de la providence, et par les ordres invariables de la divinité, vous vous trouviez en pays étrangers, et que vous soyez éloigné de votre patrie et de votre lieu de naissance, il faut, pendant que vous êtes sur la mer des souffrances, soupirant et embarrassé, assis dans le désert des misères, gémissant et pleurant dans les abîmes de l'affliction, il faut suivre la sentence : *L'amour de la patrie fait partie de la foi*. Vous devez donc sans cesse regretter la terre maternelle, accourir vers le pays où le ciel vous a fait naître, être reconnaissant, et montrer le plus grand empressement de vous prosterner devant la sublime Porte. Avec de pareilles résolutions vous ne resterez certainement pas dans une contrée étrangère, mais Dieu accomplira vos désirs, et en peu de tems beaucoup de vos vœux seront exaucés; vous obtiendrez de l'honneur dans ce monde et dans l'autre, et parmi les hommes vous serez agréable et loué, de manière que les portes des volontés vous seront infailliblement ouvertes.

 CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Asiatick researches or transactions of the Society instituted in Bengal, etc., t. XV, Serampore, 1825, 4°.

 1^{er} ARTICLE.

Le quinzième volume des *Recherches asiatiques*, impatientement attendu depuis long-tems, contient plusieurs mémoires intéressans sur les antiquités de l'Inde, parmi lesquels se distingue le travail du savant Wilson, sur l'histoire du Kachmir. L'extrait que M. Klaproth a donné de cette importante dissertation, d'abord dans le Journal Asiatique, et depuis dans ses *Mémoires relatifs à l'Asie*, a déjà mis les lecteurs de ce Journal en état de juger de l'importance de cette publication. Nous nous croyons donc dispensés d'y revenir, au moins en ce moment, d'autant plus qu'une traduction complète du mémoire de Wilson doit, comme nous l'espérons, paraître prochainement. Notre examen portera donc exclusivement sur les autres dissertations moins connues de ce volume, qui peuvent offrir des renseignemens intéressans sur l'Inde.

La première est un long et savant mémoire géographique, statistique et historique sur l'Orissa propre ou le Kattak, par M. A. Stirling. Ce travail, duquel on peut dire que tous les détails en sont neufs, parce qu'ils sont puisés à des sources non encore consultées, est divisé en trois sections : la première, comprenant la partie géographique et statistique, donne une des-

cription générale du Kattak , son étendue dans les tems anciens et modernes, et des détails sur le sol, les productions, la population, le revenu et le gouvernement. Nous commencerons notre analyse par cette section ; la seconde comprend la chronologie et l'histoire, et la troisième le culte et l'architecture religieuse.

L'Orissa propre ou le Kattak s'appelle dans les Paurânas *Outkaladesha* , dont les langues modernes ont fait *Outkal khand*. Ce pays, sous cette dénomination, s'étendait au nord jusqu'à Tamlouk et Midnapore, et au sud jusqu'au *Rasikoulia* ou *Rasikoila nadî*, qui se jette dans la mer à Gandjam. A l'est il était borné par l'Océan et la rivière d'Hougly, et à l'ouest par Sônpour, Boûnay et autres dépendances de Sombhèlpour et de Gondwana. Le *Or desha* ou *Oressa*, ancienne patrie de la tribu *Or* ou *Odra*, avait anciennement une moins grande étendue. Mais par suite des migrations et de la conquête, la race *Odra* ou *Ourya* fit prévaloir son nom et sa langue sur une plus vaste étendue de territoire, et finit par occuper, outre l'Orissa propre, une portion du Bengale et du Téliingana. Mais ce n'est pas de ces vastes domaines que s'occupe le mémoire que nous allons faire connaître ; il ne traite que du district appelé par les modernes Kattak, auquel l'auteur donne, avec beaucoup de justesse, ce nous semble, la dénomination d'Orissa propre, parce qu'il comprend les pays anciennement habités par la nation *Odra* ou *Ourya*, et que même il a conservé jusqu'à ce jour la dénomination d'*Or desha* ou *Oressa*.

Les Pourânas et Oupapourânas se plaisent à célébrer l'*Outkalakhanda*, dont le nom signifie, suivant M. Stirling, *la contrée célèbre*, et non, comme le prétend une autorité respectable, *le pays célèbre de Kala*. C'est le séjour favori des *Dévatâs*, et plus de la moitié de la population se compose de brahmanes. Un ouvrage nommé le *Kapila sanhitâ*, dans lequel *Bharadvâdja mouni* expose à ses élèves l'origine, l'histoire et les mérites de tous les lieux sacrés remarquables (*khetr*, altération du samscrit *khetra*) de l'Orissa, commence ainsi : « De toutes les régions de la terre le *Bhârata* » *khanda* (l'Inde) est la plus célèbre, et dans le *Bhârata khanda*, l'*Outkala* est la première contrée, etc. » Nous pouvons ajouter à ces détails qu'on possède dans l'Inde un ouvrage entièrement consacré à l'histoire, fabuleuse plutôt que réelle, de la province d'Orissa, et faisant partie du *Scanda pourâna* ; quelle que soit l'importance des renseignemens qu'elle contient, l'existence de cet ouvrage prouve au moins dans quelle estime a toujours été chez les Indous le pays d'Orissa (1). Il la doit au grand nombre de lieux sacrés qu'on y a de tout tems rencontrés, et entr'autres à la célèbre pagode de *Djagrenath*, dont on aura occasion de parler plus bas. Tout d'ailleurs y porte les traces du brahmanisme, les noms de lieux sont exclusivement samscrits, et la division en castes s'y trouve exactement conforme aux lois rigoureuses établies par les Brah-

(1) Il se trouve à la bibliothèque du roi, sous le titre de *Outkalakhanda*, section du *Scandapourâna* (Hamilt. Catal. N^o IV, p. 30).

manes. La caste des artisans est composée en partie de Soudra ; on les appelle *Tchattis pâthak*, les trente-six *pâthak*, c'est-à-dire ceux qui apprennent les arts utiles aux besoins de la société. Ils descendent ou des Soudras véritables , ou d'individus de castes mêlées , nommés *Sankaravarna* ; ils se subdivisent suivant leurs occupations en diverses classes, qui toutes portent des noms samscrits ; il est même intéressant de comparer ces noms avec les dénominations originales ; on y voit quelles altérations singulières subissent les mots, lorsqu'ils ont une longue existence dans les langues parlées ; en voici quelques-unes :

OURYA.	SAMSCRIT.	FRANÇAIS.
<i>Lohar,</i>	<i>Lohakâra,</i>	Forgeron.
<i>Tanti,</i>	<i>Tantravâya,</i>	Tisserand.
<i>Koûmhar,</i>	<i>Koûmbhakâra,</i>	Potier.
<i>Sonâr,</i>	<i>Souvarnakâra,</i>	Orfèvre.
<i>Tiour,</i>	<i>Tîvara,</i>	Pêcheur.
<i>Tchamar,</i>	<i>Tcharmakâra,</i>	Tanneur.

Les laboureurs se nomment *Tchasa*, en samscrit *Krichikâra*, et c'est à eux seuls que s'applique la dénomination de *Or* ou *Odra* : d'où on les appelle *Or tchasa*. Ce renseignement curieux nous apprend quelle importance ces peuples attachent à l'agriculture, et de quels honneurs ils cherchent à l'entourer, puisque ceux qui s'y adonnent ont seuls le droit de porter le nom national d'*Ourya*. Quant à la caste des *Kchatriyas*, elle est complètement éteinte dans le Kattak, comme dans beaucoup d'autres lieux de l'Inde ; les *Khetrei* passent pour les descendans des purs *Soudras*.

Les Brahmanes d'*Oudra* ou d'*Outkala* sont une des dix familles originales des Brahmanes *Shakadvîpa*, nommés d'après les pays qu'ils habitent, Gaura, Sârasvati, Kânyacoubdja, Meithila, Autkala, Teilinga, Kârnata, Mâhârâchtra et Drâvira. Leurs devoirs se résument sous ces trois mots : *yadjnya*, le sacrifice ; *adhyâyana*, la lecture des védas ; *dâna*, l'aumône ; et leurs moyens d'existence sont d'officier aux sacrifices, d'apprendre aux autres les védas, et de recevoir l'aumône. Lorsque ces moyens ne leur suffisent pas, ils peuvent accepter un repas ou la charité d'un individu *soudra*, même couper du bois dans les montagnes et le vendre ; si ces ressources viennent à leur manquer, ils peuvent, après un jeûne de trois jours, voler un peu de riz à un Brahmane ou à tout autre, afin que le roi apprenant par là leur misère, leur assigne quelque revenu. Enfin il leur est permis de se livrer aux occupations des *kchatriya* et des *veishya* ; mais aussitôt qu'ils ont acquis une somme suffisante, ils doivent retourner à leur premier genre de vie. Les Brahmanes qui accomplissent les devoirs mentionnés plus haut, qui sont, comme on peut le remarquer, ceux que leur imposent les lois de Manou, sont de tous les plus respectés. Les Brahmanes inférieurs sont appelés *Devâ-laka* (attachés aux temples), et *Grâmayâdjaka* (qui accomplissent les sacrifices dans les villages). Il y a une autre classe appelée dans l'Orissa *Mastan* ou *Ma-hâsthâna brâhmana*, qui forme une partie très-considérable de la population agricole. Ces Brahmanes cultivent de leurs propres mains de grands jardins

plantés d'arum, d'areca, de bétel, etc., et ils affectent de mépriser la classe des *Bed Brâhmana*, ou Brahmanes attachés à l'étude des védas, et qui, comme on l'a vu plus haut, se contentent de vivre d'aumônes.

Le peuple que constituent ces diverses classes, a déjà été flétri par Aboulfazel, du nom de lâche et d'efféminé : la figure des hommes est mince et délicate, et à peine peut-on les distinguer des femmes au vêtement qu'ils portent. Ils sont également ignorans et stupides : l'auteur même appelle l'Orissa la Béotie de l'Asie. M. Stirling finit cependant par leur rendre cette justice que, de tous les peuples soumis à la Compagnie, les *Ouryas* sont les plus doux, les plus paisibles, et les plus faciles à gouverner (*the most easily managed*).

Telle est la population de la plaine. Celle des montagnes en est, comme on doit s'y attendre, extrêmement différente; elle est aussi inhospitalière et indisciplinée que la première est douce et soumise. Les montagnes sont en outre habitées par trois autres races fort remarquables, connues sous le nom de *Cole*, *Kand* et *Sour*. Elles sont complètement distinctes, au moins les deux premières, des Hindous de la plaine, par la langue, les traits, les manières et le culte, et il ne serait pas impossible qu'elles descendissent des aborigènes, antérieurement à l'établissement des Brahmanes, venus du Nord. On doit reconnaître toutefois qu'aucune tradition ou croyance nationale ne confirme cette hypothèse. Les détails que M. Stirling donne sur ces peuples, jusqu'ici inconnus, sont si in-

téressans, qu'on nous pardonnera de le transcrire presque en entier. Les *Coles* sont divisés en trente tribus; leur patrie primitive passe pour être le *Kolantdes*, pays montueux entre Moherbandj, Sinhbhoum, Djynt, Bonyé, Keondjher et Dalbhoun. C'est une race d'une force et d'une hardiesse remarquables; ils sont très-laits, et, ce qui est digne d'attention, leur teint est noir. Ils sont ignorans et sauvages; mais leurs maisons, bâties entièrement de bois, sont d'une propreté et d'une commodité qu'on ne s'attend pas à trouver chez un peuple aussi rude. Ils ne reconnaissent aucune des divinités indiennes, et à peine paraissent-ils posséder un système religieux quelconque; seulement ils ont une vénération particulière pour quatre objets, l'arbre nommé *sahadjna* (*hyperanthena morunga*), le riz non émondé, l'huile extraite de la graine de moutarde, et le chien. Dans tous leurs contrats ils se servent de la feuille de l'arbre nommé plus haut, et ils se frottent l'un l'autre d'huile de moutarde, cérémonie destinée à donner plus de solennité à l'acte. Ils ont en outre une méthode fort curieuse de conclure un marché et de terminer un débat, qui ne manquera pas de rappeler aux antiquaires la *stipulatio* des Romains et son étymologie: les parties brisent un brin de paille (*stipula*) lorsqu'elles terminent un différend.

Les *Kands*, sur lesquels M. Stirling donne très-peu de détails, se trouvent au sud du Mahânadi. Les *Sours* sont répandus principalement dans les bois d'Atgerh et de Daldjora, qui couvrent le pied des

collines, au nord du Mahânadi. Ils sont en général doux et inoffensifs, mais si complètement dénués de tout sentiment moral, qu'ils se font aussi peu de scrupule de donner la mort à un homme, qu'à une bête féroce. Ils se distinguent des autres races du pays par leur courte stature, leur extérieur faible, et leur teint d'un noir de jai. Leur langage ressemble peu à celui des *Ouryas*. Ils passent pour adorer une forme grossière de Devi et de Mahâdeva, ou plutôt c'est ainsi que les Hindous interprètent le culte qu'ils rendent à quelques objets naturels, comme des troncs d'arbres, des masses de pierres, des fentes dans les rochers, où leur imagination cherche à trouver quelque ressemblance avec les organes générateurs de l'homme et de la femme.

Après ces détails sur les diverses populations qui se partagent le district de Kattak, M. Stirling revient à celle qui fait le sujet spécial de son *Mémoire*, les *Odras* ou *Ouryas*. Les objets qui lui restent à examiner sont le langage, les institutions et le revenu. Nous suivrons l'auteur dans l'examen des deux premiers; quant aux revenus, l'étendue et la nouveauté avec laquelle est traitée cette matière, ne peut manquer d'intéresser au plus haut degré l'économiste. Mais la nature de notre *Journal* comporte peu les détails de ce genre, quelque intéressans qu'ils soient d'ailleurs.

La langue des *Odras* est un *bâchâ* ou dialecte assez pur du sanscrit, ayant quelque ressemblance avec le bengali, mais fort différent, au moins en apparence, du télinga. La plupart des titres dont les naturels ai-

ment à se parer, sont purement samscrits. Plus des trois quarts des noms et des racines des verbes peuvent être facilement rattachés à la langue sacrée des Brahmanes, et les règles de la grammaire sont évidemment basées sur celles du *vyākaraṇa*. Leur alphabet est le *hindi* ou *nagri*, légèrement modifié. Vers le Bengale, la langue *ourya* se parle sans aucun mélange étranger, au moins jusqu'aux districts de Hildjelli et Tamlouk; plus on approche du Bengale, plus les deux idiomes se mêlent. Au sud, c'est aux environs de Gandjam qu'on rencontre les premières traces du télinga; la prononciation commence à changer: le peuple s'appelle *Oudiah* et *Wodia*, au lieu d'*Ourya* et *Odra*; *Gerh* devient *Gadda*, *Djagannáth*, *Djagannáda*, etc.

Le seul ouvrage original en *ourya*, qui mérite d'être cité, est le poème épique nommé *Kandji kaveri pothi*, dont le sujet est la conquête de *Condjevaram*, l'événement le plus important dans l'histoire moderne du pays. On trouve communément dans l'Orissa des traductions des ouvrages les plus estimés de la littérature indienne, tant religieux que scientifiques; mais en outre chaque temple important possède ses légendes locales en *ourya*, appelée *sthán pourán* (*sthána pourána*, le pourána du lieu).

Le second objet sur lequel nous avons promis des détails, d'après M. Stirling, est le gouvernement. En examinant attentivement les anciennes institutions de l'Orissa, relativement aux tenances des terres, on ne peut s'empêcher d'être frappé des traits nombreux de ressemblance qu'elles offrent avec celles de la féoda-

lité; à certains degrés de leur développement. Il ne serait pas impossible que des recherches exactes fissent découvrir des rapports semblables avec la plupart des petits gouvernemens de l'Inde. M. Stirling pense que le sujet serait, sous plus d'un rapport, digne d'un examen sérieux; et il s'autorise de l'opinion de sir John Malcolm, qui, dans son précieux ouvrage sur le Malwa, émet cette assertion, que le système d'organisation des Radjpouts diffère très-peu du gouvernement féodal. Le capitaine Macmurdo a fait la même remarque à l'égard du Coutch.

C'est une opinion généralement répandue parmi les naturels les plus instruits de Kattak, qu'il existait anciennement un puissant empire, qui s'étendait sur presque toute l'Inde, et qui était gouverné par un souverain résidant à *Hastinapoura*. Ce vaste pays était partagé entre un grand nombre de chefs militaires ou *Râdjyas*, tous de la caste des *Kchatriya*, et qui relevaient de l'empereur souverain. Les plus puissans chefs de cette aristocratie guerrière étaient les premiers officiers de l'empereur : le *gadjapati* ou commandant des éléphans; le *ashvapati*, commandant de la cavalerie; le *tchatrapati*, le porteur du parasol et de l'étendard royal, et le *narapati*, le commandant de l'infanterie. Dans le principe, ils tenaient leurs vastes possessions du roi d'Hastinapour; mais peu à peu ils finirent par se rendre indépendans, et formèrent des principautés séparées. Cette opinion nationale sur l'ancien gouvernement de l'Inde, dont M. Stirling aura occasion de parler, en traitant de l'histoire des *Odras*, paraît a

peut-être, à quelques personnes, appuyée sur trop peu de preuves. Mais quelque importance qu'on y attache, l'auteur ne balance pas d'affirmer que les institutions hindoues de l'Orissa offrent des traces nombreuses de l'existence de cette curieuse organisation. La contrée montagnaise qui s'étend depuis Bishenpour jusqu'au Godavery, et les plaines de l'Orissa propre sur le bord de la mer, ont été depuis un tems immémorial, divisées entre un nombre très-considérable de petits chefs militaires. Ils ont toujours été propriétaires de fait des terres qu'ils possédaient, sous l'unique condition de suivre à la guerre, et de servir à sa cour leur râdja supérieur, le *Gadjapati*. Cet état de choses, ainsi que le fait remarquer l'auteur, est exactement conforme à un passage bien connu du digeste des lois hindoues, traduit par M. Colebrooke : « Par » la conquête, la terre devint la propriété de *Parashourâma*, celle de *Kashyapâ*, par une donation, et » remise par lui à la garde des *kchatriyas*, elle devint » leur propriété, successivement possédée par de » puissans conquérans, et non par des sujets cultivant » le sol. »

Les chefs féodaux de l'Orissa, car l'on peut à juste titre appliquer ce nom aux propriétaires guerriers de la terre, sont connus sous différentes dénominations dans l'histoire, dans les actes publics et dans le langage ordinaire. De là est résultée une grande confusion d'idées. On les appelle *Khetrie*, altération de *Kchatriyas*, de la caste à laquelle ils ont la prétention d'appartenir; *Khandaits*, nom ourya dérivé de *khan-*

da, l'épée nationale des *Odras*, et signifiant ceux qui portent le *khandas*; *Bhoûnia*, *Bhoûyian*, *Bhoûmi*, altérations du mot sanscrit *bhoû* et *bhoûmi*, signifiant terre, et employés comme synonymes de *Bhoûpati*, maître de la terre (1); *Poligar*, mot télंगा dérivé de *pollam*, un fief; *Sawant*, en persan *Sirdar*, seigneur et maître; *Sevakan arni dar*, vassaux tenant des terres héréditairement, sous la charge du service militaire; enfin, et plus communément, *Zemindar*. Sous la domination des râdjas nationaux; ils étaient postés autour de leur chef supérieur, dont ils garantissaient le territoire des incursions fréquentes des *Kands* et des *Coles*, peuples sauvages dont il a déjà été parlé. Le lieu de leur résidence, qui était en même temps celui où ils exerçaient leur juridiction, se nommait toujours *château*. Au-dessous d'eux se trouvaient leurs premiers officiers, qui tenaient d'eux diverses portions de terre, au même titre que les *khetris* la tenaient du *Gadjapati*. Enfin au dernier degré de l'échelle, était la milice du pays, en persan *paik*, à laquelle étaient assignées diverses portions de terre, et qui à la fois guerrière et agricole, devait à la voix de ses chefs, quitter la culture et les suivre au combat. Outre cette obligation du service militaire, les *khetris* étaient tenus de faire hommage à leur chef supérieur, et de lui rendre certains devoirs, dont la charge pesait sur la terre plutôt que sur la personne, et qu'on dési-

(1) Dans l'Ayin Acberi, le mot *Boumi* est toujours employé comme synonyme de *Zemindar*, qui en est la traduction persanne.

gnait d'une manière fort claire par le mot samscrit *seva, service*. C'est ainsi que l'un portait l'épée royale, l'autre l'étendard, un autre le parasol, etc. Les mêmes devoirs étaient remplis à Vidjayanagara, à la cour du prince *Narapati*, souverain du Dékan. Le colonel Mackensie, dans un mémoire sur l'histoire de ces princes, publié dans l'*Annual register*, a donné sur cet usage des détails intéressans.

La suite de cette partie du *Mémoire* de M. Stirling donne des renseignemens sur l'état de ces divers chefs hindous, depuis la conquête musulmane, et sur le sens qu'on doit attacher aux divers titres qu'on leur donne encore aujourd'hui. Beaucoup de ces notions ne peuvent avoir d'intérêt que pour les Anglais employés à la compagnie des Indes. Nous croyons donc pouvoir les supprimer dans notre analyse, pour nous occuper exclusivement de la seconde partie de ce *Mémoire*, sur l'histoire et la chronologie d'Orissa.

E. BURNOUR.

(La suite à un prochain Numéro.)

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 5 février 1827.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et admises en qualité de membres de la société.

M. FLEISCHER (Liberecht),

M. PICQUEFORDT.

M. le Président exprime, au nom du Conseil, le regret de

la Société sur la perte qu'elle a faite dans la personne de M. le comte Lanjuinais.

M. Silvestre de Sacy lit un rapport sur une demande faite par M. Freytag, qui désire obtenir, de la Société, un secours pour l'impression du texte arabe du *Hamasa*, avec le commentaire de Tébrizi. Les conclusions de ce rapport, constatant l'utilité de cet ouvrage, sont adoptées. La commission des fonds sera chargée d'examiner les moyens qui pourraient être à la disposition de la Société pour concourir à la publication de l'ouvrage de M. Freytag.

M. Eyriès communique, de la part de M. Coquebert de Montbret, une peinture chinoise, contenant la vue perspective d'une route de la province de *Hou-kouang*, entre *Tchangcha* et *Heng-tcheou*.

M. Amédée Jaubert lit une notice sur un manuscrit du *Bakhtiar Nameh*, écrit en Ouïgour, et appartenant à la bibliothèque d'Oxford.

M. E. Coquebert de Montbret, communique un fragment de sa traduction des *Prolégomènes* d'Ibn Khaldoun.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Par M. le comte d'Hauterive, au nom de S. E. le Ministre des affaires étrangères, la suite des *Classiques latins*, édition publiée par M. Lemaire, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40 et 41^e livraisons. — Par le même, *Asiatic Journal*, n^{os} 132 et 133. — Par la Société asiatique de Calcutta, *asiatick researches*, tome xv. — Par la même Société, *The Quarterly Oriental Magazin*, n^{os} v, vi, vii.

Le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque du Roi vient d'acquiescer la précieuse collection de manuscrits palis et singalais, rassemblés à Ceylan par feu M. Tolfrey, un des traducteurs du nouveau testament en pali. Elle se compose de vingt-huit ouvrages palis et singalais, dont quelques-uns sont très-volumineux. Parmi les manuscrits palis on distingue, 1^o un vocabulaire, rédigé sur le plan de l'*Amaracocha*, et intitulé *abhidhānappadpika*, ou, *illustration des mots*, ouvrage très important pour la con-

naissance du pali ; 2° un recueil des lois et usages des bouddhistes , appelé *paddhati sangaha*, ou abrégé du rituel ; 3° une collection variée de *soutras* ou axiômes fondamentaux de la philosophie bouddhique. Ces livres sont tous accompagnés d'un commentaire fort ample en singalais. Parmi les livres écrits dans cette dernière langue , on remarque plusieurs traités grammaticaux , un court vocabulaire sanskrit et singalais , des poèmes en divers dialectes de Ceylan , etc. Cette nouvelle acquisition , que l'on doit au zèle éclairé de M. le Conservateur des manuscrits orientaux , est d'autant plus précieuse , que la Bibliothèque Royale ne possédait encore aucun ouvrage singalais , et qu'en outre elle offre aux personnes , qui se sont occupées du pali , les moyens de continuer leurs études avec plus de succès , et en même tems plus de facilité.

LETTRE AU RÉDACTEUR.

MONSIEUR,

En publiant , dans le dernier cahier du *Journal asiatique*, les observations faites par M. Guys, vice-consul de France à Lattaquié , sur un Mémoire de M. Dupont , relatif aux *Nosairites*, ou , comme écrivent ces messieurs , *Nessérié*, vous avez jugé convenable d'y ajouter quelques notes. Vous dites , dans une de ces notes , que M. Dupont est , à ce que vous croyez , le seul qui ait jamais parlé d'un personnage nommé *Heumdan-el-Gheussaibi*, comme du fondateur de la secte des *Nessérié*, et qu'il ne donne , à son sujet , aucun détail qui puisse nous indiquer à quelle époque il existait. Je pense qu'il vous sera agréable , ainsi qu'aux lecteurs du *Journal asiatique*, d'apprendre que ce personnage n'est assurément autre que *Hamdan*, fils d'*Alaschath* جدان بن الاشعث , surnommé le *Karmate*, sur lequel j'ai donné , d'après *Ebn-alathir*, *Nowaïri* et *Makrizi*, des renseignemens curieux dans la deuxième édition de ma

Chrestomathie arabe, tome 11, pages, 89, 97 et 98. Il est vrai qu'Abou'lfaradj ne le nomme pas autrement dans sa *Chronique syriacque*, que *fils d'Othman*. Mais le père de Hamdan pouvait se nommer *Othman*, et être plus connu sous le surnom d'*Alaschath*, qui est un sobriquet, et signifie à-peu-près, *le mal peigné*. Quant au surnom de *Gheussaiïbi*, il m'est tout-à-fait inconnu. Dans la *Chronique arabe* du même Abou'lfaradj, le chef des Karmates se nomme lui-même *Alfaradj fils d'Othman*, et c'est aussi ce qu'on lit ailleurs dans Nowaïri, qui, comme Abou'lfaradj, rapporte, d'après Ebn-alathir, le commencement d'un livre écrit par cet imposteur. Dans ce même passage, il dit qu'il est né dans un lieu appelé *Nasrana*. Cependant, suivant le schérif Abou-Hasan Mohammed, surnommé *Akhou-Mohsin* *أخو محسن*, dont Nowaïri a copié les paroles. Hamdan, était d'un lieu nommé *الدور Abdaur*, sur la rivière de *Hedd* *هد*, lieu qui dépendait du bourg de *Mahrusa* *مهروسا*, appartenant au *Tassoudj* ou canton de *Forat-Badakli* *من رستاق مهروسا*. Il est possible que Hamdan, réfugié en Syrie, après s'être échappé de sa prison, ait déguisé son véritable nom et celui du lieu de sa naissance. Quoi qu'il en soit, le *Heumdan* de M. Dupont et le *Hamdan* d'Ebn-alathir, et du schérif Akhou-Mohsin, sont incontestablement un seul et même personnage.

Si mes occupations me le permettent, j'aurai l'honneur de vous adresser la traduction d'un document curieux sur la croyance et les dogmes des Nosaïrites. En attendant, je vous prie, Monsieur, d'agréer l'assurance de ma considération très-distinguée.

31 décembre 1826,

Le baron SILVESTRE DE SACY.

(Mars 1827.)

JOURNAL ASIATIQUE.

*Sur la littérature du Tibet, extrait du n° VII du
Quarterly Oriental Magazine, Calcutta 1826,*

Le n° VII du *Quarterly Oriental Magazine* de Calcutta contient un article sur la langue et la littérature du Tibet, l'ère de Bouddha et les progrès du bouddhisme en Asie. Ce journal avait déjà, dans son numéro de mars, donné quelques renseignemens sur ce sujet curieux; mais ce n'est que la répétition de ce que nous ont appris les savans d'Europe M. A. Rémusat et M. Klaproth. L'article dont nous allons donner le résumé est rédigé d'après les documens rapportés du Népal, par M. Hodgson, et envoyés du Tibet par M. de Koros.

La littérature du Bhoutan, du Tibet et de l'Himalaya est entièrement religieuse; elle contient l'exposition des rites, de la morale et des traditions du Bouddhisme; à ce titre elle est étrangère et fut apportée de l'Inde au Tibet, avec la religion dont elle est l'interprète. Dans son état primitif elle dut s'exprimer dans une langue étrangère, le samscrit, ou plus probablement le prâcrit, qui paraît avoir été la langue sacrée des Bouddhistes, comme le samscrit était

celle des Brahmanes, et à l'aide duquel s'est répandu leur culte à Ceylan, à Siam, à la Chine et au Tibet (1).

Les caractères des livres imprimés sur des blocs de bois (car tel est le procédé usité dans tout le Bhoutan), sont les mêmes que ceux qu'ont donnés Géorgi et la petite édition de l'*Alphabetum tibetanum*. La forme des consonnes n'offre aucune ressemblance, si ce n'est dans quelques cas, avec les lettres dévanaga-

(1) Ceci n'est pas exact. Ce n'est pas le prâcrit qui est passé avec le Bouddhisme à Ceylan et dans la presque au-delà du Gange ; des recherches modernes ont prouvé que le pali était la langue sacrée de ces pays. Or, quelque nombreux que soient les traits de ressemblance qui rapprochent le pali du prâcrit, ce sont deux dialectes différens l'un de l'autre, et qu'il n'est pas permis de confondre. Il est bien vrai que si on prend le mot *prâcrit* dans son sens générique, et en tant que désignant tout dialecte dérivé du samscrit, le pali peut être appelé un *prâcrit* ; mais il est remarquable que dans les grammairiens indiens qui ont traité des dialectes du samscrit sous le nom de *prâcrit*, le nom de *pali* ne soit pas prononcé. Quant au Tibet, on n'a pu jusqu'ici démontrer que le pali y ait été transporté ; mais le samscrit y est certainement passé avec le Bouddhisme, et il est surprenant que l'auteur de l'article ait ici énoncé un doute sur ce point, puisque nous le verrons plus bas parler d'originaux samscrits existans anciennement au Tibet, et de signes ajoutés à l'alphabet tibétain pour servir à la transcription des mots indiens. L'existence de quelques-unes de ces lettres, qui ne se trouvent ni dans le pali ni dans le prâcrit, semble contredire celle d'un dialecte de cette espèce au Tibet. Ajoutons que M. Abel Rémusat a donné à la critique le moyen de prouver, de la manière la plus convaincante, que c'est le samscrit qui est passé au Tibet, en faisant connaître le vocabulaire pentaglotte bouddhique, dont la première ligne est du pur samscrit. C'est un des faits que les auteurs de l'*Essai sur le Pali* se sont le plus attachés à prouver (*Essai*, p. 143). (E.-B.)

ries (1). Mais l'ordre dans lequel elles sont rangées, est identique dans les deux alphabets. Les voyelles sont unies aux consonnes suivant le même procédé. La langue tibétaine n'emploie que les cinq voyelles brèves *a, i, ou, e, o*; mais quand il s'agit d'écrire les mots samscrits, on forme les longues *á, í, oú*, les diphthongues *æ* et *ao*, et les voyelles particulières à cet alphabet, appelées *ri, rí, lri, lrí*, suivant des pro-

(1) Cette assertion est presque positivement contredite un peu plus bas; l'auteur compare au tibétain, non plus le dévanagari actuel, mais celui qu'on trouve dans les inscriptions samscrites du premier au dixième ou douzième siècle de notre ère. C'est là en effet qu'il faut prendre les matériaux d'une telle comparaison, en y joignant de plus l'alphabet Bengali, qui, dans quelques-unes de ses formes, se rapproche plus du dévanagari ancien que du dévanagari actuel. Alors on trouve, avec les auteurs de l'*Essai sur le Pali*, que tout le système des voyelles et les consonnes *k, kh, g, tch, tchh, t, th, d, n, p, m, r, l, v, s*, sont les mêmes en tibétain qu'en dévanagari, ce qui est bien suffisant pour démontrer l'identité des deux alphabets; il suit de là que le tibétain est plus rapproché du dévanagari ancien que de celui de nos jours. Selon nous, les monumens impartialement consultés mènent à ces résultats: 1^o que le dévanagari actuel n'est autre que le caractère des inscriptions de Gâya et d'autres lieux, qu'on place du premier au dixième ou douzième siècle de J.-C.; 2^o que le tibétain n'est au fond autre que ce dévanagari pour le plus grand nombre de ses lettres; 3^o qu'on peut croire que du dévanagari primitif est sorti, d'une part, le tibétain, de l'autre le samscrit actuel. Je ne pense pas qu'on puisse prétendre, contre tous les témoignages historiques, que c'est du tibétain qu'est dérivé l'ancien dévanagari; la richesse de celui-ci comparée à la pauvreté du premier, suffit pour donner l'antériorité à l'alphabet indien. Car je crois (et je pourrais citer plus d'un fait en faveur de cette opinion), que quand une langue ou un alphabet sont transportés d'un peuple chez un autre, ils perdent presque toujours quelque chose dans le passage. (E.-B.)

cédés assez semblables à ceux de l'alphabet dévanagari. Chaque série de consonnes est composée seulement de quatre lettres au lieu de cinq ; l'aspirée des douces *ga*, *dja*, etc., ne s'y trouve pas. On les représente, dans les mots samscrits, par la consonne simple sous laquelle on place le *h*. De plus, l'alphabet tibétain possède une classe de lettres, modification de l'ordre des palatales, *zha*, *zhha*, *dzha*, *wa*. Quant aux autres particularités de cette écriture, il faut se reporter au numéro quatre de l'*Oriental Magazin*, où elles ont été exposées (1).

Outre cet alphabet, nommé *dou-djan*, commun aux livres imprimés et aux manuscrits, il en est un autre, nommé *dou-min*, essentiellement cursif, et que l'on doit, sur l'autorité de MM. A. Rémusat et Hodgson, regarder comme identique au premier, avec cette différence que les formes en sont moins roides et moins carrées.

En examinant l'alphabet tibétain, on remarquera facilement que quelques particularités qui le distinguent, se trouvent dans d'autres alphabets de l'Orient. La forme de la lettre *h* est presque identique à celle du bengali ; le *ya* et le *ra*, joints à une consonne, offrent la même ressemblance ; la quatrième série *ta*, *tha*, etc., a quelque rapport avec celle de l'alphabet pali ; le *tcha* tibétain se trouve dans quelques inscriptions samscrites à Gâya (*Asiat. Res.*, tom. 1), et à

(1) On doit surtout consulter l'important chapitre des *Recherches sur les Langues tartares*, relatif au tibétain. (E.-B.)

Radjou-Lotchan (Asiat. Rés., tom. xv). Les lettres *l*, *n* et *m* y sont représentées également comme en tibétain.

Une coïncidence non moins remarquable existe entre l'ordre des lettres dans l'alphabet tibétain, et l'arrangement des sons de la langue parlée des Chinois, tel qu'il est donné par Marshman dans sa grammaire chinoise. Cet auteur, en remarquant cette identité, semble disposé à attribuer aux Chinois l'invention de l'ordre qu'on remarque dans l'alphabet dévanagari, parce que les sons de leur langue parlée sont si inhérens à cette langue elle-même qu'elle n'a pu exister sans eux, et qu'en les supposant empruntés à l'alphabet indien, il faudrait dire que les Chinois n'ont commencé à avoir une langue parlée qu'après la découverte et l'importation de l'ordre alphabétique des Indiens. Mais les Chinois ont dû avoir une langue avant d'en analyser et d'en classer les sons, et ils peuvent fort bien en avoir emprunté la classification aux Hindous, sans leur être pour cela redevables de leur langue. Cette explication semble beaucoup plus naturelle que celle du D^r Marshman, qui regarde le classement des sons chinois comme l'ébauche d'un système dont le dévanagari est le perfectionnement. Quant à l'époque où les Chinois peuvent avoir connu l'alphabet indien, c'est peut-être celle où les missionnaires bouddhistes répandirent leur culte dans l'Asie orientale.

Il pourrait même se faire que l'alphabet dont se servaient les Bouddhistes, et qu'ils portèrent au Ti-

bet, fût primitivement plus ancien que le dévanagari, puisqu'il est moins complet (1). Si cette hypothèse se vérifiait, elle servirait à déterminer l'époque à laquelle non-seulement la classification des lettres, mais encore le système grammatical des Hindous a pris naissance. Avant toutefois d'arriver à cette conclusion, il faudrait déterminer l'époque de l'invention des signes supplémentaires employés par l'alphabet tibétain, pour transcrire les mots samscrits; car s'il arrivait qu'ils fussent de la même époque que les autres lettres, il faudrait bien admettre que le système dévanagari possédait déjà, au moment de la formation de l'alphabet tibétain, l'ensemble des lettres que nous lui connaissons.

On trouve dans le Bhoutan un nombre fort considérable d'ouvrages, la plupart religieux. La liste de ceux qu'a présentés M. Hodgson, à la Société asiatique de Calcutta, donnera une idée du caractère de ces compositions. On remarquera que, dans cette liste,

(1) Il me semble impossible d'admettre que l'alphabet porté au Tibet par les Bouddhistes soit plus ancien que le dévanagari parce qu'il est moins complet. Ce fait, comme je l'ai indiqué dans une note précédente, conduit à une conclusion toute contraire. L'alphabet pali, à Ceylan, à Siam, chez les Barmans, ne possède ni les voyelles *æ ao ri ri lri lri*, ni les sifflantes *ch* et *sh*; dira-t-on par cela même qu'il est antérieur au dévanagari? Il faudrait prétendre en même tems (car ces deux choses se touchent) que le pali est plus ancien que le samscrit, ce qui est tout-à-fait inadmissible. On serait en effet conduit à dire que le participe passé pali *kata*, signifiant *fait*, est antérieur, parcequ'il n'a pas le *ri* au samscrit *krīta*, *creatus*, où l'on trouve le *r*, radical essentiel à ce mot dans toutes les langues qui le possèdent. (E.-B.)

on a indiqué le titre de l'ouvrage, le nom de l'auteur, le nom du lieu où il a été composé, et le sujet dont il traite.

1. *Sou-ma-tchik*, par *Thoula Lama*, fait à *Khanum* dans le Bhoutan, sujet, jurisprudence.
2. *Tchuma-Dam*, par *Aga-tchu-Lama*, à *Tidja Nowa*, contenant le *Segoun pote* des Hindous.
3. *Tchu-roug*, par *Thiyaa Lama*, à *Gedja Katha*, contenant le *Gean pote* des Hindous ou Moyen d'arriver à la sagesse.
4. *Tchourou-ge-tchu-puh*, par *Ye-puh regneh-muh Lama*, à *Purgneh-ah-tchu*, livre dont la lecture guérit toutes les maladies.
5. *Tou-tchou-rukh*, par *Sou-ker Lama*, à *Djah-la-de-houk*, ouvrage que lisent les moines mendians pour avoir des aumônes abondantes.
6. *Manne pote*, par *Tchou-fil Lama*, à *Goume-wun*, de l'usage et des vertus du *munne*, ou cylindre de prières.
7. *Tchou - dum*, par *Geve-tchoup Lama*, à *Yepur-kas*, sur la Médecine.
8. *Na-pa-tche pote*, par *Aberuh Lama*, à *Dja-tulam*, sur les vents, la pluie et l'air.
9. *Ki-tchuk*, par *Ki-lou-ah Lama*, à *Botchi*, sur la démonologie.
10. *Tou-i-takh-la*, par *Re-he-tchundak Lama*, à *Kou-bukh*, de la guerre.
11. *Dou-tukh-asi*, par *Badjetchik Lama*, à *Gnam*; ouvrage que doivent lire les parens d'un mort, pour ne pas être hantés par son ombre.

12. *Serou-a-tukh*, par *Djeka-tchik Lama*, à *Yi-pur-ke*; ouvrage qu'on doit lire en voyage, pour en revenir sain et sauf.

13. *Salatumah*, par *Yisuhskur Lama*, à *Se-bhala*; ouvrage qu'on doit lire avant de s'asseoir sur un *Puntchaet* (P), pour en obtenir une heureuse issue.

14. *Kerikh*, par *Amadutukh Lama*, à *Asi*; à lire pour augmenter son bien-être en ce monde.

15. *Moumbeh*, par *Djitukh Lama*, à *Bere-ga-kukh*; à lire en cueillant des fleurs pour en faire une offrande religieuse.

16. *Duh-moudjah*, par *Mounta-ke-turs Lama*, à *Mounka*; à lire avant de poser les fondemens d'une maison.

17. *Thaka-pah*, par *Ariluh Lama*, à *Baberekeh*; à lire le soir d'une bataille.

18. *Tchukusoumuh*, par *Djegamatukh Lama*, à *Matchalekoh*; à lire pendant qu'on donne à manger aux poissons sacrés dans les temples, ce qui est un acte d'une grande sainteté.

19. *Kousuh*, par *Nematchaluh Lama*, à *Yeparemesuh*; à lire au moment de se baigner.

20. *Lahassake pote*, par *Domah Lama*, à *Lassa*; à lire avant de manger, pendant que le diner est servi.

21. *Tchunda-pouh*, par *Gnahah Lama*, à *Djubunasuh*; à lire avant de faire un achat.

22. *Stachuh*, par *Ourdjunh Lama*, à *Djadoun*; prière qu'il faut répéter pendant qu'on satisfait aux besoins naturels, pour éloigner les mauvais génies.

23. *Batchah*, par *Djahadegh Lama*, à *Mohurah*; prière pour les voyageurs égarés dans les forêts.

*24. *Kadjur*, par *Olatchuyah Lama*, à *Karah*; prière que prononcent les parens du défunt pour sauver son ame du purgatoire.

25. *Yi-durum*, par *Matchul Lama*, à *Sadurl*, pour faciliter les entrevues, et en rendre l'issue heureuse.

26. *Di-lakh*, par *Tchophullah Lama*, à *Ourasikh*; moyens d'interpréter le croassement des corbeaux et autres oiseaux de mauvais augure.

27. *Karatchuk*, par *Kalchuk Lama* (le sujet n'est pas indiqué).

28. *Tchuluh*, par *Gidou Lama*, à *Bidukh*; prière que l'on prononce en buvant, pour que la boisson ne cause aucun mal.

29. *Kegou*, par *Toupathwo Lama*, à *Kaliadjeh*; prière pour obtenir une longue vie.

30. *Tchabeh*, par *Akabeh Lama*, à *Arikalaguh*; livre contre l'inclémence des saisons.

31. *Kaghatoukh*, par *Sogua Lama*, à *Bolekat-chur*; livre pour les hommes à cheval en voyage.

32. *Loutchou*, par *Nowala Lama*, à *Tchudjou rukabhuh*; pour le perfectionnement de l'éloquence et la connaissance des langues.

33. *Ghekutenah*, par *Soudjanah Lama*, à *Leakuhah*; pour les archers, afin qu'ils réussissent dans leur art.

34. *Boud pote*, ou Histoire du temple de *Kosat-chit*, dans le Népal, avec d'autres sujets relatifs au bouddhisme du Népal.

35. *Siri pote*, par *Bistakoh Lama*, à *Tumatukh*;

forme générale de prières pour les riches et les pauvres, les gens en santé et les malades, les hommes et les femmes.

Tels sont les ouvrages qu'on doit aux recherches de M. Hodgson ; M. de Koros a donné en outre des renseignemens précieux, sur ce qu'on peut appeler la littérature classique du Tibet.

Elle est comprise dans deux compilations fort étendues, nommées le *Kah-gyur* et le *Stan-gyur*, c'est-à-dire, *Traduction des commandemens* et *Traduction des instructions*. Ce sont en effet des traductions faites sur des originaux samscrits. Comme compilation, ces deux recueils sont d'une date moderne ; ils ont été formés par *Mivang*, qui gouvernait à Lassa de 1728 à 1746, et qui les composa de tout ce qui avait survécu des ouvrages de l'antiquité.

Le *Kah-gyur* manuscrit occupe ordinairement 108 gros volumes ; imprimé, il n'en comprend que 98, avec un volume supplémentaire, contenant des mélanges divers (1). Le *Stan-gyur* est encore plus étendu, puisqu'il ne forme pas moins de 224 volumes. Une édition fort estimée du *Kah-gyur* a été récemment publiée à *Derghe*, capitale du *Kham-yul*, à environ quarante jours de marche, à l'est de Lassa.

Ces ouvrages, sur lesquels on doit à M. de Koros

(1) L'édition que l'empereur Kian loung a fait faire de ce grand ouvrage est fort belle. Son prix, à Péking, est de mille onces d'argent, environ 7,500 francs. Les Mongols des environs de Kiaktha l'ont fait venir, il y a quelques années, de Péking, et y ont payé ce prix en chamcaux et autres bestiaux. (KL.)

des renseignemens nouveaux, ont déjà été décrits, mais très-superficiellement, en Europe. Georgi, dans son *Alphabetum tibetanum* (p. 305), après avoir dit que le *Kah-gyur* se composait de 108 volumes, ajoute qu'il avait été rapporté de l'Inde par des religieux envoyés du *Tibet*, vers 290 de notre ère, sous le règne de *Tri-srong-teu tzhen*. Suivant M. de Koros, au contraire, ce prince n'a régné qu'au neuvième siècle; de plus, le *Kah-gyur* n'a pas été trouvé dans l'Inde sous sa forme actuelle, puisque c'est une compilation moderne faite au Tibet même, seulement au commencement du dix-huitième siècle. Cependant il y a une observation à faire sur cette dernière date, c'est que dans une lettre de Felice di Montecchio, citée par M. A. Rémusat, dans ses *Recherches sur les langues tartares*, il est question d'un abrégé du *Kah-gyur* nommé *Lahorim*, dont le père Désidéri, à Lassa, en 1717, fit une traduction latine. Si un pareil abrégé existait en 1717, il faut que M. de Koros ait été mal informé sur la date de la composition originale qu'il place de 1729 à 1746.

Voici, au reste, la liste des matières contenues dans ces deux ouvrages, telle que l'a extraite M. de Koros, des index qui les accompagnent. Le *Kah-gyur* est divisé comme il suit.

Le *Doul-ra* est une collection de traductions et de récits historiques relatifs au Magadha et aux progrès du bouddhisme dans l'*Aryadesha* (l'Inde des Brahmanes) et les contrées voisines, comprenant 13 volumes.

Le *Sher-tchin* est une collection de traités sur la morale et la métaphysique, en 12 volumes.

Le *Do-de* comprend les ouvrages sur la philosophie naturelle, la théologie et l'astronomie, en 30 volumes.

Le *Gyut-de* est une collection d'ouvrages sur la médecine, l'astrologie, les enchantemens, les prières, les hymnes, en 21 volumes.

Mélanges, comprenant principalement des légendes et morceaux historiques, en 22 volumes.

L'ouvrage complet formé 98 volumes.

L'index du *Stan-gyur* spécifie les divisions suivantes :

La classe *Gyut* comprend plus de 2,600 traités sur la philosophie naturelle, l'astronomie, les cérémonies religieuses, les prières, les hymnes, les charmes, etc., en 86 volumes.

La classe *do* comprend les ouvrages moraux et théologiques, en 94 volumes.

La métaphysique et la morale occupent 21 vol., la grammaire et la rhétorique 2, l'alchimie et la pharmacie 1, les grammaires et les vocabulaires 13, en tout 217 volumes (1).

Tous ces livres sont des traductions d'ouvrages indiens, d'où il résulte que le *Stan-gyur* n'est nullement un commentaire de *Kah-gyur*.

SUR L'ÈRE DE BOUDDHA.

Il existe, sur l'époque où naquit Bouddha, autant

(1) J'ai copié exactement ces nombres, dont le total forme 217. et non 222 comme le porte le texte, pour je ne sais quelle raison. (E.-B.)

d'incertitude au Tibet que dans l'Inde et en Europe. M. de Koros nous apprend que les opinions des divers savans sur cette question importante, ont été rassemblées au seizième siècle par *Padma Karpo*, Lama célèbre du Bhoutan, qui a écrit sur ce sujet une courte dissertation qu'on trouve encore aujourd'hui.

Les diverses dates sont au nombre de 12, auxquelles l'auteur tibétain a ajouté une treizième. Les quatre premières étaient suivies par les écrivains du septième siècle; mais la dixième est aujourd'hui la seule qui ait cours à Lassa; la liste suivante donne le nombre d'années écoulées depuis Shakya jusqu'en 1825, avec la date de son apparition avant J.-C.

1.	4245 ans	2420 avant J.-C.
2.	3971	2146.
3.	3958	2133.
4.	3962	2137.
5.	3123	1298.
6.	2575	756.
7.	2476	651.
8.	2369	544.
9.	2703	878.
10.	2660	835.
11.	2390	565.
12.	2707	882.
13.	2883	1058.

Ces dates, comme on va le voir, ne correspondent pas toutes avec celles que l'on doit à d'autres auteurs orientaux; on remarquera toutefois que la date de *Padma-Karpo* se rapproche de celle des chinois, qui, peut-être, se rapporte à un plus ancien Boud-

dha, celui qui, dans la traduction tibétaine de l'Amarakocha, est, suivant M. de Koros, appelé *Boud-dha gan tang Khás-pa*, *Bouddha*, un ancien et sage personnage. Voici au reste le relevé des diverses dates données à Bouddha par différens auteurs.

Aboulfazel.....	avant J.-C....	1336.
Kalhana (histoire du Kachmir)		1332.
Bentley (dans un de ses mémoires).....		1081.
<i>Id.</i> (dans un autre).....		1004.
Couplet (d'après les historiens chinois)		1026.
Bailly		1031.
De Guignes (d'après les historiens chinois)...		1027.
W. Jones.....		1027.
Matouanlin		1027.
Beizawi		1022.
A. Rémusat (d'après l'encyclopédie japonaise).		1029.
	Mort en.....	950.
Georgi.....		959.
Jaehrig		991.
Klaproth (seconde date à la Chine).....		688.
Au Pegu.....		638.
A Ceylan.....		543.
Chez les Birmans.....		543.
Chez les Siamois.....		544.
Le Radj gourou d'Asam.....		520.

On doit cette dernière date à Dhermadhar Brahmachari, *Radjgourou* d'Asam, et très-versé dans la littérature bouddhique. Suivant lui, le *nirvána* ou annihilation de *Shakya*, eut lieu la dix-huitième année d'*Adjátasatrou*, et 196 ans avant *Tchandragoupta* ou *Sandrocottus* contemporain d'Alexandre.

On remarquera dans cette liste deux séries de dates très-distinctes, la première constatant l'existence d'un Bouddha entre le douzième et le dixième siècle avant notre ère ; la deuxième, celle d'un second Bouddha, peut-être une nouvelle incarnation de ce législateur dans des tems plus modernes. Tel est, en effet, l'unique moyen de concilier ces différences, c'est de dire qu'elles se rapportent à deux ou plusieurs individus. En effet on sait que, suivant les singalais, il a déjà existé quatre Bouddhas. Suivant l'*Hematchandrakocha*, le Bouddha de l'âge actuel est le septième.

(La fin de l'article auquel nous avons emprunté ces détails est consacrée à l'histoire de la propagation du bouddhisme dans les diverses contrées où il domine. Les travaux de M. A. Rémusat, Klaproth, Craufurd, etc., sont résumés avec soin ; mais comme cette partie de l'article n'offre rien qui ne soit connu des lecteurs européens, nous nous contenterons d'en extraire deux passages qui renferment quelques renseignemens nouveaux.)

L'île de Ceylan au sud, et le Kachmir au nord, paraissent avoir été les deux routes par lesquelles le bouddhisme s'est répandu de l'Inde dans l'Asie orientale. Dans le *Paradjika-atta-katha*, célèbre ouvrage bouddhique, en pali, composé à Ceylan, dix siècles dit-on, après la mort de Bouddha, c'est-à-dire au cinquième siècle de notre ère (1), il est dit que quatre

(1) Pour obtenir cette date, il faut admettre que Bouddha a paru au cinquième siècle avant notre ère ; mais si on le reporte, avec M. Rémusat, au commencement du onzième, l'ouvrage bouddhique dont il

grandes missions ou *sangáyana* eurent lieu depuis cet événement.

La première, six mois après, arriva à *Rádjagriha*, dans le Béhar, ville maintenant en ruines; la seconde, cent ans plus tard, à *Visala* ou Oudjein; la troisième, deux cent dix-huit ans après Bouddha, à Patna ou *Patalipoutra*, et deux cent trente-six ans plus tard, une mission beaucoup plus nombreuse que les précédentes, porta le bouddhisme au Kachmir et à Ceylan. Les dates précédentes peuvent bien ne pas être de la dernière exactitude; mais toujours est-il certain qu'elles s'accordent avec d'autres récits. Ainsi, suivant M. Joinville, le bouddhisme arriva à Ceylan, deux cent cinquante ans avant Jésus-Christ (1), et les habitans de Laos disent l'avoir reçu des singalais dans le troisième ou quatrième siècle avant notre ère.

Quant à la chronologie tibétaine telle qu'elle est donnée par Géorgi d'après le père Pennabilla; M. de Koros prétend qu'elle est fautive de sept siècles. Un annaliste tibétain, l'auteur du *Gyel-raps salve melong* qui écrivait il y a environ cinq cents ans, prétend, sur le témoignage d'un livre chinois nommé *Zhou-hou-hou*, que, quinze cent onze ans après Bouddha, *Namri-srong-tran*, roi du Tibet, était contemporain de l'empereur de la Chine *Thang*; et que *Srong-tran*

est parlé ici, sera du premier siècle de notre ère, au lieu d'être du cinquième. (E.-B.)

(1) Il faut probablement lire 350, car les habitans de Laos ne peuvent avoir reçu le Bouddhisme de Ceylan avant qu'il n'y fût arrivé. Voyez au reste, sur l'introduction du culte de Bouddha à Ceylan, l'*Essai sur le Pali*, p. 54 sqq. (E.-B.)

Gambo, fils du roi du Tibet était contemporain de *Tai tsong* fils de *Thang*. C'est *Srong-tran Gambo* qui introduisit le bouddhisme au Tibet. Il était marié à deux princesses de la Chine et du Népâl, qui avaient été toutes deux élevées dans le culte de Bouddha ; son ministre *Sem-bo-ta*, c'est-à-dire l'excellent tibétain, avait également la même croyance, et son influence jointe à celle des femmes du roi, attira au Tibet un grand nombre de prédicateurs bouddhistes des contrées voisines. En supposant que la date de Bouddha soit, comme on le pense à la Chine, l'an 1027 avant J.-C., *Namri-srong-tran* se trouvait régner vers 539 de notre ère (1). Son fils qui lui succéda à l'âge de treize ans vécut, dit-on, très-long-tems. Il peut donc avoir protégé le bouddhisme à la fin du sixième ou au commencement du septième siècle de notre ère. Or, ces dates s'accordent avec celles des empereurs chinois cités plus haut. *Thang*, suivant Duhalde, fonda la dynastie qui porte son nom, vers la fin du sixième siècle, et il eut pour successeur *Tai-tsong*, qui commença à régner suivant M. A. Rémusat en 626, Deguignes, en 649, et Morrison en 631. Cette concordance ne laisse aucun doute sur l'incxactitude de la chronologie de Géorgi, et fixe le septième

(1) Il faut qu'il y ait dans ces nombres une faute d'impression ; en effet 1511 ans depuis Bouddha, qui parut 1027 avant J.-C., donnent pour le règne du prince tibétain 484 après J.-C., et non 539. Il est probable que l'erreur est dans le nombre 1511, qu'il faut lire 1566, si on veut avoir la date de 539. (E.-B.)

siècle comme l'époque où le bouddhisme se répandit pour la première fois dans le Tibet.

Extrait de l'*Oriental Magazine*, par E. BURNOUR.

Notice et extrait de la Version turque du Bakhtiar-naméh, d'après le manuscrit en caractères ouïgours que possède la bibliothèque bodléienne d'Oxford ; par M. Amédée Jaubert.

Les personnes qui font des divers systèmes d'écriture usités chez les nations orientales, l'objet spécial de leurs études, savent qu'il existe dans la bibliothèque bodléienne d'Oxford, un très-beau manuscrit dont Hyde, dans son *Histoire des anciennes Religions de la Perse*, et après lui, le savant éditeur de la nouvelle édition du dictionnaire de *Merinsky*, ont publié la première page, et qui jusqu'à ce jour n'a point été déchiffré en entier.

On avait d'abord ignoré la nature même des caractères de l'écriture de ce manuscrit, et sir William Jones, faute, sans doute, de les avoir examinés avec assez d'attention, les avait pris pour du *mauvais coufique*. Ce n'est véritablement que depuis la publication du premier volume des *Recherches sur les Langues tartares* de M. Abel-Rémusat, dont la continuation est si vivement désirée par tous les amateurs de la littérature asiatique, qu'on sait, à n'en pouvoir douter, 1° que ces caractères sont les mêmes que ceux du *mir'adj*; 2° que le manuscrit est en turk oriental, et



3° qu'il contient la traduction d'un roman persan très-connu sous le nom de *Bakhtiar-naméh*.

Si, d'une part, la difficulté qu'on éprouvait à lire cet ouvrage laissait peu d'espoir d'en connaître le contenu, d'un autre côté il faut convenir que lorsque M. Abel-Rémusat a eu soulevé le voile qui en dérobaît le sujet au monde savant, cette curiosité n'a pas dû s'accroître beaucoup. Quoi de plus indifférent, en effet, que la traduction d'un livre frivole dont le cadre ressemble à celui de presque tous les romans orientaux? car dans le *Bakhtiar-naméh*, comme dans les *Quarante Vizirs* et dans plusieurs recueils de contes semblables, il s'agit d'un jeune prince faussement accusé d'inceste, qui ne parvient à sauver ses jours, qu'à la faveur des moralités répandues dans les diverses histoires qu'il est admis à raconter devant son père, roi du Turkestan.

Toutefois, indépendamment de l'intérêt que peuvent présenter l'écriture et la phraséologie de l'ouvrage aux personnes qui s'occupent de l'histoire des langues, il est assez curieux, pour l'histoire des mœurs, de voir comment un traducteur tartare s'y est pris pour mettre à la portée de ses lecteurs, des récits embellis dans l'original par des descriptions et des images familières sans doute à une nation instruite et policée comme le sont les Persans, mais étrangères à des pasteurs.

Le choix de l'ouvrage, en lui-même, fait assez d'honneur au discernement de ce traducteur; car, ainsi que l'a déjà observé M. Lescalier (dans la pré-

face de sa version française, faite d'après le texte persan) tous les événemens du *Bakhtiar-naméh* sont bien amenés, bien conduits, probables et sans aucune espèce de féerie ni de merveilleux (1).

Au premier abord on remarque, dans la version turque qui nous occupe, une grande sobriété d'ornemens, une excessive naïveté de style, et l'intention évidente, de la part du traducteur, de supprimer tout ce qui ne lui paraissait pas suffisamment vraisemblable et tout ce qui pouvait, à bon droit, être taxé d'emphase et d'exagération. Tel est, en général, le caractère de cette version.

Avant de l'examiner, nous devons nous hâter de dire que la communication qui nous en est faite, est due à l'obligeance de feu M. Morris, ancien secrétaire de la Société asiatique de Calcutta, et à celle du rev. John David Macbride, professeur d'arabe à l'université d'Oxford, qui ont bien voulu faire calquer pour nous l'ouvrage entier. A en juger d'après ce calque, le manuscrit est d'une très-belle exécution. Il se compose de 294 pages, in-folio, d'une écriture assez lisible. Les titres des divers contes (qui malheureusement ne sont pas tous complets) et les noms des principaux personnages sont en encre rouge; les lettres *hha*, *aïn* et *he*, qui manquent à l'alphabet Ouïgour, sont suppléées par les caractères arabes correspondans, et

(1) Cette remarque n'est cependant point applicable à l'histoire racontée par le troisième visir, d'après le manuscrit d'Oxford.

la date, qui n'est pas la chose la moins curieuse du manuscrit, est écrite très-lisiblement.

Cette date prouve que la transcription de ce livre eut lieu dans les premiers jours du mois de Zou'lhidjeh, l'an 838 de l'hégire (1), année du Lièvre, c'est-à-dire moins de six ans avant les deux manuscrits du même genre, dont il a été rendu compte dans le sixième volume (2) du *Journal Asiatique*.

Comment se fait-il, qu'à une époque presque identique, des calligraphes qui savaient certainement le persan, et peut-être l'arabe, aient cru devoir employer, pour écrire un ouvrage turk, des caractères étrangers? Comment se fait-il que ces caractères se trouvent être d'une exécution si parfaite, tandis que les bibliothèques de l'Europe les plus riches en manuscrits orientaux, ne possèdent en ouïgour rien qui dénote une première ébauche et des essais nécessairement plus grossiers? On sait bien, d'après les témoignages de Plan-Carpin, d'Abou'lfaradj, d'Abdoul-Rizak, de Kafour-Khan et d'Ibn-Arabchah (3), que dans le treizième siècle, les Mongols adoptèrent l'écriture des *Ouïgours*; mais à quelle époque, comment et par qui cette écriture fut-elle transmise aux Ouïgours eux-mêmes et aux Mandchoux? Telles sont les questions qui, malgré la vive lumière dont elles ont été éclairées par les travaux de plusieurs savans, et

(1) Correspondant à l'an 1434 de J.-C. La transcription du *Tezkeret-ul-celia* est datée de l'année 840, et celle du *Kaoudat-kou* de 843.

(2) Pages 39 et 78.

(3) *Journal Asiatique*, tom. 5, pag. 205 et suiv.

notamment par ceux de M. Klaproth, restent encore à résoudre. Au surplus, ici comme dans les sciences naturelles, la marche la plus sûre pour parvenir à la connaissance de la vérité, consiste à constater les faits.

C'est ce qui nous a porté à entreprendre la lecture du manuscrit d'Oxford et à en extraire le conte suivant. Dépourvue de toutes les grâces du style, surchargée de répétitions, rude et grossière comme l'original, notre version, à peu près littérale, ne peut avoir d'autre mérite que celui qui résulte de l'exactitude et de la fidélité. Puissent ces qualités, essentielles sans doute, mais peu brillantes, nous concilier l'indulgence de nos lecteurs !

HISTOIRE DU CINQUIÈME JOUR (1).

L'un des visirs étant venu, dit : « O roi ! ordonne qu'on mette à mort cet esclave (2), car tout le peuple, indigné de son crime, murmure, et nous sommes nous-mêmes affligés de cette rumeur. » Alors le roi ordonna qu'on fit venir Bakhtiar, et lui dit : « Esclave, pourquoi as-tu commis cet attentat ? Certes, aujourd'hui, je ne t'épargnerai pas. » Bakhtiar répondit : « O roi ! je suis innocent, et j'attends de la miséricorde divine que tu me délivreras de mes chaînes, de même que l'innocente épouse du roi Dadiu fut délivrée des siennes. » Le roi dit : « Qu'avint-il

(1) Voyez ci-après pages 157 et suiv. le *fac simile* des pages 214 et 215 du manuscrit d'Oxford, et la transcription du conte en caractères arabes.

(2) Bakhtiar.

donc à cette femme ? — Il y avait dans le Tataristan, reprit Bakhtiar, un roi nommé Dadin qui avait une belle femme et deux vizirs. L'un de ces vizirs se nommait *Kurdar* et l'autre *Kerdan*. Kurdar était père d'une fille d'une beauté si parfaite, qu'on ne voyait au monde rien de pareil, et tellement pieuse que, non contente de réciter le *Coran* toute la journée, elle passait les nuits en prières. Frappé de cet excès de dévotion, le roi Dadin, sans l'avoir vue, devint amoureux de cette fille et la demanda en mariage à son père qui lui promit qu'il la consulterait. Il le fit en effet, mais celle-ci lui répondit : « Passant ma vie en prières, je ne saurais consentir à devenir grande dame (1), et mon ambition se borne à servir Dieu. » Le vizir rapporta ces paroles au roi, qui, dans l'excès de sa colère, le mit à mort. Ensuite il fit amener sa fille au palais (2), et lui dit : « Je veux t'élever au rang de dame. Durant le jour, tu prieras Dieu ici ; durant la nuit, tu me serviras. Dans ces circonstances, arriva un courrier porteur de lettres importantes. Le roi prescrivit à cette fille de prier pour lui ; il confia le soin de sa ville au vizir *Kerdan*, et étant monté lui-même à cheval avec une troupe d'élite, il partit.

Un jour, le vizir étant occupé à réciter ses prières, ses regards se fixèrent sur cette fille. Ebloui de l'éclat de sa beauté, il en devint subitement épris, et

(1) خاتون

(2) Litt. à sa maison.

s'étant approché d'elle , il lui dit : « O fille ! je suis amoureux de toi ; si tu crains Dieu , prends pitié de mes peines et récompense mon amour. »

La jeune personne répondit : « Le roi , dans sa confiance , t'a laissé dans sa maison , et tu veux me porter à le trahir ! Prends garde , prends garde de commettre cette mauvaise action ; ne te laisse pas surprendre aux embûches de Satan pour une femme , et ne pense pas que toutes les personnes de mon sexe soient de même nature. Je te pardonne ta faute ; garde-toi de courir à ta perte. »

Le vizir ayant entendu ces paroles , comprit qu'il ne pourrait pas venir à bout de ses desseins. Il conçut donc du regret de sa démarche et se dit en lui-même : « Si le roi vient à savoir cette aventure , il me fera mourir : imaginons donc une ruse qui entraîne au contraire la perte de cette fille »

Or , le vizir , père de la jeune personne , avait amené de son pays natal un esclave qui avait été élevé avec elle , et dans la compagnie duquel elle était habituée à vivre (1). Lorsque le roi eut terminé son expédition militaire , et qu'il fut de retour (dans sa capitale) , il fit venir le vizir et lui demanda des nouvelles de tout ce qui s'était passé durant son absence , et particulièrement de ce qui concernait la jeune personne. Le vizir lui dit : « O roi ! j'ai quelque chose à dire , et néanmoins je n'ose pas. — Parle , répondit le roi ; je sais que tu es un bon et fidèle ministre et

(1) Litt. sans lequel elle ne pouvait vivre.

que tu ne saurais trahir la vérité. » Alors le vizir répondit : « Quelqu'un m'avait assuré qu'un esclave, amené de son pays par le père de cette fille, avait eu de coupables relations avec elle. D'abord, je considérai comme calomnieuse cette imputation : qu'est cela ? me disais-je ; le roi aime cette jeune personne au point qu'avec elle les peines de ce monde lui semblent légères. D'ailleurs, si la faute avait eu lieu, il pourrait en exister des témoins : la chose ne se peut pas.

» Un jour cependant, un (autre) individu vint me trouver et m'engager à venir voir ce que faisait la favorite du roi. J'allai, j'écoutai, et je reconnus la voix de cette fille ainsi que celle de l'esclave. Elle lui disait : « En me déshonorant ainsi que tu l'as fait, tu m'as exposée à périr comme mon père dont j'ai (involontairement) causé la mort. Il faut que je sois ton partage. » L'esclave répondit : « Mais quelle est ton intention relativement au roi ? — Il faut le tuer, repartit la fille, au moyen de quelque ruse : si nous sommes bien d'accord, nous viendrons à bout de notre dessein. Prends tes mesures en conséquence à l'égard du roi. Tues-le, puisqu'il a fait périr mon père injustement et que je dois en tirer vengeance. »

» Lorsque j'eus entendu ces paroles, continua le vizir, je sentis tout mon corps trembler. La réalité du fait me fut démontrée aussi bien qu'à la personne qui m'avait averti. Maintenant, c'est à vous, ô roi, de savoir ce qu'il convient de faire. »

« Il y a dans ce monde beaucoup d'ingrats.... »

Le roi fut fort irrité en écoutant ce récit. Il fit

couper la tête à l'esclave. Ayant fait venir la jeune fille, il lui demanda quels discours elle avait tenus, et lui adressa de sanglans reproches sur ce qu'après avoir été comblée d'honneurs, elle avait osé concevoir un aussi coupable projet. Elle répondit : « O roi, daigne ajouter une entière foi à mes paroles, et si tu crains Dieu, ne me fais pas périr d'après les rapports de mes plus cruels ennemis. » Cependant, loin de croire à la sincérité de ses discours, le roi ordonna que sa favorite fût mise à mort.

Heureusement ce prince avait auprès de lui un serviteur fidèle qui lui représenta que le meurtre d'une femme est une action honteuse ; qu'il suffisait d'avoir fait périr son complice ; qu'il convenait seulement d'exiler cette malheureuse dans un désert éloigné de toute habitation ; qu'elle y mourrait infailliblement, et que du moins, en évitant de se souiller de son sang, il ferait une action agréable à Dieu. Le roi ordonna donc à une vieille femme de faire monter cette fille sur un chameau, de la conduire dans un lieu totalement désert et de l'y abandonner ; ce qui fut sur-le-champ exécuté.

L'infortunée fut donc laissée dans le désert sans autre secours que la miséricorde divine.

Ce désert était situé sur la frontière des états du roi de Perse, dont l'un des chameliers avait perdu un chameau. Il le cherchait vainement çà et là, lorsque tout à coup il aperçut une belle personne occupée à prier Dieu. Craignant de l'interrompre, le chamelier attendit qu'elle eût terminé sa prière, et alors il

s'approcha d'elle, la salua et lui demanda qui elle était. — Je suis, dit-elle, une pauvre et faible servante de Dieu. — Qui t'a amenée ici? reprit le chamelier. » Elle répondit, C'est Dieu. Alors le chamelier se dit en lui-même : Cette jeune personne est certainement favorisée des grâces du Très-Haut. Il lui dit : « Je suis au service du roi de Perse; si tu veux, je t'épouserai, et j'aurai pour toi les plus grands égards. — Cela ne peut me convenir, répondit-elle; mais pour l'amour de Dieu, mène-moi vers quelque endroit habité où l'on puisse trouver de l'eau, et je me ressouviendrai de toi dans mes prières. » Le chamelier condescendant à son désir, fit monter la jeune fille sur un chameau, la conduisit à un village, recommanda au chef de ce village d'en prendre soin jusqu'à son retour, et s'étant remis à la recherche du chameau qu'il avait perdu, il le retrouva promptement, bonheur qu'il attribua à l'efficacité des prières de cette fille. Il en rendit grâces à Dieu, et retourna auprès du roi de Perse à qui il fit connaître la beauté, la piété et toutes les perfections dont elle était ornée.

« Une telle personne, dit le roi, me convient tout à fait pour femme. » Aussitôt, il monta à cheval avec un grand nombre de domestiques, se rendit au village en question. En apercevant la jeune personne, il fut ravi d'admiration et lui dit : « Fille, je suis le roi de Perse; sois mon épouse, j'aurai pour toi les plus grands soins. — O roi, répondit-elle, puisse la faveur divine accroître ta prospérité! Tu possèdes un grand nombre de femmes, mais je n'ai pas besoin d'époux,

car l'amour de Dieu me paraît préférable à l'univers entier. » Et elle continua ses prières.

Alors le roi donna ordre qu'on dressât ses tentes dans cet endroit, qu'on y pratiquât des ruisseaux d'eau courante, et il y resta quelques jours. Au bout de ce tems, ému par les douces paroles et la piété de cette fille, mais pressé par ses affaires, il la fit monter dans une litière, la conduisit à sa capitale, lui assigna pour logement son propre kiosk, et ayant ordonné les préparatifs d'une noce brillante, il l'épousa. Il lui fit donner ensuite de grandes richesses, de beaux habits, beaucoup de domestiques et un magnifique sérail.

Une nuit, cette jeune personne ayant raconté ses aventures au roi de Perse, ce prince rassembla, dès le lendemain, une nombreuse armée, partit, et fit prisonniers le roi Dadin, le vizir Kerdan ainsi que le serviteur fidèle auquel la jeune personne avait dû le salut de ses jours. Celle-ci fit venir auprès d'elle le roi Dadin, et lui dit : « Bien que je fusse innocente et sincère, tu m'as reléguée dans un désert où je devais trouver la mort ; mais Dieu a pris pitié de moi, et t'a amené ici chargé de fers. » Puis s'adressant au vizir Kerdan : « Pourquoi, lui dit-elle, t'es-tu laissé prendre au lacet que tu avais préparé pour moi ? » Le vizir répondit : « O fille, tu n'étais point coupable, et tout ce que j'ai avancé était mensonger ; c'est pour cela que Dieu m'a puni. — Qu'il soit loué, reprit la jeune personne, puisqu'il a permis que je conservasse la vie, et que le peuple reconnût mon innocence ! Au

reste, je souhaite que les auteurs de la mort de mon père reçoivent le juste châtement de leur crime.» En effet, le roi de Perse ordonna que le vizir fût conduit au même désert où la jeune fille avait été reléguée. Il y périt de faim et de soif. Le roi Dadin eut la tête tranchée en punition du meurtre qu'il avait commis, et les domaines de ce prince furent donnés au serviteur fidèle dont les salutaires avis avaient contribué au salut de l'innocence et au triomphe de la vertu (1).

Transcription, du conte précédent, en caractères arabes.

* بشنجی کونشک حکایتی (2) *

وزیر کلیپ ایتدی یا ملیک بیورغل کیم بو قولنی
 اولدرسونلر کیم بارچه خلق ییزنی قباحث قیلوپ یامان
 سوزلر ایتورلر دخی ییز اول سوزلرنی ایشیدوپ المایز
 دیدی ارسه ملیک بیوردی کیم بختیارنی کلتورسونلر
 ملیک ایتدی یا قول نه اوچون موندق (بونده) خطا
 ایشی قیلدک من سنی بوکون اولدرورمن دیدی ارسه
 بختیار ایتدی یا ملیک من یاسوق سز دورورمن دخی

(1) Ces deux dernières lignes manquent dans le texte ouïgour.

(2) Page 214 du manuscrit d'Oxford.

تکری تعالی دن اموذ طوتر من کیم یاسوقم یوق سببی
 دن منی خلاص قیل قه نتق کیم دادین (1) ملیک
 نیک خاتونی یاسوقی یوق اوچون کرتارلقدن خلاص
 بولدی دیددی ارسه ملیک ایتدی انیک ایشی نیجه
 ایوردی حکایت بختیار ایتدی یا ملیک تاتارستان ایلی
 ده بر ملیک واراردی دادین ادلیق دخی بر باغسون (2)
 کورکلب خاتونی واراردی دخی ایکی وزیر واراردی
برینک ادی کوردار اردی برینک ادی کردان دخی
 اول کوردار وزیرینک بر کورکلب قیزی واراردی نتق
 کیم عالده انیک مثلی یوق اردی دخی اول قیز نتق
 فرض سهری اردی کیم هرکون ده جوزة (3) طوطوب
 قرآنی اوقیور اردی دخی هرکیجه مینک ادقجا (4)
 ناماز قیلور اردی (5) دادین ملیک اول قیزینک عبادتی
 ایشیدوپ انی کورمکن عاشق بولمش اردی دخی
 اتاسیغه استدی ارسه اتاسی ایتدی قیزیله سوزلشیمن
 طاپ کلیپ قیزیغه بوسوزی ایتدی ارسه قیزی ایتدی
 من خاتونلق کیشیغه طاپیز من کیم عمرمی نامازلیق

(1) P. 215.

(2) Mot dont le sens est inconnu.

(3) *Id.*(4) *Id.*

(5) Page 216.

برله كچورجى من دخى تكرى تعالى نيك قوللوقنى
 قىلور بلهلى من ديدى ارسه اول وزبر كليپ اول قىزى
 نيك سوزى نى مليك ته ايتدى ارسه مليك نيك
 اچيلكى كليپ وزيرينيك باشغه برچومشق اوروپ
 وزيريتى اولدردى دخى اول قىزىنى اوز اوى غه
 كلتوروپ ايتدى يا قىز من سنى خانولانر من كوندوز
 موندە تكرى (1) تعالى غه قوللوق قىلغل دخى كىجه
 ارسه منكا خدمت قىلغل ديدى بوخالده بعضى كلدى
 كيم ياوز جواب ايتدى طاپ اول زمان مليك بو قىز غه
 ايتدى منكا دعا پيله ياد قىلغل ديوپ شهرنى كردان
 وزبرغه طايشوردى دخى اوزى چيكر برله اتلد قىپ
 واردى بر كون كردان وزبر اوزى چيقوپ ناماز قىلغان
 طاپ نهاد ناماز قىلوردى كوزى اول قىزىغه دوشدى دخى
 انيك كوركلك جالېغه عاشق بولوپ صبرى قلمتى
 دخى ياقروپ اول قىزىغه ايتدى كيم يا قىز من سنكا
 عاشق دوروز من تكرى دن قورقوپ منكا رحم قىلغل كيم
 من هلاك بولا قى من ديوپ ارسه (2) قىزارئق ياپزدى
 كيم مليك سكا اعتقاد قىلور اوده قونغوپ واردى سن

(1) Page 217.

(2) P. 218.

بزعه خیانت ضقنورسن زنهار کیم زنهار کیم سن بو باطل
 بیوک نی قلمه غل دخی اوزوک نی شیطانندن خلاص
 قیلغل دخی هیچ خاتونعه کونکل بغله غل کیم بارچه
 خاتونلر بر بولعه دخی من سنکا یاسوگک نی کچوردم
 زنهار کیم اوزونکی اولومغه صلهقی سن دیدی ارسه کردان
 وزیر بوسوزنی ایشیدوپ کوردی کیم بو مرادی حاصل
 بولمازطاپ سوزیندن پیشهان بوردی دخی کونکلنده
 ایتدی کیم اکر ملیک بو سوزینی ایشیتسه منی هلاک
 قیلقر دخی من بو بر جیله قیلسن کیم ملیک بو قیز نی
 هلاک قیلسون دیدی دخی بو قیز نیک اتاسی (۱) اویدن
 برله کلکن بر بوروجی سی واراردی دخی بو قیز بوروجی
 قاطنده اولو غمش اردی اول سپیدن بو قیز اندن یا شمز
 اردی قچان کیم ملیک ایشینی بیتوب زنکشدن بنوب
 کلدی ارسه وزیر اوطور و پروپ پارچه حال احوال ینی
 ایتدی ملیک اول قیزینک حالنی صوردی ارسه وزیر
 ایتدی سوزم واردورور و لکن قورقر من کیم ایتکه من
 ملیک ایتدی کیم قورقمن ایتغیل کیم من بلور من کیم سن
 منیک یا خشی صاقه چیلیق وزیر دورورسن دخی یالغان

سوزلمزسن طاپ اول زمان وزیر ایتدی بو قیز نیک
 اتاسی پیری دن کلکن بوروجی بیله یامان ایشی
 واردورور اول منکا بر کشی (1) ایتدی من اینانهدم ایتدم
 بونه سوز بولغای ملیک بو قیزی سور دخی کیم بودنیانی
 انیک بیله تنک کورمزینه ایتور وارسه شهادت دوروز
 طاپ انیک سوزیکا اینا نهدم ینه بر کون بر یسی کلیپ
 منکا ایتدی کیم کلیک کورکل کیم اول قیز نه ایتدور من
 واروپ تنکدم ارسه قیز نیک اوازنی ینه اول بوروجی نیک
 اوازنی ایشیتدم کیم قیز ایتدور اردی کیم سن منی رشوة
 قیلدک منی هلاکه طاپوردک دخی منیسک اتم
 منیسک اوچون اولدی دخی من سکا نصیب بولدم
 دیدی ارسه بوروجی ایتدی اهدی ملیک بیله نه حال
 قیلورسن قیز ایتدی انی من بلور من و لکن سن
 دخی بارو (2) بر حیلہ قیلعل کیم (3) ملیک نی اولدر
 ورسن بیز اکر بر بریمز نیک بولعه ایز دخی من سکا اخر
 بوپور ایکن سن ملیک نیک ایشی نه قیلعل دخی ملیکنی
 هلاک قیلعل کیم ملیک منیسک انا منی ناحق اولدردی

(1) Page 220.

(2) Pour باری

(3) Page 221.

سن انی اولدر کنک منیک ائام غه عوادئسی بولغه
دیددی ارسه من بو سوزنی ایشیتوب بارچه وجودم تتره
باشادی بوسوزین من بلورمن دخی اول منکا ایتکن
کشی بلور اهدی بو ایشینک یاوقنی سن بلورسن دخی
کوپ کشینک ایلکندن نیا بیهکی سز (1) دیددی ارسه
ملیک قاطق اچیک لندی دخی اول بوزوجی نیک
بویننی اوردوردی دخی اول قیزی کلتوردی صورتی کیم
بو بوزوجی بیله نه سوزنشور اردک (2) دخی من سنی
موندق عزیز طوطر اردم سن موندق یامان ایشلر فلورسن
قیز ایتدی یا ملیک سن منیک ایشینده یاخشی اعتقاد
قلغل دخی تگری تعالی دن قورقل دخی یامان دشمن
لرینک سوزی بیله منی هلاک قلیله غل دیددی ارسه
ملیک ایتدی من سنیک سوزکه اینانم من طناب اول
زمان بو بوردی کیم اول قیزیننی اولدرسونلر طاب
ملیکنک بر نجیب نوکاری واراردی یاوقنوپ (3) ایتدی
یا ملیک خاتونلری اولدرمک شوم طوزور بورجیننی
اولدر دتتک بو قیزنی اولدرمه غل بو بورغل کیم بو قیزنی

(1) Mots à peu près illisibles.

(2) Page 222.

(3) Pour یاقلشوپ

برچول پرکا ابادانلقدن ايراق (1) الدتڪ قليوپ ڪلسونلر
 بوقيزنتق اولڪي دخي قاني سرتڪ بورونڪز کا بولغلي
 دخي تڪري تعالیٰ سزدن خوشنود بولغه ديدى ارسه مليڪ
 ببير قوجه قارى غه بوبوردى ڪيم بوقيزنى جامس دوه کا
 مندروپ الپوپ وارغل دخي برچول پرکا الد تڪل ڪيسم
 اللوپ يا قشن ٻول اول دمده ابادانلق بولغه اندق قاليوپ
 کلکل ديدى درحال اول قوجه قارى انى دوه کا مندروپ
 الديوپ برچول برده تڪري تعالیٰ غه طايشروب قوپور
 ڪيتدى دخي اول چول پر پرس ملڪ نڪ سرحدى
 اردى دخي پرس مليڪنڪ دوه چيسى بر دوه يسوق
 ايدوپ (2) اول دوه نى ديلر اول چول کا ڪلمش اردى
 باقيوب بورراردى ناکاه کوردى ڪيم بر کورکپ قيزناماز
 قلوراردى اول دوه جى حيران قاليوپ صبر قلدى ڪيم
 اول قيز ناماز دن فارغ بولدى ارسه دوه جى اول قيز غه
 سلام قلدى دخي ايتدى سن نه خائون دورورسن قيسز
 ايتدى من تڪري تعالیٰ نيڪ بر عاجز ضعيف بنده سى
 دورورمن دوه جى ايتدى سنى مونده ڪيم ڪلتوردى قيسز
 ايتدى منى تڪري تعالیٰ ڪلتوردى دوه جى کونسکل ده

(1) Page 23.

(2) Page 24.

ايتدي ڪيم بوخاتون ٽڪري تعاليٰ نيك عزيزبنده لرندن
 دورور دخي ايتدي اي خاتون سن منيڪ خاتونم بولورمو
 سن ڪيم من پرس مليڪ نيك سروجي دورور من دخي (1)
 سني يا خشي صاقلر من قيز ايتدي منڪا ارشق ڪرڪيز
 ولاڪن ٽڪري تعاليٰ نيك فرض ايچون مني بر اباد انلق
 پرڪا ياترورڪل ڪيم صوبولا دخي من ٽڪري تعاليٰ غه
 قوللق قيلوپ سني دعا بيله ياد قيلقي من ديددي دوه
 جي اني دوه ڪا مندروپ برڪند ڪا ياترددي دخي ڪندڪ
 اولوغنه طايشرددي ڪيم موني ياخشي اقرليوپ عزيز قپلا غل
 من پنه ڪلڪنجه ديددي دخي اوزي وادي هم اول زمان
 بوق بولغن دوه سيني طايددي دخي دوه جي ڪونڪلده
 ايتدي ڪيم بوخاتون رضائتندن اردي ڪيم دعالرپيني
 طوئدي طاپ حق تعاليٰ غه شڪر قيلوپ سردن قالددي
 دخي پرس مليڪنڪ فائنه واروپ (2) بوقيزنيڪ
 عبادتني فرضلقني طاعتني ڪورڪوني اسرتدي ارسه پرس
 مليڪي ايتدي موندق خاتون منڪا ياخشي دورور طاپ
 ڪوپ نوڪار لربيله اتلندي اول ڪند ڪا وادي دخي اول
 قيزيني ڪوردي ارسه حيران قالددي دخي ايتدي اي قيز

(1) Page 225.

(2) P, 226.

من پرس ملیکی دورور من سن منکا خائونم بولعل من
 سنی یاخشی صقلاین دیدی ارسه قیز دیدی یا ملیک
 حق تعالی سنیک دولتک نی ارتسون دخی سنیک
 خائونلرک کوپ دورور دخی منکا ارشقه حاجت ارماز
 من تکرری تعالی نیک قوللقن بارچه عالهدن یاخشی
 رق کورر من طاپ طاعت غه مشغول بولدی اول زمان
 ملیک بو بودی کیم انده (1) اقرار لر چادر لر طایدر لر
 دخی بر نیجه کون اونده اولطوردی آخرت اول ملیک اول
 قیز نیک یاخشی سوز لرندن یاخشی قولقدن حضورلق
 بولدی دخی ملیک کا ایش واردی اول زمان ملیک
 قیزینی محفه غه مندروپ الوپ اوز شهر یغه واردی دخی
 اوز نیک خاص کوشکنده طاپشروپ اولوق دوی دوکن
 قیلوپ قیزینی البدی دخی کوپ مال کوپ دستپال لر
 کوپ خدمت کار لر کوپ قوجه سراپلر اول قیز غه وپردی
 بو قیز بر کیجه اوز نیک باشیدن کچکنی پرس ملیک کا
 حکایت قلدی ارسه اول ملیک دون ارته سی کون کوپ
 چیک یاپاردی واروپ دادین ملیکنی دخی کردان
 وز بیرینی الیوپ کلدیلر دخی اولدو کلی (2) قومغن نجیبی

(1) Page 227.

(2) Page 228.

بارچه سن طوطوپ کلتوردیلر ارسه اول قیز کردانک
 یانندن دادین ملیک بیله سوزلشوب ایتدی دادین
 ملیک سن منی یا سوقسز یالغانسز اول چولده قالدر
 دوک کیم من هلاک بو لغای من طاپ حق تعالی من
 یا سوقسز قوم صبر قلنجی وارکن دن (1) اول چولسدن
 خلاص قلدی دخی سنی موندق کرفتار قلدی ینه کردان
 وزیرگا ایتدی نه اوچون منکا بو کدن (2) باغلدینک دخی
 اوزنیک بویونکا قلدک کردان وزیر ایتدی یا قیز سن
 یا سوقسز دورور سن دخی من هر نه کیم ایتدییم بارچه یا
 لغان ایتدییم طاپ ایتدی ارسه الکن (3) ایتدیلم کیم
 انک اوچون حق تعالی سنی موندق کرفتار (4) قلدی
 دورورل اول زمان اول قیز قویوپ حق تعالی غه عبادت
 قلدی دخی ایتدی کیم شکر کیم اوله دیم کیم خلق
 منیک اربلقنی بلدیلم دخی هر کیم منیک اتامنی یا سوقسز
 اولدردی ارسه اوز جزا سنی دوغا دیدی ارسه اول زمان
 پرس ملیک بووردی کیم کردان ادلیق وزیرینی هم اول

(1) Mot dont le sens est douteux.

(2) Pour بوکم

(3) Mot dont le sens est inconnu.

(4) Page 229.

چول غه کیم اول قیرینی قالمش اردیلر انده الدانیسوپ
 قالدیلر کیم اقلقدن صوسزلقدن اولدی دخی دادین
 ملیکنک باشغه برچومق اوردیله کیم هم اول طاپ اولدی
 قیزینک اتاسیی اولدرکن ده دخی اول نجیب کیم قیز
 غه یاخشیلق قیلوپ اولدرکلی قومه مش اردی انی
 سو بورغاب دادین..... (le reste manque.)

Nouveauté de la littérature ottomane.

Les productions les plus mesquines ont de l'intérêt dans la littérature d'un peuple, lorsqu'elles servent à peindre le caractère, les mœurs, les principes de religion et de gouvernement de ce peuple, ou lorsqu'elles sortent de la plume d'un homme marquant, soit par son nom, soit par la place qu'il occupe. Sous ce rapport, l'histoire du dernier massacre de Chio, histoire écrite par le pacha actuel de l'île, *Wahid-pacha*, est assurément un des ouvrages les plus intéressans dont on puisse rendre compte, pour caractériser le ton et le style des gouverneurs turcs lorsqu'ils écrivent l'histoire, non pas des siècles passés, mais de nos tems, où les Turcs ont trouvé tant de défenseurs dans les cabinets de l'Europe.

Cet ouvrage consistant dans une cinquantaine de feuilles en petit in-8°, porte le titre d'*Histoire de*

l'Évènement de l'île de Chio (1), et est dédié au sultan régnant *Mahmoud*. Au lieu de faire des réflexions, que cette relation doit faire naître en foule dans l'ame de chaque lecteur sensé et sensible, nous nous bornerons à en faire connaître l'esprit par quelques extraits, en y joignant le texte turc, pour répondre d'avance aux défenseurs du croissant, qui seraient peut-être disposés à élever des doutes sur l'authenticité d'une traduction. à laquelle ne serait pas joint le texte même, comme pièce justificative. Cet échantillon pourra servir de *genzname* (2), c'est-à-dire de talisman, aux amateurs de l'histoire moderne de la Turquie, talisman à l'aide duquel ils pourront y chercher d'autres trésors enfouis.

Commencement de l'ouvrage.

* بیان ظهور فتنه روم *

مہلکت محروسة المسالك عثمانیہ ساکن وقاطن
اولان اهل ذمت رعایادن ملت روم دعواى شياطين انس
والقاي رهايين ملاعين جنس ايله كويا احيای آيين
حضرت عيسى ايتيك سوداسنه دو شوب شوبله كه زعم
فاسد لر نجه عنان تصرف بلاد روم و يونان دست نصارايه

تاریخ وقعه جزیره ساقر (1)

کنجنامه ou کنزنامه (2) Voyez les *Voyages* d'Ouseley, de Morier et de Ker Porter sur les bas-reliefs de Hamadan.

کیره جک زمان دخول وکهنه تقویم استخراج واستدراجلری
مقتضا سنجه سربست سربست کزوب توزه جک
وقلری حلول ایتیش اوله ع زهی تصور باطل زهی خیال
محال بوسودای خام و بوخیلای و خیمه الانجام ایله اول
طایفه لیام وادیء عصیان و طغیانده قیام ایدوب خدا
نکرده ابتدای امرده دار السلطنه العلیه جهانبانی دام
مخروسة الی انقراض الزمان فی وقایة الضهدانی اطرافنی
بر کیجه بغنه قرق اللی یردن طوتشدروب بعده طرف
طرف اولدقلری محللرده اهل اسلامی اتلاف وازهافه
زناربند اتفاق اولدقلری بعنایة الله تعالی برتقریب
احساس و تحقیق اولندقدده بوآتش فتنه وفساد وشراره بار
امصار وبلاد اولمزدن مقدم بدرقه تدبیر اصابت پذیر
ایله بطریق روم وسایر اسلامبولده بولنان صنایید قوم
مرسومک جزاء سوء صنعیلری اجراسنه منبادت اول
اثناده قلاص اسکله سی وحوالیسنده بولنان مسلمانلرک
مال وجانلرینه بغداد وبوده سی میبحال بد فعال اطاله
دست خسارت وخیانت ایلهکدن ناشی روم ایلی واطلاق
ويعدان رعایالرندن بر حرکت وقوعه کلها مسیچون اول
طرفلردن صد دقت و بعض ترتیبات تنظیمنه همت بیورلد
وغنه متعاقبا

Commencemens des troubles grecs.

« La nation grecque, qui fait partie des sujets
 » *Rayas* qui habitent les vastes états ottomans, se
 » laissa entraîner par la séduction de diables en forme
 » humaine, et par l'instigation de ses prêtres mau-
 » dits, au désir de ressusciter la loi du seigneur Jé-
 » sus. Les Grecs s'imaginèrent que les tems étaient
 » arrivés où, selon leur mauvaise supposition, les
 » rénes du gouvernement de la Grèce passeraient
 » dans les mains des chrétiens, et où, d'après ce
 » qu'ils avaient tiré d'anciennes histoires, ils se pro-
 » mèneraient libres.

» *Demi distique.* O rêve absurde! ô songe impossible!
 » Avec ce désir tout cru et cette fantaisie indi-
 » geste, cette maudite engeance se leva dans le vallon
 » de la révolte et de la rébellion; ils conçurent le
 » projet (que Dieu nous en garde!) d'incendier la
 » résidence du sublime gouvernement (que Dieu la
 » tienne en sa garde jusqu'à la fin des tems!) en qua-
 » rante à cinquante endroits, et de ruiner partout les
 » Musulmans. Ils étaient tombés d'accord là-dessus,
 » lorsqu'on en fut instruit par une occasion, grâces
 » au Tout-Puissant, avant que cet incendie eût
 » éclaté, avant que cette étincelle eût embrasé les
 » pays. Suivant la direction d'une politique énergique,
 » on procéda à la punition des chefs de ce peuple
 » qui se trouvèrent, soit en Grèce, soit à Constanti-
 » nople. En attendant, le prince de Moldavie, Mi-
 » chel, aux mauvaises actions, étendit la main de la

» ruine et de la trahison sur les biens et les personnes
 » des Musulmans, qui se trouvèrent à Galas et aux
 » environs. Du côté du gouvernement, on prit des
 » mesures pour que les *rayas* de la Romélie, de la
 » Moldavie et de la Valachie ne pussent remuer. »

Suivent les *Traductions des manifestes grecs, la Lettre écrite aux habitans de Chio, le Débarquement à Chio, le Secours arrivé de Tchesché, l'Assaut donné par les infidèles à la forteresse et au port, enfin l'Arrivée du consul français auprès du gouverneur Pacha*. Ce sont les titres d'autant de chapitres, dont le dernier remplit quatre feuilles. Celui-ci étant trop long pour le donner aujourd'hui en entier, et ne voulant pas l'abréger, je passe à celui qui le suit immédiatement, et qui est caractéristique sous les rapports du tems et des hommes, puisque le gouverneur Pacha, c'est-à-dire l'auteur lui-même, se vante d'avoir obtenu des secours miraculeux et une sorte d'avertissement céleste de procéder au massacre qui, comme on doit le présumer, n'est présenté que sous les couleurs brillantes d'une victoire due à la protection du ciel.

عیان شدن امداد روحانی از عنایت یزدانی

Manifestation du secours spirituel de la part de la grâce divine.

علی السحر مجلس معناده جلوه کر اولدیغی اوزره شیر
 همیشه پیکار صفدر تیز جنک و کینه کذار قاید خیل مجاهد
 علیه دار رسول الله حضرت خالد رضی الله تعالی عنه ایله

برابریه باز اشهب اوج کرامت شهباز بلند پرواز برج
 سیاحت مقبول درگاه صیدا نی سلطان سید عبد القادر
 کیلانی قدس سره حضرتلری بالذات جزیره ساقزده
 خضر بابا تربده شریفلری طرفنی تشریف ومحافظ پاشائی
 بین ملاقات ومکالماتلریله تنسلیه وتلطیف بیوروب
 حتی لوای فلک فرسای والله یوتد بنصره من یشاه ممکن
 عبیدن شغه کشا اولیق فیتنه توغ علیک قبله جانبنده
 قلان طایبه کنارنه رکز ایله پاشا دیو اشارت واخطار وکل
 بوخیز ظفر مساعده نسیم عنبر شمیم لطف الهی ایله کلبن
 فیض نامتناهی دن سرزده اولهسنه توجهات علیه لرین
 ایها واشعار بیورمش اولهالریله بو اشارت وبشارتی یکدکرة
 نقل و حکایت بله هرکس اظهار سرور وفرخت واستبشار
 فوز وفتح ونصرت ایتهدکه ایکن

ظهور کشتیهای دونهای همایون نصرت مقرون

« Le faucon de l'empyrée de la sainteté, l'épervier
 » au vol sublime de la constellation des grâces, le
 » favori de la cour de l'Éternel, lequel va de pair
 » avec le porte-enseigne du Prophète, le saint Kha-
 » led (auquel Dieu soit propice); le saint Abdou'l-
 » kadir Ghilani (1), qui est le lion de la forêt des

(1) Fondateur d'un ordre de derviches. Voy. *Mouradjea d'Ohsson*,
 t. IV, p. 622.

» combats, le conducteur des escadrons des combat-
 » tans de la guerre sacrée, daigna descendre en per-
 » sonne, lorsque l'aurore éclaira la réunion des inspirés
 » (des derviches) assemblés près du tombeau du père
 » Khizr, qui repose à Chio. Il consola le Pacha
 » gouverneur par son entrevue et par ses paroles, et
 » daigna lui dire ces mots : *Pacha, plante tes queues*
 » *et ton drapeau sur le bastion du côté de la Kibla ;*
 » et lui donna cette direction mystérieuse en vertu de
 » la sentence qui dit : *Par Dieu ! il favorise de sa*
 » *victoire qui il veut.* C'est de cette manière qu'il dai-
 » gna insinuer ses hautes inspirations, pour garantir
 » que le rosier de la grâce divine donnerait la rose
 » fraîchement éclosée de la victoire, par l'effet du
 » souffle ambré d'un vent heureux. Cette bonne nou-
 » velle parcourut les rangs, et on se réjouissait déjà
 » de la victoire prochaine, lorsque *la flotte impé-*
 » *riale accompagnée de la victoire vint à paraître* ».

C'est le titre du chapitre suivant.

On a ici deux échantillons du style du Pacha, gou-
 verneur de Chio ; dans le premier on trouve un rai-
 sonnement politique ; dans le second un amphigouri
 mystique ; l'un vaut l'autre, et le reste de l'ouvrage.

ES. SIDDIK.

Sur un Drame indien , par M. H. H. Wilson ; extrait du Calcutta annual Register , et traduit par M. Dondey - Dupré fils , membre de la Société Asiatique.

Quand la traduction de *Sacontala* par sir William Jones parut pour la première fois, il était naturel qu'elle excitât la curiosité générale; on regardait l'existence d'un drame national chez les Hindous à une époque assez reculée, comme la preuve d'une civilisation ancienne et avancée; on espérait y puiser les plus précieux renseignemens sur les mœurs de cette nation et sur les événemens de son histoire. Ce premier essai était d'un genre trop mythologique pour que les esprits, encore peu familiarisés avec le système cosmogonique auquel se rattachait cet ouvrage, fussent à même de bien sentir tout l'intérêt qu'il présentait; cependant beaucoup de naturel, un goût sûr et correct, des sentimens tendres et pathétiques, frappèrent plus encore que les défauts, et obtinrent l'admiration des esprits cultivés et des critiques (1). Cette admiration ne se démentit pas avec le tems (2), et M. Mill lui-même, qui n'est jamais bien disposé à reconnaître le mérite de la littérature des Hindous,

(1) Voy. les Observations de Robertson sur le Drame, appendice à sa Dissertation sur l'Inde ancienne.

(2) M. Fr. Schlegel en fait un grand éloge dans sa cinquième leçon sur l'*Histoire de la Littérature*.

regarde ce drame comme le plus agréable de tous les essais de cette littérature, qui soient encore connus des Européens, et reconnaît qu'il renferme de beaux passages. (*Histoire de l'Inde*, 365 — 367.)

Bien que puissamment recommandé par des écrivains d'un goût et d'un jugement éprouvés, le drame de *Sacotala* passe pour n'être pas généralement connu même de la classe qui lit. Un écrivain spirituel de nos jours, homme de beaucoup de talent, l'auteur des *Esquisses de Saint-George's Fields*, tout en recommandant l'ouvrage, insiste sur la nécessité d'une telle recommandation, parce qu'il suppose que la plupart des lecteurs sont effrayés par le seul nom de sir W. Jones, comme si l'on ne pouvait attendre d'un savant aussi profond qu'une production trop au-dessus de la capacité ordinaire. Il peut bien y avoir en cela quelque chose de vrai; mais le plus grand obstacle consiste dans la construction toute mythologique de cet ouvrage, et dans la forme peu attrayante d'une traduction littérale et en prose.

M. Mill pense que, si l'on a traduit d'abord *Sacotala*, c'est qu'on l'a regardé comme le meilleur modèle du drame indien; il paraît avoir raison dans un sens; c'est qu'on y remarque une grande beauté de style qu'on ne retrouve que dans très-peu d'autres pièces de ce théâtre. Néanmoins, comme il est de toute impossibilité, pour un traducteur, de reproduire le charme des expressions, ce n'est certainement pas ce motif qui lui a fait choisir précisément cet ouvrage de préférence à tout autre. Il y a une autre raison plus

naturelle, c'est que ce drame est bien plus généralement connu des littérateurs indiens, et qu'il fut le premier, et peut-être le seul, que sir W. Jones ait eu l'occasion de traduire. Il nous dit, il est vrai, « que » les tragédies, les comédies, les farces et les pièces » en musique du théâtre indien rempliraient autant » de volumes que telle littérature de l'Europe ancienne ou moderne ». (Préface de *Sacotala*.) Mais, ce que Jones a avancé dans cette circonstance comme dans plusieurs autres, il ne l'a su que par des informations qu'il a reconnues depuis pour être fausses; et il est excusable, eu égard au point où en étaient alors les études sanskrites; car, quoi qu'on ait dit sur ce sujet dans des tems plus reculés, on serait peut-être aujourd'hui embarrassé de rassembler, dans toute l'étendue de l'Inde, plus de cinquante pièces en sanskrit. De ce qu'il en aurait existé autrefois une plus grande quantité, ce ne serait pas un motif pour douter de ce que nous avançons maintenant, et on comprendra plus facilement cette réduction dans le nombre, si l'on considère que, dans la petite quantité de pièces qui restent encore, il y en a tout au plus deux qui continuent d'être étudiées par les *Pandits*, savoir: le *Malati Madhava* et *Sacotala*, et qu'ils connaissent à peine les autres, même de nom; d'où il suit qu'il n'y avait guère de choix à faire pour une traduction en anglais.

D'un autre côté, *Sacotala* n'était pas non plus un modèle susceptible d'être beaucoup apprécié par des critiques européens. J'ai déjà fait observer que sa

forme est beaucoup trop mythologique ; or, c'est un défaut qu'on ne trouve pas dans le *Malati Madhava*, quoiqu'on y ait admis des personnages magiques et surnaturels. D'ailleurs, parmi les autres pièces qui nous restent, il y en a plusieurs qui sont tout-à-fait exemptes d'un tel mélange ; il n'y est question que des affaires ordinaires de la vie humaine, et les personnages y paraissent comme de simples mortels. De pareils sujets qui ont l'avantage d'offrir des êtres et des événemens en harmonie avec ceux que l'on rencontre partout, où l'on reconnaît la manière de penser et de vivre la plus nouvelle et la plus conforme à la nature, auraient certainement excité, par leur publication, un intérêt général, et, s'ils étaient sortis de la plume de sir W. Jones, ils n'auraient pas manqué d'être accueillis avec empressement et d'obtenir l'estime générale. Nous avons déjà dit pourquoi on n'avait pas été aussi heureux dans le choix ; on ne pouvait alors se procurer ces ouvrages.

De plus, comme sir W. Jones avait l'intention de donner, en quelque sorte, le *fac simile* de l'original, on peut mettre en question si, malgré son élégance, sa traduction n'est pas trop littérale pour être lue par le commun des lecteurs anglais. Il n'y a ni métaphores élevées, ni noblesse de pensées dans la classe des ouvrages sanskrits à laquelle appartient *Sacotala* ; on y rencontre au contraire beaucoup de choses tout-à-fait hors de nature, surprenantes et peu faites pour être bien comprises par des imaginations européennes, et si on les reproduit dans toute la simplicité de l'ori-

ginal, les beautés du plan produiront toujours plus d'étonnement qu'elles ne donneront de plaisir. On doit aussi considérer qu'une grande partie des charmes de toute poésie consiste dans sa prosodie. Il y a des idées qui, étant heureusement encadrées dans des vers mélodieux, reçoivent de cette alliance un mérite qu'elles n'auraient point eu sans elle, et qui, même, n'auraient pas été jugées dignes de remarque, si on les eût rendues dans une prose simple et sans prétention. Ce que nous disons n'est point une conjecture ; beaucoup de poèmes des Bardes du Nord ont été refaits dans des romans en prose, toutes les idées ont été conservées, la mesure seule n'existe plus ; eh bien ! il est impossible d'en lire une demi-page. S'il en est quelquefois ainsi d'une composition originale, à plus forte raison cela est-il à craindre pour une traduction dans laquelle il est indispensable de faire passer des idées, qui ne sont pas le fruit de nos propres observations, ni de l'éducation que nous avons reçue. Le docteur Johnson assure que, pour bien juger du mérite d'une traduction, (il parle de poésies), il convient d'essayer l'effet qu'elle produirait, si c'était un poème anglais ; et, partant de ce principe, il regarde la traduction d'Homère par Pope, comme le plus grand ouvrage du genre qui ait jamais été produit. L'expérience a vérifié son opinion ; Homère n'aurait pas existé que la traduction de Pope n'en serait pas moins lue, tandis que celle de Cowper est seulement consultée ; quant à la version en prose de l'Illiade, par Macpherson, bien qu'elle soit d'un style *ossianique*, fort peu de personnes

en ont entendu parler et beaucoup moins encore l'ont lue. Il n'est pas hors de vraisemblance que si W. Jones avait donné une traduction libre de *Sacotala*, embellie de tous les charmes de l'expression qu'il était si bien en état de lui donner, pour se rapprocher de l'original, sa traduction aurait plu davantage et par suite aurait obtenu un succès beaucoup plus populaire.

Il résulte de ces observations que le drame indien mérite l'attention des savans de l'Europe, quoique l'essai publié ne puisse guère les mettre en état de faire bien apprécier l'original, et l'on doit en conclure que, pour faire mieux recevoir du public, de nouveaux essais, il convient de les présenter sous une forme plus attachante.

. Pour montrer jusqu'à quel point le moyen que nous recommandons est praticable, nous offrons ici quelques fragmens du drame intitulé le *Mritchacatica* ou le *Chariot-Joujou*.

MRITCHACATICA. — LE CHARIOT D'ENFANT (1),
COMÉDIE.

Le *Mritchacatica* est attribué, dans l'introduction, à Soudraka, roi de Oudjaïn, qui, suivant la chrono-

(1) Littéralement *chariot d'argile*; par allusion au jouet fait avec cette matière pour l'enfant de Tcharoudatta, et qui aide, d'une manière indirecte, au dénoûment de la pièce.

logie des Hindous, régnait environ deux siècles avant l'ère vulgaire : comme ce personnage offre beaucoup d'identité avec un autre nommé Vicramaditya, le major Wilford le place dans le deuxième siècle après l'ère vulgaire, et il n'y a pas de raison pour supposer son existence plus récente. Le style de l'original indique d'ailleurs une haute antiquité ; aussi pouvons-nous , en toute assurance, calculer que ce drame a été composé il y a au moins seize siècles.

L'intrigue repose entièrement sur des affaires domestiques ; elle traite des amours de Vasantaséna et de Tcharoudatta d'Oudjaïn. Ce dernier est un bramane d'une naissance et d'un rang distingués , mais qui se trouve réduit à une extrême indigence ; voici comme il déplore sa triste position et la bienfaisance toujours de plus en plus faible, d'un ami auquel il s'est adressé dans son malheur :

Hélas ! ce qui empoisonne la pauvreté ,
 C'est de voir nos amis sourds à nos prières ;
 Nos chagrins deviennent des angoisses déchirantes.
 Si l'homme pauvre dit la vérité , on le méprise ; la faible lueur
 Des plus douces vertus s'efface : le soupçon
 S'attache à lui , (on le croit) l'auteur de tous les crimes
 Que d'autres ont commis. Nul ne cherche
 A se rapprocher de lui , à échanger (avec lui)
 Le salut amical ou les politesses d'usage.
 S'il trouve une place dans les demeures du riche ,
 Au jour des solennités , les convives plus fortunés (que lui)
 L'observent avec un étonnement mêlé de dédain , et
 Si par aventure il rencontre sur son chemin
 Des gens riches ou dans les honneurs , il va rampant à l'écart ,
 Honteux des lambeaux qu'il couvrent , jusqu'à ce qu'on soit passé ,

Et se réjouit si on ne l'a pas aperçu. Crois-moi ,
La pauvreté est un crime , et s'en rendre coupable...
C'est ajouter un sixième péché à ceux que nous détestons le plus.
En vérité , je gémis de mon indigence , surtout à cause de toi ,
(ô mon ame ,)

Dont la demeure chérie est ce corps chancelant ,
Et souvent je me demande , avec tristesse , quel asile
Pourra te recevoir quand celui-ci aura cessé d'être ?

Tcharoudatta invite son compagnon , qui est aussi son confident , d'aller achever de prendre sa part des cérémonies religieuses. Maïtréya lui répond :

Moi ! non ; et que sert tout cela ? Vous avez toujours honoré les Dieux ; et qu'ont-ils fait pour vous ?

Tcharoudatta le reprend ainsi :

Cessez ce langage profane. — C'est notre devoir , et les Dieux ,
N'en doutez pas , daignent accueillir ce qui leur est offert
Avec des intentions humbles , des pensées
Et des paroles respectueuses et une pieuse abnégation de soi-même.

Tcharoudatta se dispose à accompagner Vasantaséna jusqu'à sa demeure ; comme il est nuit , il ordonne qu'on allume une torche : mais on manque d'huile , et Maïtréya l'en avertit :

MAÏTRÉYA.

A vous parler vrai , seigneur , vos torches sont comme ces beaux mercenaires qui ne brillent pas sous le toit du pauvre.

TCHAROUDATTA.

N'importe ! Nous n'aurons pas besoin de torche ;
Pâle comme les joues de la jeune vierge qui languit d'amour ,

La lune se lève — avec tout son cortège d'étoilés ,
Et la route royale est éclairée par ses célestes flambeaux.

Ce qui suit est une imitation assez heureuse de la nature.

VASANTASÉNA, *s'adressant à un valet.*

Où avez-vous quitté Tcharoudatta ?

LE VALET.

Sur ce chemin ; je pense qu'il se dirigeait vers sa demeure.

VASANTASÉNA, *à l'une de ses femmes.*

Hâtons-nous, hâtons-nous, jeune fille. Montons sur cette terrasse, nous pourrons encore l'apercevoir dans le lointain.

Tcharoudatta, comme presque tous les amans, est fou de musique : en retournant au logis, il parle ainsi avec Maïtréya, son confident, d'un concert où ils ont assisté.

TCHAROUDATTA.

Rebhila chante de la manière la plus accomplie.

Quoique le *vina* (le luth) harmonieux ne tire pas son origine de l'Océan,

Il est bien assurément une pierre précieuse du ciel.

Comme un tendre ami, il charme le cœur solitaire

Et prête un nouveau lustre aux réunions des hommes ;

Il endort les peines que ressentent les amans éloignés,

Et donne une force nouvelle au feu de la passion.

MAÏTRÉYA.

Fort bien ! Quant à moi, je ne puis m'empêcher de rire de deux choses, d'une femme qui lit le *sanscrit*, et d'un homme qui chante une chanson. — La femme nasille et ronfle comme une jeune vache à laquelle on passe pour la première fois une corde dans les

naseaux ; et l'homme soupire et grogne comme un vieux Pandit qui a récité ses prières des morts jusqu'à ce que les fleurs de son cha-pelet se soient séchées comme son gosier : tout cela me semble excessivement ridicule.

TCHAROUDATTA.

Quoi ! mon bon ami ! vous n'avez pas été enchanté , cette nuit ,
De la brillante exécution de Rebhila ?

Les sons se détachaient si doucement , et d'une manière si dis-
tincte ,

Il y régnait une mélodie si gracieuse , si enchanteresse ,
Enfin , ses expressions étaient si brûlantes , si passionnées ,
Que souvent je me suis écrié : Ces suaves accords
Trahissent la voix de quelque femme cachée à mes yeux.

Ces accens délicieux retentissent encore à mon oreille :

Tout en marchant , il me semble que j'entends

Les notes rapides mariées à une voix sonore ,

Et les doux sons du *vina* , tantôt mollement cadencés ,

Tantôt s'élevant pleins de force , tantôt expirant tout-à-coup ,

Puis se jouant quelque tems avec une ritournelle légère ,

Mais revenant toujours à leur thème si bien choisi.

Une boîte de bijoux , confiée aux soins de Tcharou-
datta , par Vasantaséna , vient de lui être volée. A cette
nouvelle , l'épouse de Tcharoudatta insiste pour que
cet écrin soit remplacé par un collier de prix , dernier
débris de leur opulence , qu'elle reçut le jour de son
mariage , et qui , dans cette contrée , est considéré
comme étant la propriété exclusive de la femme.

Elle l'envoie à son époux par Maîtréya. Tout ce
passage offre une peinture curieuse et intéressante des
mœurs particulières du pays : mais il serait trop
long pour trouver place ici ; il suffira d'en tirer des
extraits. Maîtréya entre , tenant le collier.

MAÏTRÉYA.

C'est moi, seigneur. Voici ce que je vous apporte.

TCHAROUDATTA.

Qu'est cela?

MAÏTRÉYA.

Une douce preuve de la bonté d'une femme digne de son époux.

TCHAROUDATTA.

Je devrais cela à l'amitié de l'épouse du Brame !...
Je n'en veux point. — Moi ! me voir descendu assez bas,
Quand j'ai perdu mes richesses, pour être forcé
De recourir à la fortune d'une femme ! Il est donc vrai
Que notre véritable caractère se dénature
Avec l'opulence ! — L'homme pauvre est abandonné de tous ;
La femme riche déploie une énergie toute virile.
Non , je ne suis point pauvre ! Une épouse dont l'amour
Survit à ma fortune ; — une amie tendre qui partage
Mes chagrins et ma joie , tant de vertus
Au-dessus de tant d'indigence, — ces biens-là ne m'ont pas
quitté !
Maïtréya, vole vers Vasantaséna ;
Dis-lui que l'écrin fut gardé avec négligence,
Qu'il est perdu , — et qu'à sa place ,
Je la fais supplier d'accepter ces bijoux.

MAÏTRÉYA.

Je n'en ferai rien. — Quoi ! nous irions abandonner ces précieux
joyaux, la quintessence des quatre océans, pour une chose sous-
traite par des voleurs, que nous n'avons ni mangée, ni bue, et qui
ne nous a pas valu une obole !

TCHAROUDATTA.

Il le faut.... Confié à mes soins
Et à ma probité, — cet écrin était un dépôt ;

La bonne foi, vertu qu'on ne peut trop estimer,
Veut qu'on restitue un objet d'une grande valeur.
Sur mon ame, je vous en supplie,
Ne laissez pas, sans vous en acquitter, la tâche que je vous confie.
Allons, allons, Maïtréya, réveillez en vous un sentiment géné-
reux,
Et n'agissez pas ici comme un méprisable avaré.

MAÏTRÉYA.

Comment un malheureux peut-il être avaré ? Il n'a rien dont il puisse se défaire.

TCHAROUDATTA.

Je ne suis pas pauvre, je le répète; mais je garde
Des trésors que je prise par-dessus tout ce que je perds.—
Va donc, remplis ton message; cependant
Je vais saluer le point du jour selon les rits accoutumés.

Servilacca, auteur du vol commis chez Tcharoudatta, a voulu, par là, se procurer les moyens d'acheter la mise en liberté de l'esclave Madanica, l'une des suivantes de Vasantaséna. — Il apporte l'écrin à son amante qui le reconnaît aussitôt pour celui laissé par sa maîtresse à Tcharoudatta : elle témoigne tant d'agitation à l'aspect du coffre, que Servilacca en conçoit de la jalousie.

MADANICA, à *Servilacca*.

Eloignez-vous, je ne veux plus vous voir.

.... Non, restez; n'y a-t-il pas eu de crime commis dans le palais de Tcharoudatta? Hélas! hélas! quelqu'un a-t-il été assassiné?

SERVILACCA.

Je ne touche jamais quiconque tremble ou sommeille.
J'ai tout laissé sain et sauf dans ce séjour.

MADANICA.

Est-il vrai ?

SERVILACCA.

Je vous l'assure.

MADANICA.

Le ciel en soit béni !

SERVILACCA.

Vous paraissez prendre un étrange intérêt à toute cette affaire ?
C'est mon amour pour vous qui m'a poussé à ce forfait ,
Moi , rejeton d'une race pure et vertueuse !
Excité par la passion , je vous ai offert
Une vie honorable et un cœur fidèle.
En vain l'arbre majestueux , dans toute la force de la jeunesse,
Produit des fruits excellens ; ils sont la proie des oiseaux parasites.
Richesse , courage , tout ce que nous valons est consumé
Par les flammes dévorantes d'une passion insurmontable.
Ah ! cent fois insensé l'homme qui se fie
A sa maîtresse ou à la fortune , toutes deux perfides ,
Traîtresses comme des serpens ! Et c'est toujours un des jeux chéris
des femmes
De rejeter à leurs pieds le cœur fidèle et passionné qui les aime !
Ah ! ne les aimez jamais.... jeunes gens.... si vous êtes prudents !
Suivez bien les conseils que vous donnent les sages ,
Qui vous disent que les femmes ne sont pas dignes de votre con-
fiance !
Car elles peuvent pleurer ou rire à leur gré ; elles manquent de foi
Aux hommes , mais elles sont trop confiantes pour leur rien confier
Elles-mêmes. — Ah ! gardez-vous-en bien !
Fuyez les charmes de la coquette dont le souffle fatal
Semble couvrir de fleurs les liens des sens ; les vagues de l'Océan
Sont moins inconstantes , les teintes de l'arc-en-ciel
Moins changeantes que l'affection d'une femme.
Être riche , c'est son unique but ; qu'un homme soit dépouillé
De tous ses biens , comme une valise
Elle le rejette loin d'elle.—Son amour est comme l'éclair,

Il passe. — Que dis-je ? Elle peut affecter de s'attacher
A un homme, alors même qu'un autre occupe son cœur.
Enfin, tandis que, dans un tendre embrassement, elle vous presse
Contre son sein, son ame est toute entière à votre rival !
Mais pourquoi demander ce qui n'est pas dans la nature ?
Le lotus ne fleurit pas sur la cime des monts ;
La mule n'enfante point le cheval ,
La graine de l'orge ne produit pas de riz ;
Aucune vertu n'habite dans le cœur d'une femme.

Maïtréya porte, un peu malgré lui, à Vasanta-
séna, le collier qu'il doit offrir à la place de l'écrin
qu'on a dérobé. En arrivant chez elle, on le comble
d'égards, on lui fait traverser les différentes cours de
sa magnifique demeure ; et, tout en la visitant, il fait
une description curieuse des habitations des Hindous
aux jours de leur prospérité. Le caractère de Maï-
tréya présente un mélange d'adresse et de simplicité,
et dans presque toutes ses observations perce un sen-
timent singulier d'ironie, dont le passage suivant
pourra donner une idée. Maïtréya, accompagné d'un
domestique de la suite de Vasantaséna, entre dans la
huitième cour du palais.

MAÏTRÉYA.

Dites-moi, je vous prie, quel est ce personnage revêtu d'un tissu
d'argent ? Ses riches ornemens jettent un vif éclat ; il roule autour
de nous comme si ses membres n'étaient plus liés entre eux.

LE DOMESTIQUE.

Vous voyez, monsieur, le frère de ma maîtresse.

MAÏTRÉYA.

Ouais ! par quelles pieuses austérités, dans sa précédente vie, a-t-il
pu devenir le frère de Vasantaséna ? Je n'en sais trop rien, car, après

tout, malgré son éclat, son velouté et son parfum, le *Tchampa* qui fleurit sur les tombeaux, n'est pas une plante qu'on recherche. — Dites-moi encore, de grâce, quelle est cette dame habillée de mousseline brodée? Une bonne personne, sans doute! Il semblerait que ses chevilles ont pompé toute l'huile dont on graisse ses pantoufles. La voilà exposée bien haut sur un trône éblouissant.

LE DOMESTIQUE.

C'est la mère de ma maîtresse.

MAÏTRÉYA.

La dame a le port bien majestueux, en vérité; mais comment s'est-elle imaginée de s'établir ici? Ah! je suppose qu'on l'a placée là tout d'abord, comme on fait pour une lourde *mahadeva* (pagode) et qu'ensuite on aura construit les murs autour d'elle.

LE DOMESTIQUE.

Eh quoi! vous osez rire aux dépens de notre maîtresse, affligée comme elle l'est, d'une fièvre quarte?

MAÏTRÉYA.

Que dites-vous? — Ah! gracieux *Siva*, daignez m'affliger d'une fièvre quarte, si tels sont ses symptômes.

(*La suite au prochain Numéro.*)

NOUVELLES ET MÉLANGES.



SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 5 mars 1827.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et admises en qualité de membres de la Société.

M. DE BLAINVILLE, membre de l'Académie des sciences;

M. GAULTIER, ancien administrateur général des subsistances.

M. Faber écrit de Fribourg en Brisgau, en adressant à la Société un exemplaire de son ouvrage intitulé *Syn-glosse*, etc.

M. Sarchi adresse au conseil le prospectus de sa *Nouvelle Grammaire hébraïque*.

M. Van der Capellen, ancien gouverneur des Indes-Orientales, pour S. M. le roi des Pays-Bas, présent à la séance, annonce l'intention de procurer à la Société un exemplaire des *Mémoires de la Société de Batavia*.

On communique une relation de quelques événemens récemment survenus dans la ville de Canton.

M. E. Coquebert de Montbret, continue à communiquer des extraits de sa traduction des prolégomènes d'Ibn Khaldoun.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Par M. OUVAROFF. *Discours prononcé à une séance solennelle de l'Académie des sciences de Pétersbourg*, brochure in-8°; — Par M. KLAPROTH. *Lettre sur la découverte des hiéroglyphes acrologiques*, etc., brochure in-8°, Paris, 1827.

Rapport fait dans la séance du 5 février 1827, sur l'édition du Hamasa, entreprise par M. Freytag.

Messieurs, vous avez chargé une commission formée de MM. Saint-Martin, Reinaud, et de moi, de vous faire un rapport sur l'ouvrage arabe dont M. Freytag, professeur en l'université de Bonn, a entrepris de donner une édition, et dont il a déjà paru une 1^{re} livraison. Cet ouvrage est le *Hamasa*, recueil de poésies arabes, qui a toujours joui d'une grande réputation dans l'Orient. Il existe sous le nom de *Hamasa* plusieurs recueils de poésies arabes, mais celui dont il s'agit ici, le plus ancien de tous, est celui qui a pour auteur Abou-Temam Habib, fils d'Ans, de la nombreuse et illustre tribu de Taï, mort, suivant

Abou'lféda, en l'année 228 de l'hégire. Retenu involontairement dans le cours d'un voyage auprès d'un prince qui aimait les lettres et possédait une riche bibliothèque, Abou-Temam, qui était poète lui-même, employa son loisir à rassembler les plus beaux morceaux de poésie, composés par les poètes arabes, soit antérieurs, soit postérieurs à Mahomet. Il divisa ce recueil, qui contient environ 4,000 distiques ou *beït*, en dix parties, suivant la nature et le sujet des poésies. La 1^{re} partie, qui forme à peu près la moitié du volume, contient les poésies consacrées à la bravoure, et qu'on peut appeler *héroïques*, comme l'indique le titre de *Hamasa*, que l'auteur a donné à cette 1^{re} partie, et que l'usage a étendu à la totalité du recueil. Abou-Temam n'a point compris dans cette collection les poèmes célèbres nommés *Moallakat*, ni ceux qui étaient connus de tout le monde, et qu'il eût fallu copier en entier. Beaucoup des morceaux qu'il a choisis ne paraissent être que des fragmens de poèmes plus longs. Il n'y a fait entrer, par une réserve assez remarquable, aucune de ses propres compositions. Abou-Temam laissa ce recueil entre les mains du prince dont la bibliothèque lui en avait fourni les matériaux, et ce prince, ainsi que ses successeurs, le conservèrent comme un trésor dont ils étaient jaloux, et dont ils ne voulaient point partager la jouissance avec le public. Mais ce livre survécut à leur puissance; et lorsque, après eux, il fut connu des savans, il fit oublier les anciens recueils de poésies arabes; le goût qui avait présidé au choix des poésies qu'il contenait, fit même dire qu'Abou-Temam avait été meilleur poète dans la formation du *Hamasa*, que dans ses propres compositions.

L'estime que les Orientaux ont accordée au *Hamasa* a été partagée par le petit nombre de savans qui, en Europe, ont été à même de connaître et d'apprécier ce recueil, et le cé-

lèbre Alb. Schultens , en donnant en 1767 une nouvelle édition de la Grammaire arabe d'Erpénius, est entré dans quelques détails sur ce recueil , et en a donné des extraits qui occupent près de 300 pages du volume , mais qui étant accompagnés de notes et d'une traduction latine , ne sont pas aussi nombreux qu'on pourrait au premier abord se l'imaginer. Quoiqu'ils ne soient pas exempts de fautes , on a pu juger par ces morceaux , du mérite de l'ouvrage ; et il n'est personne qui , après les avoir lus , n'ait regretté que le nombre n'en fût pas plus considérable. A une époque où le rapporteur de votre commission, croyait devoir renoncer au projet qu'il avait formé, de publier le recueil entier des séances de Hariri avec un commentaire arabe , il avait porté ses vues sur une édition complète du *Hamasa* , et feu M. Rich , résident britannique à Bagdad , s'était chargé de lui procurer une copie du commentaire de Tébrizi.

Le *Hamasa* a eu un grand nombre de commentateurs , et parmi eux , Tébrizi , que nous venons de nommer , tient un rang distingué. La publication d'un ouvrage de cette nature sans un commentaire , serait de peu d'utilité. La littérature arabe n'est pas encore assez naturalisée parmi nous , pour qu'on puisse se flatter d'entendre sans le secours d'un scholiaste , une multitude de passages des poètes anciens. Ces commentaires , il est vrai , sont souvent prolixes , et expliquent une multitude de choses qui n'ont point de difficulté pour les Pococke , les Schultens , les Reiske , mais du moins ils n'omettent pas , comme on l'a trop souvent reproché à d'autres commentateurs , ce qui a besoin d'explication.

M. Freytag a donc , comme il résulte de ce que nous venons de dire en peu de mots , conçu un projet éminemment utile , en entreprenant la publication du *Hamasa* avec le commentaire de Tébrizi. Mais , quoique dans les

grandes entreprises, ce soit déjà un élément de succès, d'y porter une volonté ferme, et de ne point reculer devant les difficultés, ce ne serait peut-être pas assez, Messieurs, pour vous déterminer à faire participer M. Freytag aux encouragemens de la Société Asiatique, que vous ne devez accorder qu'en connaissance de cause et avec une juste discrétion. Heureusement nous ne sommes pas réduits ici à vous offrir de simples probabilités, que vous pourriez ne pas partager avec nous, qui connaissons d'une manière plus spéciale les talens de M. Freytag, et ce que la littérature arabe a droit d'attendre de lui. Déjà M. Freytag a fait paraître la 1^{re} livraison du texte tant des poèmes que du commentaire de Tébrizi. Nous en avons lu une partie et nous l'avons comparée avec un manuscrit, qui appartient au rapporteur de votre commission. Nous nous sommes convaincus que l'édition est faite avec soin, qu'elle n'offre que très-peu de fautes, et qu'on juge aisément que l'éditeur entend bien ce qu'il publie, et est capable de remplir toutes les conditions, qu'on peut exiger de celui qui entreprend un semblable travail. M. Freytag est dans l'intention de publier après l'édition du texte, qui formera six livraisons pareilles à la première, une traduction et un commentaire. Ce sera sans doute une nouvelle obligation que lui auront les amateurs de la littérature arabe; mais nous attachons beaucoup plus d'importance à la publication du texte, et dût-il se borner à cela, nous penserions toujours qu'il est digne de la Société Asiatique de s'associer à l'exécution de cette entreprise, en y appliquant une portion des fonds dont elle peut disposer. Nous lui proposons cela avec d'autant plus de confiance, que c'est la première fois qu'elle est appelée à donner quelque encouragement à la culture de la langue et de la littérature arabe.

Le baron SILVESTRE DE SACY, *rapporteur.*

(Avril 1827.)

JOURNAL ASIATIQUE.

Sur un Drame indien, par M. H. H. Wilson ; extrait du Calcutta Annual Register, et traduit par M. Dondey-Dupré fils, membre de la Société Asiatique.

(Suite.)

Vasantaséna se dispose à rendre visite à Tcharoudatta par un tems affreux ; il survient une tempête. Ce genre de description est, comme on sait, le lieu commun de prédilection des poètes hindous : on doit remarquer aussi qu'ils se complaisent toujours à retracer la beauté ou les effets imposans de l'orage, mais que jamais ils ne mêlent à leurs tableaux rien de ce qui peut en rembrunir les couleurs et inspirer l'épouvante : ce qui s'explique par la douceur de l'atmosphère et la beauté de la verdure qui, dans l'Inde, augmentent toujours au milieu de la tempête.

TCHAROUDATTA.

Un violent orage pèse sur l'horizon ; l'obscurité croissante
Réjouit les oiseaux domestiques et récréé le cygne
Qui n'est pas encore préparé à son voyage annuel ;
La vue d'ombrages touffus, tristement inclinés, resserre

Le cœur que désole l'absence. — Dans les airs ,
 Un rival , Gésava (1), sur un nuage de pourpre
 Se promène avec majesté ; l'or des éclairs est sa ceinture ,
 Ses vêtemens sont jaunes ; au dessus de lui plane
 Une longue file de grues , pures écailles des Dieux.
 D'un gouffre sombre tombent par torrens
 Les gouttes argentées , qui , traversant le sillon lumineux
 Que jette l'éclair , semblent des étincelles brillantes
 Formant une riche bordure détachée de la robe céleste.
 Le firmament est envahi par les nuages qui s'y répandent ,
 Et , comme ils fuient chassés par le vent , ils prennent ,
 Ainsi que dans un tableau , des formes diverses ;
 L'œil croit y voir tantôt des cigognes , tantôt des cygnes prenant
 leur essor , —
 Quelquefois des dauphins ou des monstres de l'abîme des mers ;
 Enfin , des dragons , des créneaux , des tours.

Vasantaséna , surprise elle-même par l'orage ,
 semble n'en parler que pour établir , entre elle et sa
 suivante , une espèce de lutte poétique , à l'occasion
 de la description de ce phénomène : nous n'en cite-
 rons ici que le commencement.

LA SUIVANTE.

Madame , le front de la montagne est chargé de nuages
 Sombres et languissans , comme le cœur malade
 De celle qu'afflige l'absence de son seigneur.
 Le tonnerre qu'ils renferment chasse au loin l'oiseau domestique ;
 Tout le ciel est agité par leurs ailes : on dirait entendre le bruit
 De mille éventails enchassés des plus riches pierres précieuses.
 La grenouille croassante boit ces gouttes limpides

(1) Vishnou.

Avec délice ; avec délice le paon fait entendre ses cris ; les arbres
Sourient de bonheur sous leur verdure renouvelée.

La lune est flétrie par les torrens de la pluie ,
Comme on voit le caractère du prêtre flétri par ceux
Qui s'enveloppent de sa robe pour voiler une vie infâme ;
Enfin, semblable à la jeune fille dont la belle réputation s'est perdue
A force de changer d'amans ; l'éclair, infidèle
A toutes les parties du ciel , les parcourt successivement.

VASANTASÉNA.

Vous vous exprimez fort bien , mon amie ; il me semble
Que la Nuit jalouse , folâtrant dans l'obscurité ,
Me regarde comme une fiancée rivale , qui , craignant
Que je ne trouble ses plaisirs , m'avertit de songer au retour ;
Et , tandis que je marche , murmure ces mots par la voix de la
foudre :
« Femme , que viens-tu faire ici ? Retourne sur tes pas. »

LA SUIVANTE.

Répliquez avec courage , et gourmandez-la pour la forcer à
l'obéissance.

VASANTASÉNA.

Non ; répondre ainsi ne peut convenir
Qu'à celui qui n'a de courage que dans les paroles ; je n'y fais pas
d'attention.
Laissons les nuages tomber par torrens , le tonnerre mugir ;
Laissons les traits enflammés du ciel heurter rudement contre la
terre
La jeune fille intrépide ; un amour fidèle l'inspire ;
Elle s'avance sans effroi et ne redoute pas la rage désordonnée de
la tempête.

Il y a une remarque à faire , c'est que les poètes
hindous ne savent jamais s'arrêter à tems , quand ils

traitent un sujet intéressant ; cette peinture de la tempête , bien qu'elle contienne des beautés poétiques du premier ordre , dépasse les bornes raisonnables : aussi ne parlerons-nous plus de cette description ; seulement nous extrairons encore deux comparaisons de ce passage qui en renferme un grand nombre.

..... La terre ,
Baignée par les pluies , semble percée de dards taillés en diamans ,
Et lancés par cette masse flottante du plus sombre azur
Que le vent pousse devant lui , et qui jette une écume de feu ,
Pareille aux vagues épaisses de l'Océan , bouleversées par la tempête ,
Et qui , soulevées avec force dans les airs , se gonflent et couvrent le rivage.

Tcharoudatta a un rendez-vous avec Vasantaséna , dans un jardin appartenant au rajah , mais qui sans doute est ouvert au public : Maîtréya l'y accompagne.

MAÎTRÉYA.

Comme ce vieux jardin a bonne mine !

TCHAROUDATTA.

C'est vrai. Les arbres , comme des marchands opulens ,
Déploient leurs attrayans produits parmi des faisceaux de fleurs.
Les actives abeilles voltigent de l'une à l'autre ,
Et recueillent le tribut pour la ruche royale.

Par suite d'un imbroglio conçu d'une manière assez dramatique , le char fermé dans lequel Vasantaséna aurait dû arriver , se trouve occupé par un homme qui fuit le courroux du roi : c'est Aryaca , héros d'une intrigue subalterne qui a pour but

de chasser Palaca, monarque régnant, et de le couronner, lui Aryaca ; on voit par là que la pièce ne manque pas d'action. Le char s'arrête, et Tcharoudatta s'avance pour aider Vasantaséna à descendre.

TCHAROUDATTA.

Que vois-je ! Quel est cet homme ?

Ses bras sont comme les vastes défenses de l'éléphant ;

Sa poitrine, ses épaules, robustes comme celles du lion :

Il roule avec colère ses yeux rouges comme le cuivre.

Ses membres sont enchaînés. Quelle force pourrait le dompter ?

Il faudrait une puissance plus qu'humaine.— Qui es-tu ? Parle.

Aryaca se découvre à lui, et Tcharoudatta facilite son évasion. Alors il quitte le jardin, désespérant de voir Vasantaséna. Sur ces entrefaites, elle est venue dans une autre voiture appartenant au prince, beau-frère du rajah ; ce prince est représenté comme arrogant, sans instruction, lâchement intéressé et froidement cruel ; c'est une ébauche caractéristique tracée avec une grande force ; pour le rendre plus odieux, l'auteur en a fait le rival de Tcharoudatta, et l'objet de l'aversion de Vasantaséna. Il se trouve aussi dans le jardin, et le char y est attaché pour le reprendre, de façon que Vasantaséna est placée en sa puissance, de la manière la plus inattendue.

Avant qu'une entrevue ait lieu entre Vasantaséna et Samst'hanaca, le beau-frère du rajah, nous ferons quelques extraits d'une scène entre lui et son compagnon, espèce de précepteur parasite, mais dont la complaisance ne va pas jusqu'au crime. On l'appelle un *Vita*, et il est représenté comme un homme ayant quelque instruction.

LE VITA.

Asseyons-nous ici.

SAMST'HANACA.

M'y voilà. . . . Maintenant, mon bon ami, croyez-moi, je ne puis m'empêcher de penser à Vasantaséna ; elle tient sa place dans mon cœur, bien qu'elle regarde mon amour comme un affront de la part d'un misérable.

LE VITA, à part.

Peut-on s'occuper de si peu de chose ? (Haut) J'en conviens,
Le dédain d'une femme, dans les âmes vulgaires,
Ajoute un nouvel aliment à la flamme qui les dévore ;
Mais un cœur courageux oppose le mépris au dédain,
Et se rend bientôt maître d'une passion qui n'est pas payée de retour.

SAMST'HANACA.

Quelle heure est-il ? — Ce coquin de St'havaraca avait l'ordre de venir ici de bonne heure ; quel peut être le motif qui l'empêche de paraître ? Il est tout au plus neuf heures, je commence à avoir faim, et il est impossible de penser à se promener à cette heure du jour. — Le soleil est maintenant au milieu du ciel et paraît aussi irrité qu'un singe furieux ; la terre est sèche et ridée comme le fut Gandhari quand on égorga ses cent fils.

LE VITA.

C'est vrai.

Le troupeau indolent, endormi à l'ombre,
Laisse tomber la pâture à laquelle il n'a pas même mordu ;
Le singe, si ardent, d'un air de nonchalance et de langueur
Se traîne lentement vers l'étang, pour éteindre une soif brûlante
Dans ses eaux actuellement tièdes. Pas un être
Ne se rencontre sur le chemin public, et n'ose braver,
Seul, les ardeurs du soleil.

Le domestique de Samst'hanaca survient avec la voiture ; son maître l'aperçoit du haut de la muraille

du jardin, et aussi impatient qu'inconsidéré, il le force aussitôt à passer par un endroit où il n'y a pas de chemin tracé.

SAMST'HANACA.

Conduis, conduis par-là.

LE DOMESTIQUE.

Par quel chemin, Excellence?

SAMST'HANACA.

Ici même, où la muraille est brisée en bas.

LE DOMESTIQUE.

Impossible, seigneur! Les chevaux vont se tuer, le char se fracasser et mon col se rompre par-dessus le marché.

SAMST'HANACA.

Veux-tu te rappeler, coquin, que je suis le beau-frère du rajah? Si tes bêtes se tuent, j'en achèterai d'autres; si le char se brise, j'en aurai un neuf, et si tu te romps le cou, je trouverai un autre conducteur à louer, je pense.

La voiture part donc, bon gré mal gré, et arrive sans accident. On y découvre Vasantaséna. Le prince s'adresse d'abord à elle avec les marques du plus grand respect.

SAMST'HANACA, *s'agenouillant.*

Mère céleste, — entends mes prières; regarde-moi avec des yeux noirs comme le lotus humblement prosterné à tes pieds; vois mes mains élevées vers ta divine personne; pardonne, nymphe toute gracieuse, les fautes que mon amour pour toi m'a fait commettre, et daigne m'accepter pour ton serviteur et ton esclave.

VASANTASÉNA.

Retirez-vous! vos regards me font horreur. (*Elle le repousse avec le pied.*)

Cet affront ne peut se pardonner : l'amour que lui porte le prince, se change en haine, et soudain il se détermine au meurtre de Vasantaséna. Il propose au *Vita* de s'en charger.

SAMST'HANACA.

Donnez la mort à Vasantaséna.

LE VITA, *se bouchant les oreilles.*

Que dites-vous ?

Assassiner une femme jeune et sans défense,
Affable dans ses manières, d'une beauté incomparable,
L'orgueil de tout le pays d'*Oudjain* !—Où trouverai-je,
Dites-moi, un refuge pour recevoir mon esprit
Sain et sauf à travers les vagues redoutables de l'avenir ?

SAMST'HANACA.

J'en aurai un fait pour vous ; venez, venez donc ;
Qu'avez-vous à craindre ? Dans ce lieu solitaire, qui vous verra ?...

LE VITA.

La nature entière. — Les royaumes des espaces environnans,
Les génies des grottes, la lune, le soleil,
Les vents, la voûte du ciel, le sol affermi de la terre,
Le terrible gouverneur de l'enfer, ma conscience,
Tels sont les témoins de chacune de nos démarches ;
Tous voient nos actions secrètes, tous ont les yeux sur moi.

Samst'hanaca s'adresse ensuite à son cocher, qui refuse également. Alors, feignant d'avoir voulu plaisanter, il les éloigne sous divers prétextes, et se dispose à commettre lui-même le crime.

SAMST'HANACA.

Allons, comme Sita fut égorgé par Tchanakya, et Draupadi par Djatayou, ainsi tu vas l'être toi-même.

Il saisit Vasantaséna.

VASANTASÉNA.

O ma mère chérie ! ô mon bien aimé Tcharoudatta !
Nos amours furent trop courtes et trop imparfaites.
Je meurs trop tôt. — Je vais appeler à mon aide....
Eh quoi ? La voix de Vasantaséna sera-t-elle entendue
Au dehors ? Oh ! ce serait une infamie ! Encore
Une fois seulement , sois béni ! sois béni , mon Tcharoudatta !

SAMST'HANACA.

Oseriez-vous toujours répéter ce nom ? — Une fois encore.
— Maintenant.... (*Il la prend à la gorge.*)

VASANTASÉNA , *en se débattant.*

Sois béni , mon Tcharoudatta !

SAMST'HANACA.

Misérable ! meurs en prononçant ces mots (*Il l'étrangle*)... C'en est fait ; elle n'est plus. — Ce monstre d'iniquités , ce domicile de cruauté a succombé sous la puissance de ce bras redoutable. —

Le *Vita* et le domestique ne tardent pas à revenir ; le prince se vante devant eux de ce qu'il a fait ; mais c'est en vain qu'il s'efforce d'apaiser l'indignation du premier.

SAMST'HANACA.

Calmez-vous ; vous aurez de l'argent.... cent *Souvernas*, des habits , un turban : ne dites rien de ce qui est arrivé , et nous échapperons ainsi au châtement.

LE VITA.

Gardez vos présents.

LE DOMESTIQUE.

Quelle honte ! quelle indignité !

SAMST'HANACA , *en riant.*

Ah ! ah ! ah !

LE VITA.

Retenez vos transports : que la haine nous sépare !

L'amitié qui n'a d'autre but que l'infamie,
 N'est point faite pour moi ; il n'y en a plus entre nous.
 Je la repousse loin de moi comme un arc brisé et qui n'a plus de
 cordes.

SAMST'HANACA.

Venez, mon brave maître ; apaisez-vous. Allons prendre un
 bain.

LE VITA.

Tant que vous avez été pur de crimes, vous avez pu exiger
 Mon respect ; mais vous obéir maintenant,
 Ce serait me proclamer aussi indigne que vous.
 Je ne puis servir un criminel ; et, bien que je connaisse
 Mon innocence, je n'aurai point la force d'affronter
 Ces regards significatifs, que toutes les femmes
 Jetteraient bientôt avec horreur sur l'homme qui aurait
 Fait sa société de l'assassin d'une femme. —
 Trop infortunée Vasantaséna ! Puissent tes vertus
 T'obtenir, dans une autre vie, une plus heureuse destinée !
 Puissent les jours de honte, témoins de la mort violente
 Que tu as éprouvée dans ton existence passée,
 T'assurer une naissance honorable, les respects de l'univers,
 La richesse et le bonheur dans la nouvelle existence qui t'attend !

Le *Vita* s'éloigne pour rejoindre les rebelles ; le
 domestique est renvoyé par son maître dans sa de-
 meure, dans l'intention de l'y tenir renfermé. Sams-
 t'hanaca rassemble des feuilles sèches dont il couvre
 le corps de Vasantaséna pour le cacher à tous les
 yeux, et aussitôt il se rend à la cour de justice pour
 accuser Tcharoudatta du meurtre de Vasantaséna.
 Le procès de ce dernier ne tarde donc pas à s'ins-
 truire. Cela donne une idée peu favorable de la ma-
 nière dont s'administrait la justice du tems du roi

Palaca , bien que ces défauts prouvent plutôt un vice d'administration que l'ignorance de l'époque ; car le juge lui-même , en fonctions sur son tribunal , définit , d'une manière assez juste , quels sont les devoirs du magistrat.

« Le magistrat doit être instruit , subtil , éloquent , exempt de passions et impartial : il ne doit prononcer sa sentence qu'après une enquête suffisante et une mûre délibération : il doit être le protecteur du faible , le fléau du méchant : son cœur ne doit chercher , son esprit ne doit avoir pour but que justice et vérité. — Enfin , il doit opposer un frein à la colère du monarque. »

Tcharoudatta , en se rendant au tribunal , aperçoit sur son chemin plusieurs présages de malheurs.

TCHAROUDATTA.

Là bas , sur cet arbre flétri , et qui est tourné vers le soleil ,
L'oiseau de mauvais augure s'est perché.

O ciel ! sur mon passage le noir serpent repose assoupi !

Le voilà qui se réveille et qui déploie , dans sa colère ,

Sa longue spirale ; menaçant , il bat le sol

De tout son corps gonflé , tandis que son col replié

S'étend , et que du milieu de ses défenses empoisonnées

Il lance sa langue sifflante. — Je glisse , et cependant

Il n'y a point ici de fange épaisse qui trahisse mon pied mal affermi.

Mon œil gauche a des battemens continuels , mon bras gauche tremble ;

Et toujours cet oiseau , dans son vol sinistre , jette des cris

Pour m'avertir d'un malheur qui me menace. — Oui , la mort ,

La terrible mort m'attend ! — Qu'il en soit ainsi !

Il ne m'appartient pas de murmurer contre la destinée ,

Ni de douter de la justice de ce qu'ordonnent les Dieux !

Malgré son innocence et l'opinion du juge , Tcharoudatta est déclaré criminel. Il faut convenir , au reste ,

qu'il a contre lui des charges bien fortes, et qui semblent donner un air d'équité à la sentence : il ne peut que se prévaloir de son caractère connu.

TCHAROUDATTA.

Issu d'une race incapable de crime,

Je n'ai point fait honte à mes rois. Si vous confondez

L'innocent avec le coupable, je dois marcher au supplice.

(*A part.*) Si j'ai perdu en effet Vasantaséna,

La vie est un fardeau pour moi. (*Haut.*) Que sert

De prolonger ces débats? Qu'il soit décidé

Que j'ai abandonné la vertu, et mérité

D'abord l'exécration et puis le châtiment!

Qu'on m'appelle assassin ou de tout autre nom

Qu'il lui (au beau-frère du rajah) plaira de me donner.

SAMST'HANACA.

Elle est tuée! — Dites donc tout d'un tems : — « Je l'ai tuée. »

TCHAROUDATTA.

Vous l'avez dit.

SAMST'HANACA, *aux juges.*

Vous l'entendez; il en convient.

Les juges, en conséquence, le déclarent coupable, mais s'en réfèrent au rajah pour prononcer la sentence, en lui faisant observer qu'en sa qualité de brahme, l'accusé ne peut pas être mis à mort. Palaca, cependant, ordonne que Tcharoudatta soit conduit sur la place réservée aux exécutions, et qu'on l'empale.

Dans le dernier acte on voit Tcharoudatta marchant au supplice. Sur la route, Maïtréya lui présente son fils pour prendre congé de lui, et l'officier autorise l'entrevue. Tcharoudatta lui parle en ces termes :

Viens ici, mon cher enfant. (*Il l'embrasse.*)

Ces petites mains suffiront à peine pour jeter

Les tristes et dernières gouttes sur mon bûcher funéraire.—

Mon esprit boira à peine ton amour, et alors

Une longue et pénible soif me poursuivra dans le ciel.

Quel souvenir chéri te laisserai-je, ô mon fils,

Qui puisse te parler après moi, de ton père!

Ces bandelettes sacrées, tandis qu'elles sont encore les miennes,
je te les donne. —

C'est l'ornement le plus honorable du Brahme; mon enfant,

Tu n'y vois ni or, ni pierres précieuses; mais c'est avec elles

Que le Brahme sert les sages et les Dieux;

Ce sont elles qui embelliront mon fils, quand je ne serai plus.

(Il les lui attache autour de son col.)

L'enfant supplie les bourreaux de laisser son père s'échapper et de le prendre pour victime à sa place. Maîtréya sollicite la même faveur. A ce spectacle, Tcharoudatta s'écrie :

Voilà la véritable opulence! L'amour sourit également

Au pauvre comme au riche. Le baume précieux pour le cœur

N'est point une herbe odoriférante, un aromate acheté à grands
frais :

Non, c'est le souffle de la nature, — le parfum sacré de l'affec-
tion!

Le beau-frère du rajah, Samst'hanaca, qui a suivi le funèbre cortège pour repaître sa cruauté de la mort de son rival, veut hâter l'instant de l'exécution. On est arrivé à la place fatale. Tcharoudatta est au moment même d'avoir la tête tranchée, mais le glaive s'échappe des mains du bourreau. Cet accident ne fait que suspendre le supplice, et la sentence va être exécutée, quand tout à coup l'aspect inattendu de Vasantaséna elle-même vient apporter un nouveau retard. — Elle était restée sans mouvement, mais elle existait encore.

Un religieux mendiant que le hasard avait fait passer par cet endroit, était venu fort à propos pour lui porter secours et la rappeler à la vie.

Il marche auprès d'elle, en lui cherchant un asile, lorsque leur attention est attirée par la foule rassemblée pour assister aux derniers momens de Tcharoudatta. Vasantaséna apprend, par la proclamation des officiers, le nom du condamné; elle s'élance pour arrêter les bourreaux. — A sa vue, ils suspendent le coup mortel jusqu'à ce qu'ils aient reçu de nouveaux ordres du rajah, dont le beau-frère, craignant maintenant pour lui-même, s'enfuit avec précipitation.

Sur ces entrefaites des cris de triomphe se font entendre : une révolution a eu lieu ; Servilacca, l'auteur du vol, l'amant de Madanica, et maintenant chef associé au sort d'Aryaca, accourt pour annoncer ce changement.

Cette main a frappé le roi, et sur le trône
De Palaca vient de monter notre vaillant capitaine ;
Aryaca s'y est placé sans résistance. Il a été sacré en toute hâte ;
Maintenant obéissons à ses premiers ordres, et que l'on élève
Le vertueux Tcharoudatta bien au-dessus
Du malheur et de la crainte ! — C'en est fait,
Sans valeur comme sans ordre
L'ennemi a succombé ; les citoyens voient
Avec plaisir ce changement. Une noble audace
Vient d'arracher ainsi à ses anciens maîtres
Et de conquérir un empire aussi absolu, sur la terre,
Que peut l'être celui qu'Indra gouverne dans le ciel. . .
Voici la place ! — Il doit être tout près d'ici,
A en juger par la foule du peuple ; heureux commencement
Du règne d'Aryaca, dont les premiers soins

Ont recueilli un fruit précieux comme la vie de Tcharoudatta !
Écartez-vous ; — livrez-moi le passage ! — C'est lui , — il vit ! —
Vasantaséna vit aussi ; — les vœux de mon maître
Sont tous accomplis. — Long-tems ce brahme généreux
A pleuré sa splendeur ternie comme la lune
Dans les fatigues d'une éclipse ; mais maintenant il va remonter
Au faite des honneurs et de la félicité ;
Il sera soutenu , sans aucun danger , sur une mer menaçante et
féconde en orages ,
Par la barque solide de l'Affection et le souffle propice du Destin.

Alors Servilacca s'approche de Tcharoudatta et lui fait part des changemens survenus et de la reconnaissance que lui garde Aryaca pour l'assistance qu'il a reçue de lui lors de son évasion. En récompense de ce service, Tcharoudatta est nommé gouverneur d'une des dépendances d'Oudjaïn. Samst'hanaca est bientôt ramené par la populace ; il montre autant de bassesse qu'il avait précédemment affecté d'arrogance : il se prosterne aux pieds de Tcharoudatta et de Vasantaséna en implorant leur protection. Tcharoudatta la lui fait espérer ; mais il est interrompu par Servilacca.

SERVILACCA.

Que ce misérable mortel
Soit traîné loin d'ici , loin de Tcharoudatta !
Pourquoi épargner ce lâche ? (*Aux officiers*) Liez-le, entendez-vous ?
Livrez-le aux chiens ; — sciez-le en deux ;
Ou pendez-le à la potence ! Hâtez-vous ! Marchez !

TCHAROUDATTA.

Arrêtez ! arrêtez ! Que l'on m'écoute !

SERVILACCA.

Écoutez , — et obéissez !

TCHAROUDATTA.

Dites-vous vrai ?

SERVILACCA.

C'est la pure vérité.

TCHAROUDATTA.

En ce cas, que ce prisonnier....

SERVILACCA.

Soit tué !

TCHAROUDATTA.

Soit mis en liberté !

Pour châtement, qu'il ait son pardon !

Samst'hanaca obtient sa grâce et s'éloigne. Tcharoudatta doit épouser Vasantaséna.—Tous les autres caractères sont tracés d'une manière également poétique, et la pièce se termine par le discours suivant :

SERVILACCA, à *Tcharoudatta* :

Vos ordres seront suivis : n'en avez-vous pas d'autres à donner ?

TCHAROUDATTA.

Aucun, si ce n'est celui-ci.

Puisqu'Aryaca est investi du pouvoir souverain,

Puisqu'il m'accorde son amitié, — puisque tous mes ennemis

Ont désormais disparu, sauvons un misérable devenu libre

Pour apprendre à se repentir de ses fautes passées.

Puisque cette fille adorée et tout ce que j'ai de plus cher

Sont à moi plus que jamais, — je n'ai plus rien

A réclamer de votre indulgence ; tous mes désirs

Sont remplis. — Le destin se joue de la vie,

Et, comme une roue, tourne notre monde mobile,

Où les uns nagent dans l'abondance, les autres languissent

Dans le besoin ; — où plusieurs sont portés quelque tems bien

haut,

Mais où plusieurs aussi sont précipités dans le crime et dans le malheur.

Sachons donc modérer nos désirs ;
 Que les vaches soient fécondes en lait, — le sol fertile !
 Qu'il tombe des pluies abondantes ! — Que des brises parfumées
 Entretiennent la santé ! — Que tout ce qui a vie soit exempt
 De peine ! — Que le respect accompagne le Brahme !
 Puissent la vérité et la piété garantir sa prospérité !
 Puissent enfin tous les monarques , justes et vigilans ,
 Humilier leurs ennemis et conserver la paix à l'univers !

(*Chacun se retire.*)

Nouveaux aperçus sur l'Histoire de l'écriture chez les Arabes du Hedjaz, par M. le baron Silvestre de Sacy (1).

« **QUOIQUE** le souvenir des origines de tous les peuples ; de leurs institutions primitives, du cercle étroit de leurs lois religieuses et civiles , en un mot de tout ce qui constitue leur première existence sociale et politique, confié d'abord à la poésie, et consacré par la religion, se soit incontestablement transmis des pères aux enfans pendant un nombre plus ou moins grand de générations, par une tradition purement orale, et sans le secours de l'écriture, la naissance de la littérature proprement dite ne peut, chez aucun peuple, remonter plus haut que celle de cet art divin, seul dépositaire fidèle des œuvres du génie. C'est lui qui, en les transmettant d'âge en âge, dépose le germe fécond des premières productions de l'esprit humain dans les siècles suivans ; c'est lui qui conserve, entre-

(1) Ce morceau a été lu à la Séance générale de la Société Asiatique, le 30 avril 1827.

tient et alimente ce feu sacré, et qui fait enfin sortir de ces faibles étincelles un heureux incendie qui se communique à une grande nation. L'époque de l'invention de l'écriture, ou de son introduction chez un peuple, peut donc être regardée comme un terme antérieur à toute littérature, et doit être le premier objet des recherches du genre de celles dont je vais m'occuper. »

C'était ainsi que je m'exprimais, il y a plus de quarante ans, lorsque je soumettais au jugement de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, mes Recherches sur l'origine et les anciens monumens de la littérature des Arabes, imprimées plus tard dans le Recueil de ses Mémoires. Dans ce travail d'une grande étendue, j'embrassais l'histoire de l'art d'écrire dans toutes les parties de la Péninsule habitée de tems immémorial par les Arabes, et j'essayais de jeter quelque jour sur l'antique écriture des Homérites ou Himyarites, dont il ne nous reste aucun monument connu, mais dont l'existence, long-tems avant la fondation de l'islamisme, ne saurait être révoquée en doute. Passant ensuite à la contrée où cette religion a pris naissance, et a consacré, en les adoptant, d'anciennes superstitions et les rites religieux qui avaient pour objet, depuis une longue suite de siècles, le temple dont la fondation était attribuée à Abraham, j'établissais, par des preuves de toute espèce, que l'écriture ne s'était introduite dans le Hedjaz parmi les Arabes payens, et dans l'illustre famille de Koreïsch, qu'un assez petit nombre d'années avant la naissance de Måhomet, et qu'elle y fut apportée de la Mésopotamie, où les Syriens l'avaient propagée parmi les tribus arabes qui

avaient, du moins en partie, reçu la religion chrétienne, ce culte auquel la mauvaise foi a si souvent reproché de favoriser l'ignorance, et qui, comme l'histoire en fait foi, a toujours amené à sa suite l'art d'écrire et le goût pour l'étude. Mais, en avançant que l'écriture était une chose assez récente chez les Arabes du Hedjaz lors de la naissance du fondateur de l'islamisme, et un fruit de leurs relations avec des étrangers, je faisais voir, par divers faits qui nous ont été transmis, que cet art s'était répandu en peu de tems parmi eux, et que l'écriture était déjà d'un usage assez commun à la Mecque, lorsque Mahomet commença à prêcher sa nouvelle doctrine. « Si l'on pouvait en douter, disais-je, il n'en faudrait point d'autre preuve que cet anathème écrit par les Koreïschites contre Mahomet, et dont les vers n'épargnèrent que le nom de Dieu, ayant mangé tout le reste ; le traité entre Mahomet et les Koreïschites, qui fut mis par écrit, en la sixième année de l'hégire, par Ali, et dont la rédaction donna lieu à une vive querelle quand il s'agit des qualités des parties contractantes ; enfin, les lettres adressées par Mahomet à plusieurs princes, tant dans l'intérieur que hors de l'Arabie, pour les inviter à embrasser sa religion. On trouve, ajoutais-je, de nouvelles preuves de cette vérité dans ce que rapportent les historiens relativement à la compilation et à la correction de l'Alcoran sous Abou-Becr et Othman, et dans une multitude d'autres faits, mais notamment dans le récit de la conversion d'Omar, duquel il résulte évidemment que les différentes portions de l'Alcoran furent mises par écrit du vivant même

de Mahomet. » Je dois ajouter à ces preuves la tradition qui nous apprend qu'on était dans l'usage d'écrire en lettres d'or, et de suspendre aux portes de la Caaba les poèmes qui avaient obtenu le suffrage des tribus réunies à la foire d'Occadh. Ceux de ces poèmes qui nous sont parvenus sont tous, ou contemporains de Mahomet, ou d'une époque peu antérieure à ce législateur. Toutefois, en fixant ainsi à la dernière moitié du VI^e siècle de notre ère l'introduction de l'art d'écrire dans le Hedjaz, on doit penser que l'écriture était répandue plus anciennement chez les Arabes des royaumes de Hira et de Gassan, liés par des relations intimes, les premiers avec l'empire des Chosroës, et les autres avec les provinces de l'empire grec d'Orient; chez les tribus nomades de la Mésopotamie, et même parmi les habitans des contrées septentrionales et du centre de l'Arabie. Comment, sans cela, pourrait-on expliquer et le haut degré de culture qu'avait atteint, chez toutes ces tribus, la poésie arabe, et cette rigoureuse observation des règles de la grammaire et des lois d'une prosodie savante et artificielle, qu'on observe dans tout ce qui nous est parvenu des productions du génie de cette époque reculée. Le style de l'Alcoran s'écarte quelquefois des règles consacrées par les grammairiens, et on y trouve des anomalies qui, grâce au respect dont ce livre a été l'objet, ont traversé les siècles, et nous ont été religieusement conservées; mais on n'a pas de semblables reproches à faire aux poésies d'Amrialkéï, de Tarafa, de Lébïd, et de leurs contemporains.

Mais, pour ne pas prolonger cette digression, et en

revenir à l'histoire de l'écriture, il ne suffit pas de connaître à peu près l'époque où elle se répandit parmi les compatriotes de Mahomet, et où, employée à conserver le dépôt de sa doctrine et de ses prétendues révélations, elle allait devenir, avec le sabre du conquérant, la terreur de tous les peuples chez qui les farouches compagnons du prophète porteraient l'étendard de l'islamisme ; il est naturel de se demander si cette écriture était celle dont font encore usage aujourd'hui les descendans de ces Arabes, et les nations qui, en adoptant leur religion, ont aussi emprunté leur écriture, et dont la littérature s'est, en grande partie, modelée sur la leur. Pour décider cette question, il se présente deux moyens, les traditions écrites et les monumens.

Jusqu'à ces dernières années, il était reçu d'un commun accord, parmi les savans qui avaient consacré quelque portion de leurs études à ce genre de recherches, que le caractère communément employé aujourd'hui par les nations de l'Asie qui parlent arabe, devait ses formes actuelles à Ebn-Mokla, visir des califes Abbassides Moktader et Caher, et plus célèbre encore par cette invention dont l'histoire lui fait honneur, que par les événemens politiques dans lesquels il figura, et les revers de fortune dont il fut victime ; qu'avant lui, c'est-à-dire avant les dernières années du III^e siècle de l'hégire, on faisait généralement usage du caractère nommé *coufique*, du nom de la ville de Coufa où il avait pris naissance, et que ce caractère est celui qui nous a été conservé dans d'an-

ciens manuscrits de l'Alcoran, sur les monnaies musulmanes d'Abd-almélic, frappées pour la première fois en l'an 75 de l'hégire, et sur celles de ses successeurs. On savait aussi que les points diacritiques qui servent à distinguer diverses lettres qui d'ailleurs se ressemblent parfaitement, et les points-voyelles, ainsi nommés parce qu'ils suppléent à l'absence des voyelles, étaient inconnus à l'antiquité, et n'avaient été inventés que vers la fin du I^{er} siècle de l'hégire ; enfin, on n'ignorait pas que le caractère arabe avait subi des variations et des altérations plus ou moins grandes dans plusieurs des contrées soumises par les Musulmans, telles que la Perse, l'Inde, l'Afrique et l'Espagne, et l'écriture africaine semblait avoir conservé plus d'analogie avec l'ancien coufique, que celle dont on rapportait l'invention à Ebn-Mokla.

On avait bien senti, toutefois, que le nom de *coufique*, donné au caractère arabe qu'on supposait être originaire de la Mésopotamie et avoir été introduit dans le Hedjaz à une époque peu éloignée de celle de la naissance de Mahomet, offrait une sorte de contresens ou d'anachronisme qui nécessitait quelque explication. La ville de Coufa n'ayant été fondée que sous le califat d'Omar, comment était-il arrivé qu'elle eût donné son nom à un genre d'écriture qui était déjà en usage parmi les Arabes du Hedjaz depuis plus d'un demi-siècle ? Pococke et d'autres savans s'étaient fait cette difficulté, et avaient proposé pour la résoudre des raisons plus ou moins plausibles, mais peu propres, il faut l'avouer, à porter la conviction dans l'es-

prit. Je fis observer le premier, dans le travail dont j'ai parlé en commençant, que Hadji-Khalfa, célèbre bibliographe turc, ne paraissait pas favorable à cette haute antiquité qu'on attribuait au caractère coufique; que, si l'on s'en tenait à l'ordre dans lequel il rangeait les diverses écritures arabes dont il faisait mention, d'après un écrivain savant du IV^e siècle de l'hégire, le caractère de Coufa n'était que le quatrième, et qu'avant celui-là on en comptait trois autres, ainsi rangés chronologiquement : celui de la Mecque, celui de Médine, puis enfin celui de Basra. Cet ordre se justifiait lui-même par les faits; car on avait écrit à la Mecque long-tems avant la fondation de Basra; ville qui n'est antérieure à Coufa que de quelques années, et il est d'ailleurs assez vraisemblable que Médine ne reçut l'écriture que de la Mecque : en effet cette ville qui, avant qu'elle offrît un asile à Mahomet, se nommait Yathreb, portait sans doute déjà le nom de *Ville du Prophète* (*Médinèt-alnabi*), quand elle communiqua à un genre d'écriture la dénomination de *médinois* (مدنى).

Plus tard, quelques médailles antérieures aux monnaies proprement dites *musulmanes* d'Abd-almélic, et où l'on reconnut le nom de ce même calife ou celui d'Omar, ou les noms de quelques villes de Syrie, comme Damas et Emesse, vinrent encore ébranler l'opinion qui attribuait la priorité au caractère coufique sur toutes les autres écritures arabes. On aurait pu joindre à ces monumens un vers du cabinet du chevalier Nani, publié il y a déjà plus de trente ans,

dont la légende n'était point en caractère coufique, et qui, cependant, appartenait indubitablement à un intendant des finances en Egypte, au commencement du II^e siècle de l'hégire ; mais on ne fit pas attention à cette circonstance, qui aurait pu faire soupçonner que le caractère dont on attribuait l'invention à Ebn-Mokla était, du moins pour l'essentiel de ses formes, antérieur à l'écriture coufique. Il n'est pas rare que l'esprit, fortement prévenu d'une opinion en matière de philosophie et de politique, soit inaccessible aux objections qui devraient le ramener par le doute à la vérité, et il en arrive quelquefois de même en fait de critique et d'histoire.

Tel était l'état de nos connaissances sur l'histoire de l'écriture chez les Arabes, lorsqu'une découverte inattendue vint, il y a deux ans, jeter un nouveau jour sur cette matière. Quelques papyrus écrits en arabe avaient été trouvés, dans le voisinage de Memphis, enfermés dans un vase qui était enfoui dans la terre. Deux de ces papyrus contenaient des passe-ports accordés à des Egyptiens habitans du village de Dêir-Abi-Hermès, au canton de Memphis, et par lesquels il leur était permis de voyager dans la Haute-Egypte pendant un mois. Ces passe-ports exprimaient en outre le signalement des individus qui les avaient obtenus ; ils portaient l'un et l'autre le nom de l'intendant ou gouverneur du canton de Memphis, par qui ils avaient été accordés, celui du gouverneur général de l'Egypte dont le premier n'était que le délégué, et enfin le nom du greffier qui les avait écrits. Leur

date était de l'an 133 de l'hégire, et cette date se trouvait appuyée du témoignage de l'histoire, qui nous faisait connaître comme gouverneur général de l'Égypte, à cette époque, Abd-almélic, fils de Yézid, le même précisément qui était nommé avec cette qualité dans les deux passe-ports. Or, le caractère dans lequel ces actes, antérieurs de deux siècles à Ebn-Mokla, étaient écrits, n'était point l'écriture coufique, mais bien une écriture qui, à un peu de roideur près, représente celle dont on se sert communément aujourd'hui, et que l'on croyait née seulement à la fin du III^e siècle de l'hégire. Ces deux écrits étaient scellés d'un petit cachet dont la légende est en caractère coufique. Je m'empressai de communiquer cette découverte à l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres ; je fis lithographier les deux passe-ports, et je les publiai, avec le travail dont ils avaient été le sujet, dans le *Journal des Savans*. Je ne manquai pas de faire sentir combien cette découverte confirmait l'authenticité des médailles du calife Abd-almélic, antérieures à celles qui portent un type purement musulman et dont les légendes sont en caractère coufique, et de faire remarquer qu'elle faisait disparaître toutes les difficultés qu'on avait pu élever contre des monnaies grecques d'Héraclius, sur lesquelles on lisait, tant en grec qu'en arabe, le nom de la ville de Tibériade. « Peut-être, disais-je en terminant ce travail, faudra-t-il réformer tout à fait nos idées sur la chronologie des différentes écritures arabes, et reconnaître que le caractère *neskhi* dont on fixait l'invention à la fin du III^e siècle de l'hé-

gire, existait, à peu près sous la forme actuelle, avant que les Arabes du Hedjaz reçussent d'Anbar ou de Hira celui qui a donné naissance au caractère coufique. Ne nous hâtons pas cependant, ajoutais-je, d'adopter cette conjecture, et sachons seulement douter, afin de ne point opposer de préjugés aux nouvelles découvertes que pourront nous offrir d'heureux hasards, tels que celui auquel nous devons les papyrus qui ont été l'objet de ce mémoire. »

Les espérances que j'exprimais ainsi viennent de se réaliser. Depuis qu'une heureuse découverte, fruit d'un travail opiniâtre de plusieurs années et d'une multitude de combinaisons et de tâtonnemens dirigés par une rare sagacité, a levé, ou plutôt a déchiré pour toujours, une partie du voile qui couvrait l'écriture mystérieuse de l'ancienne Egypte; depuis que les monumens de cette contrée, source primitive de la civilisation, ne sont plus l'objet d'une stérile admiration ou d'un aveugle enthousiasme, et sont rendus à l'histoire et à la chronologie, un nouvel intérêt s'est attaché aux plus petits débris que renferme la terre, ou que recèlent les tombeaux de l'ancien empire des Pharaons, et les souverains s'empressent à l'envi d'encourager et de multiplier les recherches qui peuvent enrichir l'Europe des dépouilles d'une nation à laquelle la Grèce même dut une partie des connaissances qu'elle reversa sur le reste de l'Occident. La France ne pouvait pas manquer de s'associer à cette noble émulation, et le Roi, en acquérant une riche collection de monumens égyptiens, et en formant un

établissement où l'auteur de la belle découverte dont nous parlons trouve en même tems, et la juste récompense des services rendus à la science, et l'occasion de lui en rendre de nouveaux, a fait voir à l'univers que notre patrie est toujours la France de François I^{er}, de Louis XIV et de Louis XVIII. Espérons que nous ne nous laisserons point dépouiller de ce précieux héritage, et qu'en dépit des sombres débats de la politique qui semble vouloir tout envahir, de cette politique plus propre à exciter et alimenter les passions qu'à vivifier les sciences et les lettres, plus habile à obscurcir la vérité qu'à dissiper les nuages qui la dérobent à nos yeux, notre jeunesse s'occupera encore de ces nobles travaux qui procurent des jouissances si vives et si pures, jouissances que la maturité de l'âge ne désavoue point, et que ne suit aucun remords. C'est parmi ces monumens de l'antique Egypte, mêlés avec ceux de l'Egypte des successeurs d'Alexandre et de la domination romaine, que se sont trouvés de nouveaux papyrus écrits en arabe, débris d'une civilisation moderne, quand on les associe en esprit à ceux des Sésostris ou même des Ptolémées, mais qu'il est permis d'appeler antiques, quand, faisant abstraction de toute comparaison étrangère, on les considère en eux-mêmes, et relativement à la nation à laquelle ils appartiennent, et au berceau de laquelle ils touchent de bien près.

La collection (1) des monumens égyptiens recueillis

(1) Tout ce qui suit n'est que l'extrait d'un Mémoire lu à l'Académie Royale des Sciences et Belles-Lettres, le 30 mars 1827.

par M. H. Salt, et dont Sa Majesté a fait l'acquisition, m'a offert deux nouveaux papyrus écrits en langue arabe ; ils ont beaucoup plus souffert du tems et de leur séjour dans la terre, que les deux premiers dont j'ai parlé d'abord, et il est vraisemblable qu'ils ont été découverts en même tems et dans le même endroit ; car l'un des deux est, comme les deux dont je suis redevable à l'obligeance de M. Drovetti, uné permission de s'absenter pendant un mois du lieu nommé *Dcir-Abi-Hermès*, au canton de Memphis, pour aller travailler à Fostat, ou, comme disent les voyageurs, au Vieux-Caire. Il contient le signalement de l'individu auquel il est accordé, et nous apprenons que cet individu avait la barbe partie blanche et partie noire, les cheveux plus blancs que noirs, qu'il était blanc, et avait sur le visage des taches de rousseur. Cet écrit est comme les deux passe-ports de l'an 133, mais il leur est antérieur d'environ sept mois. Il est délivré, comme ceux-là, pour un mois seulement, et est écrit par le même greffier nommé Ibrahim. Le gouverneur général d'Egypte, au nom duquel il est donné, est aussi Abd-almélic, fils de Yézyd ; mais le nôme, ou canton de Memphis, était alors administré, sous l'autorité d'Abd-almélic, par deux intendans dont les noms n'ont rien de commun avec celui de l'intendant qui a accordé les deux passe-ports. Cet écrit confirme tout ce que ceux-ci nous avaient appris, mais il ne nous procure aucune nouvelle lumière. Nous ne ferons donc, à cet égard, qu'une seule observation qui n'est pas dénuée d'intérêt : c'est que l'histoire nous apprend que, vers la fin du I^{er} siècle de l'hégire, la recette des deniers

publics en Egypte , et l'administration des finances , fut confiée à un intendant général nommé Osama , fils de Zéid , qui se rendit odieux à tous les habitans par ses rapines et ses vexations. Entre autres moyens dont il se servit pour grossir son trésor , il imagina d'exiger que tous ceux qui voulaient aller et venir prissent une permission par écrit , à laquelle sans doute il avait mis un prix , et condamna à une amende de dix pièces d'or toute personne qui quitterait son domicile sans être munie d'un passe-port. La mort du calife de qui il tenait son emploi , parut aux Egyptiens un effet de la vengeance divine que leurs prières avaient appelée sur le prince au nom duquel Osama les opprimait. Son successeur le destitua , et ordonna qu'on le lui amenât pieds et mains liés ; mais il mourut avant d'être arrivé à Damas. Ainsi , l'oppresseur fut puni , mais les mesures fiscales que son mauvais génie avait inventées continuèrent sans doute à être en usage , comme l'indiquent nos papyrus : c'est à peu près là partout l'histoire des opérations fiscales.

Si ce papyrus n'offre qu'un bien léger intérêt , il n'en est pas de même du second ; malheureusement , celui-ci a été déchiré en deux parties , sans doute par une suite de l'usage où sont les Arabes employés à la recherche des antiquités en Egypte , de partager entre eux le butin qui est le produit de leurs travaux communs. Les trois premières lignes de la partie inférieure sont tellement endommagées , qu'elles ne laissent plus apercevoir qu'un très-petit nombre de mots insuffisans pour former un sens , ce qui est d'autant plus à regret-

ter, que ces lignes devaient contenir l'objet de la lettre : car ce papyrus est indubitablement une lettre. Voici la traduction de ce qu'on y lit avec une entière certitude, ou avec une vraisemblance qui approche de bien près de la certitude.

Fragment supérieur.

« Au nom du Dieu clément et miséricordieux. A Osama, fils de Zéïd ; de la part d'Abd-allah, fils d'Amrou, d'Alaschath, fils de Noman, et de Mehdi, fils de Noman. La paix soit sur toi, ô Abou-Mohammed ! »

Ici se trouve la lacune.

Fragment inférieur.

« Nous demandons à Dieu qu'il te conserve en bonne santé, et qu'il procure le bonheur par ton ministère. La paix soit sur toi et la miséricorde de Dieu. Écrit par Mehdi le..... du mois de rébi premier, de l'an quarante. »

Sur le revers de ce papyrus, qui avait été autrefois écrit en grec, et où l'on aperçoit encore quelques traces de cette ancienne écriture, on lit en arabe :

« A Osama, fils de Zéïd ; de la part d'Abd-allah, fils d'Amrou, d'Alaschath, fils de Noman, et de Mehdi, fils de Noman. »

Comme l'écriture arabe de ce papyrus, ainsi que celle des trois autres, est entièrement dépourvue de points diacritiques, il se trouve, dans les noms propres, quelque incertitude ; mais les doutes ne peuvent porter que sur le nom que je prononce *Alaschath*, et qu'on pourrait aussi bien lire *Alaschab*, et sur celui

du père d'Alaschath ou Alaschab, et de Mehdi, que je lis Noman. Les noms d'Osama, fils de Zéïd, et d'Abd-allah, fils d'Amrou, ne laissent lieu à aucune incertitude, et ce sont, comme on le verra, les seuls qui aient ici quelque importance.

On sent tout de suite de quel intérêt est la date de ce papyrus pour l'histoire de l'écriture chez les Musulmans. Mon premier soin doit donc être de faire observer que bien que la ligne qui contient cette date soit presque entièrement effacée, il n'y a rien d'arbitraire et de hasardé dans la manière dont je la restitue. En effet, on y voit distinctement, 1° la préposition **عِن**, c'est-à-dire *en* ; 2° le *aïn*, ou lettre finale du mot *rébi*, en sorte que le nom du mois est mis hors de doute ; 3° les têtes des deux *élifs* et des deux *lams* du mot *alewwel* (*premier*), d'où il résulte que, des deux mois nommés *rébi*, il ne peut être question ici que du premier ; 4° la tête de l'*élif* qui commence le mot *arbain* (*quarante*), et le *noun* qui le termine. Cette dernière lettre est commune, il est vrai, à tous les noms de dixaines, depuis 20 jusqu'à 90 ; mais de tous ces noms, le mot *quarante* est le seul qui commence par un *élif*, le seul, par conséquent, qu'on puisse lire ici. Enfin, il n'y a plus rien après le mot *arbain*, quoiqu'il reste encore un peu d'espace blanc au bout de la ligne : ainsi, la date est complète, et on ne saurait supposer qu'après le mot *quarante* il devait y avoir *et cent*, suivant l'usage des Arabes, de placer dans les dates les centaines après les dixaines.

Je pourrais me contenter d'avoir justifié de la sorte

la restitution de cette date, et je n'aurais point à craindre d'être désavoué par aucun de ceux qui pourraient vérifier mon assertion ; mais je vais surabondamment prouver que, des quatre personnages dénommés dans cette lettre, deux, Osama, fils de Zéïd, et Abd-allah, fils d'Amrou, sont bien connus par l'histoire ; qu'ils vivaient tous deux, et jouaient un rôle assez important parmi les Musulmans en l'an 40 de l'hégire, et qu'aucune circonstance ne s'oppose à ce que cette lettre ait été effectivement écrite en Egypte par Abd-allah, fils d'Amrou, à Osama, fils de Zéïd ; mais je dois, avant tout, me hâter d'observer que le personnage dont il s'agit ici sous le nom d'*Osama, fils de Zéïd*, est différent de son homonyme dont j'ai parlé précédemment, et qui était, vers la fin du 1^{er} siècle de l'hégire, intendant général des finances en Egypte.

Je dois supprimer, pour ne point abuser de la patience de cette assemblée, l'allégation exacte des autorités nombreuses qui m'ont procuré des renseignements détaillés sur Osama et Abd-allah, et je me bornerai à en présenter les résultats. Peut-être quelqu'un s'étonnera-t-il que l'histoire nous ait conservé, sur ces premiers Musulmans, des détails qui peuvent paraître minutieux et sans importance ; mais ce serait s'en faire une fausse idée. Une très-grande partie de la législation musulmane n'a de fondement que dans un immense recueil de traditions qui ont conservé le souvenir des moindres actions et des paroles du fondateur de l'islamisme, et qui doivent suppléer au

silence de l'Alcoran. Or, l'autorité de ces traditions dépend du nom de ceux qui les ont transmises à la postérité, de bouche en bouche, jusqu'à l'époque où elles ont été mises par écrit, et surtout des rapports dans lesquels les premiers auteurs de ces traditions se sont trouvés, soit avec Mahomet lui-même, soit avec ses compagnons et ses contemporains. On a donc dû mettre beaucoup d'importance à ce qui concernait ces rapports, et en conserver la mémoire avec autant de soin que celle des traditions elles-mêmes, et on a porté le scrupule jusqu'à répéter le même fait plusieurs fois, lorsqu'il se trouvait quelque légère différence dans les récits qui remontaient à divers témoins contemporains des mêmes faits.

Après cette observation préliminaire, je passe immédiatement aux faits qui concernent Osama, fils de Zéïd.

Zéïd, son père, fils de Haritha, fait prisonnier dans une guerre entre diverses tribus arabes, avait été acheté 400 pièces d'argent à la foire d'Occadh, pour Khadidja, avant qu'elle eût épousé Mahomet; celui-ci, devenu l'époux de Khadidja, lui demanda Zéïd, l'obtint d'elle, l'affranchit, et lui fit épouser une esclave nommée *Baraca*, et surnommée *Omm-Aïmen*, qu'il avait eue en partage dans la succession de sa mère, et à laquelle il avait pareillement donné la liberté. Zéïd eut d'Omm-Aïmen un fils nommé Osama : c'est celui même dont nous parlons. Mahomet avait la plus grande affection pour Zéïd; il l'avait même adopté, et on le nommait *Zéïd, fils de Mohammed*, jusqu'à

l'époque où il fut ordonné de ne plus appeler les enfans adoptifs du nom de celui qui les avait adoptés. Zéïd reçut de Mahomet, en l'an 8 de l'hégire, le commandement d'une partie de l'armée musulmane, à la journée de Mouta, et il périt dans cette bataille, n'étant âgé que de 55 ans.

Osama, fils de Zéïd, ne fut pas moins aimé que son père de Mahomet ; on l'appelle communément *l'ami ohéri, fils de l'ami chéri du prophète*. Il fut un de ceux qui accompagnèrent Mahomet dans sa fuite de la Mecque à Médine, et il tint ferme avec lui à la journée de Honain, lorsque l'armée musulmane était dans une déroute complète. Le prophète, peu de jours avant sa mort, lui remit le drapeau, signe du commandement, et lui ordonna de rassembler les troupes musulmanes pour marcher en Syrie. Osama n'avait alors que 18 ans, et voyait sous ses ordres Omar, Abou - Becr, et les premiers personnages de l'islamisme. Mahomet, malade, pressait vivement le départ de l'expédition ; mais la mort termina ses jours, et Osama, qui n'avait pas encore quitté la Mecque, fut un de ceux qui lavèrent le corps du prophète. La mort de Mahomet, et le choix de son successeur, furent l'occasion de violentes disputes entre les Musulmans ; quatre personnages notables seulement demeurèrent étrangers à ces désordres, et parmi eux on compte Osama. Le choix que Mahomet avait fait de lui pour commander l'expédition de Syrie avait excité la jalousie, et donné lieu à des intrigues qui troublèrent les derniers momens du prophète ; toute-

fois Abou-Becr, nommé successeur de Mahomet, conserva à Osama le commandement, malgré la jalousie d'Omar, et affecta de lui prodiguer les marques de sa confiance et les égards les plus distingués. Omar, parvenu au califat, ne le traita pas avec moins de distinction ; et, lorsqu'il assigna un traitement sur le trésor public aux chefs de l'armée, il donna à Osama un traitement plus considérable qu'à son propre fils Abdallah, fils d'Omar, et il justifia cette préférence, dont Abdallah s'offensait, sur la tendresse de Mahomet pour Zéïd et son fils Osama. Après le meurtre d'Othman et l'élection d'Ali, Osama fut un de ceux qui refusèrent de prêter serment à Ali, et il embrassa le parti de Moawia. Je n'ai rien trouvé de plus sur Osama, si ce n'est qu'il mourut à Médine, ou près de cette ville, et y fut enterré vers la fin du règne de Moawia, ou plus précisément en l'an 54. On n'est pas entièrement d'accord sur le prénom qu'il portait, mais l'opinion la plus générale est que son prénom était *Abou-Mohammed*, c'est-à-dire *père de Mohammed* ; et en effet, il laissa en mourant plusieurs fils, dont l'aîné s'appelait *Mohammed*. Ceci est d'une grande importance, parce que, dans notre lettre, ceux par qui elle est écrite, l'appelant par son prénom lorsqu'ils lui adressent la parole, conformément à l'usage des Arabes, lui disent : *La paix soit sur toi, ô Abou-Mohammed*.

Passons maintenant d'Osama, fils de Zéïd, à Abdallah, fils d'Amrou.

Amrou, père d'Abdallah, était fils d'As. Ce fut

lui qui conquît l'Égypte sous Omar, et qui en fut nommé gouverneur par ce calife; mais, lorsque le Saïd ou la Haute-Égypte eut été soumise par les Arabes, Omar en confia le commandement à Abd-allah, fils de Saad. Othman ayant succédé à Omar, Amrou se rendit près de lui, pour obtenir qu'il destituât Abd-allah, et qu'il réunit l'Égypte entière sous son autorité. Le succès ne répondit pas à son attente; Othman le destitua, et donna à son rival le gouvernement de toute l'Égypte. Amrou, réduit à la condition de simple particulier, se fixa à la Mecque, et se tint éloigné des affaires, jusqu'à l'époque où les Arabes se partagèrent entre Ali et Moawia. Son ambition alors se réveilla, et convaincu que Moawia récompenserait mieux ses services qu'Ali, il se rendit près de lui en Syrie avec ses deux fils Mohammed et Abd-allah. Chargé par Moawia de soumettre l'Égypte à son obéissance, il y entra à la tête d'une armée en la 38^e année de l'hégire, et favorisé par les partisans d'Othman, ennemis d'Ali, qui étaient nombreux et puissans dans cette province, il n'eut pas de peine à s'en rendre maître. Il souilla sa victoire par la cruauté dont il usa envers Mohammed, fils d'Abou-Becr, qui y commandait au nom d'Ali. A peine Amrou avait-il mis ordre aux affaires de la province, qu'il la quitta, laissant son fils Abd-allah pour vice-gouverneur en son absence. Amrou alla trouver Moawia, et peu s'en fallut qu'il ne se brouillât avec lui, parce qu'il voulait joindre le gouvernement de la Syrie à celui de l'Égypte. Lors du compromis fait entre les partisans

de Moawia et d'Ali, et de la nomination des arbitres qui devaient juger les prétentions respectives des deux princes, Amrou fut choisi pour arbitre par Moawia : on sait par quel artifice il trompa la simplicité de l'arbitre nommé par Ali, et il fit triompher la cause de Moawia. De retour en Égypte dont Moawia lui avait abandonné tous les revenus, à la charge seulement de prélever les frais d'administration, il échappa, par une circonstance fortuite, au poignard des assassins qui avaient conjuré de tuer en un même jour Ali, Moawia et Amrou. Il entreprit ensuite, par ses lieutenans, diverses expéditions en Afrique, et mourut, tourmenté par les remords de sa conscience, dans la capitale de l'Égypte, en l'an 43, le jour même où l'on célébrait la solennité de la fin du jeûne.

Abd-allah, son fils, n'avait que douze ans de moins que lui. Il avait embrassé l'islamisme avant son père, et il se trouva avec lui, en l'an 37, à la journée de Siffeïn. Lorsqu'Amrou se décida à aller trouver Moawia, Abd-allah lui conseillait de se déclarer pour Ali; néanmoins, il s'attacha à la fortune de son père, et se rendit avec lui en Syrie près de Moawia: Il avait pour femme une cousine de Mahomet. Sous le règne d'Othman, il gouverna l'Égypte en l'absence de son père, et, suivant le plus grand nombre des historiens, Amrou, vice-roi d'Égypte pour la seconde fois du tems de Moawia, le nomma encore son lieutenant. La chose est même mise hors de doute, puisque tous racontent d'un commun accord que son père étant mort en l'an 43, le jour même où l'on cé-

l'élevait la fête de la fin du jeûne, il procéda de grand matin à ses funérailles, et fit ensuite, à la tête de l'assemblée des fidèles, la prière particulière à cette solennité, fonction qui suppose dans celui qui la remplit le titre et les droits de gouverneur. Il paraît même que Moawia le nomma gouverneur après son père; mais lui donna bientôt après un successeur. Abd-allah, fils d'Amrou, mourut, selon l'opinion la plus commune, à Misr en l'an 65, et y fut enterré dans sa maison. Quelques historiens disent qu'il mourut à la Mecque.

De ces faits, il résulte évidemment qu'Abd-allah, fils d'Amrou, résida en Égypte depuis l'an 38 jusqu'à l'an 43 : il y était donc en l'an 40, époque où a été écrite la lettre dont il s'agit.

Je supprime quelques autres observations qui viennent à l'appui des preuves que j'ai rapportées. Je ne fournis, il est vrai, aucune preuve qu'Osama ait été employé par Moawia en l'an 40, en Égypte ou dans le voisinage de cette province; mais rien n'empêche de le supposer. D'ailleurs, la lettre qui lui est adressée devait peut-être lui être envoyée en Syrie, et elle peut ne lui être point parvenue. Il me suffit d'avoir montré qu'à la date de cette lettre, Osama, fils de Zéïd, et Abd-allah, fils d'Amrou, existaient effectivement, et appartenèrent au même parti politique, et qu'Abd-allah se trouvait en Égypte, où cette lettre a dû être écrite, comme on ne saurait en douter. Nous avons donc incontestablement, dans cette lettre, un monument de l'écriture des Arabes, de l'an 40 de l'hégire, et, suivant toute apparence, antérieur au caractère

confique. Les conséquences de ce fait, et de plusieurs autres, m'ont suggéré quelques conjectures sur l'histoire de l'écriture arabe dans les diverses contrées soumises aux Musulmans, mais le tems ne me permet pas de les exposer. Je finis donc en m'excusant d'avoir si long-tems retenu sur ce sujet l'attention de cette assemblée.

Lettre adressée à M. Abel-Rémusat, au sujet de l'édition du texte tartare de l'Histoire généalogique des Tartares, par Abou'lghazy, donnée récemment à Cazan.

MONSIEUR,

Vous avez bien voulu me communiquer un manuscrit récemment acquis par la Bibliothèque du Roi, contenant l'Histoire généalogique des Tartares, d'Abou'lghazy, et vous avez joint à cette marque d'obligance, celle de me confier également un exemplaire de l'édition du texte de cet ouvrage important qui vient d'être publiée à Cazan, sous les auspices de feu M. le Comte de Romanzow.

Le manuscrit est in-4°, et se compose de 80 feuillets ou de 160 pages ; on en compte 182 in-folio dans l'imprimé. Le manuscrit ne contient que 17 lignes par page ; il y en a généralement 29 dans chacune de l'imprimé. Il semble donc, au premier coup d'œil, qu'il existe des lacunes considérables dans la copie

manuscrite dont la bibliothèque royale s'est enrichie par vos soins, Monsieur ; mais, pour apprécier la cause de cette différence, il faut considérer,

1° Que, quoique nette et fort lisible, l'écriture du manuscrit est extrêmement serrée ;

2° Que les pronoms possessifs affixes, les signes ou postpositions indiquant le pluriel ou les cas, sont, dans l'imprimé, séparés par des blancs ;

3° Qu'il existe, dans l'imprimé, un certain nombre de vers turks ou persans qui ne se trouvent pas dans le manuscrit, ou qui du moins sont transcrits sans alinéa ;

4° Que, dans l'imprimé, un grand nombre de noms propres d'hommes et de qualifications sont en plus gros caractères que le reste du texte, et que les chapitres sont séparés par des pages en blanc ;

5° Que le copiste du manuscrit ne s'est fait aucun scrupule de supprimer une assez grande quantité de mots explétifs, de pléonasmes, de phrases, et même de pages entières qu'il considérait sans doute comme surabondantes ou inutiles, mais dont la conservation rend l'imprimé de Cazan beaucoup plus complet que le manuscrit.

A la vérité, les éditeurs de Cazan, loin de se donner une latitude pareille, sont tombés, ce me semble, dans l'inconvénient contraire, en reproduisant avec trop de fidélité, et souvent sans en avertir, des erreurs matérielles et évidentes, surtout pour ce qui concerne les noms propres d'hommes et de lieux. C'est ainsi qu'on lit (p. 94, l. 21) *خدا بنده* pour *خز بنده*,

(p. 111, l. 28) خيوق pour خيوه , (p. 68, l. 20)
 حجند pour حزند , (p. 61, l. 18) قزوين pour غزوين
 et فنا كند pour فلا كند ; et de plus (p. 32, l. 8) ابا père
 pour انا mère , et (p. 70 l. 9) سيورعاب pour سيورغان
bienfait (1).

Ces fautes sont d'autant plus notables , qu'elles ne sont corrigées , ni dans la table des variantes existantes entre le MS. de Moscou et celui que MM. les éditeurs de Cazan ont fait venir de la ville d'Of, ni dans l'errata qui termine l'ouvrage , ni dans la nomenclature des noms d'hommes , de peuples , de mers , de montagnes , de villes , etc. , qui s'y trouve jointe (p. 197) , et qui , d'après les intentions de M. le comte de Romanzow , a été dressée avec beaucoup de soin.

Il est un point à l'égard duquel l'imprimé l'emporte de beaucoup sur le manuscrit ; c'est qu'il donne presque toujours la signification de ces noms , soit en turk , soit en mongol , soit en chinois. Les personnes qui s'occupent de philologie trouveront , dans la nouvelle édition , un assez grand nombre d'étymologies très curieuses , mais il faudrait savoir également bien les trois langues pour juger du degré de certitude qu'elles peuvent présenter.

Relativement au fond de l'ouvrage , c'est-à-dire au récit des faits , il me serait difficile , Monsieur , de vous indiquer avec précision en quoi consistent les

(1) Le manuscrit offre moins de fautes semblables ; cependant on y lit (p. 85 l. 1^{re}) قياس الدين pour غياث الدين et très souvent اوترا pour اوترا

variantes. J'ai remarqué qu'en général, lorsqu'il s'agit d'un combat, de la prise d'une place forte, etc., l'imprimé donne des détails plus circonstanciés que le manuscrit. Quelquefois, le copiste de ce dernier, pour abrégé sans doute son travail, supprime une anecdote plus ou moins intéressante; d'autres fois, il fait périr tous les habitans d'une ville (p. 71, 72), tandis que l'imprimé porte au contraire, « qu'il en périt un certain nombre au moment de l'assaut, mais que d'autres trouvèrent le moyen de sortir de la place, et que plusieurs enfin y vécurent tranquillement. »

Pour me rendre un compte fidèle de ces variantes, j'ai collationné soigneusement le manuscrit avec l'imprimé, page par page et ligne par ligne, et m'aidant tour à tour de l'un et de l'autre texte, j'ai essayé de traduire quelques passages. Vous en trouverez un ci-joint (1).

Le résultat de cet examen a été, 1^o que le turk de l'imprimé se rapproche, plus que celui du manuscrit, du dialecte qu'on est convenu d'appeler *turk oriental* (2) et qu'en conséquence, le manuscrit est plus propre que l'imprimé à procurer l'intelligence du texte aux personnes qui ne savent que la langue des ottomans;

2^o Que l'édition de Cazan, sans pouvoir être com-

(1) Ce morceau se trouvera dans le numéro prochain.

(2) Témoins les mots کلب pour کوندردی; کلپ برای پاپاردی pour کلوب; اندین pour اندن etc., etc.

parée, sous le rapport de la correction, à celles qui sont sorties des presses de l'Imprimerie royale, est cependant un secours d'autant plus précieux offert aux personnes qui s'occupent des langues et de l'histoire des peuples tartares, qu'il n'avait été publié jusqu'à ce jour aucun texte original aussi étendu ni aussi complet.

Mais cela ne suffit pas, Monsieur; les sciences historiques réclament la traduction fidèle de cet ouvrage, remarquable par une naïveté d'expressions et une concision de style qui n'est ni sans charmes ni sans noblesse, et par un ton de vérité qui plaît et persuade tout à la fois. C'est au savant illustre à qui les lettres orientales sont, en partie, redevables de ce nouveau présent, qu'il appartient d'en doubler le prix en réalisant l'espérance qu'il donne dans sa préface, de nous introduire, pour ainsi dire, sous la tente de l'historien tartare, et de nous faire connaître à fond non-seulement les annales, mais encore l'origine, la vie et le caractère personnel d'Abou'lghazi-Béhader khan.

Veillez agréer, Monsieur, la nouvelle assurance des sentimens les plus distingués,

de votre très-humble et très-obéissant serviteur,

P. AMÉDÉE JAUBERT.

 CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Asiatic researches, or transactions of the society instituted in Bengal, etc., t. XV. Serampore, 1825, 4°.

 2^e ARTICLE.

La seconde partie du Mémoire de M. Stirling, sur l'Orissa propre, ou le Kattak, traite, comme nous l'avons annoncé, de l'histoire ancienne et moderne de cette contrée. Nous allons en donner ici le résumé succinct.

C'est une opinion reçue parmi les naturels instruits de Kattak, qu'après la chute de cette vaste monarchie à laquelle chaque peuple de l'Inde cherche à rattacher son histoire, quatre puissans monarques indous se partageaient l'Indostan ; c'étaient, comme on l'a vu précédemment, *Narapati*, *Ashvapati*, *Tchattrapati* et *Gadjapati*. Le premier est le chef des *Ram Rádjas*, ou rois du Telingana et du Carnatic, qui s'opposèrent aux dernières invasions des Musulmans sous Ala-Eddin ; le second désigne les anciens et puissans rois de Deogir ou *Tagara*, chez les Mahrattes ; le troisième s'applique probablement à la famille célèbre des princes Radjpouts, dont on trouve les descendans à Ambher et Djyepour ; le quatrième est le titre donné dès la plus haute antiquité aux rois de l'Orissa. Cette tradition d'une ancienne division de l'Inde entre quatre puissans chefs, qui, comme l'indiquent leurs noms, n'étaient que les premiers officiers d'un prince

supérieur et plus puissant encore , se trouve également dans plusieurs autres parties de l'Indostan , et ce rapprochement n'est pas fait pour en diminuer l'intérêt. Ainsi , dans le *Râdjapadhati* en Canara , traduit par le docteur Buchanan , trois grands princes , *Narapati* , *Gadjapati* et *Ashvapati* , sont nommés comme les premiers successeurs de *Youdhichthira*. Dans l'*Ayin-Acberi* , on remarque un passage qui fait allusion à ces anciens monarques. En parlant d'un jeu de cartes qui amusait les loisirs de l'empereur Acbar , il nomme le *Ashvapat* , représenté à cheval , comme le roi de Delhi avec le *tchatra* et les autres insignes de la royauté ; le *Gadjpat* , monté sur un éléphant , comme le roi d'Orissa ; le *Narpat* , assis sur un trône , comme le roi de *Vidjayapour* (ou *Vidjayanagara*) , etc.

Les sources auxquelles M. Stirling a puisé ce qu'il donne de l'histoire d'Orissa , sont , 1° le *Vanshavali* en samscrit , commencé il y a environ trois ou quatre siècles ; 2° le chapitre du *Mandala Pandji* , ou annales conservées dans le temple de Djagrenath , sous le nom de *Râdj-Tcharitra* , ou annales des rois , en langue ourya , commencées il y a six siècles ; 3° un autre *Vanshavali* , ou généalogie écrite en samscrit sur des feuilles de palmier. D'autres sources , qui méritent toutefois moins de confiance , sont les nombreuses généalogies , ou *Bansabali Pothi* , qu'on trouve communément.

L'histoire de l'Orissa commence , à la mort de Krichna , ou la première année du kaliyoug , 3001 avant Jésus-Christ , par le règne de *Djodjichiti* , ou

Youdhichthira, *Parikchita* et *Djanamedjaya*. *Parikchita*, fils d'*Abhimanyou* et petit-fils d'*Ardjouna*, régna 757 ans, et son fils *Djanamedjaya* 512. Après ces héros fabuleux, vient une liste de huit râdjas qui régnèrent pendant 1636 ans. *Gautama Deo*, le second successeur de *Djanamedjaya*, étendit sa domination depuis les monts Mahendra Mali, jusqu'au Godavery. *Mahendra Deo*, son fils, fonda *Radj Mahendri*, ou Râdjamundri. *Sewak Deo* est connu par sa pieuse dévotion au temple de Djagrenath. Sous le règne de *Badjranath Deo*, les *Yavanas* envahirent le pays en grand nombre ; ils venaient du *Baboul Des*, c'est-à-dire de l'Iran et du Caboul. Sous *Sarsankh Deo*, l'histoire fait mention d'une attaque faite par un Khan de Delhi, qui figure ici par suite d'un anachronisme dont il n'est pas aisé de rendre raison. Après lui, *Hangsha Deo* est attaqué par les *Yavanas*, venus de nouveau du Kachmir.

Quant à ces *Yavanas*, dont il est souvent question dans les légendes historiques de la province d'Orissa, M. Stirling remarque que, dans les textes originaux, leur nom est écrit *Djaban*, et que les naturels le traduisaient invariablement par Mogols. Si des peuples de ce nom ont existé, on doit raisonnablement supposer qu'ils partirent de la Perse, de l'Afghanistan, et d'une partie de la Tartarie, pays vaguement désignés par les Indous sous le nom de *Baboul Des* et *Kachmir*. Rien, au reste, n'est plus confus et plus obscur que la manière dont les récits indiens parlent des *Yavanas*, dont la mention se représente à presque toutes les

époques de l'histoire de l'Inde, et dont le nom semble être devenu le titre commun de tous les peuples, quels qu'ils fussent, qui ont envahi l'Indostan.

Après les rois dont nous venons de parler, les chroniques d'Orissa placent *Radja-Bhodja*, qui régna, dit-on, 127 ans, c'est-à-dire environ depuis 180 jusqu'à 53 avant Jésus-Christ. Ce prince est, dans ces récits, aussi célèbre que dans ceux des autres contrées de l'Inde. Sous son règne, les *Yavanas* du *Sindhou* Des entrèrent dans l'Inde en grand nombre; mais le roi les en chassa, et même leur prit un grand nombre de villes. *Sri Bickermadjit*, ou *Vikramáditya*, que quelques-uns disent frère, d'autres fils de *Rádja Bhodja*, lui succéda et régna 135 ans. Son histoire est défigurée par un grand nombre de fables absurdes; cependant, on peut y entrevoir quelques faits curieux. Ainsi, la puissance qu'il avait acquise dans l'Inde lui fit donner le titre de *Rádja adhirádja*, ou roi suprême des rois. Les *Yavanas*, effrayés de sa puissance, abandonnèrent tous le pays; mais *Sáliváhana*, parti du Decan, l'attaqua, le mit à mort, et il lui succéda dans la monarchie de l'Inde. C'est de son règne que date l'introduction de l'ère nommée *shakábdá*.

Ce fait paraît mériter suivant M. Stirling toute l'attention de l'historien; c'est pour cela qu'il a cité avec soin les passages des auteurs qu'il a pu consulter sur l'histoire d'Orissa. En effet, quoiqu'ils jettent peu de jour sur ce sujet important, il n'est pas sans intérêt de voir comment ils se sont exprimés sur l'événement qui a décidé de l'introduction d'une ère nouvelle dans le sud.

Le *Mandalâ Pandji* s'exprime ainsi : « Plusieurs » années après, *Saca Deo Brâhma*, râdja de *Prati-* » *sthânapoura*, vint avec une grande armée attaquer » le mahârâdja *Vikramâditya*, et après l'avoir vaincu, » il établit le siège de son empire à Delhi. » L'auteur du *Vanshavali* dit : « Avec le secours (ou d'après les » conseils) des *Yavanas*, un personnage nommé *Nri* » *Nikas Sâliyâhana Sacâ Hara*, après avoir livré un » grand nombre de combats au râdja, le déposa du » trône de Delhi ; c'est de lui que date l'ère appelée » *shakâbda*. »

En résumant les renseignemens consignés plus haut, on aura la liste suivante des rois de l'Orissa, depuis *Youdhichthira* jusqu'à la mort de *Vikramâditya* : les treize rois qui la composent ont régné pendant la prodigieuse durée de 3173 ans.

<i>Youdhichthira Deo</i>	12
<i>Parikchita</i>	757
<i>Djanamedjaya</i>	516
<i>Sambar, ou Sankara Deo</i>	410
<i>Gautama Deo</i>	373
<i>Mahindra Deo</i>	215
<i>Ahti Deo</i>	134
<i>Sevak, ou Achok Deo</i>	150
<i>Badjra Nath</i>	107
<i>Sarsankh</i>	115
<i>Hansa</i>	122
<i>Bhodja</i>	127
<i>Vikramâditya</i>	135

TOTAL..... 3,173

Nous ajoutons ici une note du savant Wilson sur cette liste purement fabuleuse. On peut observer, dit-il, que les généalogies de tous les princes du Décan s'ouvrent par des listes semblables, qui doivent leur origine au désir de remplir un vide dans leur histoire avec des noms empruntés à la tradition et aux pourânas. On sait, à n'en pas douter, que Bhodja vécut entre le neuvième et le dixième siècle; les rédacteurs de ces listes, qui le placent avant *Vikramāditya*, qui vivait avant le commencement de l'ère chrétienne, sont donc également ignorans des faits et des dates. Encore, s'il eût existé un fils de *Bhodja* nommé *Vikrama*, l'erreur pourrait s'expliquer; mais des inscriptions, antérieures probablement à ces listes, prouvent que le fils de *Bhodja* se nommait *Kalabhodja*. Sous le point de vue historique et chronologique, *Bhodja* et *Vikramāditya* n'ont aucun rapport avec les dynasties auxquelles les chroniqueurs de la péninsule ont cherché à les rattacher.

Après cette liste, qu'on pourrait considérer comme les prolégomènes fabuleux de l'histoire d'Orissa, viennent des règnes dont la durée n'a rien que de naturel. Le premier roi, suivant le *Radj Tcharitra*, est *Karmadjit* (*Kramāditya*), qui mourut en 65 de shaka. Les règnes de ses quatre premiers successeurs n'offrent de remarquable que la mention des envahissemens des *Yavanas*. Voici leurs noms et la durée de leur règne.

<i>Bato Kesari</i>	51
<i>Tirbhobum Deo</i>	43
<i>Nirmal Deo</i>	45

Bhima Deo 37

Subhan Deo succéda au dernier de ces rois en 318 de notre ère. Les chroniques rapportent à son règne un événement remarquable, dont la tradition populaire a défiguré sans doute les principales circonstances, mais qui, toutefois, peut avoir un fondement réel. Un *Yavana* nommé *Raktabahou* (au bras rouge ou sanglant) ayant fait embarquer sa troupe et ses éléphants, voulut prendre terre à quelque distance du *khetr* de *Djagrenath*, dans l'espoir de s'emparer de *Pouri* par surprise. Averti de son arrivée par quelques habitans, qui avaient remarqué la fiente des chevaux et des éléphants que la mer avait poussée sur le rivage, le rādja s'enfuit avec l'image de *Sri Djeo*, ou *Djagannātha*, à *Sonnepour Gopalli*. A la nouvelle que les *Yavanas* avaient pillé la ville et le temple, le roi enterra son trésor, et planta au-dessus un arbre nommé *Ber*. Cependant, les *Yavanas* avaient appris comment le roi avait été instruit de leur approche. Irrité que la mer eût fait découvrir ses projets, *Raktabahou* mena ses troupes contre elle pour la châtier; les flots se retirèrent devant les présomptueux *Yavanas*; mais aussitôt, revenant avec une impétueuse fureur, ils engloutirent la plus grande partie de l'armée, et inondèrent le pays jusqu'à *Baronaipahar*: c'est de cette époque que date la formation du lac *Tchilka*. Le radja d'*Orissa* mourut peu après cet événement; son fils *Indra Deo* fut pris et mis à mort par les étrangers, dont une dynastie régna sur l'*Orissa* pendant 146 ans. A cette époque, 396 ans de l'ère de *shaka* étaient écoulés.

Aux *Yavanas*, succède la dynastie appelée *Kesari Pat* ou *Vansa*, qui commence en 473 de notre ère. C'est de cette époque que date l'histoire réelle, pour ainsi dire, de la province d'Orissa. On ne sait absolument rien sur l'origine de la race des princes appelés *Kesari Vansa* ou *Bans*. Le fondateur de cette dynastie nouvelle se nommait *Djadjati* (*Yayâti*) *Kesari*, prince guerrier et entreprenant, qui, après avoir chassé les *Yavanas* de ses domaines, rétablit, dans le Pouroushottem Khetr (1), le culte de *Djagannâtha* (*Vichnou*). Cet acte de piété lui valut le surnom glorieux de second *Indradyoumna* (2). Ce prince, après avoir commencé les constructions célè-

(1) Dans l'*Outhala khandâ*, manuscrit beng., n° IV, Catal. Ham. p. 30, ce lieu est nommé पुरुषोत्तममहाक्षेत्रं le grand lieu (*khetra*) de Pourouchottama. (E. B.)

(2) *Indradyoumna*, roi d'Oudjein, est considéré par les pourânas comme le fondateur du culte de Vichnou au lieu nommé aujourd'hui *Djagrenath*, du samserit *Djagannâtha* (le maître du monde), un des noms de Vichnou. Le lieu où le temple, rétabli par *Djadjati Kesari*, avait été bâti primitivement, se nommait *Pourouchottama* (le meilleur des hommes), autre nom de Vichnou. Nous faisons ici ces rapprochemens afin de mettre le lecteur à même de juger de l'antiquité du culte de Vichnou, dans cette partie de l'Inde. Déjà en l'an 65 de *Shaca*, ou vers le milieu du second siècle de notre ère, le roi *Kermadjit* était connu comme un adorateur zélé de *Djagannath*; à cette époque, le culte de Vichnou, et sans doute aussi son temple, existaient dans l'Orissa. A la fin du 5^e siècle ce temple, détruit par une invasion de la mer, est rétabli par *Djadjati*, qui reçoit le nom du premier fondateur. On peut voir dans le *Skanda pourâna* l'histoire fabuleuse de l'établissement primitif du Vichnouïsme dans ce pays. Nous aurons occasion, dans un dernier article, d'en donner quelques extraits. (E. B.) †

bres de Bhouvaneshvar , mourut en l'an de notre ère 520. La durée des règnes de ses deux premiers successeurs, *Sourâdj Kesari* et *Ananta Kesari* , fut, suivant les chroniques, de 97 ans. Le dernier de ces princes commença le grand temple de *Bhouvaneshvar*. En 617, *Lalat Indra Kesari* lui succéda ; ce râdja est célèbre pour avoir bâti ou achevé la grande pagode, au lieu consacré à Mahâdeva , sous le nom de *Lingrâdj Bhouvaneshwara*, en l'an de shaka 580, et de notre ère 657.

Après ces princes, vient une liste de trente-deux râdjas appartenant, comme les premiers, à la race *Kesari*, et qui ont régné, tous ensemble, 455 ans. Quelque peu intéressant que soit le détail de leurs règnes, quelques personnes regretteront peut-être que M. Stirling n'en ait pas donné la liste. Indépendamment de leur utilité absolue, tous les renseignements de ce genre doivent, ce nous semble, être recueillis avec soin, parce que le nom du plus petit râdja peut souvent éclaircir l'histoire d'un monument et déterminer la date d'une inscription. Voici, au reste, le petit nombre de détails que l'auteur nous a donnés sur cette série assez longue de princes : *Râdja Niroûpa Kesari*, prince belliqueux, passe pour avoir bâti une ville sur l'emplacement de la moderne Kattak, vers 989 ; *Markat Kesari* est célèbre pour avoir fait élever un mur, afin de garantir la nouvelle ville des inondations, l'an de Jésus-Christ 1006, et *Madhava Kesari* passe pour avoir fait construire une vaste forteresse à Sarangher.

Les historiens ne s'accordent pas sur les événemens qui ont mis fin à la dynastie des *Kesari* ; mais tous reconnaissent que ce fut du Carnatic que partit le personnage nommé *Tchoûrang* ou *Tchor Ganga*, qui fit la conquête de l'Orissa en 1054 de shaka, de notre ère 1131, et détrôna la dynastie des *Kesari*. Ses successeurs sont connus sous le nom de dynastie des *Ganga* ou *Gang Bans*, qui régna environ quatre siècles. Cette période est incontestablement la plus remarquable et la plus intéressante de l'histoire d'Orissa.

Tchoûrang, ou *Sarang Deo*, régna pendant vingt ans. On lui doit l'établissement des annales de Djagrenath, nommées *Mandala Pandji*. Son fils *Gangeshvara Deo* lui succéda en 1151 ; ses domaines s'étendaient depuis le Gange jusqu'au Godavery. Il possédait cinq *katak* (कटक) ou métropoles royales, Djadjpour, Tchoudvar, Tchatta ou Tchatna, et Biranassi, la moderne Kattak. Après deux règnes courts et de peu d'importance, *Râdja Anang Bhîm Deo*, le plus illustre des princes de la dynastie des *Gangbans*, monta sur le *Gadjapati sinhâsana*, ou le trône des *Gadjapatis*, en 1174. Ce prince est célèbre par les nombreux édifices religieux qu'il fit élever ; mais le trait le plus remarquable de son règne est le mesurement général qu'il fit faire de tous ses domaines, depuis le Gange (Hougley) jusqu'au Godaverî, et depuis la mer jusqu'aux limites de Sonnepour. Il en résulte que le *râdja* possédait plus de 40,000 milles (anglais) carrés. Son fils *Râdjeshvara Deo* régna trente-

cinq ans, et fut remplacé en 1236 par *Râdja Narsinh Deo*, surnommé *Langora*, parce que, suivant la tradition populaire, il avait une queue (1). Ce prince, auquel sa force athlétique et son adresse dans les exercices du corps ont acquis une grande célébrité, acheva, en 1200 de shaka, de notre ère 1277, le fameux temple du soleil à Kanârak, connu des Européens sous le nom de *la pagode noire*. Après le *râdja Langora Narsinh Deo*, cinq autres princes du nom de *Narsinh* (*Nara sinha*, l'homme lion), et six autres avec le titre de *Bhânou*, qu'on dit appartenir à une famille séparée, nommée les *Soûraj Bansi* (*Soûrya Vansha*, race du soleil), régnèrent jusqu'en 1451. Leur règne n'est remarquable par aucun événement important ; mais ils ont laissé quelques ouvrages publics, qui, comme les monumens des *râdjas Ganga Vansha*, donnent une assez haute idée de leur munificence. On distingue entre autres le beau pont à l'entrée de Poûri, appelé *Athava Nalek*, et construit en 1300 par *Râdja Kabir Narsinh Deo*. Le dernier des rois, surnommés *Bhânou*, étant sans enfans, adopta pour fils et pour successeur un jeune homme nommé *Kapila*, ou *Kapil Santra*, de la tribu *Soûradj Bansi* des Radjpouts. Il devint dans la suite un prince illustre connu sous le nom de *Kapil Indra Deo*.

Après avoir été retenu quelque tems en ôtage par le nabab mogol, qui, avec une puissante armée, avait

(1) Ce mot est probablement l'altération ourya du samscrit *संगुल* queue. (E. B.)

envahi l'Orissa, il revint dans ce pays à la mort de son patron, et monta sur le trône en 1451. Son règne fut une suite de guerres, de sièges et d'expéditions militaires. Le sud de l'Inde fut le théâtre de ses exploits ; il poussa ses courses jusqu'au pont de Râma, nommé par les naturels *Setou Band Râmeshvara*. Parmi ses conquêtes, on voit figurer un lieu nommé *Malika* (ou *Mahâlankâ*) (1). Ce prince mourut auprès de Condapilly, sur les bords du Kitsna, après un règne de vingt-sept ans, en 1478.

Après ce prince, les annales nationales d'Orissa se taisent complètement ; mais l'auteur du mémoire y supplée par des détails empruntés à Ferichtah. Comme ils sont très-peu intéressans, nous les supprimons dans notre analyse pour continuer l'histoire des rois d'Orissa, sur laquelle les Musulmans commencent à avoir quelque influence.

Le successeur de *Kapil Indra Deo* fut *Poursottem Deo*, l'un de ses six fils. L'événement le plus remarquable de son règne, et peut-être de toute l'histoire d'Orissa, est la prise de Condjevaram. Ce fait mérite qu'on s'y arrête, tant à cause de son importance his-

(1) Les historiens originaux ne précisent pas la situation des lieux mentionnés ici, et il est difficile de se former une idée exacte des pays ou villes qu'ils désignent ; il ne serait pas impossible que le râdja n'eût pas poussé ses conquêtes au-delà du Godavery. En effet, on trouve à l'embouchure de ce fleuve un lieu nommé *Bander mahâlankâ*, le port de la grande *Lankâ*, et un autre endroit appelé *Ramisseram* ou pont de *Râma*. Ce seraient ces lieux, et non Ceylan, qui seraient alors nommés dans les historiens d'Orissa. (E. B.)

torique, que du jour qu'il répand sur les mœurs et les coutumes d'Orissa à cette époque. On le trouve décrit au long dans le poème nommé *Kandjikaveri Poti*, d'où l'auteur emprunte les détails dont nous allons offrir le résumé succinct.

Un roi de Condjevaram (*Kandjinagara* ou *Kandjikaveri* (1)) avait une fille d'une beauté si accomplie, qu'on l'appelait du nom samscrit de *Padmavati* ou *Padmini* (2). Sur la réputation de ses charmes, le mahârâdja *Poursottem Deo* la fit demander en mariage à son père, qui, avant de l'accorder, voulut connaître quels étaient les usages de la cour d'Orissa. Il trouva que le mahârâdja d'Orissa devait remplir l'office de balayeur devant le char de Djagannath, lorsqu'il sortait du temple, chaque année à la fête nommée *rath'yâtrâ* (3). Or, le râdja de Condjevaram était un ardent adorateur de *Shrî Ganessa*, et il avait pour *Shrî Djeo* fort peu de respect; indigné qu'un *khetri* (*Khatrya*) se soumit à une telle humiliation, il refusa sa fille à *Poursottem*. Celui-ci jura qu'il s'en emparerait de force, et que, pour se venger du refus de son père, il la marierait à un véritable balayeur de la caste des Tchandâlas. Ayant rassemblé une puissante armée, il échoua dans une première attaque contre Condjevaram; mais après une longue lutte,

(1) Ce mot signifie sans doute *la ville de la jeune fille*, en samscrit *Kanyânagara*. (E. B.)

(2) De *padma*, lotus (belle comme le lotus).

(3) En samscrit रथयात्रा *la marche du char*. (E. B.)

que les poètes racontent en y mêlant un grand nombre d'événemens merveilleux, il se rendit maître de la ville et de *Padmini*, qu'il remit entre les mains de son premier ministre, pour qu'il la mariât à un Tchandala. Touché de son sort, le ministre, d'accord avec les habitans de Poûri, la présenta au roi à la fête du *rath yâtrâ*, au moment où il remplissait son office de balayeur. Le râdja ne put résister au vœu de ses sujets, et consentit à épouser *Padmini*. Ce prince mourut après un règne de vingt-cinq ans, et son fils, nommé *Pertab Djanamouni*, lui succéda sous le nom de *Pertab Roûdra Deo*, en 1503. Sous le règne de ce prince, les Bouddhistes furent chassés de l'Orissa, et leurs livres détruits, à l'exception de ceux de *Amer-sinh* et *Birsinh* (*Amarasinha* et *Vîrasinha*). Mais M. Wilson, dans une note sur ce passage, nous avertit que les historiens d'Orissa ont probablement confondu les Bouddhistes avec les Djainas. Pendant qu'il parcourait en vainqueur le sud de l'Inde, les Afghans firent une irruption du Bengal dans le Kattak, dont ils pillèrent la capitale. Le râdja revint subitement sur ses pas, et les chassa de son territoire. Ce prince mourut en 1524, après un règne de vingt et un ans, et laissant trente-deux fils. Avec lui finit la gloire de la dynastie *Ganga Vansha*. L'aîné de ses fils, après un règne d'environ cinq ans, mourut assassiné par son ministre *Govind Bidyâdhar*. Un de ses frères lui succéda, et au bout d'un an fut également mis à mort. Le cruel *Govind* fit alors assassiner les trente autres princes du sang royal par les mains de son propre fils

Madhou Sritchander, et monta sur le trône, en 1533, sous le nom de *Râdja Govind Deo*. Sous son règne paraissent deux personnages importans : le premier, nommé *Moukound Haritchandan*, Telinga de naissance, qui fut gouverneur de Kâttak, et *Danaye* ou *Danardan Bidyâdhar*, premier ministre. L'un devint roi d'Orissa, et fut le dernier de ses chefs indépendans ; le second fut le chef de la troisième branche des Gadjapatis d'Orissa, connus proprement sous le nom de râdjas de Koûrda. C'est de cette époque que date la ruine de ce pays. Pressée au nord et au sud par la puissance des gouverneurs du Bengal et du Telingana, la monarchie d'Orissa tomba bientôt, épuisée en outre par les divisions intestines des chefs qui se disputaient l'empire. En 1558, *Kâlapahar*, général des forces afghanes du Bengal, entra dans l'Orissa, et en chassa *Telinga Moukound Deo*, le dernier râdja d'Orissa. La tradition indienne raconte que le général afghan *Kâlapahar* était un brahmane déchu de sa caste ; il avait abjuré pour épouser la princesse de Gaur (Bengal). C'est à la haine que lui inspirait sa première religion qu'on attribue les cruautés qu'il exerça dans le Kattak, et la fureur avec laquelle il attaquait les temples indous.

La fin de cette partie du Mémoire de M. Stirling donne l'histoire moderne d'Orissa depuis l'invasion des Afghans, jusqu'à la conquête des Anglais en 1804. Nous ne suivrons pas l'auteur dans le détail, d'ailleurs très-court, de ces événemens ; dès que l'histoire d'un peuple cesse d'être nationale, nous pensons qu'elle

n'offre plus un intérêt aussi vif pour le lecteur européen. Successivement occupée par les Afghans, les Musulmans de Delhi et les Mahrattes, la monarchie d'O-rissa finit enfin par tomber, comme tant d'autres, aux mains de la Compagnie des Indes ; et, suivant les propres expressions de l'auteur : « La politique » libérale du gouvernement britannique donne aux » héritiers des mahârâdjas une pension suffisante » (*a sufficient pension*) et une certaine autorité dans le » temple de *Shrî Djeo*, qui les aide à passer leurs jours » au sein d'une retraite tranquille et honorable, dans » les limites sacrées de Djagannâth Poûri. »

Dans un prochain article, nous donnerons quelques détails sur la religion et les antiquités de l'O-rissa.

E. BURNOURF.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 2 avril 1827.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et admises en qualité de membres de la Société.

M. LANDOIS, Professeur au collège Saint-Louis.

M. LOUIS VAUCELLE.

M. de Nerciât, prêt à partir pour Smyrne, écrit à M. le Président et offre de se charger pour la Société, des recherches qu'elle voudrait ordonner dans le pays où il va habiter : M. le Président se charge d'exprimer à M. de Nerciât la reconnaissance du Conseil.

La Séance générale annuelle devant, aux termes du règlement avoir lieu dans le courant du présent mois, M. le

Président invite les personnes chargées des divers travaux ordonnés par le Conseil , à rendre compte du point où ces travaux sont parvenus. Il résulte de ce rapport que quatre ouvrages seront en état d'être présentés dans la Séance générale, savoir : 1° le *texte samskrit du drame de Sacontala* ; 2° le *Poème arménien sur la prise de la ville d'Édesse* ; 3° le *Vocabulaire Géorgien* ; 4° la *quatrième partie du texte chinois de Meng-Tseu*.

M. CHÉZY communique un mémoire intitulé : *Théorie du Sloka*, ou *Mètre Héroïque Samskrit*.

Séance générale du 30 Avril 1827.

La Séance s'ouvre à midi , sous la présidence de S. A. R. Mgr. LE DUC D'ORLÉANS.

On dépose sur le bureau des exemplaires de divers ouvrages ordonnés par le conseil , savoir :

1° *Texte samskrit du drame de Sacontala*, édition préparée par M. CHÉZY, in-4° ;

2° *Le poème arménien sur la Prise d'Édesse*, édition donnée par MM. SAINT-MARTIN et ZOHRAB, in-8° ;

3° *Vocabulaire de la langue géorgienne*, imprimé par les soins de M. KLAPROTH, in-8°.

4° *Quatrième partie du texte chinois de Mencius*, édition donnée par M. Stanislas JULIEN, aux frais de la Société et de M. le Comte de LASTEYRIE.

M. ABEL-RÉMUSAT, Secrétaire de la Société, lit le rapport sur les travaux du Conseil, pendant les derniers mois de l'année 1826 et les trois premiers mois de 1827.

On lit quatre articles proposés par le Conseil pour être ajoutés au règlement sur la comptabilité : ces articles sont soumis à l'approbation de la Société, qui les adopte pour faire partie de son règlement.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et agréées comme Membres de la Société :

M. BERGHAUS, Professeur à Berlin ;

M. MALDOOM, de Dublin ;

M. le Baron VAN DER CAPELLEN, ancien Gouverneur des Colonies hollandaises des Indes orientales à Amsterdam.

Les membres de la Société sont invités à déposer dans l'urne les votes pour le renouvellement du Bureau et de la série sortante des membres du Conseil. On procède ensuite

au dépouillement du scrutin. Le dépouillement offre pour résultat les nominations suivantes :

Président honoraire, S. A. R. Mgr. LE DUC D'ORLÉANS.

Président du Conseil, M. le Baron SILVESTRE DE SACY.

Vice-Présidents, M. le Comte DE LASTEYRIE, M. le Comte D'HAUTERIVE.

Secrétaire, M. ABEL-RÉMUSAT.

Secrétaire-adjoint et Bibliothécaire, M. Eugène BURNOUF.

Trésorier, M. DELACROIX.

Commission des Fonds, MM. le Baron DEGÉRANDE, FEUILLET, WURTZ.

Membres du Conseil, MM. CHÉZY, REINAUD, AMÉDÉE-JAUBERT, SAINT-MARTIN, le Baron COQUEBERT DE MONTBRET, AGOUB, le Marquis A. DE CLERMONT TONNERRE, COUSIN, GRANGERET DE LA GRANGE.

Censeurs, MM. KIEFFER et DEMANNE.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Séance du 2 avril 1827.

Harethi Moallaca cum scholiis Zuzenii, etc. ; par M. VULLERS.

Histoire des Croisades, Tom. IV ; par M. MICHAUD.

Séance générale du 5o.

Par M. CHÉZY, *Théorie du Sloka ou Mètre héroïque samskrit.* — Par M. DUSSON, *Psaumes de David*, en hébreu, mis en lettres françaises, avec la version latine en regard, vol. in-18, tome 1^{er}. — Par M. TREBUTIEN (de Caen), *Poème du Borda*, en l'honneur de Mahomet, traduit en allemand par M. Rosenzweig, in-fol. — Par M. KING, *Manuscrit arabe* sur la valeur des lettres dans les talismans et les opérations astrologiques. — Par le même, *trois copies d'Inscriptions arabes*, tirées de la cathédrale de Tarragone et de l'hôtel-de-ville de Palma (île Majorque).

Sur l'origine des Mille et une Nuits.

Lorsque en citant un passage des *Prairies d'or de Masoudi*, j'ai avancé, le premier, le fait que les *Mille et une Nuits* étaient originairement non des contes arabes, mais

des contes indiens ou plus probablement persans, quelques critiques ont élevé des doutes sur la vérité de ce fait. En citant le passage de Masoudi d'après la traduction que j'en avais faite en 1805, à Constantinople, sur un manuscrit de la collection précieuse de M. le chevalier d'Italinsky, alors envoyé de S. M. l'empereur de Russie à la Porte, et aujourd'hui à Rome ; je pensai qu'il serait aisé de vérifier le texte dans les exemplaires complets de cet ouvrage de Masoudi, que je supposais exister dans plusieurs bibliothèques d'Europe ; j'ai appris depuis que ce passage ne se lit pas dans un exemplaire de Masoudi qui se trouve à la bibliothèque royale de Paris. Pendant mon séjour à Rome, au mois de juillet (1825), j'ai consulté de nouveau, chez M. d'Italinsky, le même manuscrit de *Masoudi*, où j'avais lu ce passage, il y a vingt ans, à Constantinople ; je l'ai retrouvé au moyen d'une marque que j'avais placée à cet endroit du volume, et j'en ai fait une copie que je vous envoie dans un moment où il doit exciter d'autant plus d'intérêt, que dans toutes les parties de l'Europe il est question de nouvelles éditions, de traductions et de supplémens des *Mille et une Nuits*. Il en résulte que les contes des *Mille et une Nuits* sont d'origine indienne ou plutôt persane, qu'ils s'appelaient dans l'original persan *les Mille Fables*, que le nom véritable de la fille du visir n'est point *Chehrzadè*, c'est-à-dire *née de ville*, mais bien *Chirzadè*, c'est-à-dire *née de lion* ou *de lait* ; que sa compagne *Dinarzadè* était considérée originairement non comme sa sœur mais comme sa nourrice ; enfin que les contes de *Chimas* et du marin *Sindbad* ne faisaient point partie de l'original, mais y ont été encadrés postérieurement, comme j'ai eu occasion de l'observer dans ma préface mise à la traduction des contes inédits des *Mille et une Nuits*. Je me réfère à

cette préface pour ce qui regarde l'époque où ces contes ont été probablement traduits pour la première fois du persan en arabe, et que je suppose être le règne du calife *Mamoun*; dans un autre chapitre, *Masoudi*, traitant des califes et des évènements qui caractérisent leurs règnes, dit expressément que c'est sous *Mamoun* qu'on a commencé à traduire non seulement des ouvrages de science, mais aussi des livres de fables et de contes comme ceux de *Sindbad* et d'autres.

Je crois qu'il faut rapporter aussi, sinon à cette même époque, du moins à une source étrangère, l'ouvrage sota-dique le plus fameux des Arabes et des Persans, savoir, celui qui a pour titre *Elfié et Chelfié*, et qui a été composé, dit-on, par le poète persan *Ezraki*, pour rallumer les desirs éteints du prince *Seldjoukide Toganschah*, neveu de *Toghrulbeg*. *Ezraki* a aussi mis en vers les voyages de *Sindbad* (1), sans que pour cela l'honneur de l'invention de ce conte lui appartienne. Les deux ouvrages d'*Ezraki* ne sont pas encore connus en Europe; ils ne se trouvent pas non plus dans les bibliothèques de Constantinople.

TEXTE DE MASOUDI.

وقد ذكر كثير من الناس ممن له معرفة باخبارهم ان هذه
 الاخبار موضوعة مزخرفة مصنوعة نظمها من تقرب الهلوك
 بروايتها وصال على اهل عصره بحفظها والذاكرة بها وان
 سببها (2) سبيل الكتب المنقولة الينا والمترجمة لنا من الفارسية

(1) Voyez le 4^e tome du dictionnaire persan du sultan d'Oude, *The seven seas*, p. 109, au mot *sindabad*.

(2) Il paraît qu'il faut lire *وان سببها*. (N. de l'Ed.)

والهندية والرومية بل تأليفها مثل ما ذكر مثل كتاب هزار افسان وتفسير ذلك بالعربية الفخرافة والخرافة بالفارسية يقال لها افسان والناس يسمون هذا الكتاب الف ليلة وهو خبر الملك والوزير وابنته ودايتها وهما شيرزاد ودينارزاد ومثل بلقند وشاس وما فيه من اخبار ملك الهند والوزراء وكتاب سندباد وغيره في هذا المعنى

« Beaucoup de personnes fort instruites dans leurs histoires (celles des Arabes) disent que ces récits (d'Erem) sont des romans forgés exprès, et des contes faits à loisir par ceux qui ont gagné la faveur des rois, en les leur contant, et se sont insinués auprès de leurs contemporains en les apprenant par cœur et en les répétant.

» Le genre de ces traditions sur *Erem dsat-ol-amad* est le même que celui des livres qui sont parvenus jusqu'à nous, traduits du persan, de l'indien et du grec, et ils ont été composés à l'instar du livre de *Hezar Efsan*, ce qui se traduit en arabe par *elf kharafa*, c'est-à-dire *les mille fables*; car le mot arabe *kharafa* répond au mot persan *efsan*. On appelle ce livre *les Mille et une Nuits*; c'est l'histoire d'un roi, de son vizir, de la fille du vizir, et de sa nourrice : celles-ci s'appellent *Chirzad* et *Dinarzad*. Tels sont encore les contes de *Guilkand* et *Chimas*, et ce qui s'y trouve des histoires des rois indiens et de leurs vizirs; le livre de *Sindbad*, et d'autres écrits dans le même genre. »

(Mai 1827.)

JOURNAL ASIATIQUE.

Romances vulgaires des Arabes.

Cet extrait d'un recueil plus étendu (1) devait être lu par M. Agoub, à la séance annuelle de la Société Asiatique, qui s'est tenue le 30 avril 1827, et qui a été présidée par son Altesse Royale *Mgr. le Duc d'Orléans*. L'heure avancée n'en a pas permis la lecture.

Si tout à coup, au milieu de cette assemblée, un heureux explorateur de l'antiquité venait annoncer la découverte inattendue d'un nouveau manuscrit d'Anacréon, il produirait sur tous les esprits une sensation vive et rapide : l'attente du plaisir se peindrait dans tous les regards, et chaque parole de l'orateur serait recueillie avec une ardente curiosité.

Et cependant est-il une seule phrase, une seule pensée, une seule expression du poète de Téos, qui n'ait été mille fois traduite, mille fois imitée, reproduite de mille manières, et tourmentée, pour ainsi dire, dans tous les sens? Nous possédons si bien Anacréon, que nous devinerions d'avance et comme par sentiment les beautés de son nouveau recueil. Malheureusement cette jouissance nous est à jamais interdite.

(1) Ce recueil sera publié avec le *texte arabe* en regard, et des notes critiques.

Anacréon n'a pris la lyre que dans un âge avancé. La vieillesse qui avait blanchi ses cheveux n'était pas descendue jusqu'à son cœur. Joyeux vieillard, le front caché sous des roses, tenant d'une main la coupe et de l'autre la lyre, il chanta le plaisir sur les bords même de la tombe, et ces chants qui ont retenti jusqu'à nous, furent les derniers et probablement les seuls de sa vie.

Mais pourquoi la muse française ne chercherait-elle pas ailleurs, sinon des consolations, du moins de nouveaux alimens? La littérature moderne ferait à coup sûr d'utiles conquêtes, si, par un choix bien entendu, elle s'appropriait quelques-unes des richesses poétiques de l'Asie; elle y puiserait, comme à une source vierge encore, une série féconde de sentimens et de pensées, d'images et d'expressions; elle s'y empreindrait surtout de ce charme oriental qu'on ne sait pas définir, mais qui semble rajeunir nos idées, en les dépouillant un moment des formes d'une civilisation trop mûrie. Il existe, entre autres, chez les Arabes, un chant jusqu'ici peu connu en Europe, qui est à la fois erotique et élégiaque, qui tantôt se rapproche de la romance française, et tantôt revêt la couleur anacréontique. Ce chant, appelé *Maoual*, et dont l'origine remonte jusqu'au tems des Barmécides, est ordinairement écrit en langue vulgaire, et ne consiste qu'en une seule strophe (1). Quoique dans un

(1) Qui est presque toujours mesurée sur le بحر بسائط en changeant le second فاعِلين en فاعِل.

espace aussi restreint, il soit difficile d'offrir le développement d'un sentiment ou même d'une pensée, on peut dire qu'en général les *maouals* arabes présentent un sens complet. Ce sont autant de petits tableaux esquissés sans art, souvent avec négligence, mais où respire toute la naïveté des poésies primitives : c'est par là peut-être qu'ils pourraient quelquefois rappeler la grâce et l'exquise simplicité du poète grec. Je n'en citerai qu'un petit nombre.

PREMIER MAOUAL.

L'heure du Bonheur.

Apporte-moi, jeune échanton, ce qui reste de vin dans ce vieux tonneau ; prépare avec grâce et dispose avec art les coupes que tu vas remplir. Déjà la nuit répand son calme autour de nous ; le luth fait entendre seul ses accords ravissans ; l'étoile du soir disparaît sous l'horizon, et la cruelle qui m'a tant fait souffrir devient sensible à mes tourmens.

II.

Le Voile.

La bien-aimée s'avance, mais son visage est voilé, et sa vue embarrasse et confond tous les esprits. Le rameau de la vallée des Nakas devient jaloux de sa taille flexible et attrayante. Tout à coup elle relève de sa main le voile envieux qui la cache, et les habitans de la contrée jettent des cris de surprise : « Est-ce un éclair, se disent-ils, qui vient de briller sur nos demeures, ou bien les Arabes ont-ils allumé des feux dans le désert ? »

III.

La Prière.

Tes injustes rigueurs n'ont que trop altéré une santé déjà chancelante ; tu consens donc à me faire mourir ? Toutes les fois que mes yeux rencontrent ton regard sévère , il me semble voir un glaive nu prêt à me frapper. Au nom du ciel , ma bien-aimée , rends-moi , rends à mon cœur agité notre existence d'autrefois !

IV.

Le Censeur.

Cesse de me gronder , sévère ami , ou , sans retour , je te bannis de ma présence ; c'est vainement que tu combattrais une passion contre laquelle il ne me reste plus de refuge. Celle que j'aime a une taille si gracieuse et si légère ! ses yeux noirs sont si beaux ! et elle porte sur ses lèvres une si douce ambrosie ! Ami , ma patience est désormais épuisée ; mais quoique l'espérance ait abandonné mon cœur , il y reste encore l'amour.

V.

Le Portrait, difficile.

Toutes les fois que j'ai essayé de décrire tes charmes , mes pensées sont demeurées indécises : dois-je te comparer à l'astre resplendissant du jour ou à l'astre plus doux qui nous console de son absence , ou bien à l'une de ces brillantes étoiles qui poursuivent au haut des cieux leur course lumineuse ? La neige et le feu semblent , dans un heureux concours , s'être ren-

contrés sur tes joues..... Gloire à l'Être-Suprême qui a rendu possible une telle alliance !

VI.

L'Inconstante.

Elle s'est pour toujours dégagee du pacte d'amour qui l'unissait à moi, et la cruelle a pris plaisir à élever, aux dépens de la mienne, la puissance d'un autre. Tout malade encore de ses rigueurs, mon pauvre cœur languit et souffre. Armée du glaive de la fuite, l'infidèle a disparu ; mais hélas ! elle n'a fui qu'après avoir assuré le pouvoir de ses charmes, et sans mêler quelque douceur à l'amertume de ma vie !

VII.

La Plainte.

Qu'il soit glorifié celui qui te doua de cette beauté qui n'appartient qu'à toi, de cette beauté fatale pour qui j'ai quitté ma famille ! Unique cause de l'humiliation où je vis, tu t'es fait une étude de me fuir ou de me rebuter : ce fut toujours là ta plus douce occupation ; et cependant l'amour m'engageait de plus en plus dans tes chaînes, et c'est à toi que je venais me plaindre de ma douleur !

VIII.

Les Médisans.

O mon ami ! avant de m'éprouver et de t'éprouver toi-même, laisse les destinées nous emporter dans leur cours ; laisse surtout les langues des hommes s'exercer sur nous en des propos frivoles : ils verseront peut-

être des larmes le jour où , séparés l'un de l'autre , nous aurons quitté la patrie !

IX.

Le Départ.

Que de larmes ont coulé de mes yeux depuis ton funeste départ ! Pourquoi n'ont-ils pas duré toute la vie ces jours fugitifs que j'ai passés près de toi ! Dès que je n'ai plus entendu ta douce voix , j'ai fermé mon oreille à tous les discours , et du matin au soir ton souvenir est avec ma pensée.

X.

Les Imprécations.

Nous voilà depuis si long-tems éloignés de notre famille et de nos amis , que nous ne sommes plus pour eux que des étrangers. Ici , nous avons vu disparaître sous l'horizon les étoiles que nous aimions à voir s'élever dans le ciel de notre patrie. Puisses-tu , mon Dieu , faire tomber sur nos ennemis des flèches meurtrières , et qu'ils ignorent de quelle main elles sont parties ! Puissent sur leurs habitations désolées les corbeaux et les vautours faire entendre seuls leurs cris sinistres !

XI.

Le véritable Bienfaiteur.

Abandonne , ami , celui qui te comble aujourd'hui de ses dons , et qui demain peut te reprocher ses bienfaits. Abandonne-le , quand même il t'inviterait à manger avec lui du miel et la manne la plus savou-

reuse. Crois-moi, soulage ta pensée du vain souci des hommes, et élève ta prière vers celui qui les surpasse tous en munificence, et dont la générosité est inépuisable comme l'Océan.

XII.

Les Dettes de l'Amour.

Il m'est plus doux d'entendre ta voix que d'écouter les sons d'un luth mélodieux ; tes lèvres recèlent la saveur du miel, mêlée au parfum exquis de l'aloès. Mais tes longues rigueurs ont par degrés épuisé ma vie : je suis ce rameau débile et languissant qui déjà s'incline vers la terre..... Ah ! reviens acquitter les dettes de l'amour ! unique objet des désirs de mon cœur, reviens !

XIII.

Le Message.

O chamelier, qui chasses devant toi ces chameaux agiles, si tu passes cette nuit près de l'asile habité par Léïla, porte-lui mes tendres hommages, et dis-lui surtout, dans ce langage muet que prête à nos yeux la douleur, dis-lui : « Ne crains-tu pas, ô Léïla, que nos destinées s'achèvent, et que le tems finisse pour nous, avant qu'une seule nuit de bonheur t'ait réunie à ton ami ? »

XIV.

Le Reproche.

Tu as une joue vermeille, semblable à la coupe transparente où pétille le vin ; tu as un œil qui d'un seul signe entraîne après toi tous les cœurs ; tu as un

cou dont la blancheur rappelle l'éclat des perles ; mais tu as, avec tant de charmes, une raison qui peut t'avertir combien tu es injuste envers ton ami.

XV.

L'Heureuse Nuit.

Je donnerais cent fois ma vie pour la jeune beauté qui est venue me voir pendant les ténèbres de la nuit et à l'heure où le sommeil assoupit les hommes et les génies. Dans ce moment fortuné, mon cœur et mes yeux semblaient dire d'un commun accord : « Coupable amant, qui l'as si souvent accusée, lève-toi ; et puisque ses faveurs t'attendent, cueille sur sa joue charmante une moisson de baisers (1). »

AGOUR.

Relation des premières expéditions des Turks dans la mer des Indes, extraite de l'ouvrage intitulé Guerres maritimes des Ottomans, et traduite du turk de Hadji Khalfah par Julien DUMORET.

Expédition de Soliman Pacha dans l'Inde.

L'Espagne venait d'achever la conquête du Nouveau-Monde, et déjà, en l'année 900 de l'hégire (J.-C. 1495), les Portugais, enhardis par d'éclatans

(1) Je dois à l'extrême obligeance de M. le baron de Sacy la communication d'un manuscrit arabe qui appartient à sa bibliothèque, et qui a servi à augmenter de beaucoup le nombre des *maouals* que j'avais recueillis.

succès, se dirigeaient de l'Océan occidental vers l'Océan oriental ; et longeant les *montagnes de la Lune*, où le *Nil* commence à couler, et les côtes de l'*Abysinie* et du *Zanguebar*, ils pénétraient dans l'Inde et s'emparaient des forteresses du *Sind*. Le roi de *Guzarate*, effrayé de cette apparition, et trop faible pour leur résister, demanda du secours à Soliman II. Ce sultan, animé du désir de chasser les infidèles des côtes de l'*Iemen* et de l'Inde, fit équiper une flotte de trente vaisseaux dans la rade de *Suez*, et en confia le commandement à *Khadem Soliman Pacha*, chef des *émirs d'Egypte*, qui partit du port de *Suez* vers la fin du mois de *moharram* (août) de l'année 940, et arriva le septième jour de *reby-al-awal* (mois d'octobre) dans la ville d'*Aden*. Il s'empara des forteresses où commandait *Amer* fils de *Daoud*, confia aux soins de *Bahram Beg* le gouvernement de la province, et attaqua ensuite *Diu*, port de l'Inde, principal objet des efforts tentés par les Portugais, qui s'en étaient rendus maîtres. Dès les premiers jours de *reby-al-awal* (mois d'octobre), *Soliman Pacha* s'avance vers les citadelles de *Goâ* et de *Kari*, situées dans le voisinage de *Diu* et possédées par les Portugais ; il y débarque avec tout son monde, et se dispose pour l'attaque. Bientôt l'assaut est livré ; les deux forteresses tombent en son pouvoir, et mille infidèles qui les défendaient sont passés au fil de l'épée. Il se dirige alors vers le port de *Diu* pour en faire le siège ; la citadelle était défendue par un nombre considérable de troupes de terre et de mer : vingt mille soldats commencent à l'at-

taquer. Le siège durait depuis un mois , et le roi de *Guzarate* ne voyait pas arriver les munitions de guerre et les vivres qu'il avait fait demander à *Mahmoud*, prince d'un pays voisin. Celui-ci, effrayé du meurtre de l'émir d'*Aden*, et n'en connaissant pas encore l'auteur, avait cru devoir refuser ce secours. Les infidèles, qui se trouvaient alors sans ressource, voulant tirer parti de la circonstance, firent persuader à *Mahmoud* que ce meurtre était l'ouvrage de *Soliman Pacha*, et qu'il n'y avait rien de bon à espérer d'un pareil traître. Ces insinuations perfides produisirent l'effet qu'ils en avaient attendu, et les secours furent tout à fait refusés. Ce refus, et la paix que *Mahmoud* avait faite avec les *Portugais*, obligèrent l'armée musulmane à lever le siège de la citadelle, et à partir au plus vite pour la ville de *Sedjer*, où elle arriva heureusement vingt jours après son départ. Le gouverneur de cette ville s'étant soumis, la flotte se dirigea vers les ports d'*Aden* et de *Zébid*. La contrée était alors sous la domination de l'émir *Ahmed*, qui s'en était emparé. A l'approche des Turcs, l'émir s'enferma dans une forteresse, qu'on lui enleva, et le commandement de la province d'*Iemen* fut confié à *Mustapha Beg*, fils de *Mohammed Pacha Biklu* (c'est-à-dire qui porte moustache). *Soliman Pacha* demeura un mois dans ces lieux, s'occupa de défendre l'*Iemen* contre les attaques des ennemis, partit ensuite, et arriva à *Djiddah* le 20 du mois de *chawal* (avril 1534). A peine arrivé, il entreprit le pèlerinage de la *Mecque*; et pendant que la flotte continuait sa route, il suivit les

caravanes ; il se rendit par terre en *Egypte*, et arriva enfin à *Constantinople*, où il obtint l'honneur de s'asseoir dans le divan.

Expédition de Piri Reis dans l'Océan oriental.

Bien que *Soliman Pacha* eût laissé des troupes dans la ville d'*Aden*, cette précaution n'empêcha cependant pas le peuple de cette ville de se joindre aux *Portugais* maîtres de l'*Inde*; déjà même il avait, sans respect pour ses anciens maîtres, livré la forteresse aux infidèles, lorsque *Piri Reis*, amiral d'*Egypte*, fils de la sœur de *Kemal Reis*, et qui est auteur d'un livre sur la navigation, fut envoyé de *Suez* avec une flotte, sortit de la mer de *Kolzoum* (1), et se dirigea vers la ville d'*Aden*. Il attaqua aussitôt sa forteresse, la prit d'assaut, et y laissa une garnison considérable, pourvue de ce qui était nécessaire pour la défense de la place, et se retira. Le gouverneur d'*Egypte* *Daoud Pacha*, ayant fait connaître au grand-seigneur l'importance du service que venait de lui rendre *Piri Reis*, ce dernier reçut en récompense des terres d'une grande valeur.

Seconde expédition de Piri Reis dans l'Océan oriental.

Piri Reis, amiral d'*Egypte*, sortit de la rade de *Suez* vers l'année 959 (J.-C. 1552), à la tête d'une flotte composée de trente vaisseaux. Il alla de *Bab-el-mandeb* à *Aden*, par la route de *Sedjer* et de *Dhafar*.

(1) La mer Rouge.

Pendant la traversée, un tems orageux dispersa ses vaisseaux ; plusieurs même furent brisés par la tempête. Ayant cependant réuni les restes de sa flotte, il attaqua la forteresse de *Mascate*, dont il fit les habitans prisonniers, et ravagea ensuite les îles d'*Ormuz* et de *Bareht* (*Kharek*? dans le Golfe Persique). Apprenant à Bassora que les infidèles, aussi vils que la poussière, s'avançaient vers lui, il avertit l'armée qu'il y avait du danger à séjourner plus long-tems dans ce lieu, attendu l'impossibilité de déboucher par le détroit d'*Ormuz*. Ce *Pacha*, n'ayant pu faire sortir toute la flotte, partit avec trois vaisseaux avant l'arrivée des infidèles. Il perdit une galère près de Bahrein (île du Golfe Persique), et se dirigea vers l'Égypte avec deux vaisseaux seulement. Les autres bâtimens étant restés à *Bassora*, le gouverneur de cette ville en offrit le commandement à *Aly Bey* ; mais celui-ci ne l'accepta point, et se rendit par terre en *Égypte*. Les vaisseaux, ainsi abandonnés, n'existèrent bientôt plus. Le *pacha d'Égypte*, informé de tous ces événemens, fit saisir et emprisonner *Piri Reis* à son arrivée au *Caire*. Il en donna connaissance à la *Sublime-Porte*, qui lui fit parvenir un *firman* pour mettre à mort cet amiral. On lui trancha la tête dans le *divan* du *Caire*. Des richesses immenses furent trouvées chez lui ; le fisc s'en empara. Les habitans d'*Ormuz*, auxquels *Piri Reis* avait enlevé des sommes considérables, vinrent se plaindre de ses exactions, et demandèrent à être indemnisés ; mais on n'écouta pas leurs plaintes, et des vases pleins d'or furent envoyés à *Constantinople*.

Piri Reis, ainsi qu'on l'a vu plus haut, avait composé un livre sur la navigation ; c'est le seul de ce genre que possèdent les *Ottomans*, et le seul qu'ils soient dans l'usage de consulter.

Expédition de Mourad Pacha dans l'Inde.

La *Sublime-Porte* ayant confié le commandement de la flotte à *Mourad Beg*, auparavant gouverneur de la ville de *Katif*, lui ordonna de rester à *Bassora* avec les vaisseaux qui étaient sous ses ordres. Une de ses galères ayant été submergée, il sortit peu après de *Bassora* à la tête de sa flotte, et se dirigea vers l'*Egypte*. Arrivé en face d'Ormuz, il rencontra les vaisseaux des infidèles ; les *Musulmans* aussitôt s'avancèrent vers eux et leur présentèrent le combat, qui fut opiniâtre et sanglant. Le capitain-pacha, *Soliman Reis*, *Redjeb Reis*, et un grand nombre de soldats, périrent dans cette affaire et obtinrent la palme du martyr. Les infidèles avaient causé le plus grand dommage à la flotte des *Musulmans*, et ces derniers, incapables de soutenir le feu continu de l'ennemi, s'échappèrent à la faveur de la nuit. Un de leurs vaisseaux fut pris par les *Portugais* ; quelques hommes de l'équipage parvinrent à se sauver, mais le plus grand nombre fut fait prisonnier. Le reste de la flotte revint à *Bassora*, et la *Sublime-Porte* fut aussitôt informée de ce triste événement.

Expédition de Sidy Aly dans l'Océan oriental.

Dans le mois de moharram de l'année 961 (décembre

1553 de J.-C.), le capitain *Sidy Aly*, suivant les ordres qu'il avait reçus, partit d'*Alep* et se dirigea vers *Bassora* par la route de *Moussoul* et de *Bagdad*. Des vents favorables commençaient à souffler ; le capitain, afin d'en profiter, se hâta de faire appareiller cinq (lisez quinze) vaisseaux (1). *Mustapha Pacha*, marin distingué et gouverneur de *Bassora*, ne se trouvait pas dans cette ville lors de l'arrivée de *Sidy Aly*. Parti avec une frégate par ordre de la *Porte*, il naviguait en ce moment vers *Ormuz* ; comme il avait été informé que les infidèles n'avaient que quatre vaisseaux, il en fit donner aussitôt avis à *Sidy Aly*. Celui-ci, sans plus tarder, embarqua ses troupes, et quitta *Bassora* dans les premiers jours du mois de *chaaban* (juillet 1554). Arrivé près d'*Ormuz*, il rencontra *Mustapha Pacha* et se joignit à sa frégate. Ils passèrent ensemble par *Abad*, *Desboul* et *Chotour*, côtoyèrent *Barkeh*, *Siraf* et *Katif*, dans le voisinage de *Lahsa*, et arrivèrent à *Bahrain*, où ils se concertèrent avec le gouverneur *Mourad Reis*. Ils allèrent ensuite vers le vieil *Ormuz*, et arrivés à *Bareht* (*Kharek?*), *Mustapha* s'en retourna. *Sidy-Aly*, resté seul, passa aussitôt à *Dhafar* ; et, le 10 du mois de *ramazan* (août 1554), rencontra près de la ville de *Khourfekian* la flotte des infidèles forte de vingt-cinq vaisseaux.

Combat entre Sidy Aly et les Portugais.

Sidy Aly, brûlant d'engager le combat, fait lever l'ancre, et ordonne de préparer toutes les machines

(1) *Journal Asiatique*, t. 8, p. 287.

de guerre. Bientôt les pavillons sont hissés , et l'on met à la voile. Les Turcs, en invoquant le ciel et en poussant des cris affreux, commencent l'attaque, et leurs décharges redoublées portent l'épouvante chez l'ennemi. Un des galions portugais, atteint par le canon des Musulmans, vient échouer près de l'île de *Fekalasad*, et disparaît dans les flots. La nuit approchait; *Sidy Aly*, disposé à continuer le combat, fait allumer les fanaux; mais les Portugais, incapables de résister plus long-tems, tirent le canon de retraite et s'enfuient du côté d'*Ormuz*, laissant la victoire aux *Musulmans*. Ceux-ci, favorisés alors par les vents, partent le lendemain pour la ville de *Khourfékian*, arrivent dans le voisinage de *Mascate* et de *Kalat* après dix-sept jours de traversée.

Récit de l'expédition de Djenghiz-khan à Boukhara, tiré de l'Histoire généalogique des Tartares, d'Aboul-Ghazy, traduit par M. Amédée Jaubert.

En 615 (1218) (1) Djenghiz-khan étant parti du lieu de sa résidence avec une armée innombrable, marcha sur Otrar. Il fut rejoint en route par Arslan-khan, chef du peuple des Karlik avec beaucoup de troupes, par la nombreuse tribu des Ouïgours d'Idkout, venue de Bich-balik, et enfin par la tribu

(1) Le manuscrit et l'imprimé portent 615. Il paraît cependant certain que la prise d'Otrar eut lieu, après cinq mois de siège, en l'an 616 de l'hégire, et celle de Boukhara au commencement de 617.

de Saknak-teghin, venue d'Almalik. Il dirigea Oktaï-khan et Djaghataï-khan vers Otrar, Tchouchi-khan vers Khodjend, et Alan-noïan, ainsi que Sektou Boukan, avec cinq mille hommes, vers Fena-kend. Ayant pris avec lui Touli-khan et le reste de ses troupes, il se porta de sa personne sur Boukhara. Le nom de Boukhara, dans la langue des Mongols, signifie lieu de réunion des sciences.

Djenghiz-khan [étant parti d'Otrar] (1), arriva, [inopinément dès le matin (2),] devant la citadelle de Zarnouk, dépendante du pays de Boukhara : il y établit son camp. Aussitôt que les habitans de Zarnouk furent informés [que les environs de cette place étaient occupés par une armée innombrable], ils éprouvèrent un grand effroi, et s'étant confinés dans les murs de la place, ils en fermèrent les portes.

Il y avait alors auprès du roi du monde un homme très-savant nommé Hadjet (ou plutôt Hadjeb, comme le porte le manuscrit d'Of), et qui était musulman. Djenghiz l'envoya auprès des habitans de Zarnouk. Lorsque cet homme fut arrivé au milieu d'eux, il leur adressa des exhortations [et des menaces,] à la suite desquelles tous les habitans sortirent de la place, vinrent à l'audience du khan, et lui offrirent beaucoup de présens. Le khan les accueillit avec bienveillance et leur fit grâce. Il changea le nom de Zarnouk en

(1) Dans le manuscrit il n'est pas question de ce départ d'Otrar, qui ne peut avoir été mentionné ici que par erreur.

(2) Les mots placés entre deux crochets manquent dans le manuscrit.

celui de Coutlouk-balik, qui signifie *ville bénie*. Il prit avec lui les hommes en état de porter les armes, [et laissa seulement les vieillards]. Étant parti de là, il se rendit à *Tour* (1).

Les habitans de cette ville se renfermèrent dans la citadelle, et après avoir envoyé au khan divers messages, ils en sortirent tous, et vinrent lui offrir de riches présens. Ce prince les accueillit favorablement, et leur dit: «Prenez avec vous une quantité suffisante de provisions [de grains et de bœufs], et quittez la place. Le reste de vos biens (2) sera la propriété de mes soldats.» En effet les habitans sortirent de la place, et le reste de leurs biens fut distribué aux troupes du khan.

Étant ensuite monté à cheval, Djenghiz-khan, dans les premiers jours du mois de mouharram (3) de

(1) Il s'élève ici une difficulté assez grave; l'imprimé porte *تور*, le manuscrit *طور*. Ebn Haukal, le géographe turc et en général les géographes orientaux qu'il m'a été possible de consulter, ne font aucune mention de cette ville. D'un autre côté, la carte de Perse de Guillaume de Lisle (1723), indique entre Boukhara et Samarcande, un peu vers le sud, une ville du nom de *Nur*; le traducteur français d'Abou'lghazi écrit *Nur*; et ce qui est plus digne de remarque, Rachid-eddin, cité par Petis de la Croix (*hist. de Gengis Khan*, p. 259), en adoptant le nom de *Nour*, dit que ce nom, qui signifie *lumière*, avait été donné à cette ville parce qu'elle renfermait plusieurs lieux dont la sainteté attirait de toutes parts un grand nombre de gens. — M. Mouradgea d'Ohsson, dans son *Histoire des Mongols*, écrit également *Nour*.

(2) Le mot *تلا*, dont se sert ici Abou'lghazi, signifie aussi *une pièce de monnaie*, sur la valeur de laquelle on peut consulter le *Voyage de M. de Meyendorff à Boukhara*, p. 212.

(3) Et non de *Rebi'ul-akher*, comme il est dit dans la traduction

l'année 616, année du serpent, se présenta devant Boukharâ, et commença le siège de la forteresse (1). Après minuit, les chefs que le sultan Mohammed avait préposés à la garde de Boukhara, c'est-à-dire Gheuk-khan, Sioundj-khan et Kudjluk-khan, sortirent avec vingt mille hommes et tombèrent sur l'armée de Djenghiz-khan ; mais celui-ci, s'attendant à l'attaque, les repoussa vigoureusement, et demeura victorieux de ces vingt mille hommes qui furent anéantis. Au lever du soleil, les portes de Boukhara lui furent ouvertes, et les cheikhs des mosquées, les mollas, le mufti, accompagnés des habitans bons et mauvais de la ville, vinrent lui offrir l'hommage de leur soumission (2). Le khan fit son entrée dans Boukhara, parcourut cette capitale, visita ses mosquées, et étant entré à cheval dans la principale d'entre elles : « Cette maison, dit-il, est-elle celle du sultan Mohammed ? » Les habitans lui répondirent : « C'est la maison du Seigneur Dieu tout-puissant. » Alors Djenghiz descendit de cheval, monta en chaire, et faisant tenir la bride de ses chevaux par les mongols (3), les uléma et les docteurs, il prit une coupe et se mit à boire. Les

française, tome 1, page 261. Voyez, sur cette date, la note ci-dessus page 271.

(1) Tel est du moins le sens qui paraît résulter de ce membre de phrase assez obscur.

(2) Il existe ici une variante de peu d'importance ; mais la leçon du manuscrit paraît préférable sous le rapport de la clarté et de la concision.

(3) Le manuscrit supprime ce mot.

feuillet de l'Alcoran furent dispersés et foulés aux pieds des chevaux.

L'un des personnages les plus distingués d'entre les musulmans, témoin de cette profanation, demanda à un docteur ce que cela pouvait signifier. « Quoi, disait-il, les feuillets du livre saint (1) foulés aux pieds des chevaux ! — Restez en repos, seigneur, répondit le docteur, ceci est un tems de colère divine. »

Ensuite Djenghiz se rendit au lieu où les habitans de Boukhara avaient coutume de se rassembler les jours de fête. Il les fit tous venir, et étant monté en chaire, il commença à leur reprocher le manque de foi du sultan Mohammed, et le meurtre des marchands et des ambassadeurs. « Peuple, dit-il, de grandes fautes ayant été commises par vous, le courroux du ciel s'est manifesté ; car le Très-Haut, dont je suis un fléau terrible, m'a envoyé et m'a donné tout pouvoir sur vous. » Puis il ajouta : « Vous n'avez nul besoin de déclarer les richesses qui sont visibles et patentes ; mais quant à celles qui sont cachées sous terre, il faut les en extraire et me les donner sans délai. » Ce qui fut exécuté.

Sur ces entrefaites, un individu vint dire au khan qu'il existait, cachés dans la ville, des khowarezmiens (partisans du sultan). Lorsque le khan eut appris cette nouvelle, il ordonna que le feu fût mis à la ville. Presque toutes les maisons de Boukhara étant cons-

(1) Il y a ici dans l'imprimé une faute typographique : مسحق pour مصحف.

truites en pierre, elles ne brulèrent pas (1) et subsistèrent. Un certain nombre d'officiers attachés au sultan Mohammed s'étaient enfermés dans la citadelle nommée Ark (2) ; on s'en saisit et on les mit à mort. La citadelle de Boukhara fut rasée au niveau du sol ; mais la ville resta ruinée pendant un certain laps de tems, et ce fut par les ordres du'khan (3) que la nouvelle Boukhara se repeupla.

(1) La traduction française dit au contraire que *la plupart des maisons étant construites en bois*, la ville fut entièrement consumée. Cette assertion qu'appuie le témoignage de Rachid-eddin, cité par Petis de la Croix, p. 272, est également confirmée par le récit d'Abou'lfaradj qui dit positivement (p. 444), *conflagravit urbs universa, cum maxima edificiorum pars lignis extracta esset*. Il est juste d'observer cependant que M. de Meyendorff, dans son *Voyage d'Orenbourg à Boukhara*, représente la Boukharie comme un pays peu boisé ; il ajoute (p. 169) que les maisons sont construites en terre mêlée de paille hachée, mais que pour donner à ce mélange plus de consistance, on place dans les murs, et surtout aux angles, des poteaux en bois de peuplier de 4 à 5 pouces d'épaisseur. — Cette description est conforme à ce que rapporte Ebn-Haukal, des matériaux employés à la construction de Samarcande (p. 254) : *the houses are made of clay and wood*.

(2) Cette dénomination subsiste encore aujourd'hui. Voy. le *Voyage de M. de Meyendorff*, p. 179.

(3) Oktai.

De l'Origine asiatique de quelques-unes des anciennes Tribus de l'Europe établies sur les rivages de la mer Baltique, surtout les Su., Suedi, Suiones, Asi, Yeuts, Juts ou Gètes-Goths., etc., etc, par le major Tod, membre de la Société Asiatique de Londres, etc.

L'histoire a jeté peu de lumières sur la manière dont l'Europe a été peuplée dans les siècles éloignés. Des colonies étrusques de l'Asie-Mineure avaient introduit la science et la civilisation en Italie avant la fondation de Rome; et, soit que nous les jugions d'après les restes magnifiques de leur architecture, les dieux qu'ils adoraient, ou même les caractères appelés *étrusques* (1) ou *Osci*, tout fournira une analogie frappante entre elles et les tribus *hindo-seythiques* de l'Inde septentrionale.

Les temples de Cérès et de Neptune, à Præstum ou Posidonia, et celui (plus moderne par comparaison) d'Isis à Pompéïa, démontrent une origine orientale, tant par l'architecture que par les symboles mythologiques. Les colonnes cannelées, avec leurs

(1) Les *Etrusci*, ou la nation étrusque, fut divisée en quatre castes: 1^o la caste des seigneurs, appelée *Arthes*; *Tyrani* en pélasgique; 2^o la caste des prêtres, ou *Tusci*, c'est-à-dire *sacrificateurs*; 3^o la caste des guerriers, *Rasenæ* (*séna*, en sanscrit, une *armée*. *Ra*, *Rae*, titre de rang); 4^o la caste populaire. (Malte-Brun, tom. 6; p. 106, *Tableau Synoptique*, famille étrusque.

chapiteaux singuliers et leur manque de base, ont beaucoup de rapport avec les plus anciens modèles, dans les temples souterrains, consacrés au Dieu du Trident, à Eléphanta, et dans les débris qui se voient à Gungabheva en Mewar, et ailleurs; et quand même une ressemblance très-exacte ne se trouverait dans aucun, on la découvrirait facilement dans les détails qui les composent.

La construction du sanctuaire est aussi sur le même principe; et que ce soit le temple d'*Isi* ou d'*Isa* (*Cérès* et *Isis*), nous avons toujours la *déesse par excellence* des Hindous, des Egyptiens ou des Grecs.

Le symbole de son culte, sur les pénates de terre cuite, qui sont encore tirés de la terre dans les environs de son temple, présente le vrai *lingam* des Hindous, au lieu du *phallus* égyptien, dans la main de *Isa* ou *Isis* et la mystérieuse allusion à ses rites, lorsque son époux Osiris (1) (*Iswara*, *Mahadéva*, le pouvoir créateur) fut détruit par Typhon. Selon la fable égyptienne, Isis ayant recueilli les membres épars du corps d'Osiris, elle y substitua une image du Phallus, qui n'avait point été trouvé, ordonnant que dorénavant on en fit le culte; tout cela est bien entendu.

De même le petit temple situé au pied de celui d'*Isis* à Pompéia, est décoré du *Linga* en relief et tortillé sur la porte d'entrée, sur laquelle est peint l'enlèvement

(1) *Iswara-Trisoula* est le dieu du Trident (*Trisula* ou *Tridenta*, littéralement, ayant trois dents), comme *Varouna*, dieu des eaux, le Neptune de Posidonia.

de Vénus par Mercure, le *Boudha* et *Ella* de la race *Heri-coula* des Indiens.

Les Etrusques (1) importèrent de Thrace leurs arts et leur religion, et c'était en Thrace que demeuraient les *Thyssa-Getæ*, race scythique qui avait, selon Hérodote, une même origine avec les *Gètes*, *Jils* ou *Yuti* du Jaxarte.

Dans les *phalli* entrelacés de serpens, de Portici, trouvés en airain et en mosaïque à Pompéia, nous avons l'exacte copie du serpent (*serp* en samscrit) entortillé avec le *lingam* dans les anciens temples d'*Is-wara* (Osiris) à Méwar; et parmi les divinités de familles des Etrusques trouvées à Pompéia et dans les villes toscanes de Porsenna (conservées à Cortone), il y en a, qui ne sont point nouvelles pour ceux qui se connaissent dans les symboles de l'idolâtrie des Hindous.

Platon dit que les Grecs tenaient leur Orphée et leur mythologie des colonies asiatiques de Thrace. On ne peut que soupçonner l'époque de l'arrivée de ces dernières; cependant, il nous est permis de rapprocher des ressemblances, et de faire remarquer des analogies; et l'étendue de la ressemblance du grec avec le samscrit, et qui fait qu'on appelle à juste titre

(1) La réplique de l'augure (racontée par Suétone) à l'empereur romain superstitieux, qui, ayant trouvé une colonne avec le nom mutilé de *Cesar*, allait retourner sur ses pas, quand l'augure déclara le présage favorable, *Æsar*, en étrusque, signifiant *seigneur* (ce mot a le même sens en Scandinave, selon Malte-Brun), montre une analogie dans les manières ainsi que dans le langage, entre les Etrusques et les anciennes tribus de l'Inde.

ce dernier une *langue mère*, est maintenant bien reconnue de tous ceux qui ont étudié les deux langues. Une comparaison des plus anciens caractères grecs et étrusques, ou *osci*, et des runes de la Scandinavie avec ceux qui étaient anciennement usités dans l'Inde, développera davantage ce sujet.

Pendant que les Etrusques civilisaient l'Italie, le reste de l'Europe était dans une obscurité profonde sous le rapport des lumières, et plongé dans la barbarie. Les recherches les plus laborieuses pour lever le voile qui couvre ces siècles éloignés, n'ont servi qu'à intéresser la curiosité et à instruire indirectement; elles ne peuvent nullement satisfaire le désir que nous avons d'en avoir une connaissance positive.

Ce n'est que lorsque l'ambition de César le porte à mener ses légions à la conquête des tribus dont sa plume nous a laissé l'histoire, que nous avons quelque connaissance de l'Europe transalpine. C'est à lui et à Tacite que nous sommes redevables de tout ce que nous savons sur les races germaniques ou teutoniques, depuis les Alpes jusqu'à la mer Baltique (1).

(1) Ce n'est pas seulement dans l'ancienne Rome que les termes *étranger* et *barbare* furent synonymes. Dans le moyen âge, dans les provinces cisalpines de l'Italie, on désignait comme *barbare*, tout ce qui était au-delà des Alpes; les mots *tramontain* et *ultramontain*, reçurent une grande extension et furent appliqués à tout ce qui est rude ou non civilisé. De même l'Indus ou la chaîne *Daman-i-kho* (qui le borde à l'ouest) devint la limite de l'Inde-propre. C'est alors qu'une nouvelle religion, répandue sur cette grande division naturelle, la sépara des tribus jadis de la même croyance, à l'ouest du fleuve. C'est à cette époque que l'Indus fut regardé comme sacré et

Mais, tout admirable que soit la relation de Tacite, elle est inférieure à celle de César, parce que l'empereur décrit ce qu'il a vu, et l'historien seulement ce qu'il a entendu. Tacite n'a jamais vu les Cimbres, que sa plume a immortalisés; néanmoins, chaque habitude et chaque coutume, ou pour la religion ou pour les mœurs, rapportées par tous les deux, sont décidément asiatiques.

Leurs simples vêtements blancs, leurs cheveux tressés ou flottans, et leurs ablutions-matinales, montraient non-seulement des habitudes asiatiques, mais encore d'une importation récente, et desquelles sans doute ils auraient bientôt perdu le goût dans les forêts glacées du *Schwartzwald* (la forêt Noire) en Allemagne: mais nous reprendrons ailleurs ce sujet.

M. Pinkerton place la grande irruption celtique cinq siècles avant Jésus-Christ; c'est alors (observe-t-il d'après des écrivains gothiques originaux) que les rivages de la Scandinavie furent peuplés des guerriers amenés par Odin de climats plus doux. Il est appuyé en ceci par Mallet (1), qui, d'après des auteurs originaux et l'ancien Edda, nous apprend l'arrivée des *Asi*, des *Su* et des *Yeuts*, qui donnèrent leur nom au *Yeutland* ou *Jutland*.

Les historiens romains mettent aussi à cette époque l'établissement des Gaulois dans l'Italie septentrionale;

ultus, ou défendu, et tous les peuples et pays au-delà furent considérés comme *m'letcha* ou barbares.

(1) L'introduction à l'histoire de Danemarck et l'Edda.

ce qui fut l'origine de la Gaule cisalpine, comprenant les grandes cités (fondées par cette race) de Milan, Suze, Pavie, Vérone, destinées, mille ans plus tard, à devenir le royaume d'une autre grande branche de la race gétique, les *Langobardi* ou Lombards.

M. Pinkerton, dans ses étymologies, pense que les *Gaulois* et les *Celtes*, ou *Galatæ* et *Keltæ*, sont un seul peuple : la différence de l'orthographe est trop légère pour qu'il soit nécessaire d'entrer en discussion.

Galati pouvait dériver également du samscrit et du grec, et de la même racine Γαο (Dorien Γῆ), *la terre* (1) « ce qui produit tout. » La terre est toujours désignée symboliquement en samscrit par le *gao* (2).

Galati signifierait ainsi ceux qui gardaient les bestiaux, ou qui se nourrissaient de lait Γαλα; enfin *bergers*, dans un sens plus étendu.

La grande irruption des *fils de Togarmah*, de l'Asie centrale, de l'Oxus et du Jaxarte, le pays des grands *Getæ*, est mentionnée de même par le prophète Ezéchiel et Hérodote, environ 700 ans avant Jésus-Christ, quand les rois bergers envahirent l'Asie-Mineure et l'Égypte, et possédèrent la Syrie et les côtes orientales de la Méditerranée, pendant trente ans avant leur expulsion par le monarque égyptien.

Que devinrent donc ces bergers tartares, ces *Ga-*

(1) Voyez Dictionnaire grec et anglais par Jones.

(2) *Gao*, vache, *gaola*, un pâtre. Le *Boul-dân*, ou offrande du *taureau* au dieu de la guerre, est encore connue dans l'Inde quoiqu'elle ne soit pas usitée aujourd'hui.

latæ? L'histoire n'en dit rien ; mais voilà très-probablement la souche de la nation *gétique* de Thrace et de Dacie, qui, dans la suite se multipliant, atteignit enfin les rivages de la mer Baltique, n'ayant point pris son origine, comme le soutient Gibbon, sur ces mêmes rivages, et ensuite peuplé la Dacie (1), lorsque le goth Alaric rendit à Rome les injures que leurs ancêtres, les Cimbres (2), avaient reçues de Marius.

Voilà l'époque la plus vraisemblable à laquelle on peut supposer que ces régions du Nord furent peuplées par les tribus nommées *Su*, *Suevi*, *Suiones*, *Yeutan*, *Yeut*, *Jut*, *Geti* ou *Goth*, les *Catti*, *Hermunduri*, *Sucimbri*, qui donnèrent leurs noms au continent de la Suède et du Jutland, la Chersonnèse Cimbrique, et qui laissèrent pendant des siècles entiers, dans ces régions, des traces de la religion apportée du Jaxarte par Odin, Woden ou Boudha.

Pinkerton, d'après Jornandès et d'autres écrivains goths, fait mention de deux Odin, dont l'un, environ mille, et l'autre 500 ans avant Jésus-Christ. Ces deux dates sont des époques très remarquables dans l'histoire bouddhique, la première étant l'époque où apparut *Naimnath*, le vingt-deuxième des vingt-quatre apôtres ou saints, défiés par les bouddhistes ; la dernière, celle de Mahavira, le vingt-quatrième ou dernier, dont l'ère, appelée le *virat semvat*, était de 477 ans avant *Vicramaditya*, ou 533 av. J. C.

(1) *Décadence et chute de l'empire romain*, par Gibbon.

(2) *Cimbri*, tribu des Gètes ou Iotes (Malte-Brun).

Le successeur de *Mahavira*, le dernier Boudha de l'Orient, ainsi que du dernier Odin de la Scandinavie, fut *Gotama*, dont ils firent *Got*. (En anglais : *God?*)

Gotama, *Godhama*, est encore le nom qui désigne particulièrement la déité des nations bouddhistes, depuis l'Archipel oriental jusqu'à la mer Caspienne ; le *Sakia-mouni* ou le *mouni* (précepteur) des *Sacæ*, qui sont les races *tartares* et *gètes* de la Transoxiane.

Il y a long-tems que je pense que le système religieux du *Bouddhisme* ou du *Djainisme* (pour inventer un mot) tire son origine de la Tartarie scythique, et que de là il fut importé dans l'Inde, tandis que, selon l'idée générale, il serait né dans l'Inde. Je pense également depuis long-tems, et cette opinion est celle des sectaires eux-mêmes, que les religions des bouddhistes et des *Djaïnas* sont la même chose.

Boudha est un nom propre qui signifie *sagesse*, et *Djaina* un adorateur de *Djin*, l'Esprit, le Créateur, par allusion à leurs doctrines théologiques.

Ainsi, *Odin*, qui est censé avoir amené ces hordes des climats plus doux de l'Asie centrale, jusque dans le Nord encore barbare, et que l'on regarde comme un personnage fabuleux, est le même que *Boudha* ou *Mercure*, le grand ancêtre de toutes les tribus tartares et des races lunaires, le *Chandravansa* ou *Indou-Vansa* (race de Ind) (1).

(1) *Sam*, *Chandra* et *Indou* sont trois noms différens pour la lune, en sanscrit. Le dernier est sans doute l'étymologie probable du mot *India*. Je pense que *Indrapristha* (l'ancien nom de Delhi) n'est

Le *Boudwar* de ces races est le *Wodens-day* (mercredi) des peuples du Nord.

L'enlèvement d'*Ella* (raconté dans les Pouranas), la Terre personnifiée, une des filles de *Sourya* (le soleil), par *Boudha* (Mercure, fils de la Lune, divinité mâle dans l'Inde, la Tartarie et la Scandinavie), donnera de suite, au lecteur de la mythologie scandinave, l'origine du culte des principales divinités du Nord, *Mercure*, *Tuisto* ou *Teutates* (les *Teutons*), et *Hertha* (1) ou *Ella*, la *Terre*.

La Genèse des livres saints des Hindous, les *Pouranas*, qui fournissent aussi leurs témoignages, donnent six fils à l'union de *Boudha* avec *Ella*, dont l'aîné fut *Ayou*.

Or, *Ayou*, dans la langue tartare, signifie *la lune*; et, selon Abou'lghazi, *Ay* était le grand ancêtre de toutes les races scythiques ou tartares. Les autorités chinoises considèrent aussi *Ayou* ou *Yaou* comme le grand ancêtre de leur race.

Nous avons ici une coïncidence décisive dans les traditions primitives de la Scythie, la Chine et l'Inde, touchant leurs généalogies, ce qui confirme la certitude de leur antiquité.

Saca-Dwipa, ou *Sakatai*, dont les habitans ado-

pas ainsi appelée comme étant *la cité d'Indra*, mais *la cité de l'Indou*, ayant été fondée par les *Pandous* de l'*Indou-Vansa*.

(1) Le char de *Hertha*, chez les Scandinaves, fut toujours traîné par une vache; et *Ella* ou la *Terre*, chez les Hindous, a pour symbole la vache, *Pritheir* en samscrit.

rent le soleil, et où est la rivière *Arverma* (1), est placé dans le Nord, selon la géographie de l'*Agni-Pourana*.

Pourrait-il exister un doute raisonnable que ce même *Sakatai* ou *Saca-Dwipa* (2), est la Scythie des anciens? quand ses habitans, les *Getæ-Sacæ*, de l'Araxe, adoraient le soleil et son symbole le cheval (*Hi*, *Hiwot* en samscrit), qu'ils lui sacrifiaient dans la grande fête du solstice d'hiver, trouvant convenable (selon Hérodote) d'offrir le plus vif des êtres créés au plus vif des êtres non créés.

Ainsi, quand les *Gètes* ou *Yuts* émigrèrent pour la Scandinavie, ils y portèrent leur grande fête, et le *hiel* (3) (le jour où le soleil achevait sa déclinaison mé-

(1) *Arverma* (qui coule d'une montagne), *Ar*, montagne (en grec, *Oros*). *Araxes* est le nom, donné par Hérodote, au *Jaxarte* ou *Sihon*, affluent de la mer d'*Aral*.

(2) C'est apparemment de *Saca-Dwipa* (le continent des *Sacæ*), qu'est venu le mot *Scythie*, et de là les Tartares ont formé par corruption *Tchagatai*, qui est la race des monarques mongols de l'Inde. Le *Timur* chef de cette race, n'était qu'un serviteur du grand *Khan Toglouk Timur*, de la nation *Gete* ou *Yut*: nation qui bouleversa le royaume grec de la Bactriane, 250 ans avant J.-C.

(3) *Hi-el* (cheval du soleil), quoique la première partie de ce mot soit samscrite, la dernière n'est pas d'un usage ordinaire. On peut la rapporter à une origine scythique.

Heri (*Heli*), l'Apollon de l'Inde (*Chrishna*), est bien souvent adoré comme le soleil. Bryant, dans son *Analyse mythologique*, fait de *El*, une racine primitive pour le soleil. « *Eyglo*, soleil chez les *Jotes* » dit Malte-Brun (tom. 6, p. 371) qui donne aussi une liste de mots *Jotes*, qui sont absolument samscrits; p. e. « *Asi*, déesse, » en samscrit *Isa*; « *Sol-est*, coucher du soleil, » en Jutlandais (Normanni-

ridionale, et retourne pour les réjouir de ses rayons). Ce *hiel* du Jaxarte, devint le *hi-ul* (1) des rives de la Baltique; ce jour, si voisin de la nativité de notre Sauveur, fut adopté avec empressement par les premiers pères de l'Eglise, par une déférence politique pour la superstition païenne, pour marquer la principale fête chrétienne.

Par le mot *hi-ul* ou *jul*, on entend bien, dans toutes les contrées celtiques et septentrionales de l'Eu-

Jotique) en samscrit *Surrya-ust* (anglais *ouest*) et comme on pourrait même le dire *Oriens*, (lever du soleil), vient de *Urya* ou *Udya*.

« Haar (en scandinavie) guerre; » en samscrit *Ari*, un ennemi *Ari-manus* (le principe du mal, l'ennemi du genre humain). *Wer-Ber*, une querelle, en samscrit; *Wer-geld*, en saxe, « compensation d'une querelle. »

« *Magas, Magl*, en jutlandais, *grand, puissant*, » en samscrit *Maha*.

Malte-Brun, dans la liste des mots dont j'ai donné des interprétations samscrites, avait pour but une analogie comparative des langues hongroise et scandinave. « Enfin, dit-il, nous devons signaler un rapport, jusqu'ici à peu-près inconnu, entre le hongrois et le scandinave, qui, regardés comme tout-à-fait étrangers l'un à l'autre, nous ont cependant offert un certain nombre de mots en commun, et des mots qui n'ont pas pu être transmis par la civilisation moderne, mais qui tiennent à la haute antiquité de l'une et de l'autre de ces langues : à ces siècles primitifs où les Huns, les Goths, les Iotes, les Ases, les Magyars et bien d'autres peuples étaient réunis autour des anciens autels d'Odin. » (Tom. 6, p. 370.) Voilà encore une preuve convaincante que les Juts venaient des contrées de l'Asie centrale, où je les place, et d'où les Huns émigrèrent mille ans après.

C'est par des recherches aussi laborieuses que l'on pourrait recouvrer de l'antiquité perdue, et établir la commune origine des Radj-pouts Scythiques et des anciennes tribus de l'Europe.

(1) C'est ainsi que Mallet écrit ce nom dans l'Edda.

rope, le *christmas*, en *Gallois*, en *Armoricaïn* ou *Bas-Breton*, le *noël* de France (*nouveau soleil?*).

La dérivation de la langue grecque du samscrit, mettrait ceux qui s'occupent de la recherche des étymologies, en état de tirer (de la dernière de ces langues) celle du mot *hi-el*. C'est de là que vient *hippos* et *helios*, tandis que nous tenons du mot *hy-wot*, *horsa* en saxon, et *horse* en anglais.

Les frères *Hengist* et *Horsa*, qui abordèrent au cinquième siècle dans le royaume de *Kent* (une des divisions de l'heptarchie saxone en Grande-Bretagne), emmenant avec eux une colonie de *Juts du Jutland*, établirent des lois qui y sont encore considérées comme sacrées, et dont une a une origine sûrement tartare. Telle est celle de *Gavelkind*, où les biens sont distribués également parmi les membres d'une famille, mais avec une double portion pour le plus jeune.

Le cheval était sacré pour toutes les nations germaniques, et c'était de lui qu'elles tiraient leurs augures, comme chez les *Gètes* de la *Scythie* (1). Les *Juts* et les *Francs* faisaient enterrer leurs coursiers avec eux, ne pouvant s'approcher d'Odin à pied.

(1) Tacite nous dit que les anciennes tribus germaniques méprisaient l'argent, à l'exception de celui qui portait l'effigie du cheval.

Les objets de culte journalier du moderne *Radjpout* sont, son cheval et ses armes, après avoir fait les adorations à la « mère des tribus » (*Sacamboumatah*).

Le brave *Hara*, prince de *Boundou*, me fit don de son coursier favori, qui avait reçu ses adorations pendant cinq ans; il était blanc, avec les narines noires, et était de la race *Cathivar*.

Le coursier du roi Chilpéric fut découvert dans le tombeau avec son maître, ainsi que ses armes. De même avec les anciens *Gètes*, et avec le radjpout scythique de nos jours, le cheval est adoré; et sans être enterré avec lui, il sert fréquemment d'offrande à l'autel du médiateur, *Crichna*, « qui fut Boudha. »

Le cheval du dieu de la guerre que l'on gardait en Scandinavie, dans le temple d'Upsala, rendait des oracles, et après une bataille on le trouvait toujours écumant et suant. Cette déception prouve que les prêtres d'Upsala n'avaient pas oublié leur éducation orientale (1).

Le dieu de la guerre, en Saxe, avait six têtes; le *Koumâra*, général des dieux dans la Mythologie orientale, et le *Mars* des tribus belliqueuses parmi les radjpouts, en avait sept. Comme le Mars des Romains, il est né de Junon, et sans le commerce des sexes. Kou-

(1) Le célèbre trône de pierre, conservé à Upsala, sur lequel on couronnait les rois *Iutes* de la Scanie, était appelé *Morasten Moura*, en samscrit, signifie une couronne, et *Mour-asan*, « le siège royal. » Une comparaison entre la *Tri-mourti* des Scandinaves et celle des Hindous, produirait dans le résultat les mêmes personnages. *Thor*, maître du tonnerre, est *Har* (Mahadéva), dont la déesse *Ouhâ*, est la même que *Freya*. Je médite une visite à Rugen et à Stralsund, pour examiner la demeure de *Hertha*, et les digues qui contiennent les images des anciennes déités des *Iutes* du nord.

Le *Herman-Soule* (*Shûla*, un pilier, en samscrit) ou pilier de *Her*, le dieu des *Catti*, à l'embouchure de l'Elbe, n'y est plus; j'y aurais fait un pèlerinage pour le comparer avec les statues de *Heri*, *Boudha* ou Mercure.

Herman, corrompu par les Romains en *Arminius*, fut un chef des *Catti*, nommé sans doute ainsi d'après leur divinité.

rang parmi les *trente-six races royales*, les tribus guerrières de l'Inde ; et quoique le noble Radjpout de Radjwacra ne voulût pas mêler son sang avec le leur, le prince le plus puissant et le plus indépendant qu'il y ait maintenant dans l'Inde est pourtant un *Djit*, et règne à l'endroit même où ses ancêtres, les *Yu-chi*, s'étaient fixés dans le 5^e siècle.

Rundjit Sing, prince de Lahore, et toute sa tribu, sont des *Djits*, quoique leur titre se perde dans celui de *Sikh* ou disciple (de Nanek).

L'ancienne capitale des *Yu-chi* près de Lahor, se trouvera être celle des *Djits* modernes. Les *Djits* conservent encore beaucoup des mœurs scythiques. L'arc et la flèche sont leurs armes favorites ; ils sont tous cavaliers, ils combattent et fuient comme le firent autrefois les troupes de Tomyris. Ils se servent toujours du *tchakra* ou disque comme d'une arme offensive, qui était aussi employée par Boudha ; Crishna, et ses alliés les Pandous (1).

On trouve partout des *Djits* mêlés avec la population moins noble de l'Inde, et le descendant du *Djit* pastoral du *Sakatai* est le meilleur laboureur des plaines de l'Inde.

Si cette recherche ne devait pas occuper trop de place, on pourrait faire un tableau des cités démocratiques des

(1) Dans la circonstance de cinq frères épousant une seule femme, la célèbre *Draupadi*, fille du Roi de Pantchalia, près de l'Indus, nous avons un exemple de mœurs scythiques, qui semble indiquer que les Pandous venaient du *Sakatai*, où la polyandrie était en usage.

Djits du désert indien, sur les ruines desquelles fut fondé l'état de Bakanan. Nous parlerons beaucoup de ce peuple dans la suite.

Quittons pour le moment les *Djits* de l'Inde, pour considérer leurs compatriotes des rives baltiques.

Le célèbre géographe Malte-Brun, dans son Tableau Synoptique des peuples européens, divise en quatre branches la grande famille germanique; et chacune de ces branches contient des noms de tribus propres à l'Indo-scythie.

Dans la branche teutonique, il comprend les *Su* ou *Suevi*, appelés particulièrement *Nomades*, ce qui caractérise essentiellement le *Su* pastoral ou *Yu-chi* du Jaxarte: il comprend aussi dans cette branche les *Hermunduri* et les *Chatti* (1).

Dans la deuxième branche, dite *Cimbri-saxonne*, il compte les *Cimbri* (*Comari*), les *Saxones* (*Sacæ-Senæ*), les *Heruli* et les *Longobardi*.

Dans la troisième dite *Scandinave*, ou *Normanno-gothique*, il place les *Iotes*, les *Goths*, et aussi les *Heruli* et les *Longobardi*.

Les nuances qui séparent ces races sont si légères,

(1) Parmi les tribus modernes dérivées ainsi que leurs dialectes des *Suevi*, sont les *Suisses*, les habitans de l'Oberhasli et de la vallée du Necker (près du Rhin). On trouve dans tous ces endroits des mots d'origine samscrit; par exemple, le Immirthal (près Neufchâtel) la vallée immortelle, a la même signification en allemand et en samscrit.

Le « Mounda na Nekar » embouchure du Necker, à Heidelberg, est absolument samscrit, ainsi que d'autres encore; mais je ne pourrais les citer de mémoire, n'ayant pas de notes.

que le désir de les distinguer trop minutieusement ne fait qu'embarrasser ; aussi Malte-Brun dit-il , que non-seulement les *Longobardi* sont des *Cimbri*, mais que les *Cimbri* sont des *Iotes* : ainsi, l'on peut croire tout simplement que le terme *Iote* ou *Djit* fut le terme générique pour désigner les races de la mer Baltique , et que les autres sont des tribus distinctes (1).

Les *Catti*, *Comani* et *Camari* sont des tribus scythiques qui habitent aujourd'hui la péninsule *Saurachtra*, auxquelles l'influence dominante de la première a fait donner le nom de *Cattivar*. Les *Catti* sont comptés parmi les trente-six tribus royales , et l'on peut suivre leur marche progressive depuis leurs anciennes demeures sur la rive occidentale de l'Indus.

Les *Cathei*, les *Dahæ* et les *Asi* se distinguèrent parmi les auxiliaires hindo-scythiques, tributaires de Darius, à la fatale bataille d'Arbelles , et les historiens de ces tems font une mention spéciale de leur valeur, lorsqu'ils défirent le corps de Parménion , qu'Alexandre fut obligé de renforcer. C'est aussi sur la rive orientale de l'Indus qu'Alexandre combattit

(1) La prononciation du nom des *Iutes* est aussi variée que les nombreux endroits où cette race s'est répandue. La grande branche du Belouchistan et du Mékran, appelée le *Nourrie* ou *Loumrie*, « renards » (les Normadiques de la géographie de Rennel) est appelée *Djut*, comme tous ceux de la vallée de l'Indus.

Les quatre tribus des déserts, du nord au sud du fleuve *Gara*, sont appelées *Yuts* ; les *Sikhs*, *Djits* ; les laboureurs de l'Inde septentrionale, *Djat*. Dans le Saurachtra , *Djouts* ou *Iouts*, comme dans le *Jut'var* (*Jutland*).

les Catti et saccagea leur capitale , située près du confluent des cinq rivières (*Pendjab*).

Moultan est désigné , par les anciens géographes , comme le lieu du combat , et comme la capitale des *Catti* ; mais *Moultan* (*moul*, vient ; *than*, séjour , en samscrit (1)) n'est que le nom d'une cité dont l'ancienne appellation est oubliée. C'est , très-probablement , le *Pantchnagari* des Pouranas , la capitale de l'*Aswa* , une grande branche de la race Indoue (*lunaire*) , à laquelle appartenait *Draupadi* , la femme des cinq frères *Pandous* du Mahabharata.

Dans les annales de la famille des *Bhatti* de Djesselmer , la plus reculée de toutes les tribus radjpout , il est question de leurs combats avec les *Catti*.

Les *Dahia* (*Dahæ* d'Alexandre , maintenant éteints) ont aussi une place parmi les trente-six races royales , et la forteresse d'*Asi* est probablement un monument de la race , dont elle porte le nom , une des quatre tribus , *Asi* , *Sacarauli* , *Tochari* , *Pasiani* , particulièrement mentionnées comme ayant bouleversé le royaume grec de la Bactriane.

Le Catta du 18^e siècle dédaigne toujours les arts de la paix et l'agriculture , et il est presque porté à se quereller avec le gouvernement paternel qui cherche à convertir son javelot en un soc. Il préfère à la vie domestique le petit revenu provenant de son emploi de *podesta* , avec ses droits de *salvamenta* (2) (pour nous

(1) De même *Djounagur'h* (*Djouna* , vieille , *Gurh* , forteresse) , la capitale du Saurashtra.

(2) Droit pour la protection contre les voleurs.

servir d'expressions empruntées à la politique féodale de l'Europe, image de celle de l'Inde), à la vie domestique.

Obligé d'y renoncer, ainsi qu'à ses brigandages, on le voit à la charrue, l'épée au côté, et son bouclier posé près de sa lance, plantée dans un sillon voisin. On dirait à son air que cette occupation est pour lui un esclavage; et sa démarche droite, l'expression hardie de son visage et son noble maintien, tout annonce que le métier des armes seul lui serait convenable.

M'entretenant un jour avec un maraudeur fameux de cette tribu; qui me servait de guide à travers les forêts obscures de la chaîne centrale du *Saurâchtra*, je lui demandai le nombre de ses brigandages: « J'ai enfoncé ma lance dans les portes d'Ahmed-abad, » fut sa réplique, précisément la réponse de l'Autharis lombard, qui fut élu chef de la tribu, qui, avec les *Catti*, les *Cimbri* et les *Heruli*, était de la race *Iote* ou *Djit*, sur les rivages de la Scandinavie. Choisi par ses compagnons pour les commander, il justifia leur confiance par des succès; et, vainqueur, *il alla toucher de sa lance* la colonne de Reggio (1) qui fut la limite du royaume des Lombards.

Le Catte adore encore le soleil avec autant de ferveur que dans la Haute-Asie. Les temples du soleil sont nombreux dans le *Saurâchtra*.

Les monumens funèbres (*pallia*) des *Catti* sont très-

(1) Résumé de l'histoire de la Lombardie.

curieux, et analogues à ceux que découvrirent les jésuites en Scythie ; ce sont des colonnes en pierre de six à vingt pieds de hauteur, et d'une largeur proportionnée. Chaque ville ou champ de bataille présente un amas de ces colonnes monumentales : si elles se trouvent auprès d'une ville, c'est toujours en plaine, au dehors des murs.

Les effigies des morts offrent un guerrier à cheval, la lance à la main, tandis que le grand dieu, le *soleil*, est sculpté au-dessus de sa tête, comme emblème d'une récompense et d'une renommée éternelles. Quelquefois, le guerrier est représenté sur un char, celui dont on se sert aujourd'hui dans l'agriculture, car le véritable char de bataille n'est plus en usage depuis la conquête de l'Inde par les Mahométans.

Le char de bataille, si commun chez les tribus celtiques et germaniques, et antérieurement dans la Grèce, prit sans doute son origine dans l'*Indo-Scythie*, où il est décrit dans les plus anciens poèmes épiques des Hindous. Une description du Mahabarat, retouchée par Tchand, le poète du dernier empereur hindou, suffira peut-être pour en montrer l'antiquité.

Le poète oriental, comme Homère, fait participer les dieux au combat. *Heri* ou *Cama* (*Apollon*, dont la déification date probablement de ce grand événement) était l'ami des deux combattans, quoique spécialement lié avec Ardjouna et les *cinq frères*. Il avait donné sa parole à *Bhisma* de ne pas se mêler au combat ; néanmoins, il se chargea de conduire le char (comme chez les Grecs l'office le plus honorable)

d'Ardjouna, et lui prêta même ses coursiers pour cette occasion. Mais *Bhisma* le punit justement de sa coupable trahison en détruisant son char et ses coursiers. La perfidie fut au comble lorsque « *Heri* trempa son *manteau jaune* dans le sol ensanglanté, » et ce ne fut qu'alors que *Bhisma*, mortellement blessé, fut dompté.

Le guerrier mourant parle à son vainqueur comme au flambeau céleste, et la métaphore des coursiers et du manteau resplendissant (*jaune* ou *de couleur d'or*), indique suffisamment que *Heri* est regardé comme le *soleil*. Je donne le passage en anglais, afin de ne pas affaiblir davantage la vigueur de l'original.

« Twice nine days lasted the fight. In this the son
» of Nanda (1) broke his pledge to the Curwa (2). He
» gave his hand he would not arm to combat; but he
» became the charioteer to the mighty Arjuna.

» On drove the car into the rage of battle. But
» clouds of arrows from Bhisma's bow broke it in
» pieces, as he seized the Banner of Cuppi-Dhwarya.

(1) *Nanda*, fut le berger qui protégea l'enfance de Crishna contre les persécutions de *Cansa*, qui, de même qu'Hérode, commanda le massacre de tous les enfans de *Mat'houra*. Le dieu fut gardien des troupeaux de *Nanda*, et son nom familier parmi les bergers fut *Kanya* (*Carna*). On le représente avec la flûte et accompagné des *Gopis* ou muses, comme Apollon qui, sous le nom de *Nomios*, garda les troupeaux d'Admète.

(2) *Courwa* est le nom de la tribu qui s'opposa dans la guerre civile aux prétentions des Pandous au trône de l'Inde. Ils étaient parens, et tous les deux de la race *Indou-Vansa* ou lunaire. *Courou-Kchetra*, sur le champ de cette bataille, est encore un lieu de pèlerinage.

» The white steeds driven by the god fell a prey to
» his arrows.

» The inexhaustible quiver of Arjuna became his
» prize. The life of his bow was snapped in twain.
» The war-shell (1), the gift of the gods, quitted his
» hand. Even the armour of his frame was broken in
» pieces by the shafts of the Cûrwa.

» Then the pledge of the Yadu god was forgot. He
» bathed in the river of blood. The black god (2) be-
» came red (3), like the crimson blossoms of spring
» on the black leafless Kesoola (4). Gods and demons
» were amazed.

» Horses strewed the field. Death had exhausted
» quivers. The Warriors at Curu-Khanda lay piled
» on each other. The chariots of the Apsaras were
» filled. Time alone stalked o'er the red-stained field.
» From above, the lovers of Fight descended on the
» body-strewed plain : where streams yet flowed
» from the cleft of the sword.

» The lion-born goddess (5) rode round the field.

(1) *Vîra Shankha*. Dans les anciens tems, la conque de bataille était l'apanage de tout guerrier qui la sonnait pour rassembler ses troupes après la victoire. Celle de Crishna ne pouvait être soulevée que par cinq hommes ; elle fut appelée *Dacshinavarta*, c'est-à-dire, ayant l'ouverture à droite (*Dacshina*).

(2) *Shyâm Nâth*, le dieu noir, par allusion au teint de Crishna.

(3) *Roudra*, ainsi nommé d'après son teint couleur de sang (*Roder* ? en allemand), était le principal suivant du dieu de la bataille.

(4) Le *Kesoola* ou *Palasa* (communément dit *Dhaca*), dont le riche amas de fleurs cramoisies forme un beau contraste avec la nuance vert foncé de son calice et ses branches dépouillées.

(5) *Lion-born* est le surnom de *Bhavani*, la Pallas ou Minerve des

» The Yoginis and Vytals (1) dancing to the sound of
 » the Cymbal. Every spot of the field they searched
 » for the lord of tri-locā (2). Brimha from his thun-
 » der-cloud, with a bolt in his hand, demanded of
 » Mahadeva whence the uproar, when Mar Mar re-
 » sounded to the Heavens. As the sword rained be-
 » low, blood quyled from the dark wounds.

» The girdle of Petumbra was gone. The Yellow
 » Mantle (3) was plundered. Terror seized the gods.
 » They feared Petumbra's fate would be their own.

» Such were the deeds of the fearless (4) Bhisma.
 » His quiver was the vessel from which he poured li-
 » bations to Arga (5) : his arrows the stream ever-flo-
 » wing. Who, when wounded, exhausted and about
 » to fall, Awini (6) herself received him in her arms,
 » as she exclaimed « Welcome, welcome, son of San-
 » tana. »

Hindous. Le lion la conduit au combat ; elle est armée d'un trident et est invoquée également par le barde et le guerrier des Radjpouts.

(1) Les destinées qui font la suite de *Bhavani*, déesse de la destruction.

(2) *Nat'h Tri-locā*, dieu des trois habitations ; le ciel, la terre et l'enfer. C'est l'un des titres de Crishna.

(3) *Manteau jaune* ou *Pitāmbara* ; *Pita*, jaune, *ambara*, vêtement. Communément *Petumbra* est le titre favori de Crishna ; les femmes le lui donnent comme au dieu berger ; sous ce rapport il est toujours représenté avec le manteau jaune et le chalumeau.

(4) *Abhaya*, épithète de Bhisma, qui vient de *bhaya*, peur, et de l'a privatif. *Abhaya*, l'intrépide, est un nom propre très-usité chez les Radjpouts.

(5) *Arga*, le soleil.

(6) *Awini*, la terre personnifiée. Le poète feint qu'elle reçoit Bhisma dans ses bras.

Ces *pallias* des *Catti*, *Comani* et *Camari*, semblent être précisément les mêmes que ceux qui sont décrits par Rubruquis au 12^e siècle, et qui existaient chez les *Comani*, à l'est de la mer Caspienne, dans les anciennes demeures des Gètes; et les caractères (1) qui y sont inscrits ont une grande affinité avec les Runes de la Scandinavie, et les restes des monumens du Nord. Tel fut probablement le *her-man-soula* (2) (*shûla*, colonne en samscrit), ou colonne de Mercure (*Boudha* ou *Heri*), consacrée par les *Catti* et les *Heruli*, à l'embouchure de l'Elbe (3), et telle est peut-être l'origine de plusieurs des débris appelés *celtiques* et *druidiques* (4).

(1) Je ne puis me rappeler où je les ai vus.

(2) Décrit par Sammes dans ses Antiquités saxonnes.

(3) Dans cet endroit célèbre *Heri-dvara* (les portes de *Heri*), où le Gange s'est frayé un passage à travers les montagnes *Sewalouc*, il y a un pilier dédié au fleuve appelé *Hersoula*, *Pilier de Her*; c'est un des objets de dévotion de ce pèlerinage célèbre. Ce pilier pourtant n'est pas dédié au médiateur *Heri* *Crishna*, mais à *Hara* (Maha-déva), le dieu du Trident (*Tri-shoula*) et le dieu de la guerre, dont les rites sont le mieux accomplis sur le Gange. Le guerrier Radjpout désire toujours que ses cendres y soit déposées; et dans les anciens livres sur la chevalerie (indienne), j'ai bien souvent lu qu'il était question de faire transporter à ce fleuve lustral des membres détachés ou un certain nombre d'os dépouillés de chair.

Selon la croyance du guerrier Radjpout, la béatitude de celui qui meurt dans la bataille, sur ses bords, est assurée.

(4) Le plus célèbre de ces débris, sans en excepter ceux de la plaine de Salisbury (comté de Wilts), se trouve à Carnac, près de Vannes en Basse-Bretagne, l'ancienne Armorique, le sanctuaire des *Celts* et de la foi druidique. On dérive ordinairement *Carnac* de *Carneus*, nom celtique du soleil. En samscrit *Carna* signifie un rayon du soleil,

Il serait facile d'établir sur bien d'autres points, soit civils ou religieux, des ressemblances entre les peuples normaniques, les *Su*, les *Catti* et les *Longobardi*, avec leurs principales déités, *Odin*, *Thor* (le maître

Cirnia, un parasol, et *Carna* (dans les dialectes vulgaires *Cána* et *Canya*) est le nom de *Crishna* (le noir) *Heri* (d'où vient peut-être *Héli*, *Helios* ?) qui est *Apollon* ou le soleil. Sur la côte de l'Armorique, voisine de celle de Normandie, près d'Avranches, est le mont Saint-Michel, célèbre dans l'histoire druidique. Un collège de prêtresses druidiques y était établi, et y vendait aux marins des flèches consacrées, qui, lancées dans la mer, les garantissaient du danger; de retour du voyage, ces marins allaient rendre grâces et offrir des dons par les mains de celui qui avait lancé la flèche; celui-ci, en se retirant, recevait des coquilles dont il se parait. Ce rocher fut consacré à *Bélénus* ou *Apollon*, d'où l'on a inféré que les Phéniciens y avaient été. Or *Bal-Crishna*, l'*Apollon* indien, est le protecteur spécial des marins, et son autel, à *Nat'hdwára*, est enrichi par chaque galion qui arrive sain et sauf de l'Arabie ou de la mer Rouge. Une tempête est payée selon sa violence et selon les craintes du capitaine du vaisseau, ou selon les richesses des matelots.

Comme *Boudha Tri-vicrama* (Hermes-Triplex), *Heri* est adoré par les marins, dans le temple célèbre de *Dwâraca*, et les consaires de cette côte et des îles du golfe de Cutch se donnent le titre de *Fils de Tri-vicrama*, et là, comme chez les Grecs, les attributs de ce dieu se joignent à ceux de *Mercure*, lorsqu'il échangea, avec *Apollon*, la lyre pour le caducée, allusion mythologique et historique que l'on trouve également dans l'histoire des religions comparées de *Crishna*, et de son cousin *Boudha Haimnath*, le 22^e *Tirthankara* de la secte.

Lorsque le christianisme prévalut dans la Gaule, le Mont St.-Michel reçut le nom de *Tumba*, mot dérivé, dit-on, de *Tumulus* (*monticule*), qui en indique la forme. Mais si jamais la religion et le langage de l'Orient atteignirent ces bords, et si ces *piliers de Carnac* furent consacrés à *Carna* (*Apollon*), alors le nom *Tumba*, donné au mont consacré à *Apollon*, dériverait des piliers (*Tumbâ* dans les dialectes,

du tonnerre), et son épouse *Freya*, et *Boudha*, *Hour* (le dieu de la guerre hindo-scythique); avec son épouse *Oumia*. Ils sont accompagnés sur le champ de bataille par les mêmes agens de leur pouvoir. La *valkyrie*, ou *vierge guerrière* des Scandinaves, est la sœur jumelle de l'*Apsara* du Radjpoutana. (Voy. dans le 1^{er} vol. des Mémoires de la Société Asiatique, mon mémoire sur les *Tchohans*.)

Ce serait empiéter sur des sujets qui seront discutés séparément dans une comparaison que je prépare entre les poésies héroïques des Radjpouts et celles des peuples normands, que d'en dire davantage à présent. Je me bornerai donc à citer ici une analogie frappante.

Les amateurs de la poésie scandinave savent bien que le crâne de leurs ennemis servait de coupe aux Normands; et probablement *Thor*, comme *Hour*, donna cet exemple à ses adorateurs. Le dieu de la guerre des Radjpouts est toujours représenté avec une

et *Sthamba* en samscrit), qui le couronnaient, piliers consacrés à *Be-lenus* ou *Beli*, les « piliers de Bal ». Cette allusion est bien connue dans le culte primitif et symbolique du pouvoir créateur ou du soleil.

Voilà ce que le « peuple élu » emprunta à ses voisins les Sido-niens, « lorsqu'il érigea le pilier et le veau sur les hautes montagnes », selon les livres saints, le Taureau et le Lingam, consacrés à Héri, ou le pouvoir créateur, d'où nous pouvons conclure que l'*Indianisme* était la religion primitive.

Le *Carnaval*, si célèbre, dérive de *Carneus*, le soleil, dont il indique les rites. Ces saturnales de Rome ressemblent beaucoup au *Hali* ou *Fête du Printems*, ou des pouvoirs de la nature, dans l'Inde; et bien des cérémonies de cette solennité sont reconnues être non-seulement païennes, mais indiennes.

guirlande de crânes, qui est composée des têtes des plus nobles guerriers, morts sur le champ de bataille. Dans les anciennes sculptures, ainsi que dans la poésie, cette déité est toujours peinte avec le crâne (*karpapa* en samscrit), dans le quel elle boit le sang des guerriers tués dans les combats.

Le crâne fut la coupe du dieu de la guerre saxon, depuis *Thor* jusqu'à *Alboin*, qui, lorsqu'il conduisit les *Longobardi* du Nord jusque dans les plaines de Piémont, but, au sommet des Alpes, un premier trait du vin d'Italie avec le *karpapa*. « *Secondo i costumi di quei tempi, in un gran convito dei Longobardi, bevan nel cranio di Cunemondo, legato in oro.* »

Cette coupe, cependant, lui fut fatale. *Alboin*, suivant ses habitudes asiatiques, épousa, ou du moins fit entrer dans son lit, *Rosamonde*, fille de *Cunemonde*, roi des *Gépides*, race gothique de la Pannonie. « Bois avec ton père, » dit-il un jour à son épouse en lui présentant le crâne de *Cunemonde*, dont ils s'était fait une coupe pour les festins. *Rosamonde* mouilla dans la liqueur ses lèvres tremblantes ; mais en même tems elle murmura un serment de vengeance qui fut bientôt accompli : *Alboin* périt assassiné (1).

Les noms mêmes des rois lombards de la première race, donnés par *Muratori*, depuis *Agimund* (2), de la race des *Cucingi*, antérieur de dix règnes à *Alboin*,

(1) Résumé de l'histoire de Lombardie, p. 12.

(2) En samscrit « la Fête invincible ». J'ai une inscription en samscrit qui contient ce même nom.

au 6^e siècle, pourraient être rapportés sans violence à des étymologies samscrites.

Par les raisons que j'ai déjà énoncées, je ne veux point essayer de prouver ici que des institutions semblables gouvernaient les anciens guerriers de l'Europe, et le radjpout des tems passé et présent, selon *un système féodal dont les principaux usages dominent encore aujourd'hui dans le Radjpoutana*, et qui, avec d'autres habitudes, tant civiles que religieuses, n'aurait apparemment pas pris naissance dans les plaines ardentes de l'Inde, mais bien plutôt dans la Scythie, qui, selon plusieurs écrivains, fut le berceau du système de l'Europe. Le système féodal des Lombards, vanté par Montesquieu (1) et par Gibbon (2), ressemblait beaucoup à celui des Francs, et au régime introduit par les Normands de la Neustrie, qui l'avaient également apporté de leurs demeures primitives sur la mer Baltique.

Des autorités respectables ont établi sans contestation que ce système tire son origine de la Tartarie. Le savant auteur de *l'Histoire du moyen âge* n'admet aucune communication avec l'Orient. Mais jusqu'à présent personne n'a eu l'occasion d'analyser le système féodal du Radjpout scythique, qui même, d'après l'esquisse imparfaite que je médite, présentera une forte ressemblance avec les institutions de l'Europe.

(1) Dans l'Esprit des Lois.

(2) Sur le système féodal surtout en France.

Il serait assez curieux de découvrir que les lois de France et d'Angleterre ont une même origine que celles des braves Radjpouts, chez qui la féodalité, à laquelle les contrées susdites ont échappé, règne encore triomphante, quoique beaucoup plus modérée que le système oppressif qui dominait en Europe; elle conserva toujours dans l'Inde les traits patriarcaux, qui en sont la base primitive.

On y trouve pourtant dans toute leur sévérité les odieuses *lois forestières* (telles qu'elles furent établies par Guillaume de Normandie, avec les oppressives *game-laws*, si honteuses pour la civilisation), et il est défendu, sous peine de mort, de violer les *roumnas* royaux (1).

Dans tous les âges et dans toutes les contrées, la féodalité doit avoir les mêmes résultats : monarchique et unie, quand le chef est énergique ; aristocratique ou oligarchique et déchirée, lorsqu'il est faible de caractère.

La couronne de la Lombardie étant élective, les grands vassaux devinrent presque indépendans, limitèrent considérablement les droits du pouvoir royal ; et quoique les Radjpouts ne possèdent pas d'aussi grands privilèges, ils ont cependant la garantie d'un *clanship* très-étendu, dont le résultat est de produire

(1) *Lieux où l'on conserve le gibier*, que tout prince et grand seigneur possède à Radjivarsa. C'est un délit capital que de tirer sur le tigre, le daim ou le sanglier dans ces enceintes ; cependant je ne connais pas d'exemple où quelqu'un ait été puni pour une telle infraction.

une ligue d'intérêts propres à réprimer le pouvoir despotique.

La comparaison du système politique des Lombards durant le moyen âge, avec celui des Radjpouts en général, est exacte, mais surtout avec la fédération des *Iharedja* (1) dans le Coutch.

Mais quoique ni dans le Coutch, ni dans aucune autre partie de l'Inde, la couronne ne soit pas élective, la perpétuité des fiefs y produit le même résultat, pour ce qui concerne l'indépendance générale. Enfin, la base de tous ces petits états est une union d'intérêts aristocratiques; la troisième classe, celle des marchands ou des laboureurs, n'ayant pas de voix dans l'organisation politique.

En Angleterre même, la charte tant vantée, qu'obtinrent les grands vassaux du roi Jean-Sans-Terre, a fait bien peu pour cette classe, et elle ne contient qu'une seule stipulation en sa faveur, c'est-à-dire « que les instrumens de travail ne seront point pris de force. »

Les Lombards, après avoir achevé la conquête de l'Italie, exigèrent *le tiers de tous les terrains* qu'ils avaient laissés aux anciens propriétaires. Plusieurs d'entre eux furent appelés *Arimans*, ou *hommes*

(1) La tribu *Iharedja* est de la race de *Yadou*, et tire son origine de *Heri*. Chassée de l'Inde après la *grande guerre*, une branche s'établit dans le *Sewistan*, à l'ouest de l'Indus; l'autre domina sur le *Zaboulistan*, jusqu'à ce qu'elle en fût chassée, au commencement de l'Islamisme. Cette tribu avait apporté ses idées féodales de l'ancienne Scythie, d'où elles furent portées dans l'occident par les Gètes.

de *Masnade* (1). Ils répondaient précisément au propriétaire *allodial* du système féodal anglais, le propriétaire *bhoulmia* du système radjpout, et l'amende requise dans les différens cas judiciaires est parfaitement d'accord avec les usages de ce même peuple.

L'histoire des coutumes du moyen âge sera mieux comprise par ceux qui auront voyagé dans les pays régis par les gouvernemens féodaux de l'Inde. Ils n'y remarqueront à peu près que les changemens qui sont la suite inévitable de la succession des siècles, des différences dans les noms et dans quelques coutumes.

Outre la ressemblance que l'on remarque entre la mythologie et les images employées dans ce qui nous reste de la poésie héroïque des tribus normaniques de l'Europe, et la poésie des Radjpouts Indo-scythiques, on pourrait également établir une comparaison entre les ornemens ou sculptures de leurs édifices sacrés. Il serait cependant difficile d'exécuter cette comparaison, parce que le fanatisme n'a laissé en Europe que peu de monumens complets.

Cependant les églises de *Monza*, de *St.-Michel* à Pavie (bâties par les Lombards), l'église de *Moissac* en Languedoc (cônstruite par les Visigoths) (2),

(1) *Résumé de l'histoire de Lombardie*, p. 16. De quelle langue vient *Ariman*? ou son interprétation *homme de Masnade*? En samscrit, les lettres *d* et *r* sont toujours permutables, et *Adi-manus* ou le *premier homme* indiquerait le *propriétaire originel*.

(2) La petite ville de *Moissac*, située sur le Tarn, près de sa jonction avec la Garonne, date du 5^e siècle. Il ne reste plus de son ancienne église que le portique et le vestibule intérieur; la nef est d'une archi-

Notre-Dame à Poitiers, *St.-Etienne* à Caen (fondée par les Normands), *Christchurch* en Angleterre (bâtie par les Saxons), et bien d'autres encore, offrent toutes des ornemens, des emblèmes et des images d'animaux fabuleux, que l'on transférerait aux anciens temples de l'Inde, sans la moindre difficulté.

teçture toute différente, avec des arcs en ogives, et probablement elle ne date que du 12^e siècle. Le sujet principal de la sculpture du portail est évidemment la conversion de Clovis, et il pourrait avoir été exécuté peu après cet événement, quoique la tradition le mette au règne de Dagobert. Même dans les dessins, le paganisme et le christianisme semblent s'y disputer la supériorité. Quoique cette sculpture soit d'une grande valeur pour l'antiquité et pour les costumes, elle n'égale pas d'autres parties du même monument qui n'ont avec celle-ci aucune affinité ni pour le dessin ni pour les matériaux. La conversion de Clovis est exécutée sur de la pierre à chaux noire et compacte ; les autres sont en marbre gris bien poli. Elles sont aussi dans un grand état de dégradation. Il ne peut exister aucun doute que ces derniers n'aient été faits à une époque antérieure à l'introduction du christianisme, et qu'ils ont été probablement les objets du culte des Visigoths. Le style, les costumes et les dessins paraissent décidément asiatiques, et ils doivent avoir été importés par les Visigoths ou d'autres tribus venues de l'Asie ou du pays des Gètes, des rives de la Baltique. Sans entrer dans de plus grands détails, j'observerai encore qu'on y trouve une représentation exacte de la déesse de la destruction chez les Hindous ; *Cali*, la *Calligenia* ou la Diane infernale des Grecs. On y remarque également d'autres figures de femmes vêtues précisément selon le costume des femmes de l'Inde d'aujourd'hui. Le corset, les colliers et les bracelets sont tels que les portent les femmes rajpouts. Il y a bien encore dans les ornemens de cette église d'autres formes emblématiques du pouvoir destructeur, devant lesquelles un Hindou s'inclinerait également.

Je n'ai pu trouver de gravures ou de descriptions quelconques de cet édifice ; mais comme ils sont près du premier établissement des Visigoths, dont la capitale fut Toulouse, on peut très-bien les attribuer à cette nation.

*Notice sur les troubles survenus récemment
dans l'Asie centrale.*

Le *Journal Asiatique* de Londres, rédigé par l'imprimeur *Cox*, contient des nouvelles intéressantes venues de la Chine. Nous en allons donner un extrait, que nous accompagnerons de quelques remarques.

Plusieurs provinces de la Chine sont dans ce moment agitées par des troubles; des insurrections à main armée ont éclaté sur plusieurs points de l'empire. La plus grave de ces insurrections est celle du Kan sou. Les derniers rapports annonçaient que les rebelles avaient cerné le gouverneur de cette province et intercepté ses communications avec le gouverneur-général. — Les habitans de l'île de Formose se sont soulevés depuis deux ans, et les Miao tsu, ou montagnards de la province de Koei tcheou, on fait des incursions dans les plaines.

Tandis que les habitans indigènes se soulèvent dans plusieurs départemens de la Chine proprement dite, une vaste insurrection a éclaté parmi les tribus mahométanes qui occupent les provinces nord-ouest de l'empire. Le chef de cette insurrection s'appelle *Djanggar* ou *Djangkar* (1). L'empereur avait été si

(1) Dans la relation anglaise ce nom est écrit *Chang kih urh* et *Chang ko urh*. Si la seconde lettre de ce nom est 喀, il doit être prononcé *Djangkar*; si c'est 喀, il faut lire *Djanggar*. Les Anglais de Canton ignorent les valeurs du syllabaire harmonique chinois, mandchou, mongol et turc, déterminées par *Khian loung*. Kt.

alarmé, qu'il a ordonné de réunir toutes les troupes cantonnées dans les sept provinces du nord de la Chine ; il a aussi prescrit de faire des levées dans les autres. A Canton, le commerce et les employés du gouvernement se sont engagés à verser dans la caisse de l'état un don gratuit de 1,400,000 onces d'argent, ou 11,690,000 francs.

Des nouvelles récentes sur cette insurrection ont été extraites de la *Gazette officielle de Péking*, par M. J.-F. Davis, Anglais, demeurant à Canton, et communiquées par le chevalier *Sir George Staunton*, à la Société Royale Asiatique de Londres. Voici cet extrait :

Destruction des troupes chinoises sur la frontière occidentale, dans le voisinage de Kachkar.

Young kin (1) a présenté un rapport dans lequel il donne le nombre des soldats tués et blessés près de Kachkar : il ajoute qu'on a envoyé des troupes à la recherche de l'ennemi, et qu'on a posté plusieurs détachemens pour garder les passages les plus importants. Dernièrement un corps, dirigé contre le rebelle étranger *Djanggar*, pour le détruire, fut défait. *Young kin* donne la liste suivante des tués et des blessés :

Soldats mandchoux d'Ili.	5
Soldat indigène.	1
Soldats Sibé.	25
	31

(1) C'est un Mandchou et un neveu de l'empereur.

<i>Report</i>	31
Infanterie et cavalerie de la bannière verte ou chinoise.	95
	<hr/>
	126
	<hr/>
Soldats chinois blessés.	5

Qu'on envoie une liste détaillée des noms au Ministère de la Guerre, pour qu'on puisse récompenser les familles des soldats qui sont restés sur le champ de bataille. Les armes et les équipages militaires, qu'on a perdus à cette occasion, doivent être remplacés en même quantité, ainsi que les chevaux, d'après le nombre des cavaliers tués. Les armes que les soldats ont portées dans l'action, et qui appartiennent à leurs bannières respectives, doivent être remplacées. Qu'on rende également au Ministère un compte exact des bagages et autres objets portés par les chameaux qui accompagnaient les troupes de la bannière verte (ou chinoises), et des dix-neuf chevaux perdus. Il faut aussi faire des recherches relativement aux trois officiers qui manquent (les noms suivent dans l'original), et qui ont été ou tués dans le combat, ou qui se sont égarés. Qu'un rapport particulier nous soit présenté sur cet objet. Quant à *Djanggar*, qui s'est retiré à *Choula*, où il s'est joint à d'autres gens mal intentionnés, qu'on s'empare de lui et de ses compagnons, et qu'on les mette à mort sans délai, pour venger la majesté de la nation (?)

Tao kouang, V^e année, 11^e mois, 29^e jour.

. RESPECTEZ CET ORDRE.

M. Davis ajoute que la rébellion est devenue très-sérieuse et qu'elle a produit une vive impression à la Cour de Péking. Six cent mille onces d'argent (ou 4,696,875 francs) ont été fournies par les *marchands du Hong* à Canton. Les Chinois qui habitent cette ville disent assez hautement que cette révolte est très-dangereuse. La pièce que je viens de donner est sans doute un rapport peu fidèle d'une défaite essuyée par l'armée chinoise : les désastres qu'elle a éprouvés y sont sans doute palliés.

Sir George Staunton présenta en même tems à la Société Asiatique une carte du théâtre de la guerre dans les provinces occidentales de l'empire chinois, dressée et envoyée par le gouverneur-général d'Ili (80° long. E. et 44° lat. N.), et reçue par le gouverneur de Canton, le 27 novembre dernier.

La rébellion a pris son origine à *Khotan* (78 ½° long. E. et 37° lat. N.) ; elle fut occasionée par une circonstance assez insignifiante en elle-même. Les habitans du pays abattaient une forêt ; les soldats chinois prétendirent qu'ils détruisaient par là leur *fung choui* ou *porte-bonheur*. Il s'en suivit une rixe dans laquelle quelques officiers chinois furent tués. Les révoltés marchèrent bientôt sur *Gachkha* (1),

(1) Dans la carte mentionnée ce lieu est placé entre *Koutché* et *Tourfan*. L'auteur anglais écrit *Ho chih ha*, et pense que c'est *Cha tcheou* d'Arrowsmith, mais cette dernière ville est à 3 ½ degrés de longitude plus à l'est que *Tourfan*, elle ne peut donc être située entre cette dernière et *Koutché*, qui est à l'occident de *Tourfan*. Je crois qu'on a voulu parler de *Kharachar*, qui, en effet, est le seul lieu considérable entre ces deux villes. KL.

et une partie d'entr'eux , se dirigeant à l'est , prit *Tchangghi* ou *Tchhang ki hian* , ville du troisième ordre du département de *Ty houa tcheou* de la province de Kan su. Cette ville est située par $87 \frac{1}{2}^{\circ}$ longitude E. et $44 \frac{1}{2}^{\circ}$ lat. N. , et au nord de la chaîne des monts neigeux , appelés par les Chinois *Thian chan* ; elle se trouve sur le grand chemin qui conduit de Péking à Ili. Les rebelles dont le nombre monte , à ce qu'on dit , à cent ou deux cent mille hommes , avaient donc le dessein de couper la communication entre la capitale des provinces occidentales de l'empire et la Cour.

Les troupes chinoises se concentraient à la fin de l'année dernière sur les frontières de la province de Kan su pour se préparer à prendre l'offensive au printemps de 1827. Le rendez-vous général est en dehors de la porte de la grande muraille , appelée *Kia yu kouan* ($96 \frac{1}{2}^{\circ}$ long. E. et 39° lat. N.)

Les points principaux , marqués dans la carte chinoise , qui a été présentée à la Société Asiatique de Londres , sont :

Inggbir (1).....	sans position indiquée.		
Yarkiang ou Yarkand. ...	74	long. E.	38 $\frac{1}{2}^{\circ}$ lat. N.
Koutché.....	80 $\frac{1}{2}^{\circ}$ —	41 $\frac{1}{2}^{\circ}$ —	
Tourfan.....	79 $\frac{1}{2}^{\circ}$ —	43° —	
Khamil ou Ha mi.....	93° —	43° —	

(1) Je transcris tous ces noms , défigurés par l'auteur anglais , comme ils doivent être lus d'après l'orthographe officielle introduite par l'empereur Khian loung. KL.

* Tun houang hian (1).....	94°	long. E.	lat. N.
* Ngan si tcheou	95°	—	39 ½°	—
* Yu men hian.....	96 ½°	—	—
* Su tcheou.....	97°	—	39 ½°	—
* Feou khang hian (2).....	88°	—	44°	—
* Soui lai hian.....	86°	—	45°	—
* Ty houa tcheou (3).....	88°	—	44°	—
* Khi thai hian.....	90°	—	44°	—
* Tchin, si fou (4).....	93°	—	43 ½°	—

Il est présumable que le gouvernement chinois parviendra à apaiser cette révolte, si *Djanggar* n'est pas un homme de talent et d'un caractère assez ferme pour faire régner la concorde parmi les autres chefs des insurgés, mais ce mouvement populaire pourrait avoir des suites funestes pour la dynastie mandchoue qui règne en Chine, si elle ne déploie pas toute l'énergie nécessaire pour comprimer une insurrection des tribus mahométanes, dirigée par un homme brave et entreprenant. La fondation d'un nouvel état dans le centre de l'Asie pourrait également obliger le gouvernement russe à renforcer ses garnisons sur la frontière de la Sibérie, qui, dans ce moment, n'est que faible-

(1) Et non Tun *kwang* hian, comme on lit dans l'anglais. KL.

(2) *Su tcheou* est une ville du second rang, et non pas *fou*, ou du premier, comme le dit le journal anglais. KL.

(3) Et non Ty *kwa* tcheou. KL.

(4) Les villes dont les noms sont marqués d'un astérisque appartiennent à la province chinoise de *Kan su*. Quant aux longitudes et latitudes je ne les crois pas toujours exactes. Les longitudes étaient déterminées d'après le premier méridien de Péking, je les ai réduites à celui de Paris, en plaçant Peking par 114° 2' E. de Paris.

ment défendue par une ligne de petites fortifications, quelques régimens de troupes régulières et de cosaques.

Les troubles du Kan su sont vraisemblablement aussi excités par les nombreux mahométans qui habitent les parties septentrionales et occidentales de cette province. Ils ont peut-être des relations secrètes avec les rebelles de Khotan et des autres villes de la Petite Boukharie; ceux-ci se dirigent sur la frontière de la Chine proprement dite. Maintenant il s'agit de savoir si les déserts qu'ils ont à traverser, et si l'armée qui les attend devant Kia yu kouan, les peuvent empêcher de pénétrer dans les anciennes provinces de la Chine.

D'après les lettres de Canton, du 3 octobre, l'insurrection de Formosé était apaisée, et les officiers locaux qui avaient rendu des services dans cette occasion ont été récompensés par l'empereur. Les nouvelles des derniers jours d'octobre disent que *Djanggar* est un descendant d'un ancien rebelle, ainsi vraisemblablement de la famille des Khodjah de Khotan, chassés par les Chinois sous Khian loung. Les Kirghiz *Bourout* et les Mahométans à bonnets blancs du voisinage de Kachkar se sont joints à *Djanggar*. L'empereur a ordonné que 20,000 hommes du Chan si et du Kan su se mettraient en marche contre les révoltés, et on fait également venir des troupes du pays des Mandchoux pour les envoyer dans l'ouest de l'empire. *Tchang ling*, gouverneur-général d'Ili, a été nommé général en chef de l'armée; il y a environ dix ans qu'il était

gouverneur-général de Canton. On offre la vie sauve au chef de la rébellion, s'il veut mettre bas les armes. Deux officiers d'un rang supérieur sont déjà restés sur le champ de bataille; l'empereur leur a décerné des honneurs funéraires. Le gouverneur de Canton propose aux habitans riches de sa province de fournir de l'argent à l'état, dans les proportions suivantes :

Marchand du *Hong*. . . 600,000 onces d'argent.

Fermier du sel. . . . 400,000

Propriétaires fonciers. 200,000

mais sans affirmer pourtant que sa Majesté acceptera ces dons gratuits. On estime à 70,000 onces la dépense journalière de l'armée envoyée contre les rebelles. On n'a reçu aucune nouvelle d'un général chargé de conduire un corps contre eux, et on présume qu'il a péri avec toutes ses troupes, ou qu'il a été fait prisonnier.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 7 Mai 1827.

M. le comte Théodore de Rumigny est présenté et admis comme membre de la Société.

S. A. R. Mgr. le duc d'ORLÉANS annonce par une lettre qu'elle veut bien se rendre au désir manifesté par la Société, et qu'elle accepte de nouveau le titre de Président honoraire, qui lui a été déféré dans la séance générale.

M. de Sacy donne des explications sur le contenu du

manuscrit arabe et de quelques inscriptions dans la même langue, offerts à la Société par M. King.

M. le Président rappelle au Conseil les articles relatifs à la formation d'une commission pour surveiller l'exécution des ouvrages ordonnés pour le compte de la Société, et à la nomination de commissaires spéciaux qui s'adjoindront aux auteurs et éditeurs de ces ouvrages pour en suivre le progrès.

MM. Kieffer, Burnouf père, et le baron Coquebert de Monbret, sont nommés membres de la commission de surveillance.

Les commissaires spéciaux sont désignés ainsi qu'il suit :

Pour l'édition de *Sacotala*, M. E. Burnouf fils ;

Pour la *Grammaire Géorgienne*, M. Saint-Martin ;

Pour la traduction de *Mencius*, M. Abel-Rémusat.

M. Champollion le jeune demande à être considéré comme démissionnaire des fonctions de membre du conseil; cette démission est agréée.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Par M. Reinaud, *le Pend-nameh de Ferid-eddin Attar*, édition de Londres, 1809; — par M. King, *manuscrit arabe* relatif à la valeur talismanique des lettres de l'alphabet arabe.

OUVRAGES NOUVEAUX.

SOUSCRIPTION.

LES ANNALES DE TABARI, *texte arabe avec la traduction latine imprimée en regard du texte, grand in-4°, pap. fin.*

Ayant l'intention de publier les Annales arabes encore inédites de Tabari, j'invite les amateurs des lettres historiques et des lettres orientales, ainsi que les protecteurs

de la littérature en général, de bien vouloir seconder par quelques souscriptions cette entreprise importante. Il est reconnu que le texte original des Annales de Tabari est un des ouvrages historiques les plus anciens, les plus riches et les plus soignés, que les Arabes ont produits ; l'ouvrage célèbre d'Abou'lféda, dont maintenant on se sert le plus pour l'étude de l'histoire orientale, n'est, dans les premières périodes de l'histoire, qu'un extrait assez maigre de l'ouvrage de Tabari. Cependant il faut bien distinguer du texte arabe de Tabari les traductions persanes et turques, faites dans un tems plus récent, et qui portent un caractère différent. Les manuscrits du texte arabe sont extrêmement rares ; à Leyde il ne s'en trouve qu'un volume. Mais la bibliothèque du roi à Berlin en possède quatre grands volumes, qui commencent à l'époque du Califat d'Aboubekr ; ce manuscrit, qui appartenait autrefois à la bibliothèque de l'Atabek Togrulbeg à Mosul, dans le sixième siècle de l'Hégire, est fort ancien, et présente un très-bon texte que nous donnerons dans notre édition. Le premier tome doit paraître en 1827, et son prix sera pour les souscripteurs de trois écus de Prusse ou bien douze francs ; on paiera après avoir reçu le volume. Le titre du manuscrit de Berlin est le même que celui de Leyde, c'est-à-dire :

تاريخ الملوك و اعمارهم
 و موالييد الرسل و انبايهمم و الكاين الذي كان في
 زمن كل واحد منهم تاليف ابي جعفر محمد بن
 جرير بن يزيد الطبرى رحمة الله عليه

Greifswald, le 4 novembre 1826,

J. G. L. KOSEGARTEN,
 Professeur de langues orientales.

M. de Hammer vient de faire paraître un prospectus de son *Histoire de l'Empire Othoman*, dont il vient de publier le premier volume, dont voici le titre allemand : *Geschichte des Osmanischen Reichs grossentheils nach bisher unbenutzten Handschriften und Archiven, durch Joseph von Hammer*. Cet ouvrage est le résultat de soins et de travaux continués pendant trente années. Deux voyages à Constantinople, et un autre voyage dans l'Asie mineure, ont mis à la disposition de l'auteur des monumens littéraires inconnus en Europe, et tous de la plus haute importance. Ses démarches personnelles ou ses correspondances lui ont donné accès aux principales bibliothèques d'Allemagne, de France, d'Italie et d'Angleterre. Il présente dans son prospectus la longue énumération des dépôts publics où il a puisé ; elle est tout-à-fait propre à donner la plus avantageuse opinion de cette nouvelle histoire de l'empire Othoman ; on doit espérer qu'elle sera digne du talent, de la science et de la réputation de l'auteur. Le premier volume a paru à Pesth chez Hartleben ; il contient le récit de tous les événemens arrivés depuis la fondation de l'empire jusqu'en 1453, époque de la prise de Constantinople. L'ouvrage sera composé de six volumes, chacun de 40 à 45 feuilles d'impression, coûtant par souscription 15 francs ; on paie toujours d'avance deux volumes. On admettra les souscriptions jusqu'au 15 du mois de Mai 1827 ; le prix de chaque volume sera porté alors à 20 fr. On a tiré 50 exemplaires sur papier vélin à 128 fr. Les volumes se suivront à peu près de huit en huit mois.

(Juin 1827.)

JOURNAL ASIATIQUE.

*Observations sur une pratique superstitieuse attribuée
aux Druzes, et sur la doctrine des Nosairiens, par
M. le Baron SILVESTRE DE SACY.*

LE N^o 45 du *Bulletin de la Société de Géographie* qui vient de paraître, contient un article curieux, intitulé : *Recherches sur les Druzes et sur leur religion*, par M. le chevalier Regnault, consul du roi à Saint-Jean-d'Acre. Ces renseignemens n'ont pas pour l'Europe autant de nouveauté qu'a pu le croire M. Regnault, et notamment le catéchisme ou formulaire à l'usage des Druzes qui termine ce morceau, et dont il existait déjà plusieurs traductions. Toutefois on a bien fait de livrer à l'impression les recherches de M. Regnault ; il est fâcheux seulement que quelques noms propres aient été si étrangement défigurés dans l'impression qu'on a peine à les reconnaître : ainsi on a écrit *Chantil* pour *Chatnil* ou *Schatnil* ; *Khalouch* pour *Khalouèh* ; *Djerb-Lehtani* pour *Tahtani* ; *Tuoukhié* pour *Ténoukhièh*, etc. M. Regnault, ou le traducteur qu'il a employé, a aussi quelquefois altéré certaines dénominations. Par exemple, il dit plusieurs fois l'*élu d'Adam* lorsqu'il fallait dire *Adam l'élu*, ou plutôt *Adam alsafa* ; car il est fort dou-

teux que le mot *alsafa* veuille dire l'*élu*. Je pense aussi qu'il eût beaucoup mieux valu, dans un grand nombre de cas, conserver les dénominations originales, comme on l'a fait pour *Dhou-maa* et *Dhou-massa*, que de les traduire, parce qu'elles ont, dans le langage des Ismaéliens et des Druzes, des significations techniques et souvent mystiques, pour lesquelles nous n'avons pas d'équivalent. Quelles idées peuvent suggérer à qui ne connaît pas ce système de religion, des dénominations telles que celles-ci : *un invoquant*, *un prononçant*, *la base*, etc? N'aurait-il pas mieux valu dire *un dai*, *un natek*, *l'asas*, en expliquant, si on le pouvait, ce que les Druzes entendent par ces mots?

Au reste, ce n'est pas pour relever ces légères taches ou pour expliquer ces dénominations que j'ai pris la plume. Le premier objet a peu d'importance, et le second a déjà été rempli, du moins en partie, par les différens fragmens que j'ai publiés de mon *Traité de la religion des Druzes*. Une question plus grave m'a paru demander une explication. M. Regnault a cité un passage d'un écrit qu'il attribue à *Hamzé* ou *Hamza*, et qui est intitulé : *Lumière de la Chandelle du soir du Vendredi*, écrit qui, si la citation est exacte, ou s'il est vraiment de *Hamza*, prouverait que le plus grossier libertinage serait non-seulement toléré, mais commandé par la religion des Druzes. Voici ce passage, tel qu'on le lit dans les *Recherches* de M. Regnault :

« Il faut donc, ô initiés et initiées, que vous vous

» assemblez chaque soir de vendredi ; que vous lisiez
 » et conserviez les livres de la science que vous, a
 » laissés Notre Seigneur glorifié. Il faut aussi que
 » vous enseigniez vos sœurs initiées derrière un ri-
 » deau , et que celles-ci n'élèvent point la voix. Lisez
 » entre vous les vêpres secrètes , parce que j'ai détruit
 » les sept colonnes de cérémonie et que je les ai rem-
 » placées par sept spirituelles. La première , la plus
 » importante , est la véracité dans les paroles ; la
 » seconde , la conservation des frères ; la troisième ,
 » le renoncement à toutes les religions ; la quatrième ,
 » l'adoration de notre Seigneur, le juge, le com-
 » mandant ; la cinquième , la soumission à ses com-
 » mandemens ; la sixième , le secret des mystères de
 » l'unité ; et la septième , le baisement , en tout tems,
 » des parties sexuelles des initiées. »

On doit être bien étonné de lire immédiatement
 après ce passage , que « quand un Druze est parvenu
 » à connaître toutes ces belles choses , et qu'il de-
 » mande un plus haut degré d'initiation , on l'oblige
 » à faire la confession de tous ses péchés , comme les
 » doutes sur la religion , l'assassinat d'un frère ou de
 » tout homme qu'il n'est pas permis de tuer , et la
 » fornication avec ses sœurs , qui est considérée comme
 » le plus grand péché. »

Et par ses sœurs il faut entendre , suivant l'usage
 constant des Druzes , les femmes qui font profession
 de la même religion. Peut-on ne pas se demander
 comment un commerce illicite avec une femme de la
 même religion peut être considéré comme le péché

le plus grave, dans un système de doctrine qui fait un devoir de la pratique abominable dont il a été question, pour ne rien dire du sens obscène qu'il est difficile de ne pas attacher à cette instruction *qui doit être donnée aux femmes par les hommes derrière un rideau?*

Il ne s'agit pas ici d'examiner s'il a existé et s'il existe encore aujourd'hui, en Syrie, des sectes assez extravagantes, ou plutôt assez abruties par une monstrueuse superstition, pour autoriser, sous le voile d'idées religieuses, l'oubli de toutes les lois de la nature. C'est un fait constant dont je ne pense pas qu'on puisse douter. Mais une pareille doctrine fait-elle partie du système des Druzes? Je ne voudrais pas assurer qu'il ne se trouvât, parmi ces hommes abusés qui prodiguent leurs adorations à un monstre tel que le Khalife Hakem-biamr-allah, quelque secte qui ait joint aux erreurs de l'esprit cette corruption du cœur; mais je ne crains pas d'affirmer que rien n'est plus directement opposé au système religieux des Druzes, tel que nous l'offrent les écrits de Hamza, et de son fidèle disciple Boha-eddin.

La preuve de ce que j'avance ici ne sera pas difficile à faire. Hamza répète plus d'une fois dans ses écrits que Notre Seigneur Hakem a abrogé les sept préceptes fondamentaux de l'islamisme, savoir : les deux parties dont se compose la profession de foi musulmane, puis la prière, la dîme, le jeûne, le pèlerinage et la guerre contre les infidèles, et qu'il y a substitué pour les Unitaires sept autres préceptes.

« Le premier de ces préceptes, dit-il, et le plus
 » grand, est la véracité dans les paroles ; le second
 » est de veiller réciproquement à votre sûreté ; le troi-
 » sième, de renoncer à la religion dont vous faisiez
 » profession, à votre croyance, et au culte du néant
 » et du mensonge ; le quatrième, de vous séparer
 » entièrement des démons et de ceux qui sont dans
 » l'erreur ; le cinquième, de reconnaître (l'existence
 » de) l'unité de Notre Seigneur dans tous les siècles,
 » tous les tems, tous les âges et toutes les époques ;
 » le sixième, d'être contents de ses œuvres, quelles
 » qu'elles soient ; le septième, de vous abandonner et
 » vous résigner à ses ordres, dans le bonheur comme
 » dans l'adversité. »

Les mêmes obligations sont imposées, presque dans
 les mêmes termes, par Hamza aux femmes unitaires.
 « Il est nécessaire, dit-il, que toutes les femmes uni-
 » taires sachent que le premier devoir qui leur est
 » imposé, est de connaître Notre Seigneur, et de ne
 » lui attribuer aucun rapport avec aucune créature ;
 » le second est de connaître le Maître de ce siècle
 » (Hamza), et de le discerner de tous les ministres
 » spirituels ; le troisième est de connaître les ministres
 » spirituels, leurs noms, leurs rangs et leurs sur-
 » noms... Après avoir su cela, il est nécessaire qu'elles
 » sachent encore que Notre Seigneur les a dispensées
 » des sept obligations pénibles des lois précédentes,
 » et leur a imposé sept obligations de la loi unitaire
 » et de sa religion. La première, et la plus essentielle,
 » est la véracité dans les paroles, etc. » Puis, après

avoir exposé en quoi consistent ces sept préceptes , il ajoute : « Après l'obligation de croire les choses dont » j'ai parlé auparavant, et de les croire sans aucun » doute, tous les Unitaires, hommes et femmes, sont » tenus à garder ces sept commandemens, à y conformer leur conduite, et à les tenir secrets pour » ceux qui ne sont point de la même religion. »

On ne voit assurément dans ces sept commandemens rien qui ressemble à ce qu'on lit dans le passage cité par M. Regnault. Quelques-uns de ces préceptes reçoivent de longs développemens dans les livres des Druzes, particulièrement le premier et le second ; mais nulle part on n'aperçoit de trace d'une signification mystérieuse qui puisse faire soupçonner aucune interprétation immorale.

A ces textes généraux, qui pourraient suffire pour prouver que la pratique honteuse imputée aux Druzes d'aujourd'hui est étrangère à la doctrine de Hamza, je puis joindre des textes formels qui font un devoir rigoureux, aux Unitaires, de la pureté des mœurs.

Pour entendre le premier, il faut savoir que ce que, dans le langage allégorique des Druzes, on appelle *les hommes et les femmes spirituels*, ce sont les différens ordres de ministres qui composent la hiérarchie unitaire ; chacun des ordres de cette hiérarchie étant nommé *hommes*, par rapport à celui qui lui est inférieur, et *femmes*, par rapport à celui qui lui est supérieur.

« Comme, dit Hamza, les hommes spirituels et les

» femmes spirituelles doivent être exempts de toute
 » faute et de toute souillure ; de même les hommes
 » fidèles et les femmes fidèles et pures doivent être
 » exempts de toute tache et de toute souillure, de
 » tout crime et de toute impureté..... Les femmes
 » fidèles doivent s'éloigner des discours de celles qui
 » renient Notre Seigneur et qui sont incroyables ; elles
 » doivent s'éloigner de leurs désirs déréglés, de leurs
 » doutes, et de toutes leurs actions criminelles, afin
 » que leur foi leur soit utile, et que la pureté de leur
 » conduite soit connue de toutes les femmes qui ne
 » croient pas à Notre Seigneur ; enfin, qu'elles soient
 » à l'abri de tout ce qui pourrait altérer leur religion,
 » et faire naître des soupçons contre elles et contre
 » leurs frères. Toutes les femmes fidèles ne doivent
 » occuper leurs cœurs que de la confession de l'unité
 » de Notre Seigneur, de l'obéissance au maître de ce
 » siècle, et aux ministres purs de la religion, minis-
 » tres que lui-même a établis en faveur de ceux qui
 » le cherchent : elles ne doivent point rechercher la
 » satisfaction de leurs désirs déréglés, ni l'accomplis-
 » sement des désirs des pécheurs.

» Cette lettre a été écrite, afin que vous en fassiez
 » part à toutes les femmes fidèles qui connaissent
 » l'unité de Notre Seigneur, qui font profession de
 » n'en point connaître d'autre que lui, qui confes-
 » sent l'éternité de son existence, qui contiennent
 » leur chair dans les bornes qui leur ont été pres-
 » crites, qui n'accordent leurs faveurs qu'à leurs
 » époux, etc. »

Il est remarquable que la chasteté est unie ici immédiatement aux premiers et plus essentiels devoirs de la religion.

La pièce de laquelle j'ai tiré le passage qui précède me fournit encore un argument d'un grand poids en faveur de la pureté de la morale de Hamza, dans la conduite qu'il prescrit aux missionnaires de deux classes différentes, les *Dais* et les *Madhouns* (1), quand ils exercent leur ministère envers des personnes de l'autre sexe. Voici de quelle manière Hamza s'exprime à ce sujet.

« Que tout *Daï* ou *Madhoun*, qui a reçu une mission, se garde bien de lire cette lettre à aucune femme, avant de s'être assuré de sa croyance et de sa religion..... ; qu'il ne la lise point devant une femme seule, ni dans une maison où il n'y ait que lui et elle, de peur que s'ils se trouvaient seuls, cela ne les exposât à quelque soupçon, quand même ils seraient des hommes fidèles et dignes de toute confiance. Que le *Daï* et le *Madhoun* ôtent tout sujet de soupçon et tout prétexte d'une maligne interprétation, et qu'ils ne donnent aucune prise sur eux aux mauvaises langues. Qu'ils ne lisent donc point cette lettre à une femme seule, qu'ils attendent qu'il se trouve plusieurs femmes réunies, et qu'elles soient

(1) Les *Madhouns* *مادون* forment l'avant-dernier degré des ministres dans la hiérarchie des Druzes, et n'ont au dessous d'eux que les *Mocasers*. Leur nom signifie *licencié*. Les *Dais* ou missionnaires, à la lettre *ceux qui appellent* les hommes à la connaissance de la religion, sont d'un rang plus élevé.

» au moins au nombre de trois. Que les femmes se
 » tiennent derrière un rideau ou des jalousies, à tra-
 » vers lesquelles on ne puisse les voir. Que chaque
 » femme ait avec elle son mari, s'il est unitaire, ou
 » son père, son fils, son frère, ou tel autre qui ait
 » droit de veiller sur elle, pourvu qu'il soit unitaire.
 » Que le *Dai* ou le *Madhoun* tienne, en lisant, les
 » yeux fixés sur son livre ; qu'il ne porte point ses
 » regards sur les femmes, qu'il ne se tourne point de
 » leur côté, et qu'il ne prête pas l'oreille pour les
 » entendre. Que la femme, pendant cette lecture,
 » s'abstienne de parler ; qu'elle ne rie point, par un
 » transport de joie ; qu'elle ne pleure point, par une
 » impression de respect et de frayeur ; car les ris, les
 » pleurs et les paroles d'une femme peuvent exciter
 » les passions dans les hommes. »

On retrouve dans ce passage l'ordre donné aux femmes, de se tenir derrière un rideau quand on leur enseigne la doctrine unitaire, et de ne point élever la voix en riant, comme dans celui qu'a cité M. Regnault ; mais si, dans ce dernier, on peut soupçonner qu'il couvre un sens obscène, il n'est certes pas susceptible d'une pareille interprétation dans le texte de Hamza que je viens de rapporter.

Au reste, si la doctrine licencieuse qu'on impute aux Druzes d'aujourd'hui est tout-à-fait étrangère à l'enseignement de Hamza, il est certain que, du tems même de Hamza, elle était professée par une secte qui portait le nom de *Nosairiens*, et qui, comme celle des Druzes, tirait son origine des Ismaéliens et des

Karmates. C'est ce que nous apprenons d'un écrit de Hamza, qui a pour but de réfuter les opinions d'un docteur de cette secte. Cette pièce, qui est extrêmement curieuse, est intitulée : الرسالة الدامغة للفاسق الرد على النصيري لعنه المولى في كل كور ودور, c'est-à-dire *la lettre ou le traité qui extermine le scélérat ; réfutation du Nosairien, que le Seigneur le maudisse dans tous les âges et toutes les périodes*. C'est la première pièce du manuscrit arabe, n° 1581 de la bibliothèque du roi. Je n'ai pas besoin de faire sentir l'importance de cette pièce : elle résultera suffisamment de l'extrait que je vais en donner.

L'auteur, après les formules d'usage dans les livres des Druzes, commence ainsi : « Il m'est tombé entre » les mains un livre composé par un des Nosairiens » كتاب الفه بعض النصيرية, de ces gens qui renient » Notre Seigneur, qui lui associent d'autres que lui, » qui profèrent des mensonges contre lui ; par un » homme qui séduit les croyans de l'un et de l'autre » sexe ; qui court après les voluptés brutales et les » plus honteux appétits de la nature ; qui fait pro- » fession de la croyance des vils Nosairiens. Que la » malédiction du Seigneur soit sur lui et sur eux, la » malédiction due aux pourceaux, adorateurs d'Iblis, » et ses partisans ! Il a intitulé cet écrit : *Le Livre des » Vérités et la découverte de ce qui est caché derrière » des voiles* كتاب الحقائق وكشف المحجوب. Quicon- » que reçoit ce livre est adorateur d'Iblis, croit à la » métempsychose, permet toute sorte de commerces » charnels حلال الفروج, approuve le mensonge et l'er-

» reur. L'auteur a attribué ce traité aux Unitaires
 » véritables. Mais loin de la religion de Notre Sei-
 » gneur, les choses défendues ! loin des Unitaires les
 » actions abominables ! loin des serviteurs de Notre
 » Seigneur, qu'on leur impute quoi que ce soit des
 » appétits brutaux et abjects, et des discours qui con-
 » tiennent le polythéisme ! *حاشا لعبيد مولانا سبحانه*
 » *ان ينسب اليهم شئ من الشهوات البهيمية الدنيوية*
 » *والاقاويل الشركية*. Notre Seigneur connaît jusqu'au
 » plus léger coup-d'œil, et ce que renferme le secret
 » des cœurs : il récompensera chacun selon son mé-
 » rite, et il ne sera fait aucun tort à personne. Après
 » avoir lu cet écrit, j'ai cru, mes frères, devoir
 » vous prémunir contre le danger, et veiller à la garde
 » de votre foi, et j'ai composé le présent traité pour
 » réfuter l'ouvrage de ce scélérat Nosairien, que Dieu
 » maudisse ! afin qu'il ne se glisse aucune erreur dans
 » vos opinions religieuses, et qu'il ne s'élève aucun
 » soupçon contre vous, » (c'est-à-dire, suivant une
 » glose, pour que vous ne croyiez pas à la divinité de
 » l'*Asas* ou d'*Ali* (1), et qu'on ne vous soupçonne pas
 » de commettre les actions licencieuses que permet le

(1) Dans les livres des Druzes, Mahomet est toujours appelé le
Natek *التاطق* ou *parlant*, et Ali l'*Asas* *الاساس* ou le *fondement*.
 Ces dénominations sont empruntées du style des Ismaéliens, qui ap-
 pelaient *Natek* le fondateur de toute nouvelle religion, et *Asas* le
 lieutenant ou premier vicaire et successeur du *Natek*. Ainsi l'apôtre
 Saint Pierre est l'*Asas* du *Natek* Jésus ; Ali est l'*Asas* du *Natek*
 Mahomet.

Nosairien). « Gardez-vous donc bien , femmes fidèles,
 » de jamais porter sur aucun homme , fidèle ou in-
 » fidèle , d'autres regards que ceux que vous portez
 » sur vos pères et vos fils ; que chacune de vous cher-
 » che le salut de son ame dans la connaissance de
 » Notre Seigneur ; que chacune de vous sache que
 » Notre Seigneur (dont la mémoire soit glorifiée, dont
 » le nom soit exalté, et qui seul est digne d'adora-
 » tion) la voit , en quelque lieu , et dans quelque
 » situation qu'elle soit. Vous savez qu'il n'est aucune
 » de vous qui , lorsqu'elle commet une mauvaise ac-
 » tion , ne redoute les regards de sa voisine ; à com-
 » bien plus forte raison doit-elle craindre celui pour
 » lequel rien de ce qu'on fait en public ou en secret
 » n'est caché , qui est digne de louanges et infiniment
 » élevé au-dessus de tout ce que disent de lui les
 » polythéistes. »

Les erreurs que Hamza reproche à l'unitaire No-
 saïrien , sont de deux sortes ; les unes concernent le
 dogme de la divinité de Hakem , et de son unité ab-
 solue ; les autres ont pour objet la morale. Je ne
 m'occuperai ici que de ces dernières , et je laisserai
 parler Hamza lui-même.

« La première chose que dit ce scélérat Nosairien ,
 c'est que *toutes les choses qui ont été défendues aux
 hommes, le meurtre, le vol, le mensonge, la calomnie,
 la fornication et la pédérastie, sont permises à celui ou
 celle qui connaît Notre Seigneur.* Il impute un men-
 songe à la doctrine littérale *النزيب* et à la doctrine

allégorique التاويل (1), et il en altère l'enseignement ; car il ne lui est point permis de voler ce qui appartient à autrui, et la religion ne lui accorde point la faculté de mentir, puisque la véracité est le fondement de la religion, et que le mensonge est le fondement du polythéisme et de l'infidélité (2) ; car la véracité est à la foi ce que la tête est au corps. Quant au meurtre, personne ne peut l'approuver, s'il n'a renoncé à la grâce de Notre Seigneur, et s'il n'est tombé dans le polythéisme. Quant à ces paroles qu'il dit : *Le croyant ne doit point empêcher son frère de lui ravir son bien ou son rang ; il doit laisser à son frère croyant, toute liberté de voir les gens de sa famille* (عِيَاله c'est-à-dire ses femmes, ses filles, ses servantes), *et ne s'opposer à rien de ce qui peut se passer*

(1) La *Doctrine littérale* ou le *Tenzil*, c'est le mahométisme pris dans le sens propre et naturel des dogmes et des préceptes; la *Doctrine interprétative* ou *allégorique*, le *Tawil*, c'est le système des Ismaéliens ou Baténiens. La première s'appelle aussi l'*extérieur* الظاهر, et la seconde l'*intérieur* الباطن : c'est de ce dernier mot que vient le nom des Baténiens.

(2) On lit dans les deux manuscrits que j'ai eus sous les yeux :

ولا وسعه في الدين ان يكذب اذ كان اصل دينه
الكذب واصل الكفر والشرك والصدق من الايمان
كالراس من الجسد

Mais cela donnerait un sens absurde, et malgré l'accord des deux manuscrits, je n'hésite point à lire ainsi :

اذ كان اصل دينه الصدق والكذب اصل الكفر والشرك
النج

entre eux, sans quoi sa foi est imparfaite; il ment, le maudit. Il a volé la première partie de cette phrase, c'est-à-dire ces mots : *Il ne doit point empêcher son frère de lui ravir son bien ou son rang*, des Conférences de la sagesse (1), et il en a abusé pour voiler son impiété et son mensonge. Quiconque, au contraire, n'est point jaloux de sa famille, n'est pas croyant, c'est un *Khorrémien* (2) qui ne cherche que *le repos et le libertinage* الراحة والاباحة, qui se laisse emporter par ses passions déréglées et ses erreurs; car la cohabitation ne fait point partie des devoirs de la religion, et elle n'a aucune relation avec la doctrine de l'Unité, si ce n'est la cohabitation spirituelle qui n'est autre chose que la victoire que remporte, par la doctrine de la sagesse, celui qui a été envoyé pour prêcher, et qui a été fortifié par le don de la sagesse véritable.

» Lorsqu'il dit que *c'est un devoir pour une femme fidèle de ne point refuser ses faveurs à son frère, et de s'abandonner à lui toutes les fois qu'il le désire, et que l'union spirituelle ne s'accomplit parfaitement que par*

(1) On'appelait ainsi des écrits composés pour être lus par les *Dais* dans les assemblées secrètes des initiés à la secte des Ismaéliens. *Voy. ma Chrestomathie arabe*, 2^e édit., t. 1, p. 184.

(2) Les *Khorrémiens*, suivant le témoignage de Bibars Mansouri, sont une secte des *Karmates*; ils ont donc une origine commune avec les *Baténiens*. Il est vraisemblable que le nom de *Khorrémiens* خرمي leur a été donné, parce qu'ils imitaient la conduite abominable du fameux Babek, fils de Khorrem. *Voyez Abou'lléda, Annal. Mosl.* t. II, p. 175.

la *cohabitation charnelle*, attribuant cette doctrine à la religion unitaire, il ment contre Notre Seigneur ; il se rend coupable envers lui de polythéisme et d'infidélité, et il falsifie les paroles de ses fidèles unitaires. Que la malédiction, réservée aux Juifs, aux Chrétiens et aux Mages, tombe sur lui et sur tous ceux qui suivent sa doctrine ! Il veut, ce méchant, ô femmes fidèles, souiller vos corps et corrompre votre religion. Femmes fidèles, si vous faites attention à ce qu'enseignent les religions, même erronées, vous découvrirez pleinement la vérité, vous vous abstenrez des passions déréglées, et des actions abominables, et vous méditez sur les *Conférences de la doctrine intérieure et allégorique* المجلس الباطنية التاويلية. Quant aux ministres وسائط de Notre Seigneur, il n'en est aucun qui ait jamais exigé d'une femme la cohabitation charnelle, ni qui vous ait dit que la religion qu'il vous prêchait ne pouvait être parfaite que par un attouchement corporel.... Voici une preuve de la fausseté de ce que dit ce scélérat, que la cohabitation charnelle ajoute à la perfection de la religion, et que l'une ne peut être parfaite sans l'autre, en quoi il ment ; c'est que, quand un croyant unitaire, initié à toute la religion, vivrait cent ans, sans contracter aucun mariage légitime et sans se permettre aucune union illégitime, cela ne diminuerait en rien le degré de son excellence dans la religion ; et de même, quand une femme croyante, unitaire, initiée à la religion de Notre Seigneur, et fidèle à le servir sincèrement, vivrait cent ans sans se marier et mour-

rait viergé, cela ne ferait aucun tort à sa religion. Si au contraire un homme et une femme infidèles ne faisaient autre chose que se livrer nuit et jour l'un avec l'autre à un commerce charnel, et répéter sans cesse leurs plaisirs, cela ne leur serait d'aucune utilité, et ne les délivrerait point des châtimens dus à leur infidélité. Nous voyons donc que tout ce que dit ce scélérat n'est qu'absurdité et fausseté.

» Pour ce qu'il ajoute : *Malheur à la femme fidèle qui refuse ses faveurs à son frère, parce que les parties naturelles de la femme sont l'emblème des imams de l'infidélité; celles de l'homme, introduites dans celles de la femme, sont l'emblème de la doctrine spirituelle. Cette action est donc la figure de la victoire remportée sur les disciples de la loi extérieure, et sur les imams de l'infidélité. La prohibition des commerces illicites n'est donc que pour ceux qui professent une doctrine contraire à la vérité : c'est là la fornication; mais pour ceux qui connaissent la doctrine intérieure, ils ne sont plus soumis au joug de la loi extérieure (1).* Il ment en parlant ainsi, contre la religion de Notre Seigneur, il la falsifie, il cherche à séduire les croyans et à corrompre la pudeur des croyantes. Il n'est pas vrai que quiconque connaît le sens intérieur d'une

(1) Obligé de voiler un peu les expressions dans ma traduction, je crois devoir citer ici les propres termes du texte.

واما قوله الويل كل الويل على مومنة تمنع اخاه فرجها لان
الفرج مثل اية الكفر والاحليل اذا دخل فرج الامراة

chose, soit obligé à en abandonner le sens intérieur. Il y a des choses dont on ne doit pas abandonner le sens extérieur, quoiqu'on en connaisse jusqu'à soixante-dix sens intérieurs. De ce nombre est le précepte de la purification; dans son sens intérieur, c'est de renoncer à toute société avec les démons, d'avoir le cœur pur et nettoyé de tout attachement pour eux et d'être uni avec l'imam. Cependant il n'est loisible à personne, et aucun homme sensé et instruit, quoiqu'il connaisse le sens intérieur du précepte de la purification, ne se permettra d'entrer dans un privé, d'y faire de l'eau ou de se soulager le ventre, et d'en sortir ensuite sans s'être lavé par devant et par derrière, sans avoir rincé sa bouche, et aspiré de l'eau par les narines, sous prétexte qu'il est instruit du sens du précepte; car, s'il en négligeait l'observation extérieure, son corps serait sale, il exhalerait une odeur infecte et il mériterait qu'on le traitât d'homme sale et malpropre. Au contraire, celui qui connaît le sens intérieur du précepte doit être d'autant plus attentif à entretenir la pureté et la propreté du corps; car c'est là un précepte sage dont il approuve également le sens littéral et le sens spirituel.

دليل الباطن وممثوله على مكاسرة اهل الظاهر واثمة
الكفر والحرام على من تكلم غير المستحق فهو الزناء ومن
عرف الباطن فقد رُفِع عنه الظاهر فقد كذب على دين
مولا نالنج

De même encore un homme qui sait ce que signifient les habits et les vêtemens dont il se couvre, qui est instruit qu'ils marquent l'obligation de se conduire avec prudence, de se cacher des infidèles, d'accomplir avec eux toutes les ordonnances de la loi, et de les traiter avec ménagement, ferait dire de lui qu'il est un fou, s'il allait ôter ses habits et ses hauts-de-chausses, et marcher tout nu dans les rues; car il renoncerait aux lois de la décence et manquerait à l'honnêteté en jetant ses habits et montrant sa nudité. Il en est de même de celui qui connaît le sens spirituel du précepte qui défend la fornication; il ne doit point se rendre coupable de la fornication extérieure: s'il le faisait, il mériterait le nom d'infâme et d'infidèle à sa religion; il serait justement en horreur à ses frères, et couvert d'ignominie.

» Gardez-vous donc bien, femmes croyantes, de pervertir votre religion par des actions qui ne peuvent vous être d'aucune utilité, en ce monde ni en l'autre. Tout homme qui connaît charnellement une femme fidèle, sans les conditions qui lui sont imposées par la doctrine véritable et la loi spirituelle, est rebelle à Notre Seigneur; il viole la religion et détruit la doctrine de l'unité. Que le Seigneur nous préserve de cela! Nous protestons devant lui que nous ne voulons avoir aucune part avec ceux qui tiennent cette doctrine perverse. Celle qui a un mari ne peut, en aucun cas, se laisser approcher que par son mari, à moins qu'elle ne se sépare de lui, et qu'elle ne s'unisse d'une manière régulière avec un autre. »

Je ne pense pas qu'après de pareils textes on puisse révoquer en doute la pureté morale du véritable système des Druzes. Toutefois il faut avouer que les auteurs et les défenseurs de la doctrine licencieuse dont il s'agit, auraient pu s'autoriser jusqu'à un certain point de ce que dit Hamza lui-même, en expliquant les actions ridicules et bizarres de Hakem, et les scènes ordurières dont il prenait plaisir à être témoin, que les parties naturelles sont l'emblème du *Natek* et de l'*Asas*, c'est-à-dire de Mahomet et d'Ali. Expliquant ce qui est dit d'Adam et d'Ève, que les parties honteuses de leurs corps se découvrirent à leurs yeux : « Cela signifie, dit-il, la vanité des observan- » ces légales des deux lois (*le mahométisme littéral* » *التنزيل*, et *la doctrine allégorique* *التاويل*), qui sont » semblables à l'urine et aux excréments, et dont les » auteurs sont comme les parties honteuses du devant » et du derrière du corps. » L'auteur du catéchisme ou formulaire d'examen des Druzes, expliquant les mêmes actions grossières de Hakem, qui avaient donné lieu à cette allégorie de Hamza, va plus loin, et dit : « La partie naturelle du mâle agit avec force » et imprime son mouvement sur celle de la femme : » de même Notre Seigneur dompte les polythéistes par » sa force (1). » De semblables allégories pouvaient prêter assurément à des conséquences très-immorales en théorie et en pratique.

(1) Voici le texte de ce passage :

Question. وما ذكر الاحليل والفروج وما اراد به من الحكمة

Il faut reconnaître aussi que divers passages des écrits de Hamza ou des ministres de la religion druze, contemporains de Hamza, semblaient autoriser à penser que la promulgation des sept commandemens de la religion unitaire, avait pour conséquence l'abrogation des préceptes de l'islamisme auxquels ceux-ci étaient substitués. Ainsi, dans un écrit intitulé *le Cierge*, publié du vivant même de Hakem, et avec son autorisation, et dont l'auteur se nomme lui-même *Ismaël Témimi, fils de Mohammed*, et se qualifie de *daï* ou missionnaire, et de gendre de Hamza, on lit ce qui suit : « Tout homme qui se vante d'être unitaire et qui néanmoins tient encore à quelque chose de la loi (الشرع), c'est-à-dire du *mahométisme littéral*), est un menteur et dit une chose fausse : il n'est qu'un hérétique et un impie. Et quiconque fait profession de la *loi intérieure* et est disciple de la *doctrine allégorique* (تاويليا), et qui néanmoins se vante d'être unitaire, ment et dit une fausseté : il n'est qu'un polythéiste et un impie. » Il n'y avait pas loin de là à enseigner l'abrogation formelle de tous les préceptes dogmatiques, cérémoniels et moraux de l'islamisme. Et il y a tout lieu de croire que les Karmates, antérieurement même à Hakem, avaient tiré la conséquence rigoureuse de l'abrogation

Réponse. اراد به حاله لامحله لان الاحليل يقوى على فرج
الامراة وكذلك مولانا الحاكم جل سلطانه بقوته يغلب
الشركين كما رايناه في رساله يقال لها حقائق الهزل

du sens extérieur et littéral par la connaissance du sens intérieur et spirituel.

J'ai déjà fait voir ailleurs (1) que, peu d'années après la mort de Hakem, il s'était élevé parmi les disciples de Hamza des hommes qui avaient perverti les dogmes primitifs des Druzes, jusqu'à convertir en une représentation de Hakem, et en un objet de culte, la figure d'un veau qui, dans l'origine, représentait l'ennemi de la religion unitaire, le mahométisme littéral et les ennemis d'Ali, par opposition à la doctrine allégorique et aux imams qui tenaient d'Ali leurs droits au souverain pontificat et à l'autorité temporelle et spirituelle. Plusieurs traités de Moc-tana ou Boha-eddin, disciple zélé et fidèle de Hamza, et dont les écrits sont en grand nombre dans le recueil des Druzes, donnent lieu de penser que les novateurs parmi lesquels il nomme un ministre appelé *Lahik*, autrement le *Scheïkh Mokhtar*, qui avait été investi du ministère de la prédication en la dixième année de Hamza, par un diplôme que nous possédons, et *Sehkin*, ou le *Scheïkh Mortadha*, autre missionnaire, mis à la tête, en l'an 10, d'un vaste diocèse dans la Syrie, et dont nous avons également les lettres d'investiture, et des femmes avaient introduit parmi les Druzes des dogmes licencieux, et altéré tout le système moral de la religion. Je citerai

(1) Voyez mon Mémoire sur l'origine du culte que les Druzes rendent à la figure d'un veau, dans les Mémoires de l'Institut, classe d'histoire et de littérature ancienne, t. III, p. 74 et suiv.

particulièrement une lettre adressée par Moctana à un ministre nommé *Abou'lyakdan*, qu'il avait envoyé en inspection, vraisemblablement en Syrie, dans les diocèses ou cantons confiés à *Lahik* et à *Sekkin*, pour s'assurer de l'état de la religion unitaire dans ces contrées et lui en rendre compte. Moctana lui recommande de s'assurer d'abord avec beaucoup de prudence des véritables dispositions des Unitaires dans ces contrées. S'il les trouve soumis et bien disposés, il devra élever parmi eux le phare de la vérité et leur faire connaître la honte de celui qui s'est réfugié vers le mensonge, parce que son ame corrompue était incapable de supporter la vérité. *Abou'lyakdan* restera parmi eux une partie de l'été, ou même l'été tout entier : il aura soin de conserver la plus parfaite union avec divers Scheïkhs que Moctana nomme avec éloge. Ils doivent tous ensemble vivre dans l'obéissance aux préceptes de la religion, comme des frères bien unis ; il leur est recommandé d'user de douceur envers les petits enfans, c'est-à-dire les unitaires faibles dans la foi, et de les mettre, par une conduite mêlée de fermeté et de douceur, en état de prendre place parmi les vieillards, c'est-à-dire parmi les hommes solidement instruits, et fermes dans leur croyance. Ils doivent se dépouiller du manteau de l'orgueil ; « car, dit Moctana, c'est l'orgueil qui a causé la » perte de celui qui vous a entraînés vers l'abreuvoir » des méchans et des infidèles. Enseignez-leur, ajoute- » t-il, les qualités qui caractérisent les unitaires ; sa- » voir, de fouler aux pieds les passions, et de pra-

» tiquer les vertus : adoucissez chez eux l'âpreté du
 » caractère, afin qu'ils se distinguent des hommes
 » grossiers, opiniâtres et hypocrites. Veillez à l'hon-
 » neur de ce que vous avez de plus précieux, savoir,
 » vos sœurs et vos enfans, et par une *conduite chaste*
 » et *honnête* بالستر, confondez et frustrez les desseins
 » des ennemis de la religion, de ces hommes cor-
 » rompus, de ces rebelles qui n'avaient embrassé la
 » religion que pour se procurer *le repos et la licence*
 » الراحة والاباحة, et pour se *livrer aux appétits les*
 » plus brutaux اتباعا لهييمية النفوس. »

Ce passage et beaucoup d'autres que je pourrais y joindre, autorisent à penser, comme je l'ai dit, que la religion druze ne resta pas long-tems exempte de la licence des mœurs qui, sous le voile de la religion et du mysticisme, s'était introduite chez certaines sectes des partisans d'Ali; et un écrit de Moctana, le dernier vraisemblablement qu'il ait composé, nous apprend que le désordre fut porté à un tel point, que ce ministre qui était toujours resté fidèle à la doctrine de Hamza, se vit contraint à abandonner son diocèse. Il annonce qu'il va se dérober à la vue des hommes, et défend de faire aucune recherche pour connaître le lieu de sa retraite. Il retire tous les pouvoirs précédemment donnés par lui aux *dais* ou missionnaires, et leur ordonne de rentrer dans la classe des simples fidèles. Il se compare lui-même à Malachie qui s'est enfui pour se soustraire aux violences des Juifs Sad-ducéens, et que Dieu a mis à l'abri de leur perfidie à

l'ombre de sa protection et a sauvé. Enfin, il proteste qu'il a bien rempli son ministère, et il remet à Dieu les fidèles dont le gouvernement lui avait été confié, en même tems qu'il menace les imposteurs qui ont perverti la religion, de la vengeance divine, dont les signes éclatent déjà de toute part par des tremblemens de terre, des ouragans et d'autres phénomènes terribles.

Je devrais terminer ici ce mémoire; mais la doctrine de la secte des Nosairiens est si peu connue, qu'on me saura gré, je crois, de joindre encore ici un fragment de l'écrit dans lequel Hamza la réfute. Ce morceau, d'ailleurs, n'est pas entièrement étranger au sujet des observations précédentes.

« Lors, dit Hamza, que ce scélérat (Nosairien) dit encore qu'il vous a révélé ce qui était caché, c'est-à-dire le dogme de l'unité, il ment, en cela; car il ne vous a dévoilé que l'impiété dont il fait profession, et il ne vous a expliqué que le polythéisme qui est sa croyance: il a choisi les voies les plus mauvaises et les plus infâmes, et il a enseigné une doctrine dont nous prions Dieu de nous préserver, soit en secret, soit ouvertement, quand il a dit dans son écrit que *Notre Seigneur est cet esprit pur dont il est dit dans l'Alcoran: Ils t'interrogeront au sujet de l'esprit; dis-leur: L'esprit est une des choses de mon Seigneur* (1);

(1) Suivant une glose qu'on lit ici dans le manuscrit, l'*esprit* signifie là l'*intelligence*, c'est-à-dire le premier ministre de la hiérarchie des Druzes, Hamza et non pas Hakem. Beïdhawi interprète ainsi ce passage de l'Alcoran: « Il s'agit ici de l'esprit qui vivifie et anime

et que Notre Seigneur est celui qui forme l'homme dans le ventre de sa mère, au moment de la cohabitation. Un Juif ne voudrait pas parler ainsi de l'un des docteurs de sa nation, ni un chrétien d'un de ses évêques. Je croirais avilir un des serviteurs de Notre Seigneur si je disais de lui, que c'est lui qui forme les créatures dans le ventre de leurs mères, qu'il se trouve là à l'instant de la cohabitation, et qu'il est présent à la formation du fœtus dans le sein des mères. La formation est le produit de l'action des sphères célestes et de leurs quatre qualités élémentaires : or, les sphères célestes sont des *corps inorganiques* جادات, qui n'ont point d'intelligence. De même que l'homme est formé dans le sein de sa mère, qu'il y reçoit la faculté de sentir, l'accroissement, la distinction des choses qu'il doit manger ou boire, la connaissance de son père et de sa mère, sorte d'intelligence physique qu'il tient de ses parens, de même s'opère aussi la formation du chien, du singe, du pourceau, et de tous les animaux domestiques ou sauvages. Il y a même des animaux qui sont doués de cette intelligence en un degré plus parfait que l'homme; telle est la colombe. Si on la conduit une seule fois de

» l'homme; il veut dire : est du nombre des choses créées qui sont produites sans matière préexistante, et sans tirer leur naissance d'une substance primitive comme les membres du corps de l'homme; ou bien cela veut dire qu'il a existé par l'ordre de Dieu, et qu'il a commencé d'être parce que Dieu l'a formé, en supposant que l'objet de la question est de s'informer de son éternité ou de sa production; ou bien enfin cela signifie que c'est une des choses dont Dieu s'est réservé la connaissance.» Alcor. s. 17, v. 87.

station en station, et qu'on la lâche ensuite après vingt jours de marche, elle reviendra à son nid en un seul jour. Il y a des hommes, au contraire, auxquels vous auriez beau enseigner mille fois une doctrine qui peut procurer leur bonheur et le salut de leur ame : ils ne la comprendraient pas ; et il y en a d'autres avec lesquels vous vous donnerez beaucoup de peine, sans que jamais ils apprennent. Il y a aussi des animaux dont l'accroissement et les sensations surpassent ceux de l'homme, comme sont l'éléphant, le chameau, le cheval et le mulet. Nous savons que toutes les figures sont formées par la liqueur séminale du mâle, la chaleur de la matrice, les influences des sphères célestes, et l'action des qualités élémentaires qui concourent au développement de l'embryon ; et que la formation ne se fait point à l'instant de la cohabitation, comme le dit ce maudit Nosaïrien, qui attribue cette formation à Notre Seigneur. La semence demeure dans la matrice un jour entier, elle se change ensuite en sang, puis elle ne cesse de subir des changemens successifs, jusqu'à ce qu'elle soit une créature formée complètement des qualités élémentaires. De même aussi, de l'œuf que couve une poule, il se forme une créature semblable à l'animal par qui l'œuf est couvé. Il y a même à cet égard des choses plus singulières ; telle est la formation de l'escarbot, du scorpion, des vers, des fourmis et d'autres animaux semblables, qui se forment indépendamment de toute semence de mâle et de toute chaleur de la matrice, par la seule opération des qualités élémentaires et des substances inor-

ganiques. Nous voyons donc que ces productions et ces formations ne doivent point être attribuées à Notre Seigneur ni à ses serviteurs spirituels ; mais ce qui doit être attribué à ses serviteurs, ce sont les formations spirituelles et la création véritable qui est leur ouvrage ; c'est de cela qu'il est dit (dans l'Alcoran) : *C'est là l'ouvrage de Dieu, et qu'est-ce qui lui est préférable en fait d'ouvrage ?* Dieu en cet endroit, c'est le *Dai*, et son ouvrage, ce sont les disciples de la loi extérieure et leur transformation en disciples de la loi intérieure et de la doctrine allégorique. Quiconque fait une chose, en est le créateur, comme a dit le Messie : *Celui qui ne sera point né deux fois du ventre de sa mère, ne parviendra point au royaume des cieux, ni à la connaissance des terres* (1). Il faut entendre par ces mots la naissance spirituelle, et la connaissance des *Nateks* et des *Asas* (2). De même aussi le *Natek* (3) a dit : *Ali et moi, nous sommes les père et mère des croyans* ; il a voulu dire relativement à la doctrine extérieure et à la doctrine intérieure. C'est là la création et la formation qui appartiennent aux serviteurs de Notre Seigneur, qui prêchent aux hommes la doctrine de l'unité.....

(1) Il est inutile de faire observer que les derniers mots de ce passage ne se trouvent point dans l'écrivain sacré.

(2) Il faut se rappeler que les *Nateks* sont les prophètes législateurs, comme Adam, Moïse, Jésus, Mahomet ; et les *Asas* leurs premiers lieutenans ou successeurs, comme Seth, Josué, Simon-Pierre et Ali.

(3) Mahomet.

» Lorsque [cet impie Nosairien] dit encore que *les ames des ennemis d'Ali et des adversaires reviendront au monde dans les chiens, les singes et les pourceaux, jusqu'à ce qu'elles entrent dans du fer où elles seront brûlées et frappées sous le marteau, que d'autres entreront dans des oiseaux ou des crapauds, et d'autres dans le corps d'une femme qui perd tous ses enfans*, il ment contre Notre Seigneur et il dit une insigne fausseté; en effet le bon sens ne saurait admettre, et il ne convient point à la justice de Notre Seigneur que, lorsqu'un homme, doué de raison et de sens, se sera rendu coupable envers lui de désobéissance, il l'en punisse en le faisant passer dans la figure d'un chien ou d'un pourceau; car ces animaux n'auraient aucune connaissance de ce qu'ils auraient fait tandis qu'ils étaient sous une figure humaine: il n'est pas plus admissible qu'ils soient changés en fer qu'on met dans le feu, et qu'on frappe avec le marteau. Où serait là la sagesse, et quelle justice y aurait-il dans un pareil traitement? Au contraire, la sagesse consiste à punir cet homme de telle manière qu'il comprenne et connaisse le châtement, afin que ce châtement lui serve d'instruction et le conduise à la pénitence. Les punitions qui peuvent être infligées à un homme, c'est de le faire passer d'un rang plus élevé à un rang plus bas dans l'ordre de la religion, de lui donner peu de moyens de subsistance, d'aveugler son cœur tant pour les choses spirituelles que pour les choses temporelles, et de même de le faire passer, dans cet ordre, d'une

casaque dans une autre (1). De même la récompense d'un homme, tant qu'il demeure *dans sa casaque* (2), c'est de lui accorder la science à un plus haut degré, de l'élever de degré en degré dans les rangs du ministère (3), jusqu'à ce qu'il parvienne à celui de *Mocaser* (4), d'augmenter ses richesses et de le mettre plus à son aise dans l'ordre de la religion, en passant d'un rang à l'autre parmi les ministres (5), jusqu'à ce qu'il parvienne au rang d'imam. Ceci concerne les âmes des disciples de la loi intérieure et leurs récompenses, et ce que nous avons dit d'abord, concerne celles des adversaires et leur châtement. Quiconque croit cela est instruit du dogme de l'unité. Les bonnes œuvres qu'il exerce envers ses frères, lui seront utiles, et il en sera récompensé en ce monde et en l'autre. Il craint les châtimens de Notre Seigneur, il fait le

(1) C'est-à-dire que celui qui tenait dans la hiérarchie un rang parmi les ministres, est dégradé, et n'occupe plus qu'un rang inférieur.

(2) C'est-à-dire suivant la glose, *tant qu'il passe successivement d'une casaque قميص dans une autre.*

(3) A la lettre *dans les luettes* في اللهوات ce qui, suivant la glose, signifie le déplacement successif des âmes إشارة الى انتقال النفوس, c'est, je crois, une allégorie fondée sur un passage de l'Alcoran, sur. 48, v. 18. Voyez ma *Chrestom. ar.*, 2^e édit., t. 1, p. 34.

(4) *Mocaser* est le titre d'une classe de ministres inférieurs dans la hiérarchie des Druzes, et sans doute des Ismaéliens. Les *Mocasers* assistent les *Daïs*, et sont, je crois, chargés de leur préparer la voie en jetant les premières semences de la doctrine allégorique dans l'esprit de ceux dont on veut faire des prosélytes. Je pense que leur nom signifie *ceux qui brisent les mottes et ouvrent la terre qui était en friche, pour lui donner une première façon.*

(5) A la lettre *dans les luettes.*

bien et s'abstient du mal. Quiconque croit à la métempsychose comme les Nosaïriens, qui placent le *Maana* (1) dans Ali, fils d'Abou-taleb, et lui rend un culte, n'éprouvera que dommage en ce monde et en l'autre : c'est là la perte manifeste. »

Je ne pousserai pas plus loin cet extrait ; mais avant de finir, je dois faire une observation sur le dogme de la métempsychose ou transmigration des âmes. Hamza reproche à l'écrivain Nosaïrien d'avoir admis que les âmes souillées par le péché reviendront au monde dans des corps d'animaux, tels que les chiens, singes et pourceaux, et il démontre l'absurdité de cette doctrine. Il est remarquable cependant que *Moctana* ou *Boha-eddin*, son fidèle disciple, dans une longue épître adressée à des Chrétiens et intitulée *المسيحية*, menace ceux à qui il écrit et qui avaient persécuté un ministre unitaire, d'une semblable transformation. « Vous vous êtes, leur dit-il, jetés avec insolence sur » le ministre fidèle et sage, sur le scheïkh, l'apôtre illustre : vous l'avez épouvanté par des menaces dont » le Seigneur demandera compte aux principaux » d'entre vous dans le grand jour, et en punition » desquelles il changera leurs figures, et il les métamorphosera en singes et en pourceaux. »

(1) Le *Maana* *المعنى* ou le *Sens*, c'est la *divinité* réelle et substantielle, dont tout le reste n'est qu'une apparence ou forme extérieure, une figure *صورة*. Cette expression, le *Maana*, est propre aux sectes mystiques ou allégoriques ; elle est consacrée parmi les Soufis. Voyez Niebuhr, *Voyage*, t. II, p. 359 et suiv.

J'ai examiné cette question dans mon histoire de la religion des Druzes, et je me contente ici de l'indiquer. Peut-être la contradiction n'est-elle qu'apparente; mais, pour résoudre la difficulté, il faudrait faire de cette question l'objet d'un Mémoire particulier, et celui-ci est déjà beaucoup plus étendu que je ne me l'étais proposé en commençant.

NOTICE sur la Langue Géorgienne, par M. BROSSET
jeune.

Les diverses langues connues peuvent se diviser en trois classes.

Les unes, comme le chinois, et l'anglais en bien des cas, font ressortir la pensée au moyen de la position des mots dans un certain ordre, qui supplée au manquement plus ou moins absolu de formes grammaticales. Ce sont tout-à-la-fois et les plus simples à apprendre pour les étrangers, et celles qui exigent le plus d'instinct et d'effort d'analyse, vu l'extrême embarras où l'on se trouve souvent d'apprécier les fonctions des mots.

D'autres, comme le mandchou et les idiomes tartares, étant également dépourvues d'inflexions, coordonnent d'abord les mots entre eux par la position, puis les différentes parties de la période, par des particules, dont la symétrie donne la clef du discours.

D'autres enfin, et c'est le sort de la majeure partie des langues anciennes et modernes de l'Europe et de l'Asie, modifiant chaque mot par des inflexions qui

en font infailliblement connaître l'espèce, n'ont par conséquent rien à craindre des bouleversemens qu'exigent la cadence ou l'énergie de la pensée. Tels sont le grec, le latin, l'arménien.

Quant à décider lequel de ces modes est préférable, la question est pour le moins oiseuse, et certainement insoluble en thèse générale.

La langue géorgienne, autant qu'on en peut juger par la traduction de la Bible, ou même par des textes originaux, se rapproche davantage des idiomes de la troisième classe, bien qu'on y retrouve quelque chose de la construction tartare. Mais quel moyen de porter un jugement bien assuré, n'ayant pas de monument plus ancien qu'une interprétation non-seulement exacte, mais servile, d'un texte grec? Qui sait en effet si, à défaut d'autres modèles, le style biblique n'a pas servi de prototype à toute la littérature géorgienne? Les matériaux, du reste, en sont jusqu'ici peu abondans.

Une grammaire imprimée en 1643 par la Propagande, et un petit vocabulaire de quatorze ans plus ancien, composé par un italien, que la prononciation de sa langue paraît avoir guidé bien plus que la connaissance réelle des faits, dans la manière d'orthographier. Il ne donne pas une haute idée du savoir d'un moine géorgien qui l'a aidé dans son travail.

Deux autres grammaires, l'une toute russe, que l'auteur de cet article n'a pu se procurer; l'autre géorgienne et russe, bien préférable à celle de Rome quoiqu'elle laisse elle-même beaucoup à désirer, et dont la traduction nous occupe en ce moment.

Une quatrième, résumé succinct des trois précédentes, où il se trouve à peine deux mots sur la syntaxe.

Enfin quatre manuscrits, dont une chronique, un code et deux romans ; un catéchisme catholique traduit de l'italien, réimprimé à Rome en 1800 ; un excellent petit ouvrage de critique littéraire, sorti de la plume de l'archimandrite Eugénius, en russe, dont le tome XII des *Annales des Voyages* a donné des extraits, et la version géorgienne de la Bible, telles sont les ressources que l'auteur avait entre les mains, lorsqu'il commença la lecture du Nouveau-Testament. Il était étonné d'y trouver dès l'abord des types, dont plusieurs ne ressemblaient en rien, ni à ceux de la Propagande, ni à l'alphabet publié plus tard par Deshaüterayes ; et sans le beau corps de caractères, gravé par les ordres de la Société Asiatique, sous la direction de M. Klaproth, il eût peut-être déjà fallu renoncer à lire un livre que l'on voulait dépouiller.

Quelle que soit l'imperfection de ce petit nombre de secours, une juste reconnaissance nous fait un devoir de dire qu'ils ont été mis à notre disposition avec toute sorte de bienveillance, par les deux savans conservateurs des manuscrits orientaux de la Bibliothèque du Roi, et du dépôt littéraire de l'Arsenal.

La langue géorgienne, telle qu'elle se présente dans le Nouveau-Testament, offre un ensemble de catégories grammaticales, qui étonne par sa régularité, lorsque l'on songe au peu de stabilité de la civilisation, dans un pays mal défendu par sa position contre les envahissemens du dehors, et que l'histoire nous

représente comme perpétuellement agité de troubles domestiques. La sauvage harmonie qui la caractérise ne dément pas d'ailleurs l'idée qu'il est permis de se faire d'un peuple montagnard, environné d'une nature sévère; mais ici encore nous sommes sans doute de mauvais juges.

L'orthographe n'en paraît pas invariablement fixée; et, quoique les permutations soient à peu près régulières, elles ne laissent pas de mettre quelquefois dans l'embarras. Je ne parle point des différences qui se trouvent à cet égard entre Maggio et surtout Irbachi, comparativement aux éditeurs du Nouveau-Testament; car il est impossible de croire que la substance des mots s'altère à un tel point, chez un peuple qui possède une écriture relativement ancienne. Mais il est arrivé ce qui était inévitable dans un système graphique dont les élémens, au nombre de trente-neuf, peignent de plusieurs manières des sons à peu près analogues. On y trouve, par exemple, deux *ou* (ϣ, η), l'un consonne, l'autre voyelle; trois *i* (ι, ε, ζ), dont le dernier paraît d'invention toute récente; deux *g* (γ, ϝ); trois aspirations plus ou moins fortes (Ϸ, Ϸ̄, Ϸ̅); enfin cinq *k* durs (κ, ϣ̄, ϣ̅, β, β̄), et d'autres homophones.

Ajoutez à cela des lettres paragogiques (ω, α, ϝ), dont l'emploi peut souvent conduire à prendre un verbe pour un adjectif, un nom pour un verbe.

De toutes ces orthographes, il serait imprudent à

nous de vouloir décider quelle est la meilleure ; il semble pourtant que celle des manuscrits , et d'un imprimé récent , doit l'emporter sur toute autre : c'est celle que nous adopterons.

La déclinaison géorgienne est unique, sauf quelques nuances d'écriture ; et nulle exception, ce qui simplifie beaucoup l'étude. Elle se fait au moyen de certaines particules toutes postposées au nom , et qui servent dans la langue à d'autres usages, hors deux seulement (Nom. Pl. ნი, ბი ; Gen. Pl. თა).

Les grammairiens ne sont pas d'accord sur le nombre des cas. Maggio en compte six ; Firalof, dont l'autorité est la plus respectable, et Vater, en donnent sept, bien qu'ils ne s'accordent pas sur l'espèce. Il y en aurait jusqu'à onze, si l'on voulait réunir sous cette dénomination toutes les affections inséparables des noms ; et ce serait peut-être le mieux, pourvu qu'on eût soin d'avertir dans quel sens on l'entend.

Le radical ne subit, dans la déclinaison, aucune de ces altérations qui le rendent si souvent méconnaissable en grec, et dans d'autres langues. Un seul nom, encore suis-je porté à croire, quoique je l'aie vu plusieurs fois répété, que c'est une erreur typographique, un seul nom, dis-je, éprouve un renversement de lettres. ქმარი, *époux*, Gen. ქმრისა ; composé, ქმრის-ცოლი, *épouse*, au lieu de ქმრისა, ქმრის-ცოლი. Le seul accident du mot décliné,

c'est la suppression de la voyelle finale à certains cas, devant l'inflexion; et celle de la voyelle pénultième, aux cas obliques, pour les noms terminés en *o*. Ils n'en seront que plus faciles à trouver dans un dictionnaire, rangé sous des radicaux artificiels, ainsi que nous l'a conseillé un savant qui veut bien nous guider de ses conseils.

Cet usage des postpositions, très-fréquentes d'ailleurs en géorgien, donne à la langue un caractère de ressemblance avec les idiomes chinois et tartares.

Deux autres traits qui l'en rapprochent bien plus, sont 1° la triple signification adjectivale, substantivale et adverbiale de certains mots; par exemple, *ჰეშბა-ბოტი* signifie tout-à-la-fois *vrai, vérité, véritablement*; 2° la manière dont se forment d'autres adjectifs, soit en contruisant ensemble deux noms par le cas appelé génitif, soit en les juxtaposant au cas direct, de façon que le nom modifié soit le premier. Par exemple, *თანანაღებ-ბატი*, *honneur dû*, mot à mot *dette, honneur*. 1 Cor. VII, 3.

Le pluriel se marque par deux terminaisons, *ბი, ბი*, dont la première est la plus usitée, quoiqu'en dise Maggio, si ce n'est pour les noms en *o*.

Il serait difficile, au reste, de trouver un livre imprimé avec plus de luxe et plus d'incurie que cette grammaire de Maggio, comparable sous ce rapport à l'informe *Alphabetum Thibetanum*. J'hésitais tout à l'heure entre l'orthographe du grammairien et celle du

Nouveau-Testament ; mais quelle confiance peut inspirer un auteur dont le système varie, je ne dis pas d'un livre, d'une page à l'autre, mais dans le court espace de trois ou quatre lignes. Il est tel mot que Maggio écrit de deux, de quatre façons ; par exemple, *ჟიუბრო*, page 129 ; *ჟიუბრო*, page 138, *კუთანი*, p. 129, ligne 1 ; *კოთანი*, *ibid.*, ligne 4 : *წმინდა*, page 66 ; *წმიდა*, page 138 : *ცმიდა*, page 139 ; *ცმინდა*, page 140. Il y a plus de onze fautes dans la seule page 139, où il y a environ douze ou quatorze lignes pleines.

Heureusement le fonds vaut mieux que la forme.

La première partie de cet ouvrage renferme, en trente-trois pages, au milieu de beaucoup d'inutilités et de répétitions, les formes et les classifications des lettres ; des règles pour les tracer, et leur correspondance avec les alphabets arabe et arménien ; souvent employés pour la transcription des livres géorgiens.

La seconde, en soixante-dix-huit pages, traite de la déclinaison et de la conjugaison, avec un nombre prodigieux d'exemples, qui, sans augmenter le mérite de l'ouvrage, ont du moins l'utilité d'ajouter plus de trois cents mots au Vocabulaire d'Irbachi. La dérivation des noms surtout, objet important pour la connaissance analogique des langues, y occupe un grand espace ; mais outre qu'elle est incomplète, je doute qu'en géorgien comme en toute autre langue, elle puisse être absolument exacte ; car rien de plus varia-

ble que le sens étymologique des terminaisons dérivatives.

Quant à la conjugaison, l'auteur suivant la méthode latine, qu'il déclare de prime abord être la plus avantageuse, et *la grammaire chinoise* a prouvé le contraire, l'amplifie beaucoup à certains égards, lui refusant ailleurs de justes développemens. Il a aussi le malheur de donner pour modèle un verbe unique en son espèce. Les paradigmes spéciaux sont mieux faits; mais on n'y trouve nulle part une bonne théorie des pronoms préfixes, et des lettres serviles caractéristiques des personnes.

Les chapitres des adverbes et des prépositions sont les plus irréguliers de cette partie, en ce que ces deux espèces de mots y sont perpétuellement confondues ensemble, et que la nomenclature n'en est pas complète.

Dans la troisième partie, on trouve des détails beaucoup trop courts sur la syntaxe. Ce que l'auteur dit est bon, mais il ne dit pas tout.

Enfin la dernière partie traite de la quantité des pénultièmes et des finales, les seules syllabes, à ce qu'il paraît, qui reçoivent un accent prosodique.

En résumé, ce peut être une bonne grammaire pour un certain dialecte, qui n'est pas le karthalinien pur; mais, avec ce seul livre, on n'entendrait pas le géorgien littéral.

Ne voulant pas faire parcourir à nos lecteurs toutes les catégories grammaticales de la langue, je vais rassembler sous trois chefs ce qu'elle offre de plus singulier.

Rapports des Noms.

Le génitif exprime tous les rapports simples des noms, le régime occupant la deuxième place, même ceux qui, dans d'autres langues, affecteraient une autre forme. Ainsi l'on trouve, *Mat. xv, 12*, სულისა წმიდისა გობა არა მიეტეოს ვაცთა, le blasphème du *Saint-Esprit*, c'est-à-dire, contre le *Saint-Esprit*, ne sera pas pardonné aux hommes.

Mais si le nom régisseur était au nominatif pluriel en ნი, ou à tout autre cas, hors le nominatif pluriel en ბი, son régime devient alors un vrai adjectif, prenant une double inflexion, celle du génitif d'abord, puis celle du régisseur : ცოდუანი მისნი, *ses péchés*; ტყუენუთგან ბაბილოუნისათ, *depuis la transmigration de Babylone*; et si la phrase était longue, l'inflexion complexe se trouverait au milieu et à la fin de la phrase : რომელნი ჰყიან ვუალთა მათ ზედა წინასწარმეტყულებისა თა მამისა ჩუენისა აბრაამისა თა, *ceux qui s'en tiennent aux prophéties faites à notre père Abraham*. Rom. IV, 12.

Article emphatique.

Une autre particularité, c'est l'emploi continuel de l'article emphatique, encore plus fréquent que celui de ὁ, ἡ, τὸ en grec.

Cet article, originairement ძ, ძს, dans une chronique karthalinienne de la Bibliothèque Royale, et ძს en y ajoutant un ბ euphonique, se joint non-seulement au nom, mais encore à tous ses complémens immédiats : ძძძ ძს ზეძ ძს ზეცათა ძს, *mon père qui est dans les cieux.*

Il se décline régulièrement comme les noms, et se joint, ainsi décliné, à leurs divers cas ; et comme il est outre cela réellement démonstratif et possessif, selon sa position, il n'est pas rare, vu la prédilection des Géorgiens pour cet article, de le voir deux fois de suite dans deux significations différentes.

Il y a encore d'autres pronoms emphatiques, qui servent de complément au pronom relatif et aux verbes.

Verbes indirects.

La conjugaison géorgienne ne le cède à aucune autre, pour le luxe des inflexions. En effet, quoiqu'il y ait seulement deux modes, l'indicatif et l'impératif, et que le premier ne compte que trois tems principaux, cependant le parfait peut se présenter dans certains verbes sous sept à huit formes différentes, et le futur en avoir autant d'analogues. C'est peut-être pour cette raison, que les quatre grammairiens existans ne donnent pas les mêmes paradigmes.

J'insisterai seulement ici sur une espèce de verbes que j'appelle, pour leur donner un nom quelconque, *verbes indirects*, qui jusqu'ici ne se trouvent indiqués nulle part.

Ces verbes n'ont que la troisième personne de chaque nombre ; le pronom, qui en est le sujet, en les traduisant dans notre langue, est en géorgien leur régime ; et leur sujet en géorgien, en est le régime en français. De telle façon que cette phrase, Rom. II. 22.,
 გმადან ვერძნი, qui, si le verbe était direct, signifierait *les idoles te détestent*, veut réellement dire *tu as en horreur les idoles*.

Encore s'ils se présentaient toujours sous la forme passive, il n'y aurait rien de plus simple. La phrase citée signifierait *les idoles sont en horreur à toi* ; mais au lieu de cela, souvent, et c'est le cas présent, la forme reste active.

Du reste, le même verbe peut être direct, et, par un léger changement, devenir indirect : *იხილავ*, *tu vois* ; *იხილავს*, *id.* Et le cas le plus remarquable de cette espèce de verbes, c'est lorsqu'ils se présentent au pluriel avec un sujet et un régime singulier : *მიცნობიეს ღმერთი*, *je connais Dieu* ; mot à mot *Dieu ont été connus de moi*.

J'ai long-tems hésité à admettre une pareille anomalie ; mais les exemples en sont si fréquens, et le résultat de la combinaison m'en a paru si clair, que je la regarde désormais comme une règle fondamentale.

Jetons maintenant un coup-d'œil sur l'ensemble de la langue géorgienne, nous verrons un idiome un peu rude, il est vrai, mais très-régulier, pourvu amplement de tout ce qu'il faut pour aider l'intelligence ; un idiome enfin dont le fonds paraît composé de mots

indigènes : du moins nous ne connaissons aucune série de rapports propres à établir le contraire.

La grammaire en est d'ailleurs originale.

Reste à savoir, en suivant la marche tracée dans les *Recherches sur les langues tartares*, quelles acquisitions celle-ci a pu faire par l'influence religieuse, ou par celle des conquêtes.

L'histoire nous le dira. On peut cependant présumer que la version des livres saints a dû l'enrichir de beaucoup de mots comme d'idées nouvelles. On s'en convaincra d'autant mieux, quand on verra qu'en une infinité de rencontres, les métaphores de la langue grecque ont été traduites littéralement ; et l'on remarquera que quoiquela construction des mots en rapport, se fasse en mettant le régime à la deuxième place, les composés se forment néanmoins dans un ordre inverse.

Je ne sais, du reste, sur quelle autorité Maggio a fait entrer des articles et d'autres mots tous grecs, dans la traduction des litanies de la Vierge, et deux fois la préposition *ες* dans l'oraison dominicale.

Le géorgien n'a pas encore été exploité ; il renferme cependant, s'il en faut croire ceux qui ont vu, un assez bon nombre d'excellens ouvrages, originaux et traductions. Un vaste dictionnaire, compilation d'un prince du pays, enfoui probablement dans quelque couvent, n'attend qu'un investigateur actif, et propre à en tirer parti.

La Société Asiatique en avait promis un autre ; elle l'a publié avec l'empressement que méritait le nom de

son auteur. L'orthographe en est généralement conforme à celle des imprimés russes; il est d'ailleurs très-riche en verbes, et peut ajouter une foule de nouvelles racines, à celles qui sont contenues dans le Nouveau-Testament. Espérons qu'il sera bientôt livré au public, ainsi que la grammaire du même auteur, dont l'impression est malheureusement ajournée.

Nous terminerons par un échantillon de la langue, tiré d'une chronique manuscrite, dont nous oserons hasarder l'interprétation.

რა. დაჟდა. მეფედ. აღექსანდრე. იუო.
 მამინ. უოელი. საქართველო. უსჟულო.
 თემურისაგან. უნუგემინის. ცემოდ. განს-
 რული. და. სრულად. აოკრებული. დედა.
 ქალაქი. მცხეთა. და. დიდი. წმინდა. კათო-
 ლიკე. ეკლესია. და. ეკრეთვე. უოველნი.
 ეკლესიანი. საუდარნი. და. ციხენი. უო-
 ველნი. სულად. საფუძველითურთ. დაექ-
 ცია. და. მოეოკრებინა. და. უოელნი. სულ-
 ნი. ქუეყანისანი. დედა. წულთ-ურთ. ტუე-
 ექმნა. ესრეთ. იაზარ. ნაქმარ. ქართლსე.
 მეფე. ექმნა. ამის. მეფობმდე. მუდამოტ-
 უუნა. რბევა. და. მოოკრება, ჰქონდა. ქუე-
 ყანასა. ჩუენსა. ძალი. ქართლისა. შემცი-

რებულ. იყო. მრავლის. ტუენისა. და.
 რბევისაგან. არსით. აღუჩნდა. ნუგეშინის.
 მცემელ.

Ra. Dadja mephed Aleksandre. Iko machin koeli Sakartwelo ousdjoulo Temourisagham ounoughechinis tzemod ghansrouli da sroulad aokhrebouli. Deda kalaki Mtzkheta da didi tsminda katholike eclesia da egretwe kowelni eclesiani sakdarni da tzikheni kowelni soulad saphoudzvelithourth daektzia da moeokhrebina. Da koelni soulni kouekanisani deda tsoulthourth tkoue ekmna. Esreth iavar nakmar Karthlze mephe ekmna. Amis mephobmde moudam. Tkouna rbewa da mookreba hkonda kouekanasa tchouensa. Dzali karthlisa chemtzireboul iko mravlis tkouenisa da rbe wisaghan. Arsith aghoutchnda noughechinis mtzemel.

« L'an 101, Alexandre monta sur le trône. A cette époque tout le Karthwel fut impitoyablement traversé par l'impie Timour, et ravagé dans tous les sens. La métropole Mtzkheta, la très-sainte résidence des patriarches; tous les sièges de l'église, toutes les places fortes, furent bouleversés de fond en comble, et changés en solitudes. Femmes et enfans, tout fut fait esclave. C'était sur le Karthwel, ainsi désolé par la guerre, qu'allait régner Alexandre. Notre pays avait été, jusqu'à son avènement, en proie aux incursions et à la dévastation. La force du Karthwel était minée par les courses fréquentes des voleurs d'hommes. Alors apparut le consolateur. »

Note sur le traitement de la Peste chez les Arabes d'Afrique. (Article communiqué par M. Amédée Jaubert.)

M. Cochelet, connu par l'intéressante relation qu'il a publiée de sa captivité sur la côte occidentale de l'Afrique, a rapporté de cette contrée une formule écrite en langue arabe et gravée, à ce qu'il paraît, à Lisbonne par les soins de quelqu'ami de l'humanité. Nous croyons devoir reproduire cette pièce avec sa traduction, non point, comme on peut bien le penser, pour émettre une opinion quelconque sur l'efficacité du remède proposé, mais seulement pour donner à nos lecteurs une idée du style pharmaceutique usité de nos jours chez les Arabes africains. Nous allons en donner le texte arabe, copié sur la formule originale, écrite en caractère africain, et nous l'accompagnerons d'une traduction littérale.

بِسْمِ اللّٰهِ الرَّحْمٰنِ الرَّحِیْمِ

كل خير هو من عند الله والحلايق لا قدرة لهم الا من
 عند الله سبحانه وتعالى بنواء ادم وجدو منافع كثيرة في
 الزيت بعون الله تعالى شربا ودهنا و بورة وبعد هذا
 الثلاثة منافع اظهر الله سبحانه لبنى ادم منفعة اخرى
 وهى (1) التى يشتكى ضرر الوباء وذلك انه فى

(1) Mot illisible dans l'original.

الساعة الاولى التي يحس الانسان حمها يشرب من
الزيت في تلك الساعة قدر ما يقدر وما يكون اقل
من خمس اواقى اوست اواقى منه وزناً وكل ما يشرب
زايداً على القدر المذكور فيها عنده منه الا الحيسر وبعد
شرب الزيت يدهن جميع جسده بالزيت بعد تدفئته
ثم بعد ما ذكر يدخل فراشه ويغطي غطاً جيداً حتى يعرق
فاذا عرق قان العرق هي امارة الراحة ولا يزال المريض
يجد راحة بعد ذلك من مرضه بعون الله والشفاء بيد
الله والاستخبرير والله سبحانه وتعالى ولا اله الا هو

Au nom de Dieu élément et miséricordieux:

Tout bien vient de Dieu, et les créatures n'ont d'autre puissance que celle qui leur fut accordée par le Très-Haut. Grâce à sa miséricorde, les enfans d'Adam ont trouvé de grands avantages dans l'emploi de l'huile, soit pour se nourrir (*litt.* en boisson), soit pour se frictionner, soit pour s'éclairer; mais indépendamment de ces trois usages, Dieu a attribué à la même substance une quatrième propriété, en faveur des personnes qui sont attaquées de la peste. — Dès la première heure de l'invasion du mal, le malade devra boire une certaine quantité d'huile, autant qu'il lui sera possible, cinq ou six *okié* (onces) (1)

(1) Voy. sur la valeur de l'*okié*, Niebuhr, *Description de l'Arabie*, p. 192.

au moins. Tout ce qu'il boira en sus de cette quantité, ne lui fera que du bien. — Après avoir bu cette huile, il s'oindra tout le corps d'huile tiède, puis il se couchera dans un lit, où il se couvrira bien, de manière à se procurer une abondante transpiration, car la transpiration est l'avant-coureur du calme. (A la suite de ce traitement) le malade éprouvera de plus en plus du soulagement, avec l'aide du Très-Haut. La santé et la puissance (en toutes choses), sont entre les mains de Dieu, il n'en est point d'autre que lui.

Notice biographique sur Marie, dernière Reine de Géorgie, par M. le colonel Rottiers.

On sait que les pays situés entre la Mer Caspienne et la Mer Noire, occupent une suite de belles et fertiles vallées qui s'étendent au pied du Caucase, dont les chaînes inférieures, dirigées du nord au sud, forment les limites naturelles de presque autant de provinces distinctes. S'il en faut croire les chroniques du pays, ces provinces conservèrent leur indépendance à travers les commotions qui firent si souvent changer les destinées des empires de l'Asie, et elles furent gouvernées par une succession non interrompue de rois, dont l'origine se perd parmi les descendants de *Nemrod*. Quel que soit le degré de confiance, que l'on puisse accorder à une illustration si antique, en même tems qu'elle paraît fabuleuse; l'histoire de ces provinces est obscurcie par une multitude de fables

et de choses incertaines, et ne commence guère à se débrouiller qu'à l'époque où elle nous représente ce pays en proie aux ravages souvent répétés des Persans ou des Turcs. Il est constant que les habitans de ces provinces opposèrent toujours la plus vigoureuse résistance aux attaques de leurs ennemis ; un courage énergique leur mérita le maintien de leur liberté, et ils conservèrent la religion chrétienne, dans le tems où toutes les contrées voisines succombaient sous l'ascendant des sectateurs de Mahomet, qui, poussant rapidement leurs conquêtes, finissaient par imposer partout aux peuples vaincus et la religion et les lois du nouveau prophète.

Avant de nous occuper de l'événement qui termine l'histoire des rois de ces régions, à l'époque où elles furent réunies à l'empire de Russie, il sera bon de présenter brièvement la situation politique de ces provinces. Cette catastrophe tragique fit trop de bruit dans le tems, pour qu'elle soit entièrement oubliée, et l'histoire et la poésie l'embelliront peut-être un jour des charmes de l'éloquence ou de l'harmonie des vers. L'éclat des personnages et la noblesse des caractères que l'on trouve dans cet événement sanglant, arrivé sous un beau ciel et dans un pays éloigné ; des efforts héroïques, une multitude de combats livrés pour la défense du pays, et les entreprises hardies et chevaleresques, que la beauté renommée des femmes y a toujours fait enfanter, sont sans doute autant de sujets propres à fixer l'attention des poètes qui aiment le romantique, ou qui se plaisent à célé-

brer les actions tragiques. Le caractère d'une reine qui veut conserver sa dignité au milieu des malheurs, l'attachement qu'elle porte à son pays, sa noble fierté et enfin sa fermeté, que ne peuvent ébranler ni la vue du sang qu'elle vient de faire couler, ni les blessures qu'elle a reçues, ni la force armée qui l'entoure déjà, me semblent autant de traits capables d'exciter la pitié et la terreur, et de produire un tableau fortement tragique, puisque la reine est à la fois un peu criminelle et très-malheureuse. Peu de tems avant l'événement dont nous allons donner les détails, les Géorgiens et les autres peuplades chrétiennes des provinces voisines, affaiblis par les assauts continuels que leur avaient livrés la Perse et la Turquie, et ne pouvant plus long-tems faire face à ces attaques puissantes, avaient imploré le secours et la protection des Russes. La Russie avait facilement accordé son assistance à ces peuples, qui professent sa religion : elle avait fait passer des troupes, dans leur pays, pour les défendre contre le Croissant, et les rois (1) avaient été conservés dans leurs provinces respectives. Mais la Russie ne tarda pas à s'apercevoir peu après, que ces petits seigneurs loin de coopérer à la sûreté et à la tranquillité du pays, qu'elle s'était imposé le droit de rendre heureux, étaient au contraire un sujet de troubles sans fin et nuisibles aux intérêts généraux, et convaincue que l'éloignement de ces princes était néces-

(1) Le roi de Géorgie et de Cakhétie; le roi d'Imireth; le Dadian de la Mingrélie; le *Battoni*, seigneur souverain du Gouriel, etc.

saire pour la prospérité du pays , elle les envoya résider à Saint-Pétersbourg ou ailleurs , en leur assignant des pensions conformes à leur dignité et à leur rang politique (1). David , fils aîné de *George* , fils du célèbre Héraclius , roi de Géorgie , et qui après la mort de son père , avait été pendant quelque tems régent , par le traité de Tiflis , du 23 novembre 1799 (v. s.) , fut renvoyé en Russie , le 19 février 1803 (v. s.). Tout le pays fut depuis ce moment réduit en province russe. Le général , prince *Tsitsianow* (*Paul Dimitriewitch*) , parent de la famille royale de Géorgie , mais attaché depuis long-tems au service de la Russie , et entièrement dévoué aux intérêts de cette puissance , fut nommé au gouvernement de ces nouvelles provinces de l'empire , en même tems qu'il conservait le commandement en chef de l'armée , qui y avait été envoyée sous le général *Knorring*.

Marie , fille du prince *George Tsitsianow* , femme en secondes noces du roi *George XIII* , décédé en 1800 , le 28 décembre (v. s.) , restait encore à Tiflis avec ses sept enfans dont deux filles et cinq garçons : soit que la Russie ait cru peu important d'éloigner une femme avec ses jeunes enfans , soit qu'elle ait eu

(1) Le seul à qui cela ne parut pas convenir , fut le roi *Salomon II* , d'Imireth. Il prit la fuite et se mit sous la protection de la Porte. Il mourut à *Trebizonde* le 19 février 1815 , où l'on voit son tombeau entouré de grillages , au cimetière de l'église grecque de Saint-Grégoire. Le tombeau de *Salomon II* est , sans contredit , le premier que la Porte ait élevé à la mémoire d'un prince chrétien.

égard au vif désir que cette reine témoignait de pouvoir finir ses jours dans son pays natal, on avait toléré jusqu'alors sa résidence en Géorgie. Cependant Marie peu contente de cette indulgence du gouvernement russe, ou craignant qu'on ne lui continuât pas long-tems cette faveur, cherchait à se soustraire au pouvoir des Russes, et à assurer son séjour dans le pays qui l'avait vue naître, par un projet d'évasion qu'elle tramait dans le silence. Mais le général *Tsitsianow* surveillait de près sa conduite ; il épiait les moindres mouvemens de Marie et connaissant son caractère décidé et remuant, il n'avait pas manqué de conseiller à son gouvernement de faire quitter à cette reine son séjour en Géorgie. En attendant que cet ordre lui fût parvenu, *Tsitsianow* ne négligea aucun moyen de s'assurer de la personne de Marie, en surveillant les moindres détails de ses démarches. Il avait mis dans ses intérêts un nommé *Kalatousoff*, noble géorgien, qui était de la suite de la reine et dans ses confidences les plus secrètes. Cet homme gagné par les plus belles promesses de récompenses, qu'ordinairement on est obligé de faire aux traîtres, ne fit aucune difficulté de découvrir au prince *Tsitsianow* tout ce qui se passait dans la maison de *Marie*, en lui rapportant jusqu'aux moindres paroles de cette princesse.

Les *Pschavi* et les *Touschini*, deux peuplades du Caucase, qui habitent vers les sources de la *Iora*, au nord-est de *Tiflis*, sont d'autant plus formidables, que le courage et la vengeance sont consacrés parmi eux, par des lois ou coutumes qui défendent aux hommes

sous peine de mort de rentrer dans leur pays, blessés par derrière, ou de se raser tant qu'ils ont à venger la mort de quelque parent tué. Ces montagnards avaient d'ancienne date et jusqu'à la fin, composé la garde des rois de la Géorgie, et ils avaient toujours conservé beaucoup d'attachement pour la famille royale. Sollicités par Marie qui méditait sa fuite, ou eux-mêmes ayant conçu le projet de la recueillir avec ses enfans au milieu de leurs montagnes, le fait est que ces braves gens s'occupaient avec ardeur des préparatifs, pour mettre ce projet à exécution, et *Marie*, qui était d'accord avec eux, secondait leurs démarches, et paraissait n'attendre que le jour de son évasion. Malheureusement tout cet état de choses avait transpiré par les rapports de *Kalatousoff*, qui, comme nous l'avons déjà dit, avait toute la confiance de *Marie*. Il fut ainsi cause que son évasion avorta, au moment même, ou du moins la veille que tout était préparé pour réaliser sa fuite dans les montagnes.

Gadilla, de la peuplade des Pschaves, homme fort courageux, et d'une taille gigantesque, avait été chargé de conduire cette affaire; déjà plusieurs fois il était venu à *Tiflis*, pour concerter avec la reine les moyens de faciliter sa fuite, mais enfin tout était prêt pour l'enlèvement de *Marie*, et *Gadilla* lui avait annoncé que ses compatriotes l'attendaient avec empressement dans les montagnes. *Tsitsianow* ne tarda pas à être informé de tout cela par *Kalatousoff*, mais voulant se convaincre lui-même, et curieux de connaître *Gadilla*, il le fit arrêter et emmener devant lui. Le

général n'avait gardé près de lui , selon l'usage , que son interprète ; car quoiqu'il sût parfaitement le géorgien , il n'examinait jamais rien par lui-même. Il avait eu soin de cacher le traître Kalatousoff, sous la draperie du sofa du salon, où il reçut le Pschave, *Gadilla*, en entrant devant le général, le salua à la manière du pays , en disant *Kamariof Tsitsiano, Bonjour, Tsitsianow*; le dialogue suivant eut lieu alors entre le général et le héros Pschave. Le général : *Qu'es-tu venu faire à Tiflis?* Le Pschave : *Acheter du sel.* Le général : *Bah! ne me cache point la vérité, n'y a-t-il pas d'autres raisons qui t'aient conduit dans cette ville?* Le Pschave : *Non, acheter du sel est la seule.* Le général : *Pschave! ta vie dépend de la vérité, et sache que si tu ne la découvres, je puis à l'instant même faire tomber ta tête.* Le Pschave répondit d'un ton d'indignation et de colère : *Me couper la tête et par qui donc? serait-ce peut-être par cet interprète arménien?* puis portant la main à son poignard , il finit en disant : *N'ai-je donc plus mon poignard, qui ne me quitte jamais?* Tsitsianow voyant bien que les menaces ne pouvaient ébranler un homme si intrépide, se leva aussitôt, et s'approchant du Pschave, afin de le gagner par la douceur , il lui mit la main sur l'épaule comme pour le caresser , disant : *Brave Pschave, ne te fâche pas, il ne te sera fait aucun mal; dis seulement la vérité.* Mais toutes les instances furent vaines, et tandis que *Gadilla* persistait à tout nier au général, celui-ci fit sortir Kalatousoff de dessous le sofa, espérant d'étourdir tout-à-coup le Pschave,

en le confondant par la présence si inattendue d'un homme, dont il ne s'était jamais méfié devant la reine. Kalatousoff s'adressa brusquement au Pschave et lui dit : *Gadilla, cesse enfin de refuser l'aveu des motifs de ton arrivée à Tiflis ; me voici pour te confondre. Ne te souvient-il plus de m'avoir vu près de la reine, lorsque tu es venu lui annoncer, hier, que tout était prêt pour favoriser sa fuite, que des mulets l'attendaient à Kouki (1), et étaient prêts à la transporter dans les montagnes ?* Le Pschave étonné et jetant sur ce Kalatousoff un regard de mépris et de colère, répondit : *que tout était faux et mensonge ;* mais on ne lui laissa pas le tems d'une plus longue réplique. On fit entrer dans la salle six grenadiers qui le désarmèrent, en l'accablant de coups de crosse, et comme on allait conduire le Pschave sous escorte à la forteresse, Kalatousoff s'étant hasardé à le frapper au visage, Gadilla se retourna fièrement, en disant que *s'il avait encore son poignard, seul il se sentait assez de force pour les immoler tous à sa vengeance.* Tsitsianow ne chercha pas à confirmer, par d'autres preuves, la vérité du complot que tramait la reine Marie ; il comprit plus que jamais combien l'éloignement de cette princesse était indispensable au bien-être et à la tranquillité du pays ; et sans souffrir aucun délai, son départ fut fixé au lendemain même (dimanche, 12 avril 1803). Il fut ordonné, afin de donner une certaine solennité à

(1) Village vis-à-vis de Tiflis, de l'autre côté du Kour.

ce départ , que le général major Lazareff (Jean Pé-trowitch) , serait en grande tenue , accompagné d'un interprète , ayant rang de capitaine , nommé *Sorokin* , arménien de naissance ; qu'ils se rendraient de grand matin avec la musique militaire , et à la tête de deux compagnies d'infanterie , à l'habitation qu'occupait la reine , pour la tenir prête à partir. Le lendemain de bonne heure , le général Lazareff s'étant donc présenté en cérémonie devant la demeure de la reine , entra brusquement dans son appartement : la reine était déjà éveillée et assise à la manière du pays (les jambes croisées à la turque) , sur l'éstrade couverte de tapis , où l'on étend le soir , avec une simplicité peu royale , mais par un usage commun à toutes les classes de la société du pays , les matelas qui servent à se reposer pendant la nuit. Depuis plus de deux jours , *Marie* avait appris secrètement , qu'un ordre était venu de Russie pour lui faire quitter la Géorgie , et jusqu'au dernier moment , elle rêvait le doux espoir de pouvoir se soustraire à cet ordre cruel. Ses sept enfans tous très-jeunes , puisque le plus âgé avait à peine sept ans , étaient paisiblement endormis autour d'elle.

Lazareff étant entré sans lui témoigner beaucoup de respect , ne lui fit dire par son interprète que ce peu de mots : *Levèz-vous , il faut partir ?* La reine répondit avec calme : *Pourquoi donc me leverai-je à présent ? ne voyez-vous pas mes enfans plongés dans un doux sommeil autour de moi ? Si je les réveille en sursaut , cela pourrait leur causer du mal , leur sang se gâterait* (préjugé géorgien). *Qui vous a donné un*

ordre si pressant ? Lazareff ayant répliqué que l'ordre venait du général *Tsitsianow*, la reine ajouta : *Tsitsiano tsofiani*, voulant dire, par ce mot géorgien, qu'elle considérait le général *Tsitsianow*, comme l'opprobre de sa famille, puisqu'il était si cruel envers son propre sang. Cependant la reine avait placé sur ses genoux, comme pour mieux se reposer, le traversin qui avait soutenu sa tête pendant la nuit, et elle avait caché, sous ce traversin, le poignard de son mari. Lazareff voyant que la reine persistait dans le dessein de lui faire attendre que ses enfans se réveillassent naturellement, s'approcha de l'estrade où elle était assise; il aperçut un des pieds de la reine Marie qui sortait de dessous le traversin, et s'étant courbé pour le saisir, et la faire lever de force, la reine précipite presque en même tems la main sur le poignard, et, elle l'enfonce dans le flanc gauche de Lazareff avec tant de force que la pointe sortit de l'autre côté du corps. Elle le retira tout fumant de la blessure, et, sans se déconcerter, le jeta au visage du général qui venait de tomber, en disant : *Ainsi meure qui ose ajouter le déshonneur à mon infortune*. Lazareff expira presque sur-le-champ : au cri qu'il jeta, l'interprète *Sorokin* avait tiré son sabre, et en avait déchargé plusieurs coups sur le bras gauche de la reine, dont l'un porta assez profondément vers l'épaule. *Hélène*, mère de la reine, qui dormait aussi dans cet appartement, s'était réveillée à ce bruit; et à la vue du sang elle s'était précipitée vers la reine et la tenait fortement embrassée. Quatre officiers, dont un major,

étant également accourus dans l'appartement, trouvèrent Lazareff expirant, et se hâtèrent de le porter au grand air. Toute l'habitation fut bientôt remplie de soldats, qui arrachèrent Marie des bras de sa mère à coups de crosse de fusil; elle fut entraînée toute sanglante hors de son appartement, et jetée avec ses enfans dans la voiture que l'on avait préparé pour son départ. La reine sortit avec ses enfans de la ville de Tiflis, escortée jusqu'au-delà du Caucase, par une force armée considérable; partout sur son passage les Géorgiens s'empressèrent d'accourir au-devant de la voiture de la reine: ils lui témoignaient, en fondant en larmes, tous les regrets que leur causait son exil. Un de ses enfans, Héraclius, s'étant plaint de soif, un Géorgien lui présenta de l'eau, mais les soldats le maltraitèrent et la cruche fut jetée, tant il est vrai que la brutalité du soldat exaspéré confond toujours l'innocent avec le coupable! Afin de connaître les propos que la reine tiendrait à ses enfans, ou aux Géorgiens sur sa route, Tsitsianow avait choisi, pour la conduite de la voiture, un cocher russe qui entendait fort bien la langue géorgienne. Les sept enfans qui se trouvaient avec la reine, étaient *Michel*, âgé de sept ans, *Gabriël*, *Ilia*, *Ocropir*, *Héraclius*, tous cinq garçons; *Tamara* et *Anna* ses deux filles, dont la dernière était alors âgée de trois ans. Le cocher déposa en revenant à *Tiflis*, qu'entre autres choses semblables, et qui prouvent une grande force de caractère dans un jeune enfant, il avait entendu *Gabriël*, le second des garçons, demander à sa mère: *Ma*

mère, pourquoi avez-vous donc tué cet officier? et que la reine lui ayant répondu : Pour votre honneur; le jeune enfant aurait aussitôt répliqué: Eh bien! ma mère, dites alors que c'est moi qui l'ai tué et il ne vous en arrivera rien.

Ainsi finit le royaume de Géorgie, par cet événement tragique qui coûta la vie au général Lazareff (1) : Nikander, valet-de-chambre du général, vint recueillir le corps inanimé de son maître et l'ayant roulé dans un tapis, le fit porter dans sa demeure, et le lendemain Lazareff fut enterré avec les honneurs militaires à l'église grecque de Sion. La reine Marie arriva en Russie, et fut reléguée dans un monastère pour expier son crime. Elle en est sortie depuis. Quant à l'interprète Sorokin qui avait osé blesser la reine de son sabre, craignant que cette action ne lui fût imputée à crime, il prit d'abord la fuite; mais ayant peu après obtenu grâce ou s'étant rassuré, il revint à Tiflis : et fut tué dans un combat contre les Lesguis, lorsqu'en 1864 cette peuplade fit un irruption jusqu'à *Elisabethpol* (*Gandja*).

Le traître Kalatousoff ne fut guère plus heureux ; il reçut, pour prix de sa trahison, la somme de cent ducats et le rang d'officier avec la place de maître de police de Gori, petite ville et chef-lieu de la Cartha-

(1) Les mêmes événemens sont racontés d'une manière plus brève et un peu différente dans le *Voyage dans la Russie méridionale*, etc., par M. Gamba, tom. II, pag. 142 et 143. N. du R.

linié, district de la Géorgie, où il est mort depuis misérable, et détesté de tout le monde. Le prince Paul Dimitriévitch *Tsitsianow* fut assassiné devant *Bakou*, situé sur la Mer Caspienne, le 8 février 1806 (v. s.).

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 4 Juin 1827.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et admises en qualité de membres de la Société.

MM. DE BRIÈRE ;

COOMBS, Lieutenant-Colonel ;

DE GREGORI, ancien Député, Président de Cour Royale.

THÉOLOGUE, ancien Diplomate.

M. César Moreau écrit de Londres, pour annoncer l'envoi d'un exemplaire de ses ouvrages, qu'il destine à la bibliothèque de la Société.

M. Mudloom écrit pour demander que le texte de *Sacontala*, qui est imprimé, soit mis immédiatement à la disposition des membres de la Société. M. Eugène Bur nouf est chargé de demander l'avis de M. Chézy sur cette proposition, qui est ajournée.

M. Freytag renouvelle la demande d'une souscription pour son édition de *Hamasa*.

M. Brosset jeune lit des observations sur la *Grammaire Géorgienne*. Voyez ci-devant p. 351 et suiv.

Ouvrages offerts à la Société.

Par M. de Chézy, *Théorie du Sloka, ou Mètre héroïque*

sanskrit (1), broch. in-8°, Paris, 1827; — par M. Freytag, la deuxième livraison du *Hamasa* (2); — par M. Franck, *Vjasa über Philosophie, Mythologie, Litteratur und Sprache der Hindu* (3), t. 1^{er}, cahier 2; — par M. Burnouf père, la première livraison de sa traduction de *Tacite*, un vol. in-8°; — par la Société Biblique, n° 59 de son Bulletin; — par la Société de Géographie, n° 47 de son Bulletin.

POPULATION DE POULO-PINANG.

D'après le dernier recensement, clos le 31 décembre 1825, le total de la population de Poulou-Pinang ou l'île du prince de Galles, établissement anglais, sur les côtes de la presqu'île de Malacá, dans le détroit qui la sépare de Sumatra, est de 37,962 habitans. Parmi eux sont 13,769 Malais et Boudjis, 7,552 chinois; les autres sont des Choulias, des Bengalais, des Arméniens, des Européens et autres. On trouve dans le chef-lieu Georges-town, et dans son voisinage une église anglicane, une chapelle de missionnaires, deux chapelles catholiques romaines et une arménienne, quatre temples indiens et trois chinois, dix mosquées musulmanes et deux temples siamois.

PUBLICATIONS EN TELINGA ET EN TAMOUL, RÉCEMMENT FAITES A MADRAS.

The Tales of Viëramarka, etc., ou les Contes de Viëramarka en telinga ou telougou, recueillis et corrigés par *Raopati gourou mourti*, professeur de telougou au collège du fort Saint-Georges; in-4°.

Le *Sadour Agaradi*, ou Dictionnaire du haut tamoul, interprété en has tamoul; in-fol.

Cet ouvrage est divisé en quatre parties; 1^o *Peyer*, traite des diverses significations de chaque mot; 2^o *Porai*, des différens mots qui ont une même signification; 3^o *Togéi*, fait connaître les termes techniques relatifs aux sciences et à la littérature; 4^o *Todéi*, est un dictionnaire poétique.

(1) (2) (3) Ces divers ouvrages se trouvent à la Librairie Orientale de Dondey-Dupré Père et Fils, rue Richelieu, N° 47 bis.

The Ultra Caudum, ou l'*Outtra Caudum*, épisode du Ramayana de Valmiki, traduit du samskrit en tamoul, par feu Siddambala Vadiar, professeur de tamoul au collège du fort Saint-Georges; in-4°.

On annonce la prochaine publication de ces autres ouvrages qui sont sous presse :

A familiar Treatise on Tamil Grammar, ou un traité pratique de grammaire tamoul, par demandes et par réponses, par Taudaravaya Vadiar, principal professeur de tamoul au fort Saint-Georges.

Un Dictionnaire anglais et cernataka, par le révérend W. Reeve; in-4°.

Specimens of a translation of the Cural, etc., ou essais d'une traduction du Coural ou des apophthegmes moraux de Tirouvalloura Nayanar, avec une analyse grammaticale, des notes explicatives pour ce qui concerne les opinions et les usages particuliers aux Indiens, suivis d'exemples de composition poétique en tamoul, par feu M. Ellis, membre du collège du fort Saint-Georges; in-4°.

Le *Virahara Caudam* de Rimoutakshara; traduit du samskrit en tamoul, par feu Porour vadiar, complété et revu par son frère Siddambala vadiar.

Une édition du Dictionnaire tamoul et latin, *vulgaris tamulicæ linguæ dictionarium*, composé par le jésuite Constant-Joseph Beschi, autrefois missionnaire dans le royaume de Maduré; in-fol. On trouve dans les bibliothèques publiques de l'Europe plusieurs exemplaires manuscrits de ce dictionnaire, composé il y a environ 80 ans.

M. le professeur Rask a rapporté de Ceylan une collection de cinquante manuscrits cingalais, qui ont été déposés à la bibliothèque royale de Copenhague. Parmi eux il s'en trouve plusieurs qui sont en langue pali; les autres sont tous dans le dialecte vulgaire de Ceylan. Ces différens manuscrits forment le sujet d'un article qui a été inséré dans le 1^{er} numéro du *Nordisk Tidskrift* ou Journal du Nord, publié à Copenhague par M. Chr. Molbek.

TABLE GÉNÉRALE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE X^e VOLUME
DU JOURNAL ASIATIQUE.

MÉMOIRES.

	Pages.
EXTRAIT des prolégomènes historiques d'Ibn-Khal- doun, traduit de l'arabe par M. E. COQUEBERT DE MONTBRET fils.....	3
MÉMOIRE sur les premières relations diplomatiques entre la France et la Porte, par M. DE HAMMER.	19
MIROIR DES PAYS, ou relation des voyages de <i>Sidi- Aly</i> , fils d'Housaïn, nommé ordinairement KATIBI- ROUMY, amiral de Soliman II, traduite sur la ver- sion allemande de M. DE DIEZ, par M. MORIS.	
§ XIV. Récit de ce qui s'est passé dans l'Irak persan.....	46
§ XV. Le schah prend pitié de la situation de Katibi-Roumy.....	94
§ XVI. Fin du voyage.....	104
Sur les noms de la Chine, par M. KLAPROTH.....	53
OBSERVATIONS sur l'emploi des mercenaires mahom- métaïns dans les armées chrétiennes, par M. le colonel FITZ-CLARENCE.....	65
Sur la littérature du Tibet, extrait du n ^o VII du <i>Quar- terly Oriental magazine</i> de Calcutta, par M. E. BURNOUF.....	129
NOTICE et extrait de la version turque du <i>Bakhtiar- nameh</i> , d'après le manuscrit en caractères ouïgours que possède la bibliothèque bodléienne d'Oxford, par M. Amédée JAUBERT.....	146

	Pages.
NOUVEAUTÉ de la littérature ottomane, par Ed. SIDDIK.	167
Sur un drame indien par M. Wilson, extrait de l' <i>Annual Register</i> de Calcutta, et traduit par M. DONDEY-DUPRÉ fils	174
Frâgmens du drame sanskrit intitulé <i>Mritchacatica</i> .	179
Suite	194
Nouveaux aperçus sur l'histoire de l'écriture chez les Arabes du Hedjaz, par M. le baron SILVESTRE DE SACY	209
LETTRE à M. Abel-Rémusat au sujet de l'édition du texte tartare de l'histoire généalogique des Tartares, par Abou'lghazy, donné récemment à Cazan, par M. Amédée JAUBERT	231
ROMANCES vulgaires des Arabes, par M. AGOUB.	257
RELATION des premières expéditions des Turks dans la mer des Indes, extraite de l'ouvrage intitulé <i>Guerres maritimes des Ottomans</i> , et traduit du turk de Hadji-Khalfah, par M. Julien DUMORET.	264
RÉCIT de l'expédition de Djenghiz - Khan à Boukhara, tiré de l'histoire généalogique des Tartares, d'Abou'lghazy, traduit par M. Amédée JAUBERT.	271
De l'origine asiatique de quelques-unes des anciennes tribus de l'Europe, établies sur les rivages de la mer Baltique, surtout les <i>Su, Suedi, Suiones, Asi, Yeuts, Juts ou Gètes-Goths</i> , par le major TOD.	277
NOTICE sur les troubles survenus récemment dans l'Asie centrale, par M. KLAPROTH.	310
OBSERVATIONS sur une pratique superstitieuse attribuée aux Druzes et sur la doctrine des Nosairiens, par M. le baron SILVESTRE DE SACY.	321
NOTICE sur la langue géorgienne, par M. BROSSET J ^e .	351
NOTE sur le traitement de la peste chez les Arabes	

	Pages.
d'Afrique, notice communiquée par M. Amédée JAUBERT.....	365
NOTICE biographique sur Marie, dernière reine de Géorgie, par M. le colonel ROTTIERS.....	367

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

ASIATIK RESEARCHES or transactions of the Society instituted in Bengal, t. xv, (E. BURNOUF.)	
1 ^{er} article.....	113
Deuxième article.....	236

NOUVELLES ET MÉLANGES.

MÉMORIAL scientifique et industriel, rédigé en arabe par MM. GARCIN et BABINET.....	63
MANUSCRITS palis et singalais de M. TOLFREY, acquis par la Bibliothèque du Roi.....	126
LETTRE au Rédacteur sur les Nosairiens, par M. le baron SILVESTRE DE SACY.....	127
RAPPORT fait dans la séance du 5 février 1827, sur l'édition du Hamasa, entreprise par M. Freitag, par M. le baron SILVESTRE DE SACY.....	189
NOTE sur l'origine des Mille et une Nuits, par M. DE HAMMER.....	253
ÉDITION du texte arabe des Annales de Tabary, par M. KOSEGARTEN.....	318
HISTOIRE de l'Empire Ottoman, par M. DE HAMMER.	320
POPULATION de Poulo-Pinang.....	380
PUBLICATIONS en Telinga et en Tamoul, récemment faites à Madras.....	380
MANUSCRIT en Pali et en Singalai de M. RASK.....	381

FIN DE LA TABLE.





✓

"A book that is shut is but a block"

CENTRAL ARCHAEOLOGICAL LIBRARY

GOVT. OF INDIA
Department of Archaeology
NEW DELHI

Please help us to keep the book
clean and moving.
